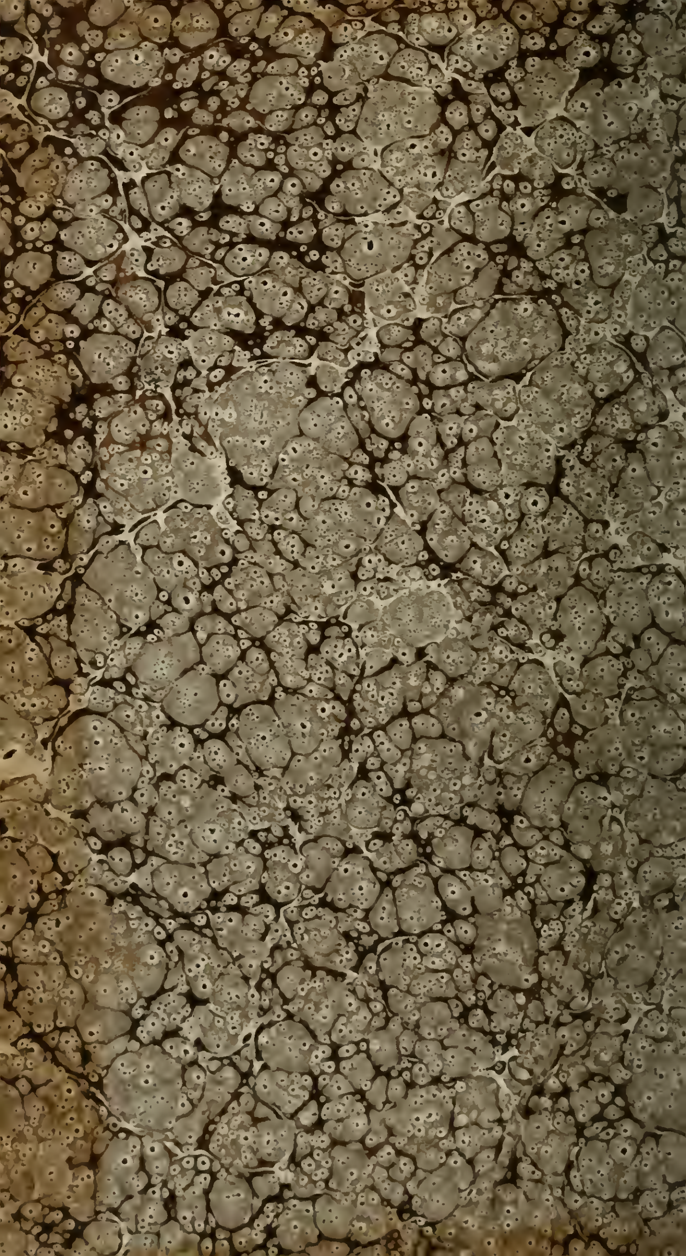

COLLEGE DE MONTREAL





BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES CHRÉTIENNES

APPROUVÉE

PAR MGR L'ÉVÊQUE DE NEVERS



HISTOIRE
DE LA
Reine Blanche
MÈRE DE SAINT LOUIS

Par
M. Théodore Nisard



Louis protesta que rien ne l'empêcherait d'accomplir son pelerinage

TOURS

Ad Mame et Cie

HISTOIRE

DE LA

REINE BLANCHE

MÈRE DE SAINT LOUIS

PAR

M. THÉODORE NISARD

NOUVELLE ÉDITION



TOURS

A[d] MAME ET C[ie], IMPRIMEURS-LIBRAIRES

1848

PRÉFACE.



Blancha fuit omnium mulierum sui temporis prudentissima, veneruntque omnia bona regno Franciæ cum illâ.

GUILL. DE NANGIS.

Pour apprécier le mérite de cette reine, il faut lire l'histoire depuis 1223 jusqu'en 1252 ; rien de ce qui s'est passé en France pendant cet intervalle ne lui a été étranger.

Dict. biogr. de Michaud.

Voici l'histoire d'une reine de France dont la vie fut aussi pure que le nom (1), et dont la mémoire sera toujours chère aux enfants de saint Louis. Blanche, tel est ce nom pur et bien-aimé, qui rappelle une vie d'héroïsme, de gloire et de vertus. C'est cette gloire et cet héroïsme, ce sont ces vertus qu'aujourd'hui nous esquissons avec amour et avec bonheur. Heureux si notre plume ne reste pas trop au-dessous de sa tâche et de son sujet! heureux si les détails dans lesquels nous allons entrer peuvent retracer dignement l'une des plus grandes figures qui dominent l'histoire de France!

En effet, la vie de la reine Blanche de Castille forme à elle seule l'une des périodes les plus imposantes de nos annales. Si le royaume de Louis VIII a été légué

intact à Louis IX, c'est grâce à la puissante main de notre immortelle régente, qui sut retenir l'État au bord de l'abîme où voulait le précipiter une ligue formidable. Jamais l'horizon politique ne fut plus sombre que pendant la minorité de saint Louis; mais Blanche de Castille, avec son âme énergique et son génie supérieur, conjura l'orage, et fit ployer au pied de son trône les ambitieux seigneurs qui voulaient le renverser.

Quand le héros chrétien de la dynastie capétienne s'élance au secours des catholiques de l'Orient, quand il entraîne à sa suite l'élite et la noblesse de la nation, il ne délaisse point pour cela le royaume de ses ancêtres; il le confie à la sage administration de sa mère, dont l'habileté politique, la fermeté de caractère, la noblesse de sentiments, la bonté du cœur et la grandeur d'âme avaient conquis l'amour et l'admiration de tous, même de ses ennemis les plus implacables.

C'est un beau spectacle que celui d'une grande reine qui apparaît majestueusement au milieu de son peuple agité comme les flots d'une mer houleuse, et qui fait renaître partout le calme sous ses pas! c'est le spectacle que notre héroïne offrit au monde étonné. Elle confondit la féodalité menaçante, dompta l'hérésie qui troublait l'Église et l'État, et prouva que si, par le sexe, elle était femme, elle portait en elle un cœur d'homme, selon l'expression d'un historien du temps.

Blanche eut néanmoins le sort de toutes les illustrations : la calomnie fit d'incroyables efforts pour souiller la gloire de cette auguste princesse. Nous ne craindrons point de redire dans cette monographie les bruits injurieux que les ennemis de notre reine ont répandus sur son compte. A côté cependant de ces bruits, de ces incriminations, nous fournirons des preuves qui rétabliront les faits, et Blanche sera réhabilitée, si tant est qu'elle ait besoin de l'être.

Toutefois nous sommes loin de pousser l'adulation jusqu'à prétendre que Blanche de Castille ait été sans défauts. La mère de saint Louis a été une grande femme, une reine incomparable, sans doute; mais sa gloire, son mérite, son génie ne l'ont pas élevée au-dessus de la nature humaine, de cette nature qui n'admet point ici-bas l'idéal de la perfection. Nous serons donc sincère, et autant nous serons porté à préconiser les vertus et les éminentes qualités de celle dont nous allons décrire la vie, autant nous serons franc dans l'aveu de ses imperfections. Mais on verra que ces imperfections sont légères, imperceptibles, et qu'elles prennent naissance dans le caractère national de cette princesse et dans l'excès même de son amour pour son fils.

Nous nous sommes appuyé, dans tout notre récit, sur des autorités. Nos recherches ont été longues et pénibles. Les actions de la reine Blanche de Castille se manifestent dans tous les principaux événements de la première moitié du XIIIe siècle, et cependant il n'y a, pour ainsi dire, qu'un seul ouvrage dans lequel la vie de la mère de saint Louis soit décrite d'une manière proportionnée à la grandeur du sujet: c'est le livre de Charles de Combault, baron d'Auteuil. On a dit de cet ouvrage, composé sous Anne d'Autriche, que c'était une apologie de la régence de cette princesse. Quel motif donnera la critique à l'histoire que nous publions aujourd'hui? nous l'ignorons; cependant nous avons la confiance que l'on n'y verra qu'un monument élevé à une reine digne, sous tous les rapports, d'être rangée parmi les gloires de France. Ce monument, nous avons voulu le construire avec un soin tout spécial, et nous n'avons rien épargné pour nous entourer de matériaux estimables. Afin que le lecteur puisse juger par lui-même de leur valeur historique, nous avons indiqué, dans des notes placées à la fin du volume, les auteurs qui nous ont servi de guide. C'est une des parties les plus essentielles de notre travail;

nous l'avons crue nécessaire dans un siècle où le romantisme veut envahir le domaine de l'histoire. Ennemi déclaré de cette tendance, nous n'avancerons rien sans preuves, sans motif solide. Nous insistons sur ce point, parce que souvent nous nous trouverons en opposition manifeste, même avec quelques-uns de nos écrivains modernes qui n'ont pas toujours légitimé leur grand renom par des travaux assez consciencieux. Nous avons eu aussi un autre écueil à éviter : nous voulons signaler cette légèreté que certains historiens du jour affichent, en traitant quelques événements religieux des règnes de Louis VIII, de Blanche et de saint Louis. Une connaissance plus approfondie des faits de cette époque et une étude plus sérieuse de la religion les eussent mis en garde contre cette raillerie soi-disant philosophique qui plaisait aux admirateurs de Voltaire, mais qui n'est plus de mode aujourd'hui.

Nous ne dirons qu'un mot de la partie littéraire de la *Vie de la reine Blanche.* Un historien doit éviter la recherche dans son style; ses récits exigent cette naïve simplicité qui en fait le charme le plus gracieux et le plus bel ornement. Nous avons tâché de nous conformer à cette règle. Le lecteur jugera si cet essai mérite d'être encouragé; c'est là notre plus douce espérance!



HISTOIRE

DE LA

REINE BLANCHE

MÈRE DE SAINT LOUIS



CHAPITRE I.

Coup d'œil sur la situation politique de la France à l'arrivée de Blanche dans ce royaume. — Naissance de la féodalité. — Avénement de Hugues Capet au trône. — Mission civilisatrice des Capétiens. — Rôle politique de Hugues Capet et de ses trois successeurs immédiats. — Louis VI et Louis VII. — Philippe-Auguste. — La France et l'Angleterre. — Politique à suivre, à cette époque, pour la gloire de la France.

Pour bien comprendre l'histoire de la reine Blanche de Castille, et apprécier à sa juste valeur l'influence politique qu'elle exerça sur les destinées de la France, il est indispensable de jeter un coup d'œil rapide sur la situation de ce royaume depuis Hugues Capet jusqu'à Philippe-Auguste. C'est le seul moyen de donner aux actions de cette princesse toute l'importance qu'elles méritent, et le vrai ca-

ractère qui leur convient. La biographie de Blanche n'est qu'une mesquine silhouette historique, si on la détache de l'ensemble des faits généraux de la monarchie française et des éléments de la civilisation européenne, qu'elle domine de toute la hauteur de sa gloire et de son génie. Si l'on veut rester dans le vrai, il faut savoir à quel point en étaient la civilisation et la monarchie en France à l'apparition de Blanche ; il sera facile de connaître et de juger ensuite ce qu'a fait la mère de saint Louis. Tel est le but des courtes considérations préliminaires dans lesquelles nous allons entrer (2).

A la fin du xe siècle, au moment où la race carlovingienne descendait du trône pour faire place à une autre dynastie, la royauté n'était plus en France, aux yeux des seigneurs féodaux, que l'héritière dépossédée d'un pouvoir auquel ils avaient obéi, et sur les ruines duquel le leur s'était élevé. De toutes parts les grands du royaume s'étaient rendus indépendants ; il ne faut donc pas s'étonner qu'ils fussent antipathiques aux successeurs de Charlemagne : l'ombre de l'immortel empereur les faisait trembler dans la possession, dans l'exercice de leur autorité naissante et faible encore. Cette disposition des esprits et cet état de choses favorisèrent beaucoup l'avénement de Hugues Capet au trône de France. A toute autre époque, un simple comte de Paris ne serait peut-être jamais parvenu à se poser paisiblement la couronne sur la tête ; mais alors le titre de roi, que Hugues s'appropriait, n'avait rien

d'alarmant pour l'ambition féodale : il était même favorable aux prétentions des grands, qui ne rencontraient dans la personne de Hugues Capet qu'un monarque parvenu, sans passé, sans souvenirs, sans supériorité réelle sur les autres seigneurs. Le nouveau roi n'était pour eux qu'un collègue titré, et rien de plus.

Faisons ici remarquer, en passant, la situation politique qui résultait de l'élément féodal et de l'élément monarchique combinés ensemble. Dans une semblable combinaison, le principe d'ordre, base de toute vraie civilisation, sauvait à peine les apparences. La dynastie capétienne était appelée, par la Providence, à donner une large part de coopération à l'œuvre de la civilisation moderne ; cependant, lorsque l'on considère cette dynastie à son origine, on est d'abord tenté de croire qu'elle n'a que la triste mission de présider au morcellement territorial de la France, à l'oubli du grand principe monarchique, aux envahissements de toute espèce d'une multitude d'ambitieux qui n'avaient de vassaux que le nom. Mais pour peu qu'on approfondisse la marche et la liaison des faits, la mission civilisatrice des Capétiens n'est plus douteuse et se révèle à chaque pas.

Pour agir, la nouvelle dynastie devait s'enraciner dans le sol de la France. Accueillie par la féodalité, elle ne pouvait pas commencer immédiatement par des actes d'hostilité contre elle ; il lui fallait d'abord ménager la nouvelle féodalité, pour s'élever peu à peu sur ses ruines, au profit de la civilisation et de

la liberté légitime des peuples. Hugues et ses successeurs avaient à vaincre les obstacles existants, sans en créer de nouveaux, jusqu'à ce que le moment fût venu de commencer la réforme sociale. Or le grand obstacle qu'ils rencontrèrent, ce fut le principe de la légitimité, principe qui survécut trois siècles encore au triomphe du chef de la troisième race de nos rois. C'est à l'aplanissement de cet obstacle que Hugues Capet et ses trois successeurs immédiats. Robert, Henri I[er] et Philippe I[er], travaillèrent sans relâche, en faisant une alliance intime avec le clergé, dépositaire de la plus grande autorité qui existe ici-bas; ce fut donc évidemment sur la base chrétienne que s'affermit la royauté des Capétiens, et il ne faut pas s'étonner de la prépondérance qu'obtint le catholicisme dans les actes politiques de cette royauté.

Le rôle de Hugues Capet, et celui surtout de ses trois successeurs, n'a pas été apprécié par la plupart des historiens; M. Guizot est le premier qui l'ait dessiné nettement et sans ambiguïté, dans son *Histoire de la civilisation en France.*

Ce rôle a été plus grand qu'on ne le pense communément. Sans doute, les quatre rois dont nous parlons ne régnèrent point avec l'énergique activité, avec l'accroissement de pouvoir qui accompagne d'ordinaire la fondation d'une nouvelle dynastie; toutefois ils intervinrent sans cesse dans les affaires de leurs voisins, et même des seigneuries très-éloignées d'eux. S'ils ne comprirent pas tout de suite le

caractère nouveau que devait prendre la royauté au milieu de la société changée, bouleversée si complétement, c'est qu'ils se regardaient comme les héritiers du trône de Charlemagne, et n'étaient point capables de remplir un si vaste programme.

Ce fut seulement au commencement du XIIe siècle, à la fin du règne de Philippe Ier et dans la personne de son fils Louis VI dit le Gros, que la politique prit une autre physionomie. La royauté capétienne comprit alors la sublimité de sa mission civilisatrice, et revêtit le caractère spécial qui lui convenait. C'est à partir de Louis le Gros, que le roi de France s'élève au-dessus du chaos politique qu'avait engendré le système féodal. Louis VII ou le Jeune continue, par le ministère de l'habile et sage Suger, le développement de la révolution opérée sous son prédécesseur.

A partir de cette époque, la royauté devient étrangère au régime féodal : elle est distincte de la suzeraineté ; elle existe sans rapport avec la propriété territoriale.

Il y a un pouvoir vraiment politique, sans autre titre, sans autre mission que le gouvernement.

Ce pouvoir est supérieur aux pouvoirs féodaux, supérieur à la suzeraineté.

Ce pouvoir a un caractère éminemment civilisateur ; il est général, il est central : c'est l'origine de l'unité politique et de la liberté des peuples au moyen âge.

Telle était la royauté française lorsque Philippe-

Auguste la recueillit. Il y avait dans cette royauté beaucoup d'éléments de force, mais d'une force lointaine et cachée. Cependant, à l'avénement de Philippe-Auguste, le royaume de France était circonscrit dans une étendue de territoire très-bornée. Un moment, il avait reçu une extension considérable par le mariage de Louis VII avec Éléonore d'Aquitaine, mais il fut bientôt ramené à ses délimitations étroites par le divorce des deux époux : l'Angleterre profita de cet amoindrissement territorial de la France.

Philippe-Auguste, considéré sous le rapport politique, eut un grand caractère : il employa toute son énergie à refaire son royaume. La tâche fut longue, rude, pénible. Non-seulement sa puissance, comme nous venons de le voir, était resserrée dans un territoire extrêmement petit, mais elle était encore combattue, dans ce territoire même, par des vassaux jaloux et remuants ; dès que ce prince voulait sortir de ses États proprement dits, il rencontrait aussitôt un voisin bien plus puissant que lui : ce voisin était Henri II, roi d'Angleterre, en possession de toute la dot d'Éléonore d'Aquitaine, que Louis le Jeune avait perdue. Henri était maître de toute la France occidentale, depuis la Manche jusqu'aux Pyrénées, et par conséquent très-supérieur en force au roi de France, bien que son vassal.

Ce fut contre ce vassal et ses possessions que les efforts de Philippe-Auguste se dirigèrent. Mais, comme l'observe très-bien M. Guizot, tant que

Henri II vécut, ces efforts eurent peu de succès, et ne furent même tentés que timidement. Henri, prince habile, opiniâtre, redouté à la fois comme guerrier et comme politique, avait sur Philippe tous les avantages de la position et de l'expérience. Il en usa sagement, garda habituellement une attitude pacifique envers son jeune suzerain, et déjoua la plupart des tentatives sourdes ou des expéditions armées par lesquelles Philippe essaya de l'entamer. Il y eut, tant qu'il vécut, peu de changements dans les relations territoriales des deux États.

Mais après la mort du roi Henri II, Philippe-Auguste sentit se rallumer toutes ses espérances. Il eut affaire d'abord à Richard Cœur-de-Lion, puis à Jean Sans-Terre. Philippe lutta avec profit contre le premier, et avec plus d'avantage encore contre le second. Le premier, selon le portrait que nous en trace un historien moderne, était le roi féodal par excellence, le plus hardi, le plus inconsidéré, le plus passionné, le plus brutal et le plus héroïque aventurier du moyen âge. Jean Sans-Terre était poltron, insolent, fourbe, étourdi, colère, débauché, paresseux, vrai valet de comédie, avec la prétention d'être le plus despote des rois. Philippe-Auguste avait un caractère rassis, patient, plein de persévérance; il était peu touché de l'esprit d'aventure. Ce n'est point sur Richard qu'il fit ces grandes et définitives conquêtes qui devaient rendre à la France la meilleure partie de la dot d'Éléonore d'Aquitaine; mais il les prépara par une multitude de petites acquisitions, de petites

victoires, et en s'assurant de plus en plus la supériorité sur son rival.

Nous terminerons ici nos considérations préliminaires, pour ne pas empiéter sur les événements de la monographie qui va suivre. Il est bon que le lecteur ne les perde point de vue dans le cours de notre récit; il est essentiel surtout qu'il n'oublie pas que l'histoire de France, à l'époque de Philippe-Auguste, est sur le point d'arriver à des jours de splendeur, de puissance et de gloire, mais à trois conditions seulement : c'est que lui Philippe et ses successeurs s'efforceront d'étendre le territoire du royaume à de justes proportions; — c'est qu'ils y établiront l'unité monarchique, en faisant disparaître de plus en plus les vestiges de la féodalité, source de discordes civiles, obstacle incessant au libre déploiement de la puissance royale, et à la liberté des peuples; — c'est enfin qu'ils n'oublieront jamais qu'ils doivent tout à la religion, qui a consolidé, sanctionné leur dynastie. Voilà d'avance les éléments politiques à suivre ; nous allons voir si Blanche de Castille sut les comprendre et les mettre en œuvre.



CHAPITRE II.

Parents de la reine Blanche. — Sa naissance. — Sa jeunesse. — Son éducation et ses vertus. — Son mariage avec Louis VIII, roi de France; circonstances qui donnent lieu à ce mariage. — Avantages politiques qu'en retire la France. — Portrait de la jeune princesse.

Blanche joignait aux qualités personnelles l'éclat que donnent à l'illustration même la noblesse et la gloire des ancêtres. Elle était petite-fille d'Éléonore de Guienne et du prince Henri II, roi d'Angleterre, et fille d'Alphonse IX (3), roi de Castille.

Alphonse était un prince accompli, qui mérita d'être surnommé *le noble* et *le bon;* guerrier d'une valeur éprouvée, il défit, dans la fameuse journée de Muradal, Mahomet, émir, qui était à la tête de plus de deux cent mille Maures. Aussi grand dans la paix que dans la guerre, il aurait certainement égalé la gloire de ses aïeux, s'il eût vécu plus longtemps.

Éléonore ou Aliénor, épouse d'Alphonse, était fille de Henri I[er], roi d'Angleterre. L'histoire espagnole est remplie des éloges donnés aux rares vertus de cette excellente reine, que le Ciel avait destinée à être la mère de Blanche de Castille.

On remarque qu'Éléonore fut régente après la mort de son époux : et certes, ce fut là une heureuse circonstance qui favorisa beaucoup les dispositions que Blanche avait pour le maniement des affaires et le

grand art de régner. Habile politique, Éléonore fit oublier la perte d'Alphonse son mari, et prouva, par l'éducation de sa fille, toute l'étendue de son génie. N'eût-elle eu que la seule gloire d'avoir formé la mère de saint Louis, cette gloire suffirait assurément pour immortaliser son nom et lui donner une place à côté des plus grandes reines.

La princesse, dont nous traçons l'histoire, était l'aînée de onze enfants ; voici leurs noms : — Blanche, — Bérengère qui arriva au trône, — Sanche qui mourut jeune, — l'infante Urraque, — Ferdinand, — Malfade, - Constance, — Éléonore, — et deux autres filles dont on ignore les noms. Le cadet de tous ces enfants fut l'infant Henri, qui, étant devenu roi de Castille, mourut très-jeune. On ne saurait dire avec exactitude quelle fut l'année précise de la naissance de notre princesse. Cependant on croit qu'elle vint au monde vers l'an 1185. Elle reçut à son baptême le nom de Blanche, en l'honneur de Blanche de Navarre, son aïeule paternelle.

Comme une humble et suave fleur qui forme à l'ombre son calice scintillant et imprégné de parfums, puis soudain le montre au regard des admirateurs étonnés, la fille d'Alphonse eut une jeunesse dont les détails nous sont inconnus ; et tout à coup, à peine sortie de l'enfance, elle apparaît dans l'histoire, ornée des plus doux charmes de la vertu et de la beauté. Illustre princesse qui devait monter sur le trône de Charlemagne, elle ressemble à ce héros du moyen âge, qui se montre à l'Europe comme une apparition

soudaine, sans berceau, sans enfance et sans jeunesse. Mais une chose est certaine : c'est que si les détails nous manquent sur les premières années de l'infante Blanche de Castille, les suppositions les plus légitimes peuvent les remplacer jusqu'à un certain point. En présence de cette lacune bien regrettable, on ne peut nier qu'une vie qui, comme celle de notre héroïne, a fait l'admiration du monde, l'honneur de la religion et la gloire de la France, a dû avoir une aurore bien belle et bien resplendissante. On sait cependant, d'une manière positive, qu'Éléonore de Castille n'oublia rien pour diriger la jeune Blanche dans les sentiers de la vertu, et inspirer à sa fille les sentiments d'une grande reine. Les bonnes inclinations de l'infante répondirent heureusement aux soins maternels, et lui méritèrent l'honneur de devenir l'épouse de Louis VIII, roi de France (4).

Voici comment et à quelle occasion ce mariage fut contracté.

Les guerres qui avaient duré près d'un siècle entre la France et l'Angleterre sous Henri II, dit *le Vieil,* et celles qui avaient continué sous le roi Richard Cœur-de-Lion, semblaient s'apaiser par la trêve que le cardinal de Capoue, légat du pape, avait ménagée entre ces deux puissances. Mais le peu de sécurité qu'offrait l'indigne conduite de Jean Sans-Terre, frère et successeur de Richard, engagea Philippe-Auguste à rompre le premier la paix, et à se servir des avantages que lui fournissaient les divisions de l'Angleterre ; car alors, en haine de Jean Sans-Terre, qui

avait usurpé sur les droits du prince Arthur, son neveu, héritier du roi Richard, tout le royaume se trouvait partagé d'intérêts et d'affections.

Cette nouvelle guerre eut les résultats les plus satisfaisants pour la France. La Normandie, depuis trois cents ans au pouvoir des Anglais, fut reconquise et réunie au royaume de Philippe-Auguste. La Touraine, l'Anjou, le Maine, avaient été enlevés à la domination étrangère: la Guienne seule restait aux Anglais.

Jean fut réduit à l'extrémité. Dans cette situation fâcheuse, il fit des efforts pour amener Philippe-Auguste à un accommodement. Une entrevue fut décidée. Les deux monarques se virent entre Vernon et l'île d'Andely, et l'on peut dire que dès ce jour la paix parut solidement établie entre eux; le sceau de la réconciliation fut sans contredit le mariage, que le roi d'Angleterre proposa, de sa nièce Blanche, infante de Castille, avec le prince Louis, fils aîné de France. Le monarque anglais, en faveur de ce mariage, ratifiait tout ce que les armes françaises avaient pris sur lui en deçà de la mer, et donnait en outre Château-Raoul, Issoudun, Grassay, et les fiefs tenus en Berry par André de Chauvigny, à la charge de réversion si Louis mourait sans enfants; comme aussi, s'il décédait lui-même sans en avoir, il lui abandonnait tous les fiefs que les comtes d'Aumale, du Perche et de Gournay, possédaient en France (5). Ainsi la personne de Blanche fut un gage de la soumission du roi d'Angleterre aux volontés de Phi-

lippe-Auguste. Certes, ce n'est pas un honneur médiocre pour une femme que d'avoir été destinée par le Ciel à cimenter la paix entre deux peuples depuis longtemps en guerre : en épousant Louis VIII, Blanche posait, pour ainsi dire, un glorieux antécédent sur le seuil de sa vie politique et royale.

Ceci eut lieu vers le 25 décembre 1199.

On songea à hâter la célébration du mariage proposé. La reine d'Angleterre, Éléonore d'Aquitaine, aïeule de l'infante de Castille, fut chargée d'aller elle-même chercher la jeune princesse en Espagne. Elle se rendit à Burgos, capitale de la Vieille-Castille, et séjour ordinaire de la cour d'Alphonse, son gendre. Les Castillans accueillirent avec enthousiasme la proposition de l'illustre envoyée, et, pour montrer la vivacité de leur joie, ils accompagnèrent jusqu'aux frontières de Gascogne Blanche et Éléonore d'Aquitaine. Arrivée à Bordeaux, la reine eut la pensée de se retirer à l'abbaye de Fontevrault pour y finir ses jours : c'était un pieux dessein qu'elle avait conçu depuis longtemps : mais avant de l'accomplir elle confia sa petite-fille aux mains de l'archevêque de cette ville et des grands d'Espagne qui avaient suivi la jeune princesse pour montrer en France l'éclat de la cour de Castille. C'est avec ce brillant cortége que l'infante fut menée au roi d'Angleterre, son oncle, qui l'attendait avec impatience en Normandie, pour la donner solennellement au prince à qui elle était promise (6).

Au mois de mai suivant, le traité de paix fut exé-

cuté. et les expéditions en furent délivrées de part et d'autre. Le roi Philippe-Auguste revint sur la frontière avec Louis, son fils, et, peu après la fête de Saint-Jean, l'on acheva ce qui restait à terminer pour la conclusion définitive du traité. Enfin les cérémonies du mariage se firent à *Purmor* ou *Parmoy,* bourg de Normandie (7), parce que la France était encore en interdit, par suite du divorce du roi, qui avait injustement répudié sa femme Isemberge. Ce fut Élie, archevêque de Bourges, qui unit les deux époux. Les réjouissances qui étaient alors en usage relevèrent l'éclat de cette brillante fête, et se confondirent avec celles de la paix si désirée ; mais. dit un auteur moderne, les deux époux en étaient le plus bel ornement, tous deux âgés d'environ quatorze à quinze ans, tous deux d'une taille et d'une beauté régulière. « Blanche, continue le même écrivain. à tous ces avantages joignait beaucoup de justesse dans l'esprit, d'élévation dans l'âme, de fermeté dans le caractère, d'agrément dans les manières, de noblesse dans le procédé, et, ce qui ne sied point mal dans un rang si élevé, un peu de la fierté de sa nation (8). »

« Les deux époux, dit Mézeray, étaient d'un esprit enclin à la piété, éloigné du vice, pur, ouvert et sans fiel, et en tout tellement semblables l'un à l'autre, que de ce parfait rapport et de cette mutuelle correspondance naquit entre eux deux un amour saint, qui fut désormais l'âme de l'un et de l'autre (9). »

CHAPITRE III.

Bonheur et vertu de Louis et de Blanche. — La princesse s'adresse à saint Dominique. — Naissance de saint Louis. — Mort d'Alphonse IX et d'Eléonore. — Blanche injustement dépouillée du royaume de Castille. — Consolations de la princesse; hauts faits d'armes de son époux. — On offre à Louis la couronne d'Angleterre. — Vie intime de Blanche.

Louis et Blanche vivaient heureux dans les liens du mariage, parce qu'ils y vivaient saintement. En effet, la vertu est l'égide qui abrite et protége le bonheur des personnes mariées : autrement le mariage est une chaîne d'un poids intolérable. Cette vérité ne souffre aucune exception, pas même sous les lambris dorés des rois et des grands de la terre. Disons également que si la vertu est difficile dans le mariage, c'est surtout lorsque les époux ont le front ceint d'un diadème : alors tout un monde de séductions s'offre à eux et les amollit, si leur cœur n'est pas grand, s'il n'est pas solidement vertueux, en un mot, si ce n'est point le cœur de héros chrétiens. Cette noble alliance de la couronne et de la vertu est malheureusement bien rare chez les monarques et chez les puissants ; mais hâtons-nous de dire qu'elle exista dans l'union de Louis et de Blanche.

Un ancien historien appelle Louis *un prince ca-*

tholique, doué d'une merveilleuse sainteté de vie, de continence et de chasteté (10). Il ne connut et n'aima jamais d'autre femme que son épouse. Quant à Blanche, quelques auteurs ont été jusqu'à lui donner la glorieuse épithète de *sainte ;* la suite de son histoire prouvera du moins qu'elle a été digne, par sa piété et par la pureté de ses mœurs, d'être la mère de saint Louis.

Cependant le Ciel semblait éprouver Louis et Blanche : il leur manquait une de ces bénédictions qui font tressaillir d'une indicible joie deux jeunes époux ; à la France il fallait un rejeton qui fît son espérance et son orgueil : à Philippe-Auguste, le bonheur de se sentir revivre dans sa postérité. Blanche ne perdait pas espoir : elle suppliait Dieu d'exaucer ses prières. Déjà, il est vrai, elle avait eu une fille en 1205 (11); mais cette enfant, dont on ignore le nom, était morte peu après cette époque ; et d'ailleurs ce qu'elle désirait, et avec elle toute la France, c'était la naissance d'un fils, véritable grâce dont le pays avait alors besoin.

Enfin Blanche s'adressa à saint Dominique, l'une des plus grandes lumières de l'Église d'Espagne. L'homme de Dieu lui conseilla d'avoir recours à l'intercession toute-puissante de la sainte Vierge ; et pour rendre plus d'honneur à la reine des anges, il supplia celle de France d'embrasser avec zèle la dévotion du rosaire, dont ce pieux serviteur de Marie travaillait à étendre la pratique parmi les chrétiens. « L'historien qui nous apprend cette circonstance,

dit le baron d'Auteuil, assure que la plupart des peuples attribuèrent la naissance des fils de Blanche de Castille à cette dévotion particulière dont elle s'acquitta dignement, selon les conseils de saint Dominique. Et bien que l'écrivain se soit mépris sur la date des années et sur la naissance de saint Louis, qui ne fut pas le premier fils qui vint au monde à la suite des pieuses pratiques de la princesse, toutefois il est certain que cet enfant fut réputé par excellence le vrai fruit des conseils de saint Dominique, parce que Philippe, fils aîné de Louis VIII, mourut avant son père (12). »

Ce fut le 25 avril 1214 (13) que Blanche eut le bonheur de devenir mère de Louis, de ce seul monarque qui n'a été comparé ni à ses prédécesseurs, ni à ceux qui l'ont suivi. On cite, à ce sujet, un fait dont nous garantissons entièrement l'exactitude historique, fait qui nous prouve, bien mieux que des paroles, que la piété de Blanche ne dédaignait pas d'entrer dans les détails les moins importants en apparence. Un peu avant la naissance de Louis, la princesse se trouvait à Poissy. Elle avait choisi ce lieu, parce qu'il était un des plus agréables séjours de nos rois, tant pour la salubrité de l'air que pour les plaisirs de la chasse; c'était d'ailleurs le lieu où nos reines se retiraient pour leurs couches et l'éducation de leurs enfants, avant que Fontainebleau et Saint-Germain fussent bâtis. Son appartement touchait à l'église de Poissy. Elle ne fut point longtemps sans s'apercevoir que l'on ne sonnait plus les cloches de

l'église, dans la crainte de l'incommoder. Blanche en témoigna sa surprise et son mécontentement, et pour mettre fin à une déférence qu'elle regardait comme inconvenante, elle se fit transporter à deux cents pas de là, dans un autre lieu, nommé longtemps encore après *la Grange de Monsieur saint Louis.* Cette pieuse mère ne pouvait souffrir qu'on préférât sa santé au service de Dieu, ou du moins à l'ordre et aux choses qui lui sont comme nécessaires (14).

Plus tard, Philippe le Bel fit bâtir à Poissy un monastère, dans lequel plusieurs princesses du sang royal ont terminé saintement leurs jours; le grand autel de l'église de ce couvent fut posé à l'endroit même où la reine avait mis au monde saint Louis : le berceau d'un homme devint ainsi le temple d'un Dieu, — emblème mystérieux de la vertu qui transforme et divinise, pour ainsi dire, celui qui la pratique!

Le nouveau-né fut baptisé à Poissy, et lorsque Louis IX fut parvenu à la couronne, il aimait encore à se rappeler ce premier événement de sa vie, en préférant à tous les titres celui de *Louis de Poissy* (15).

On prétend que Blanche allaita elle-même Louis, et un moderne nous rapporte, à cet égard, une anecdote trop intéressante pour que nous la passions ici sous silence; elle ne corrigera point nos mœurs, mais elle les condamnera. La reine, dit-il, étant un jour dans l'ardeur d'un violent accès de fièvre qui dura longtemps, une dame de qualité, qui, suivant l'usage, pour plaire à la reine ou pour imiter son

exemple, nourrissait aussi son enfant, donna la mamelle au petit prince. La reine, au sortir de son accès, demanda son fils et lui présenta le sein ; mais comme il était rassasié, il n'en voulut pas. Blanche en soupçonna la cause, et demanda quelle était celle qui avait nourri le jeune prince. La dame qui lui avait rendu ce petit service s'étant nommée, la reine, au lieu de l'en remercier, la regarda avec courroux et dédain, mit son doigt dans la bouche de l'enfant, et lui fit rejeter le lait qu'il avait pris.

Comme cette action, un peu violente, étonnait ceux qui étaient présents : *Eh quoi!* leur dit-elle avec vivacité, *prétendez-vous que je souffre qu'on m'ôte la qualité de mère que m'a donnée la nature?* Tant on était alors persuadé que le titre de mère emporte avec lui le devoir de nourrice (16).

La naissance du jeune prince consola Blanche, que diverses circonstances venaient d'affliger profondément.

D'abord son père Alphonse était mort dans le mois d'octobre 1214, laissant son épouse régente du royaume et tutrice de l'infant Henri, son fils, qui devait lui succéder. En cela ce monarque avait suivi l'usage généralement reçu chez toutes les nations, où l'on a d'ordinaire préféré les soins et la tendresse des mères au gouvernement et à la tutelle des autres personnes, quelque éminentes qu'elles fussent. Mais Éléonore suivit bientôt son époux dans la tombe, et mourut vingt-cinq jours seulement après lui. A cause de l'éloignement de Blanche, Éléonore fut

obligée, en mourant, de remettre les affaires du royaume entre les mains de Bérengère, la seconde de ses filles, qui était mariée à Alphonse, roi de Léon. Sans vouloir qualifier ici les intentions d'Éléonore, nous remarquerons seulement qu'en agissant de la sorte elle établissait d'une manière insensible l'autorité de Bérengère en Castille, au détriment de la princesse Blanche et des fils de France, ses enfants, dans l'hypothèse où Henri, frère de la princesse, viendrait à mourir en bas âge. Mais, d'un autre côté, Blanche recevait en même temps de bien douces consolations. Louis, son époux, se rendait la terreur de ses ennemis et triomphait glorieusement des Anglais, qui avaient renouvelé la guerre dans l'Anjou, pendant que Philippe-Auguste remportait la célèbre bataille de Bouvines en Flandre : double victoire qui affermissait puissamment la future couronne de Blanche et de Louis.

En 1216, de nouveaux honneurs furent décernés à l'époux de Blanche. Pendant qu'on lui ravissait un trône en Castille, le Ciel lui en offrait un autre en Angleterre. Jean Sans-Terre, dont nous avons déjà parlé, était enfin devenu pour sa nation un sujet d'horreur : il l'avait réduite par sa tyrannie et ses déréglements à un tel désespoir, qu'elle ne pouvait plus souffrir sa domination. Excommunié par le pape, et condamné en France pour ses félonies, pour l'assassinat d'Arthur, pour l'enlèvement d'Isabelle, comtesse d'Angoulême, il était abominable aux yeux de tout son peuple. Ce roi souillé de crimes se trou-

vait aussi dans l'impuissance de maintenir l'intégrité de ses domaines contre la force des armes de Philippe-Auguste, qu'il avait encore provoqué depuis le mariage de Blanche. Les barons d'Angleterre se virent enfin forcés d'apporter un remède efficace aux malheurs de la patrie ; et bien qu'ils n'en pussent choisir un plus violent, ils prirent la résolution d'ôter la couronne à leur roi, et d'élire à sa place un homme qui sût les protéger et les défendre. Ils étaient alors en guerre avec la France, et, chose étonnante, c'est aux pieds de Louis qu'ils vinrent déposer la couronne de Jean, leur indigne monarque.

Il est vrai que les événements de cette royauté ne furent point trop favorables à notre prince, ni aux affaires de la France; mais ils montrèrent au moins l'estime dont Louis était entouré chez les nations voisines et même chez ses ennemis. Nous n'entrerons ici dans aucun détail historique, parce que ce serait nous éloigner de notre but, et nous nous hâterons de revenir au sujet de notre prédilection, à Blanche, notre chère héroïne.

Nous avons déjà dit qu'après la mort d'Alphonse IX et d'Éléonore, l'infant Henri, leur successeur, était demeuré sous la tutelle et le gouvernement de Bérengère, déjà régente du royaume et reine de Léon. Ce jeune roi promettait beaucoup, lorsqu'une mort funeste et prématurée vint le ravir à ses États : une tuile lui tomba sur la tête et mit fin à ses jours (1217). Cette nouvelle parvint bientôt à la cour de France. On y apprit aussi que Bérengère, sous pré-

texte de l'éloignement de Blanche, s'était emparée de la couronne de Castille.

Sur ces entrefaites, neuf seigneurs castillans écrivirent au prince Louis et à Blanche pour leur offrir la couronne qui leur revenait de droit, et les engager à se montrer seulement à leurs nouveaux sujets pour dissiper les prétentions de Bérengère. Les circonstances politiques dans lesquelles se trouvait engagée la France, s'opposèrent aux bonnes et loyales intentions de ces fidèles sujets : Bérengère et Alphonse furent reconnus successeurs de la couronne de Henri, leur frère; toutefois, il n'y eut aucune renonciation expresse de la part de la cour de France (17).

Depuis la mort du jeune Henri jusqu'à celle de Philippe-Auguste, c'est-à-dire de 1217 à 1223, aucun événement considérable ne marqua la vie de Blanche. Tout entière aux devoirs sacrés d'épouse, de mère et de chrétienne, elle continuait à donner, dans le sein de sa famille, les exemples de la piété la plus solide et la plus édifiante. Dieu fécondait aussi son mariage en augmentant sa royale maison de plusieurs enfants. Blanche recevait avec amour ces nouveaux fruits de la bénédiction du Ciel, et en faisait la joyeuse couronne de sa tendresse maternelle.

CHAPITRE IV.

Louis et Blanche montent sur le trône de France. — Sacre et couronnement des deux époux ; description de cette cérémonie. — Louis VIII emporte La Rochelle d'assaut. — Il se croise contre les Albigeois et prend Avignon. — Blanche déclarée régente du royaume à la mort de son mari. — Réflexions sur l'amour que la reine ne cessa d'avoir pour son époux.

Par suite de la mort de Philippe-Auguste, Louis et Blanche montèrent sur le trône de France en juillet 1223. Depuis Hugues Capet, les monarques français, dès leur vivant, avaient toujours fait couronner leurs successeurs. Le roi Philippe-Auguste fut le premier qui négligea cette cérémonie, soit qu'il ne la crût plus nécessaire pour l'affermissement de sa dynastie, soit qu'il eût d'autres motifs que nous ignorons ; il voulut conserver jusqu'au dernier soupir, et les marques de la royauté, et la plénitude du pouvoir royal : seulement, il se contenta de partager avec son fils Louis le soin des affaires de l'État et la gloire des actions éclatantes de son règne.

A son avénement au trône, le nouveau roi prit le nom de Louis VIII ; sa valeur militaire lui mérita la glorieuse épithète de *Lion pacifique*, pour exprimer qu'il joignait la modestie et l'amour de la paix au plus héroïque courage.

Après qu'on eut rendu les honneurs funèbres aux restes de l'illustre défunt, on songea au sacre et au couronnement de son successeur et de la reine Blanche, son épouse (18). Le jour de l'Assomption de la même année fut choisi pour cette solennité : elle eut lieu à Reims, et l'archevêque Guillaume de Joinville fut le pontife consécrateur (19). Nous croyons faire plaisir en donnant une idée de cette imposante cérémonie.

L'archevêque alla d'abord chercher processionnellement le monarque et la reine son épouse; il était accompagné de plusieurs archevêques et évêques, d'un nombreux clergé, et d'une multitude immense de fidèles accourus de toutes parts pour assister à la fête. Arrivée à la porte de l'église, la procession s'arrêta, et le pontife officiant récita une oraison, afin de demander au Ciel, en faveur du nouveau monarque et de sa royale compagne, la force et la grâce dont ils avaient besoin pour gouverner leur peuple selon le cœur de Dieu. Puis le cortége entra dans la vaste basilique en chantant cette prière si connue : *Seigneur, sauvez le roi, et exaucez-nous au jour où nous vous invoquerons.*

Le chœur surtout était magnifiquement orné. Deux trônes avaient été préparés pour le roi et pour la reine. Autour de l'autel il y avait des siéges, — d'un côté pour les archevêques et les évêques, de l'autre pour les pairs du royaume. La sainte ampoule y avait été apportée par l'abbé de Saint-Remi, accompagné de quatre religieux revêtus d'aubes.

Guillaume de Joinville, s'étant placé sur le degré le plus haut de l'autel, demanda d'une voix distincte à Louis s'il voulait promettre devant Dieu de respecter les droits des évêques et des églises.

Louis répondit sans hésitation : « Je le promets. » — Et cette réponse fut accueillie par le chant du *Te Deum*.

Lorsque ce chant fut terminé, les archevêques et les évêques présents s'approchèrent du roi qui était assis, et prièrent le monarque de se lever pour promettre à son peuple la paix, la justice et la clémence. Louis se leva, et dit d'une voix solennelle :

« Au nom du Christ, je promets trois choses au peuple chrétien qui m'est soumis.

« Je ferai de constants efforts pour qu'il vive au sein d'une paix véritable et profonde.

« J'interdirai les rapines et les iniquités.

« Je donnerai des ordres efficaces pour que la miséricorde et la justice soient observées dans les jugements. »

Et tout le peuple répondit : *Amen!*

Alors le roi, la reine et tout le clergé se prosternèrent sur les dalles du sanctuaire, pendant qu'on chanta les litanies des saints. Après quoi, tous se levant, l'archevêque fit au monarque les questions suivantes :

« Louis, voulez-vous observer la foi catholique qui vous a été transmise par la sainte tradition, et joindre les bonnes œuvres à la foi ?

— Je le veux, répondit le prince.

— Voulez-vous être le gardien, le défenseur des églises et des ministres de Dieu? demanda derechef le prélat.

— Je le veux, dit encore Louis.

— Voulez-vous gouverner et défendre, selon la justice de vos pères, le royaume que Dieu vous a donné? ajouta le pontife.

— Je le veux, s'écria le monarque, et autant que Dieu m'en donnera la grâce, je m'efforcerai d'être la joie et la consolation de tous. »

Et le peuple accueillit avec enthousiasme cette promesse solennelle, et fit retentir les voûtes de la basilique des cris de *Fiat! Fiat!*

Alors le métropolitain procéda au sacre et au couronnement de Louis. On posa sur l'autel la couronne royale, l'épée dans le fourreau, les éperons d'or, le sceptre également d'or, la verge de justice surmontée d'une main d'ivoire, les bottines et les sandales en soie brodée de fleurs de lis d'or, la tunique de même étoffe et de même broderie, et la chape. Tous ces objets précieux avaient été apportés, pour la cérémonie, par l'abbé de Saint-Denis, qui était exclusivement chargé de veiller avec soin à leur conservation.

Le roi se dépouilla de ses vêtements, à l'exception d'une tunique de soie décolletée sur la poitrine et entre les épaules, pour la facilité de la consécration. L'archevêque donna l'épée au roi, qui la déposa sur l'autel en forme d'hommage. Guillaume s'approcha

de nouveau du roi, et pendant qu'on chantait différentes antiennes, il lui fit des onctions sur la tête, à la poitrine, entre les épaules, sur les épaules, aux jointures des bras et aux mains. Le prélat fit ensuite donner au prince la tunique et la chape pour qu'il s'en revêtit, lui plaça le sceptre dans la main droite et la verge de justice dans la gauche, lui posa la couronne sur la tête, et le conduisit enfin sur son trône, aux acclamations du peuple.

L'archevêque, étant retourné à l'autel, procéda au sacre et au couronnement de Blanche. Celle-ci était vêtue de soie. Guillaume lui fit deux onctions, selon le cérémonial alors en usage : une à la tête et une autre à la poitrine, avec de l'huile bénite seulement, sans employer la sainte ampoule. Il lui donna un sceptre moins grand que celui du roi, et une verge de justice semblable à celle qu'avait reçue son royal époux. Puis il lui posa un diadème sur la tête.

Les chantres alors entonnèrent le *Te Deum*, les cloches retentirent dans les airs, et l'officiant commença solennellement la messe, à laquelle le roi et la reine communièrent avec beaucoup de dévotion (20).

Qu'elle était belle, significative et imposante, cette cérémonie du sacre et du couronnement de nos rois ! Elle mettait la puissance royale en face de la puissance divine, et remémorait aux princes, dès leur avénement au trône, qu'ils sont, eux aussi, sous la main de Dieu, et n'ont qu'une autorité d'emprunt. En

même temps qu'elle relevait la majesté des souverains, elle ennoblissait l'obéissance des peuples ; ce n'était plus une soumission d'homme à homme : le roi, représentant la Divinité, s'engageait, au pied des autels, à respecter la loi du Seigneur et à défendre l'Église du Christ ; en sorte qu'obéir à son prince, c'était obéir à son Dieu. Il en résultait aussi un lien sacré qui unissait le cœur des peuples au cœur du monarque, lorsque celui-ci jurait solennellement de respecter les droits des sujets confiés à sa puissance, et de travailler sans relâche au bonheur de ses États. Maintenant, quelles garanties a-t-on mises à la place de celles qu'offrait la religion du sacre? Depuis que les rois ne sont plus les *oints du Seigneur,* qu'est devenue l'inviolabilité du serment, et à quel indice peut-on reconnaître que les princes sont les lieutenants du Très-Haut ? Faut-il donc s'étonner que la royauté soit tombée, de nos jours, dans un si profond avilissement, puisque aucune cérémonie religieuse ne vient nous rappeler la divinité de son origine, ni la sublimité de sa nature...

Il n'en était pas de même du temps de Louis VIII. Alors la royauté apparaissait comme une institution bienfaisante et chère au peuple français. Si l'on veut en croire les écrivains de l'époque, rien n'égale les réjouissances qui suivirent le sacre et le couronnement de Louis VIII et de la reine Blanche. Paris surtout se signala. Toute la ville alla au-devant des deux illustres époux : on joncha de fleurs les chemins par où ils devaient passer, et les musiciens firent

retentir les airs des sons de la vielle, du sistre, du tambour, du psaltérion et de la harpe.

Jamais transports d'allégresse ne furent plus vifs, plus animés, plus universels. Nous ne pouvons résister au désir de citer la description poétique que Nicolas de Bray, auteur contemporain, nous a donnée de l'entrée de Louis VIII et de Blanche à Paris, après le sacre de Reims : « Alors, dit-il, brille devant les yeux du prince (*et de la princesse*) la ville vénérable où sont exposées les richesses que la prévoyante sollicitude de leurs ancêtres avait autrefois amassées. L'éclat des pierreries le dispute à celui de l'astre de Phébus; la lumière s'étonne d'être effacée par la lumière nouvelle; le soleil croit qu'un autre soleil éclaire la terre, et se plaint de voir éclipsée sa splendeur accoutumée. Sur les places, les carrefours, dans les rues, on ne voit que des vêtements tout resplendissants d'or, et de tous côtés brillent les étoffes de soie. Les hommes chargés d'années, les jeunes gens au cœur impatient, les hommes à qui les ans ont donné plus de gravité ne peuvent attendre leurs vêtements de pourpre : les serviteurs et les servantes se répandent dans la ville, heureux de porter sur leurs épaules de si riches fardeaux, et croient ne devoir plus de services à personne, tant qu'ils s'amusent à regarder autour d'eux toutes les parures magnifiques. Ceux qui n'ont pas d'ornements pour se vêtir en des fêtes si solennelles vont emprunter des habits à prix d'argent. Sur les places et dans les rues, tous se livrent, à l'envi, à toutes sortes

de divertissements publics : le riche n'écarte point l'indigent de la salle de ses festins ; tous se répandent en tous lieux, et mangent et boivent en commun. Les temples sont garnis de guirlandes, les autels entourés de pierreries : tous les aromates s'unissent au parfum de l'encens qui s'élève en fumée. Autour des rues et des vastes carrefours, de joyeux jeunes gens, de timides jeunes filles forment des chœurs de danse ; des chanteurs paraissent entonnant des chants d'allégresse ; des mimes accourent, faisant résonner la vielle aux sons pleins de douceur ; les instruments retentissent de toutes parts : ici le sistre, là les timballes, le psaltérion, les guitares, faisant une agréable symphonie, tous accordent leurs voix, et chantent pour le roi (*et pour la reine*) d'aimables chansons. Alors aussi sont suspendus et les procès, et les travaux, et les études des logiciens. Aristote ne parle plus, Platon ne présente plus de problèmes, ne cherche plus d'énigmes à résoudre : les réjouissances publiques ont fait cesser toute espèce de travail ; le chemin par où le roi (*et la reine*) s'avancent est agréablement jonché de fleurs : Louis entre enfin joyeusement dans son palais, et se place sur son siège royal, entouré de ses grands (21). »

Jean de Brienne, roi de Jérusalem, qui avait passé en Europe pour venir demander du secours contre les Turcs, assista à la fête du sacre, et la plupart des principaux seigneurs et vassaux de la couronne s'y trouvèrent. Henri III, roi d'Angleterre, ne jugea point à propos de s'acquitter de ce devoir, ni par

lui-même, ni par procureur. Il était animé de bien d'autres sentiments. Loin de penser qu'il était le vassal du nouveau roi, il nourrissait au contraire l'espérance de recouvrer la Normandie, et toutes les places dont Philippe-Auguste s'était emparé. Il envoya même en France l'archevêque de Cantorbéry afin de demandercette restitution ; il apportait pour prétexte que Louis dans le traité de Londres, avant sa sortie d'Angleterre, s'était engagé à rendre ces domaines aussitôt qu'il serait monté sur le trône de Philippe-Auguste.

La réponse du roi fut ce qu'elle devait être, énergique et sans détour. Au traité de Londres, allégué par le prince anglais, il opposa les violations capitales dont Henri s'était rendu coupable dans l'exécution de ce traité même ; il alla jusqu'à les lui citer, et lui manda qu'il était disposé à soutenir ses droits au tribunal des pairs du royaume, si le roi d'Angleterre voulait y comparaître.

On avait conclu une trêve de quatre ans entre les deux États ; cette trêve étant sur le point d'expirer, il était facile de prévoir que les hostilités recommenceraient bientôt plus vives que jamais. Louis se mît donc en mesure. Après avoir renouvelé un traité d'alliance avec l'empereur Frédéric II, et s'être assuré de plusieurs seigneurs du royaume (novembre 1223), il se rendit avec une puissante armée dans la Touraine et dans l'Anjou, pour mettre à la raison le roi d'Angleterre. La victoire suivit ses pas. Le monarque français voulut terminer cette brillante

campagne par le siége de La Rochelle, alors l'une des places les plus considérables de toute la France. La Rochelle se défendit avec vigueur pendant trois semaines. On l'avait toujours regardée comme imprenable : Louis s'en rendit maître.

Pendant ce siége, la reine Blanche se trouvait à Paris. Cette religieuse princesse n'ignorait pas que le Dieu des chrétiens est aussi le Dieu des armées, le Dieu de la victoire. C'est pourquoi, pendant que Louis combattait, elle passait la plus grande partie de son temps en prière, et ordonnait des processions publiques dans Paris, auxquelles elle assistait en personne, pour obtenir du Ciel la conservation de son époux et la prospérité de ses armes.

Toutefois, quelle que fût la cause d'un succès si grand, l'éclatante victoire que le roi de France venait de remporter se répandit au loin, et lui valut de nombreuses marques de sympathie de la part des nations voisines. Le roi d'Angleterre se vit contraint de conclure avec la France une trêve de trois ans (1224). Mais, au milieu de ses triomphes et de sa gloire, le pieux monarque apprit avec douleur la recrudescence des erreurs des Albigeois dans le Languedoc. Cette hérésie avait plus de force que jamais. Un concile, tenu à Paris en 1223, avait dû la condamner, et s'opposer aux prétentions envahissantes des sectaires, qui s'étaient fait un pape aux confins de la Bulgarie, de la Croatie et de la Dalmatie. A Bresse, le souverain Pontife avait été forcé de faire abattre les tours des Albigeois : ceux-ci en étaient

venus à ce point d'insolence, qu'ils brûlaient les édifices religieux et avaient excommunié l'Église romaine à l'extinction des flambeaux. Honoré III envoya au monarque français le cardinal de Saint-Ange, homme éminent sous tous les rapports, pour conférer avec lui sur les remèdes à prendre en cette occasion (1224). Un historien observe que le pape s'adressa à la reine Blanche de Castille, pour se rendre plus favorable le roi son époux (22). Ce n'est pas que le pontife doutât des dispositions religieuses de Louis VIII, prince dont la piété ne pouvait être mise en doute; mais il connaissait les complications politiques dans lesquelles se trouvait comme embarrassé le zèle du roi de France; il savait que celui qui, sous le règne de Philippe-Auguste, avait combattu deux fois les hérétiques, se trouvait en butte aux continuelles entreprises des ennemis ordinaires de son royaume. Honoré III n'ignorait point cette fâcheuse circonstance; mais, d'un autre côté, tout en rendant justice aux grandes qualités de Louis, il espérait beaucoup de l'influence qu'avait la pieuse Blanche sur l'esprit du monarque chrétien. Tel fut le motif qui porta le chef suprême de l'Église à placer sous les auspices de l'épouse de Louis VIII les négociations qu'il allait entamer. Ses espérances ne furent point vaines, et la mission du cardinal de Saint-Ange fut couronnée d'un plein succès. Les hérétiques prenaient les armes; une croisade fut résolue contre eux. Le roi reçut la croix des mains du légat, et la noblesse suivit en foule son exemple. On

compte parmi les principaux seigneurs qui prirent la croix : Philippe, comte de Boulogne et de Clermont, — Pierre, comte de Bretagne, — Robert, comte de Dreux, — les comtes de Chartres, de Saint-Paul, de Roucy et de Vendôme, Matthieu de Montmorency, connétable de France, Robert de Courtenai, Boutillier, — Enguerrand de Coucy, — Jean de Nesle, — les vicomtes de Sainte-Suzanne et de Châteaudun, — Savary de Mauléon, — Thomas et Robert de Coucy, — Gauthier de Joigny, — Gauthier de Rinel, — Henri de Sully, — Philippe de Nanteuil, — Étienne de Sancerre, — Guy de la Roche, — René d'Amiens, — Robert de Poissy, — René de Montfaucon, — Bouchare de Marly, — et Florent de Hangest. Il y avait, dit-on, soixante mille hommes d'armes et des gens de pied à l'infini : l'histoire n'en dit pas le nombre, parce qu'alors on en faisait si peu de cas, qu'on les comptait presque pour rien, au rapport d'un historien moderne.

On était en 1225.

Après avoir mis en ordre les affaires de l'État et celles de sa conscience, Louis se rendit avec cette puissante armée sous les murs d'Avignon. La ville résista longtemps, mais elle dut ouvrir ses portes au vainqueur de La Rochelle (1226). La terreur se répandit dans toute la contrée, et les Albigeois épouvantés mirent bas les armes (23).

Cette victoire devait être la dernière du règne de Louis VIII. Le comte de Toulouse, contre lequel le roi avait dirigé ses efforts, avait fait bouleverser le

pays par lequel les croisés devaient passer, labourer les prés, couper les moissons en herbe, brûler les magasins, boucher les fontaines; de sorte que la disette et la fatigue, se joignant à l'ardeur de ces climats brûlants, causèrent des maladies contagieuses dans l'armée. Louis en fut frappé lui-même, et se vit forcé de remettre à un autre temps le siége de Toulouse, qui toutefois était entré dans son plan de campagne. Ayant laissé Imbert de Beaujeu à la tête d'un corps d'armée considérable, il se hâtait de revenir près de son épouse (24), lorsque la maladie le força de s'arrêter au château de Montpensier : c'est là que les médecins lui annoncèrent qu'il devait se préparer à quitter la vie. Louis mourut en effet le 7 novembre 1226, après avoir déclaré de vive voix, en présence des grands de l'État, qu'il établissait son épouse régente du royaume, de la personne de son fils et des autres membres de sa famille. Ses derniers moments ressemblèrent à ceux de toute sa vie, c'est-à-dire qu'ils furent dignes d'un héros chrétien (25).

Les bons rois meurent toujours trop tôt pour leurs familles, et jamais le Ciel ne les retire de ce monde assez tard pour leurs sujets; mais leur perte est surtout un sujet de deuil lorsque la mort vient les frapper à la fleur de l'âge, lorsqu'elle vient les arracher inopinément et sans pitié au bien de leurs peuples, à l'amour de leurs parents, à la prospérité de leurs États.

La mort de Louis VIII fut comme un coup de foudre pour la reine : la nouvelle de ce triste événement lui

causa une douleur d'autant plus vive et plus profonde, qu'elle ne s'y attendait point. Et certes, Blanche de Castille faisait une perte immense : après vingt-six ans de mariage, l'union des deux illustres époux avait encore tous les charmes de la nouveauté: aussi Blanche eut-elle le cœur brisé par une indicible affliction, et pour ne pas s'abandonner à une douleur immodérée, elle eut besoin de toute la force de son caractère, de toute la grandeur de son âme.

On fit au défunt de magnifiques obsèques à Saint-Denis, où son corps fut placé auprès de celui du roi son père, dans un tombeau couvert de lames d'argent, qu'on a depuis ôtées sous le règne de Charles VI. La douleur publique, pompe qui suit toujours les funérailles des bons rois, éclata dans cette triste cérémonie, et montra la perte cruelle que la France venait d'éprouver par la mort d'un prince si vertueux et si bon.

« C'est à tort, dit le Père Daniel, que quelques-uns de nos historiens ont borné son éloge à dire qu'il fut fils d'un grand roi et père d'un saint. Cette idée est aussi fausse qu'injurieuse à la mémoire de ce prince. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à rappeler ce qu'il fit avant et après la mort du roi son père, la défaite du roi d'Angleterre en Anjou, et la prompte réduction de toutes les places que les ennemis avaient prises de ce côté-là avant qu'il y fût arrivé, son expédition et la conquête d'Angleterre, l'estime qu'il s'acquit parmi la noblesse anglaise, le surnom de *Lion* qu'on lui donna à cause de sa valeur, les

victoires continuelles qu'il remporta durant les trois années de son règne, et qui ne laissent nul lieu de douter que s'il avait vécu, vu l'état où il avait mis les choses, il n'eût bientôt chassé les Anglais de France et exterminé l'hérésie en Languedoc (26). »

« On a beaucoup blâmé Louis VIII, remarque un autre écrivain, de s'être arrêté au milieu de ses triomphes pour aller soumettre les Albigeois, au lieu d'expulser entièrement les Anglais de la France; mais il convient de dire, à la justification de ce prince, qu'il avait besoin de ménager l'empereur, qui, en consentant à ne former aucune alliance avec l'Angleterre, ne voulait pas cependant qu'on profitât de la jeunesse de Henri III pour le dépouiller : il était même obligé de ménager les seigneurs qui ne voyaient pas sans peine le plus grand vassal de la couronne traité avec tant de rigueur; il devait craindre aussi que le pape n'intervînt en faveur des Anglais, qui d'ailleurs faisaient bonne résistance. Au surplus, la guerre contre les Albigeois présentait dans l'avenir d'assez grands avantages sous le rapport de la politique ; enfin Louis ne pouvait pas s'attendre à une mort si prompte. Juger les opérations d'un monarque qui ne régna que trois ans, comme s'il avait eu le temps d'accomplir ses projets, est une grande injustice (27). »

Des écrivains ont prétendu que, sur la fin des jours de Louis VIII, son épouse fut mal avec lui, et bien avec Thibaut, comte de Champagne. Cette accusation est tellement capitale, elle imprime une flétris-

sure si infâme sur la mémoire de Blanche, que nous devons la passer au creuset de la plus rigoureuse critique. Les lecteurs nous pardonneront les détails dans lesquels nous allons entrer : jamais ils ne furent plus nécessaires qu'en cette circonstance.

Pour réfuter d'abord l'accusation de mésintelligence qui, dit-on, exista entre Blanche et Louis pendant les dernières années de ce prince, il ne faut que penser à l'acte par lequel le roi confia la régence à la reine son épouse, acte solennel qui parle plus haut que toutes les calomnies. « Il suffit, dit un auteur, que Louis VIII n'ait pas exclu son épouse de la tutelle de ses enfants et du gouvernement, pour prouver qu'elle avait conservé toute sa tendresse et toute sa confiance (28). »

Louis, dans le testament qu'il fit avant d'aller combattre les Albigeois, légua 30,000 marcs d'argent à Blanche, qu'il appelait *sa chère compagne et son illustre reine* (29).

Ainsi tombe d'elle-même cette première calomnie.

Abordons maintenant la seconde, qu'une multitude d'historiens ont copiée, et réhabilitons d'une manière complète la mère de saint Louis.

CHAPITRE V.

Blanche et Thibaut de Champagne. — Réhabilitation historique. — Examen du témoignage de Matthieu Pâris. — Vers de deux anciens poëtes, cités en faveur des amours de Blanche et de Thibaut. — Chronique de Philippe Mouskes. — Les *Grandes Chroniques de France.* — Appréciation et analyse des chansons de Thibaut de Champagne. — Conclusion politico-historique.

On a prétendu que Thibaut, comte de Champagne, épris pour la reine d'une passion criminelle, avait empoisonné le roi Louis VIII, afin d'être débarrassé d'un rival importun, et avait chanté ses amours dans les poésies qu'il nous a laissées. Dubaillan, le premier de nos historiens qui ait mis en un seul ouvrage toute notre histoire, a même été jusqu'à dire que *Thibaut était tant amoureux de Blanche, qu'elle, lui faisant bonne mine et semblant de l'aimer, en tirait cependant ses commodités.*

Nous allons prouver que tout cela est absolument faux (30), au risque d'être ridicule aux yeux d'un écrivain du jour, qui a décidé qu'il était *naïf de rompre des lances pour l'immaculée chasteté de Blanche* (31).

Le premier auteur qui ait parlé des amours de Thibaut est un moine anglais nommé Matthieu Pâris. Il dit que Henri, comte de Champagne, ayant rempli ses quarante jours de service auprès du roi

Louis VIII (1226), au siége d'Avignon, vint le trouver, près de cette ville, à l'abbaye de Montpensier, et lui demanda la permission de s'en retourner dans son comté : l'usage des fiefs permettait alors cette retraite à un vassal qui avait servi quarante jours. Le roi, dit l'annaliste anglais, ne voulut pas y consentir : mais Thibaut passa outre, et partit après avoir donné du poison au monarque, ainsi que le bruit en courut, parce qu'il aimait la reine illicitement et plus qu'éperdument (32).

Comme l'observe un écrivain très-judicieux, ce récit contient autant de fautes que de mots, circonstance fondamentale qui doit le faire rejeter par tout homme ennemi des fables. C'est aussi la remarque des Bollandistes.

D'abord il n'y a jamais eu d'abbaye dans Montpensier : c'était un château fort que tous les contemporains placent dans l'Auvergne et non près d'Avignon. Le comte, qui gouvernait la Champagne, se nommait Thibaut ou Théobald, et non Henri ; et tout le récit des amours du comte est basé sur des bruits vulgaires, sur de simples *on dit*. Ces bruits, selon la remarque de Belleforest (33), ne peuvent s'appliquer qu'aux détractions calomnieuses de Pierre de Dreux, dit Mauclerc, duc de Bretagne, ennemi déclaré de la reine.

Ce n'est pas tout : non-seulement la narration de Matthieu Pâris est inexacte dans tous ses détails et n'est appuyée sur rien de solide, mais elle est en outre démentie par une foule de faits historiques.

Thibaut, au dire de Matthieu Pâris, empoisonna le roi au siége d'Avignon, et celui-ci fait un voyage de six semaines en Languedoc avant de se trouver mal. Certes, c'était là une singulière potion vénéneuse !

Thibaut, encore au dire de Matthieu Pâris, ayant empoisonné le roi par amour pour la reine, ce crime exécrable fut sans doute, ou récompensé, ou puni par celle en faveur de qui il avait été commis. Point du tout : on n'en fit pas la moindre recherche.

Le criminel, qui aurait dû se rendre à la cour, auprès de l'objet de sa passion, arriva tranquillement dans son comté de Champagne : *in propria venit,* dit l'historien des gestes de Louis VIII. Il n'y a rien à opposer à un témoignage si précis.

Peu après le retour de Thibaut, le roi mourut entouré d'une partie des grands seigneurs de son royaume, auxquels il avait donné l'ordre de presser le couronnement de son fils. L'archevêque de Bourges, celui de Sens; les évêques de Beauvais, de Noyon, de Chartres; Philippe, comte de Boulogne, — Gauthier, comte de Blois, — le sire de Coucy, — le comte de Montfort, — Archambaud de Bourbon, — Jean de Nesle, et Étienne de Sancerre, furent ceux qu'il en chargea. Sur ses ordres, ils écrivirent à Thibaut, leur ami (*nobili viro et amico Theobaldo*), le priant affectueusement de se trouver à Reims au jour marqué pour cette cérémonie (34). — Certes, si le comte leur eût paru aussi criminel que Matthieu Pâris le fait, ils ne lui auraient pas envoyé cette in-

vitation, qui d'ailleurs fut inutile, puisque Thibaut ne se trouva point au sacre.

En effet, au lieu de s'y rendre, il se jeta dans le parti de la ligue qui voulait enlever la régence à la reine Blanche. Thibaut eût-il agi de la sorte s'il avait aimé la reine, comme Pâris le prétend?

Le comte fut ensuite envoyé à la cour, par les rebelles, pour obtenir une trève (1227); or n'est-il pas encore bien légitime de supposer que sa présence n'eût pas été assez agréable à la cour, pour l'y envoyer afin d'obtenir une trêve, si réellement il avait empoisonné le roi (35)?

Nous le pensons. Toutefois les partisans du roman qui nous occupe ne se tiennent pas encore pour battus : ils allèguent, en faveur de cette fable, une seconde preuve que leur offrent les vers d'un ancien auteur (36); voici ces vers :

> En tel point fut li quens Tibault
> Quil ala nus comme un Ribault, etc.
> Ne je nay en nuli fiance
> Fors qu'en la Raine de France
> Celle lui fut loyale amie, etc.

Une simple observation suffira pour détruire cette prétendue preuve. Ce fragment même ne dit point que Thibaut ait été l'amant de la reine; par conséquent il n'établit rien contre nous. Ces vers indiquent seulement que Blanche fut la *loyale amie* du comte de Champagne, ce qui est tout autre chose. Et en effet Blanche fut la *loyale amie* de Thibaut, car elle parvint, par sa prudence et l'habileté de sa po-

litique, à retirer le comte du parti de la ligue ; puis, lorsque Thibaut se vit en butte à toute la fureur de la faction qu'il avait abandonnée, la reine vint à son secours et le délivra. N'était-ce point là une action de *loyale amie ?*

Favin, dans son *Histoire de Navarre* (37), cite deux vers d'une chanson dans laquelle, dit-il, *Thibaut dépeint la beauté de celle qui le rendait esclave de ses perfections*. Voici ces deux vers :

> Hé ! Blanche, clere et vermeille,
> Por vos sont mi grief soupir.

L'auteur de l'*Histoire de Navarre* n'indique point le manuscrit ni le livre imprimé dans lequel il les a pris. Le premier de ces deux vers a été copié d'une des chansons de Gaces Brullez ; Favin, en l'adoptant faussement, en a retranché la particule *et* qui sert à faire voir que le mot *Blanche*, qui s'y trouve, est une louange de la blancheur et de la beauté de sa dame, mais nullement son nom. Brullez avait écrit :

> Ha blanche, et clere et vermoille
> De vos sont tuit mi desir, etc.

Il n'y a donc, dans les vers qui viennent d'être cités, rien qui puisse établir le moins du monde les amours de Thibaut et de la reine Blanche.

Philippe Mouskes, qu'on nous objecte encore, n'offre pas aux défenseurs des amours du comte et de la reine une ressource plus efficace. Quelque ancienne que soit l'autorité de ce chroniqueur, elle

n'est ni plus digne de foi, ni plus recommandable dans le passage qu'on en extrait pour soutenir ce que nous réfutons. Cet historien était avide de fables, son livre en contient plusieurs, de l'aveu même de M. Ducange (38) : et certainement les halles n'offrent point de scène plus basse que celle qu'il fait jouer aux plus grands seigneurs de la cour contre un roi et un parent de la maison royale de France : Robert ordonna à ses valets de jeter des ordures à la tête du comte palatin et de couper la queue de son cheval. Mouskes ne dit point que l'amour ait été le motif de ces mauvais traitements qu'essuya Thibaut ; ce ne fut, dit-il, que parce que celui-ci avait conclu, sans le consentement du roi, le mariage de sa fille avec le fils du duc de Bretagne. La discussion de ce fait nous mènerait trop loin ; quant au motif, bien différent de celui dont parlent les autres historiens, il nous fait voir qu'il n'y avait qu'incertitudes et faussetés dans les bruits pitoyables qu'on répandait contre Thibaut.

Mais voici une objection plus explicite, voici les *Grandes Chroniques de France* qui nous disent que le comte de Champagne s'étant révolté une seconde fois, le roi prévint ses desseins avec une extrême diligence :

« A cette besogne estoit la royne Blanche, laquelle dit au comte, qu'il ne devoit prendre les armes contre le roy son fils, et se devoit souvenir qu'il l'estoit allé secourir jusques en sa terre, quand les barons le vindrent guerroyer. Le comte regarda la royne qui

tant estoit belle et sage, de sorte que, tout esbahi de sa grande beauté, il luy respondit : Par ma foy, Madame, mon cœur, mon corps, et toute ma terre, est à vostre commandement, ne n'est rien qui vous peust plaire que ne fisse volontiers : jamais, si Dieu plaist, contre vous ne les vostres je n'iray. D'illec se parti tout pensif, et luy venoit souvent en remembrance le doux regard de la royne, et sa belle contenance. Lors si entroit en son cœur la douceur amoureuse : mais quand il luy souvenoit qu'elle estoit si haulte dame et de si bonne renommee, et de sa bonne vie et nette, qu'il n'en pourroit ja jouir, si muoit sa douce pensee en grande tristesse. Et pource que profondes pensees engendrent melancolies, il luy fut dit d'aucuns sages hommes, qu'il s'estudiast en beaux sons et doux chants d'instruments; et si fit il. Car il fit les plus belles chansons, et les plus delitables et melodieuses, qui oncques fussent oyes en chansons ne en instruments, et les fit escrire en sa salle de Provins et en celle de Troyes (39). »

Tel est le récit des *Grandes Chroniques ;* comme on le voit, elles n'épargnent point les détails, et renchérissent même sur les preuves précédentes; mais elles n'en sont pas pour cela plus recevables. Nous commencerons par faire remarquer qu'elles ne sont pas l'ouvrage d'un contemporain, qu'elles ont été compilées par différents auteurs et qu'elles ont été imprimées pour la première fois en 1476, c'est-à-dire *plus de deux cents ans après Thibaut*... Leur témoignage n'est donc pas prépondérant, et ne forme

pas un vrai monument historique. Et puis, plus on examine ce témoignage, plus on voit qu'il est empreint d'inexactitudes et d'erreurs qui l'assimilent au récit de Pâris pour la véracité. Si l'on voulait en croire les *Chroniques*, on serait tenté de penser que Thibaut a vu Blanche pour la première fois en cette occasion : ce qui est complétement faux, puisque le comte avait été élevé jeune à la cour de Philippe-Auguste, — qu'il avait fait ses premières armes avec Louis VIII, et avait toujours continué de vivre en paix et en amitié avec ce roi. Il connaissait donc bien la reine, qui alors avait près de quarante-deux ans. Et pour le dire en passant, ces quarante-deux ans de Blanche s'opposeraient seuls à l'impression dépeinte si naïvement par les *Grandes Chroniques*, comme on le verra tout à l'heure.

Une observation qui n'est pas sans importance, c'est que les *Chroniques* font naître l'amour de Thibaut sept ou huit ans plus tard que Matthieu Pâris; tout cela est difficile à concilier... Car en 1235 le roi était certainement mort depuis plusieurs années, et pourtant les *Chroniques* assurent que Blanche se trouvait à cette époque avec Louis VIII, son époux!

L'auteur des *Chroniques* dit que le comte fit écrire ses chansons dans ses salles de Provins et de Troyes. Les différents mémoires manuscrits de Ruffier, de Grillon et de Caillot, qui ont recueilli les antiquités de Provins, attestent qu'il n'existe à ce sujet qu'une ancienne tradition *entièrement dépouillée de garantie*. A Troyes il n'y a pas la moindre notion ni

aucun vestige de la circonstance dont il est ici question.

Il est difficile de croire que le roi de Navarre ait commencé seulement à l'âge de trente ans, comme les *Chroniques* le supposent, à connaître et à cultiver la poésie. Il est probable, au contraire, qu'il composa des chansons beaucoup plus tôt ; il y en a quelques-unes qui sentent la première jeunesse : deux surtout, dans lesquelles il raconte, avec une naïveté digne des siècles du meilleur goût, les aventures qu'il feint d'avoir eues avec des bergères.

Mais brisons là, et occupons-nous un instant des chansons que *d'aucuns sages hommes* conseillèrent à Thibaut de composer. Ces chansons se succèdent sans aucun ordre ; Thibaut y décrit le plus souvent la situation d'un cœur épris d'amour ; souvent aussi une chanson amoureuse en précède une de piété ; il y en a plusieurs de ce genre : dans l'une il prêche la croisade, celle qui suit ne respire rien moins qu'un zèle pieux. Après avoir dit qu'il met tout son cœur et toute sa pensée en sa dame, il chante la bonté de Dieu, lequel, semblable au pélican, s'ouvre le sein avec son bec pour ranimer ses enfants de son propre sang. Il fait la peinture des vices de son siècle, puis il revient à ses chants amoureux ; ensuite il passe à la Vierge Marie, dont il loue les vertus et les mérites. Puis vient le récit des douleurs et des maux que cause l'amour. Presque toutes les chansons du comte de Champagne sont composées de cinq couplets, finissant par un envoi qu'il adresse ou à sa dame, ou à

Philippe de Nanteuil, son ami, à Thibaut Blazon, à Raoul de Coucy, à Bernard de La Ferté, auxquels il voulait faire part des jeux poétiques de son esprit. Des notes de musique accompagnent la première strophe des chansons : elles sont carrées, placées sans mesures ni temps, et forment des mélodies dans le système tonal du chant ecclésiastique, alors encore exclusivement en usage dans l'Europe.

Maintenant que l'on a une idée générale des poésies de Thibaut, nous poserons, pour la résoudre, une importante question : — Ces poésies s'adressaient-elles à la reine Blanche de Castille ?

Les *Chroniques* l'insinuent, et M. Raynouard, dans le tome II des *Poëtes Français* (40), a dit avec une assurance et une légèreté qui étonnent : — « Quelques écrivains ont prétendu que Thibaut avait été éperdument amoureux de Blanche de Castille ; d'autres, au nombre desquels se range Lévêque de la Ravalière, qui nous a donné une édition des œuvres de ce poëte, ont combattu cette opinion. Quoi qu'il en soit, *il est certain* que la plupart des chansons du roi de Navarre ont été faites pour la reine Blanche. »

Cependant il suffit de lire les chansons de Thibaut pour se convaincre que *pas une seule* ne s'adresse à l'épouse ou à la veuve de Louis VIII.

« On n'en trouve aucune, dit M. Sismonde de Sismondi, qui soit indubitablement faite pour la reine Blanche, quoiqu'on ait souvent dit le contraire (41). » Pas le plus petit mot, dans les chansons du comte

Palatin, qui appuie l'assertion gratuite de M. Raynouard, ni qui donne gain de cause au conte romanesque des *Grandes Chroniques*. Partout Thibaut nomme celle qu'il aime *sa dame, sa douce, sa belle dame,* titres d'honneur et de politesse qui ne désignent pas plus particulièrement la reine que toute autre femme. La plupart des poëtes de ce temps-là, Gaces Brullez, Blondeau de Nesle, etc., ne nommaient pas autrement les objets de leur affection. Thibaut cependant, dans l'une de ses chansons, dit qu'il aime une certaine *Aygle*, sans laquelle, ajoute-t-il, il ne peut goûter aucune joie, et dont il préfère un sourire en sa faveur aux plaisirs les plus délicieux. Mais quelle était cette *Aygle ?* Était-ce une personne fictive ou réelle? C'est ce qu'on ignore ; mais assurément c'est un nom qui ne saurait, sans preuves, s'appliquer à Blanche.

Ailleurs le comte de Champagne dit que son amante est *jeune, sans expérience.* Encore un coup, ces épithètes ne peuvent en aucune façon convenir à la reine, puisque celle-ci avait environ quarante-deux ans et ne manquait certainement pas d'expérience.

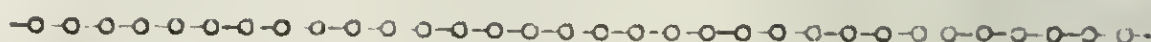
Dans un autre endroit, le mystère semble échapper à Thibaut : il déclare que celle qu'il aime est la fille de Perron, que celui-ci est sur le point de donner à un baron d'un pays lointain. Or ce Perron (ou *Pierre*) n'est pas un nom inventé : c'était le chambellan de Louis, au rapport de Joinville, qui le qualifie de *Monseigneur.*

Enfin Thibaut représente sa dame, en plusieurs de ses chansons, comme étant une *blonde coulorée*. Sur ce mot *coulorée*, un manuscrit (42) présente cette leçon : *La blonde couronnée peut bien dire que pour elle amour s'est hâté.* Ce mot *couronnée* ne se trouve qu'une seule fois et dans ce seul manuscrit. Dans tous les autres manuscrits et partout ailleurs dans celui que nous venons de citer, on lit constamment *blonde coulorée ;* d'où l'on peut conclure que le mot *couronnée*, en cet endroit, doit absolument être considéré comme une faute de copiste. Cette assertion acquiert plus d'évidence encore, si l'on réfléchit que l'expression qui nous occupe n'était point propre à peindre les charmes de la *dame* de Thibaut, au lieu que *coulorée*, dans l'ancien langage, rendait parfaitement l'une des plus précieuses parties de la beauté, ces couleurs fines, ces lis confondus avec les roses, qu'Ovide exprime avec tant de délicatesse. Presque tous les poëtes du temps de Thibaut ont employé cette expression dans le même sens que le comte de Champagne ; Guillaume de Loris s'en est servi pour la description de la beauté naturelle.

Maintenant, nous le demandons, voudrait-on, sur la foi d'un *seul* mot qui accuse une erreur de copiste et qui ne se trouve que dans un *seul* manuscrit, voudrait-on étayer tout l'échafaudage d'une accusation flétrissante, qui atteint non-seulement le roi de Navarre, mais encore une des plus grandes reines de France ? Ce triste courage nous manque, surtout

à la vue des faits que nous avons signalés et qui mettent à néant le témoignage des premiers accusateurs. Nous dirons plus, nous dirons que si, après avoir soigneusement étudié la question des amours de Thibaut et de Blanche, le moindre doute était resté dans notre esprit, nous nous serions hâté de déchirer notre livre pour en jeter les feuilles au vent : Blanche n'eût plus été, à nos yeux, cette reine respectée dans l'histoire par ses vertus et par sa piété ; elle devenait indigne de figurer parmi les gloires de la France.

Désormais donc, et c'est ici le résultat important de notre discussion, il faudra raisonner autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici sur les causes des grands événements qui arrivèrent pendant la régence de la reine Blanche de Castille ; il faudra donner aux services que Thibaut lui rendit un motif plus solide et plus vrai que celui qu'on avait imaginé ; en un mot, il faut renverser toute la politique des premières années du règne de saint Louis. C'est ainsi qu'une erreur qui se glisse dans l'histoire en corrompt au loin la pureté et la vérité.



CHAPITRE VI.

Enfants de Louis VIII et de Blanche de Castille. — Fille aînée qui mourut jeune. — Philippe de France. — Saint Louis. — Robert, comte d'Artois. — Philippe et Alphonse de France, frères jumeaux. — Alphonse, comte de Poitou. — Charles, comte d'Anjou et de Provence. — Etienne et un autre enfant tout à fait inconnus. — Sainte Isabelle, fondatrice de l'abbaye de Longchamp. — Testament de Louis VIII.

Reposons un instant nos regards sur un tableau moins sombre que celui des calomnies dont Blanche fut l'innocente victime, et puisqu'à la mort de Louis VIII nous avons jeté quelques fleurs sur la tombe de ce grand roi, n'oublions point ce qu'après son époux cette aimable princesse eut de plus cher au monde, ses enfants ! Ce serait une impardonnable omission que de ne pas consacrer, dans l'histoire de cette reine, quelques lignes biographiques aux nombreux enfants de celle qui aima sa famille d'un amour si ardent, si durable, si maternel. Pourquoi séparerions-nous ce que la nature a uni par d'aussi étroits liens ? ne serait-ce pas ôter à Blanche sa physionomie distinctive ? ne serait-ce pas la rendre méconnaissable aux yeux de la postérité, que de ne point grouper autour de cette reine mère les esquisses au moins de ceux qu'elle mit au monde, et qui s'identifièrent, pour ainsi dire, avec son cœur ?

oui, sans doute. D'ailleurs la maternité est un des plus beaux chapitres de l'histoire d'une mère chrétienne, cette femme forte des temps modernes.

Blanche de Castille eut, de son mariage avec Louis VIII, onze enfants, sur lesquels nous avons tâché de recueillir quelques détails (43).

D'abord elle eut, en 1205, une fille dont le nom est maintenant inconnu. Cette fille mourut au bout de quelques années.

Peu avant la mort de cette enfant, c'est-à-dire le 9 septembre 1209 (44), naquit Philippe, prince royal, comme nous l'apprennent des vers tirés d'une ancienne histoire manuscrite, conservés au trésor des chartes, et cités par Scévole et Louis de Sainte-Marthe. Voici la traduction de ces vers :

« C'était en l'année du Seigneur 1209 ; on se trouvait au neuvième jour du mois auquel les septièmes pluies ont donné le nom de septembre, lorsque la reine Blanche, mère pour la seconde fois, combla les vœux de tous en mettant au monde un prince destiné à porter la double couronne de France et d'Angleterre (*). On l'appela Philippe, afin que, successeur de son aïeul et portant le même nom que lui, il marchât sur ses traces. »

Annus erat Domini nonus cum mille ducentis,
Mensis nona dies, quam septimus indicat imber,
Quando Blanca parens iterato nomine matris
Optato partu Francis dominum dat et Anglis.

(*) On se rappelle en effet que Louis VIII fut un instant roi d'Angleterre.

Quem facit insignem Philippi nomine regis,
Ut successor avi teneat cum nomine mores (45).

Par un traité passé à Melun, au mois de juillet 1215, on arrêta le mariage de Philippe avec Agnès de Donzy, fille et unique héritière du comte de Nevers, Hervé de Donzy. Agnès était jeune, belle, et si riche en espérance, que les plus grands princes de l'époque avaient eu le dessein de la marier à leurs enfants. L'union matrimoniale de Philippe et d'Agnès n'eut jamais lieu, bien que certains auteurs aient dit le contraire, parce que ce prince mourut à l'âge de neuf ans. Il était stipulé, dans le traité de Melun, que si Philippe mourait, la fille d'Hervé de Donzy épouserait saint Louis. Ce second mariage n'eut pas lieu non plus, comme on le verra plus tard : Philippe-Auguste permit à Agnès de s'unir à Guy de Châtillon, comte de Saint-Paul.

Philippe fut enterré dans l'église de Notre Dame de Paris, où, pour le salut de son âme, Louis VIII et la reine son épouse fondèrent une chapellenie en 1215 (46).

Dans le courant de la même année, Dieu fit à la France un don glorieux en illustrant la maternité de Blanche par la naissance de Louis IX, le plus pieux de tous nos monarques. Né le 25 avril 1215, Louis mourut en 1270, et fut canonisé en 1297, par le pape Boniface VIII. Nous n'entreprendrons pas de décrire ici la vie de ce roi, qui, selon l'expression d'un écrivain moderne (47), éclaira le XIIIe siècle d'une

douce lumière. Une biographie de cette importance mérite à elle seule un volume étendu. D'ailleurs, dans les chapitres qui vont suivre, on y verra souvent apparaître le nom de saint Louis, et ce n'est qu'à regret que nous abandonnerons ce prince pieux et héroïque, lorsque la mort de sa mère nous fera déposer la plume.

Le quatrième enfant de Louis VIII et de Blanche fut Robert, comte d'Artois, surnommé le *Bon* et le *Vaillant*. Saint Louis, son frère, érigea pour lui l'Artois en comté-pairie, l'an 1237. Grégoire IX offrit à Robert l'empire dont Frédéric II s'était rendu indigne. Le comte d'Artois suivit son frère en Égypte ; ce fut lui qui engagea, le 9 février 1250, la bataille de Mansourah. La victoire fut complète ; mais Robert ayant voulu poursuivre les fuyards, les ennemis se rallièrent, et il fut assommé et percé de coups dans les rues de la ville. Robert était un chevalier aussi vaillant que courtois et un véritable modèle de chasteté. L'armée regretta vivement sa perte (48).

Philippe, surnommé *Dagobert*, et Alphonse, frères jumeaux, naquirent en 1221 et moururent jeunes. Des écrivains donnent au premier de ces deux enfants jumeaux le nom de Jean ; mais c'est évidemment une erreur, comme le prouve l'épitaphe qui fut gravée sur une lame de cuivre, et qui couvrit leur tombeau dans l'église de Notre-Dame de Poissy (49).

Deux fois Blanche avait voulu conserver le nom de

Philippe dans sa famille ; deux fois la mort vint enlever les enfants auxquels elle avait donné ce nom ; et comme, au lieu d'être un souvenir de gloire et de joie, il était devenu un sujet de deuil par la mort de deux fils, il ne fut plus question de perpétuer le souvenir du roi Philippe-Auguste : on convint d'appeler Alphonse le premier fils qu'aurait encore Blanche, en mémoire d'Alphonse IX, roi de Castille et père de l'épouse de Louis VIII.

La naissance de ce fils ne tarda pas à venir : on ignore quelle en fut l'époque précise. Le jeune prince fut comte de Poitou. Par le traité de Bourges, fait en 1224 avec saint Louis et confirmé par celui de Clisson, Alphonse fut accordé en mariage à Isabeau, fille de Hugues, comte de La Marche, et d'Isabeau, reine d'Angleterre et comtesse d'Angoulême. L'alliance n'eut pas lieu. Saint Louis conclut ensuite le mariage d'Alphonse avec Jeanne de Toulouse, fille unique et seule héritière de Raymond V, comte de Toulouse. Ce mariage fut célébré à Saumur en 1241.

Alphonse dut prendre les armes contre son beau-père, qui, à l'instigation de son ambitieuse épouse, refusait de lui rendre hommage, conformément aux volontés de saint Louis. Le comte de Poitou n'accompagna pas le roi son frère à son premier départ pour la Terre-Sainte ; il reçut l'ordre de rester quelque temps auprès de la reine Blanche, pour l'assister dans le gouvernement du royaume. Cependant, nous le verrons, il ne tarda pas à suivre saint Louis, se trouva dans toutes les entreprises d'outre-mer, as-

sista même à l'infortunée bataille de Mansourah, y fut pris avec le roi, et ne fut délivré qu'après avoir payé rançon.

, Pendant son absence, le comte Raymond mourut (1249), après avoir institué héritière sa fille Jeanne, épouse d'Alphonse. Aussitôt la reine Blanche chargea Guy, Henri de Chevreuse et Philippe, trésorier de Saint-Hilaire de Poitiers, de prendre possession du comté de Toulouse au nom d'Alphonse, comme celui-ci le fit lui-même à son retour en France.

A la mort de la reine Blanche et avant la fin de la première croisade de saint Louis, Alphonse, et Charles dont nous parlerons bientôt, gouvernèrent le royaume. Le comte de Poitou montra beaucoup de zèle pour la gloire de Dieu : lui et son épouse avaient souffert extrêmement dans la première expédition d'outre-mer, entreprise par le roi Louis. Ils voulurent néanmoins faire encore partie de la seconde. C'est à la suite de cette seconde expédition que les deux époux succombèrent presque en même temps à une maladie contagieuse, l'an 1271 (50).

Charles, comte d'Anjou et de Provence, puis roi de Naples et de Sicile, fut le sixième fils de la reine Blanche. Né dans le mois de mars 1220, il épousa Béatrix, héritière et quatrième fille de Raymond Bérenger, comte de Provence. Charles se croisa pour la Terre-Sainte en 1248; réduisit, à son retour, quelques villes qui s'étaient révoltées en Provence; reçut des papes Urbain IV et Clément IV l'investiture des royaumes de Naples et de Sicile : remporta une

3*

grande bataille, dans la campagne de Bénévent, sur les troupes de Mainfroi, fils naturel de Frédéric II; gagna, en 1268, une autre bataille sur Conradin, duc de Souabe, qui avait des prétentions au royaume de Naples; se trouva au siége de Tunis avec saint Louis, son frère, et mourut le dimanche 7 janvier 1285. Ce fut sous son règne qu'eurent lieu les *Vêpres Siciliennes* (51).

La naissance de Charles fut bientôt suivie de celle de Jean, comte d'Anjou et du Maine. En 1227, ce prince, âgé seulement de huit ans, fut promis à Yolande de Bretagne. Ce mariage ne se réalisa point, car Jean mourut peu après cette promesse d'alliance (52).

Étienne, autre fils de Louis VIII et de Blanche, mourut en bas âge: il fut baptisé à Paris en 1225, et levé sur les fonts baptismaux par le cardinal de Saint-Ange. Il n'y a qu'un seul ouvrage qui fasse mention de ce prince: c'est la chronique manuscrite de Tours (53).

Quelques historiens donnent encore à Blanche de Castille un fils qui fut son avant-dernier enfant: le berceau de ce prince paraît lui avoir servi de tombe (54).

Enfin la reine eut le bonheur de mettre au monde, en 1220, une fille qui vécut longtemps et qui fut un modèle d'admirable sainteté: Isabelle est son nom. Cette vertueuse princesse quitta les joies et les vanités du monde pour servir Dieu plus librement. L'empereur Conrad IV, roi de Jérusalem, fils de l'em-

pereur Frédéric II, demanda la main d'Isabelle; mais celle-ci fut inébranlable dans la résolution qu'elle avait prise d'être l'épouse de Jésus-Christ. En 1260, elle fonda le monastère de Longchamp, entre Paris et Saint-Cloud, et y établit des religieuses de Sainte-Claire, que Louis IX dota richement. Isabelle mourut le 23 février 1269, en odeur de sainteté. Son corps fut inhumé dans l'église du monastère qu'elle avait fondé. Le souverain pontife Léon X, informé des vertus et des miracles de la fille de Blanche, permit aux religieuses de Longchamp de célébrer la fête de sainte Isabelle, fête qu'il fixa au dernier jour d'août de chaque année. Sébastien Rouillard, de Melun, a publié la vie de cette princesse, d'après le manuscrit d'Agnès d'Harcourt, troisième abbesse de Long champ. Cette vie originale a été insérée par Ducange dans sa belle édition de Joinville (55).

Des onze enfants de Blanche il n'y en eut que six qui survécurent à Louis VIII, savoir : Louis IX, roi de France; Robert, comte d'Artois; Alphonse, comte de Poitou; Charles, comte d'Anjou; Jean, qui mourut peu de jours après son père, et sainte Isabelle.

On ne verra pas sans intérêt, du moins nous le pensons, le testament que Louis VIII fit dans le mois de juin 1225 (56). En voici la teneur :

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité, *Amen*. Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Désirant de pourvoir en toutes manières aux avantages de

notre successeur, et pour empêcher les troubles qui pourraient naître dans notre royaume, nous avons, étant en santé par l'aide de Dieu de qui tout bien procède, fait la disposition de tout notre domaine et de tous nos biens meubles, l'an de notre Seigneur 1225, au mois de juin, comme il suit :

« Premièrement, nous voulons et ordonnons que notre fils (*Louis*), qui nous succèdera à la couronne, soit maître de tout le pays que notre très-cher père Philippe, de pieuse mémoire, a possédé, et de la manière qu'il l'a possédé et que nous le possédons, soit en fiefs, soit en domaines, excepté les terres, fiefs et domaines que nous exceptons par ce présent écrit. Car nous voulons et nous ordonnons que notre second fils (*Robert*) ait tout le pays d'Artois, tant les fiefs que les domaines, et tout ce que nous possédons du chef de notre mère Élisabeth, excepté le douaire de la reine, si elle survit à notre second fils. Que si celui de nos fils qui aura l'Artois vient à mourir sans héritiers, nous voulons que tout ce pays et tout ce qu'il possèdera de terres revienne entièrement et sans contestation à notre fils successeur de notre royaume.

« Nous voulons et ordonnons que notre troisième fils (*Alphonse*) ait pour partage les comtés d'Anjou et du Maine, tant les fiefs et les domaines que toutes leurs dépendances.

« Nous voulons et ordonnons que notre quatrième fils (*Charles*) soit mis en possession du comté de Poitou et de toute l'Auvergne, tant des fiefs que des domaines avec leurs dépendances.

« Nous voulons et ordonnons que tout le pays que notre très-cher frère et fidèle Philippe, comte de Boulogne, tient de nous par donation, revienne à notre successeur le roi de France, si ledit Philippe, comte de Boulogne, meurt sans enfants.

« Nous voulons et ordonnons que notre cinquième fils (*Jean*) et tous les autres qui pourront naître après lui entrent dans la cléricature (*).

« Pour ce qui est de nos biens meubles que nous possédons actuellement, nous ordonnons que la disposition s'en fasse de la manière qui suit :

« Nous donnons à notre fils et successeur en notre royaume tout ce qui se trouvera dans notre tour de Paris auprès de Saint-Thomas, c'est-à-dire tout l'or, tout l'argent, et tout ce qu'il y a de monnayé, afin qu'il s'en serve pour la défense de l'État.

« Nous voulons et ordonnons que, sur nos biens meubles, soit pris tout ce qu'il faudra pour payer les torts que nous pourrions avoir faits et pour satisfaire nos créanciers.

« Nous donnons et léguons à notre chère épouse

(*) L'ordre que Louis donne ici à son cinquième fils et à ceux qui pourraient naître après lui d'entrer dans la cléricature, est remarquable, et montre que ce prince, tout religieux qu'il était, n'avait pas sur ce point des idées bien justes: mais c'était pour empêcher la multiplication des démembrements de l'État. Il faut, après tout, que Louis ait ajouté quelque codicile à cette disposition, puisque l'on voit dans la suite de l'histoire que les comtés d'Anjou et du Maine furent destinés à Jean, son cinquième fils, et que l'Anjou n'échut à Charles que par la mort de Jean, qui ne vécut pas longtemps.

Blanche, illustre reine des Français, trente mille livres.

« Nous donnons et léguons à notre très-chère fille Isabelle vingt mille livres.

« Nous donnons et léguons à deux cents hôtels-dieu vingt mille livres, c'est-à-dire cent livres à chacun.

« Nous donnons et léguons à deux mille léproseries dix mille livres, c'est-à-dire cent sous à chacune.

« Nous donnons et léguons à soixante abbayes de l'ordre de Prémontré six mille six cents livres pour faire notre anniversaire, c'est-à-dire soixante livres à chaque abbaye.

« Nous donnons et léguons à quarante abbayes de l'ordre de Saint-Victor quarante mille livres pour faire notre anniversaire, c'est-à-dire cent livres à chaque abbaye.

« Nous donnons et léguons à l'abbaye de Saint-Victor, pour faire notre anniversaire, quarante livres.

« Nous donnons et léguons à l'abbaye de Sainte-Marie-de-la-Victoire, auprès de Senlis, mille livres, outre les revenus que nous lui avons donnés.

« Nous donnons et léguons à soixante abbayes de l'ordre de Cîteaux six mille livres pour faire notre anniversaire, c'est-à-dire cent livres à chaque abbaye.

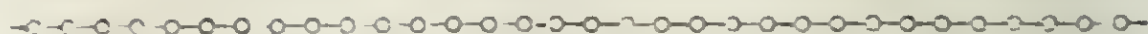
« Nous léguons et donnons aux orphelins, aux veuves, et à de pauvres filles pour les marier, trois mille livres.

« Nous voulons que le partage que nous avons fait

ci-dessus entre nos fils, pour empêcher toute discorde, soit exactement observé dans toutes ses circonstances; c'est-à-dire que notre fils qui nous succèdera à notre royaume ait et possède tout le royaume de France et toute la Normandie, comme nous la possédions et tenions le jour que nous avons fait ce testament, sauf les comtés que nous avons exceptés d'abord, savoir le comté d'Artois, les comtés d'Anjou et du Maine, et les comtés d'Auvergne et de Poitou, que nous avons donnés à nos autres fils, comme il a été dit.

« De plus, nous voulons que tous nos joyaux, tant ceux qui sont à nos couronnes que les autres, soient vendus, et que le prix en soit employé à fonder une nouvelle abbaye de l'ordre de Saint-Victor, à l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, et que pareillement tout l'or de nos couronnes, de nos anneaux et de tous nos autres joyaux, soit vendu pour l'employer au bâtiment de ladite abbaye.

« Nous constituons pour exécuteurs de notre testament, pour ce qui regarde nos biens meubles, nos fidèles amis les évêques de Chartres, de Paris et de Senlis, et l'abbé de Saint-Victor. Que si, après nos dettes payées et le dédommagement des torts que nous pourrions avoir faits, il n'y avait pas de quoi remplir les autres legs, nous voulons que les exécuteurs testamentaires diminuent de ces legs comme ils le jugeront plus à propos. »



CHAPITRE VII.

Régence de la reine Blanche. — Des régentes depuis l'origine de la monarchie franke jusqu'à l'époque de Louis VIII. — Ligue des principaux seigneurs féodaux contre notre princesse. — Prétentions et vrai caractère de la ligue. — La reine mère se hâte de faire sacrer Louis IX. — Elle détache de la coalition Thibaut de Champagne. — Paix de Vendôme. — Les barons confédérés veulent enlever le roi ; conduite des Parisiens — Blanche profite de la paix pour continuer l'éducation de ses enfants et de Louis en particulier. — Siége de Bellême, de la Haye-Paysenel et de Rédon.

La prudence qui accompagna toujours le roi Louis VIII pendant sa vie parut principalement à sa mort, lorsqu'en présence des personnes les plus considérables de sa cour, il confia la régence de son royaume et de ses enfants à la reine Blanche, son épouse.

Dès le berceau de la monarchie franke, le gouvernement des femmes avait joui d'une haute considération, comme à Rome, à Constantinople et partout ailleurs. Quelques historiens prétendent que Clotilde, épouse de Clovis, a été la première de nos régentes; mais comme elle eut la douloureuse tutelle des enfants de Clodomir, roi d'Orléans, plutôt que l'administration des États de ces jeunes et malheureux princes, il semble qu'elle doive être considérée, non comme le type d'une véritable régente, mais seule-

ment comme le modèle d'une vertueuse et excellente reine. La régence de Brunehaut est moins contestable et plus apparente dans l'histoire que celle de Clotilde. Mais, parmi les régentes les plus illustres des premiers temps de notre monarchie, il faut sans contredit placer la reine Nantilde et sainte Batilde de Saxe. La première, femme de Dagobert surnommé le Grand, gouverna la monarchie franke pendant la minorité de Clovis I[er]; la deuxième prit aussi les rênes du gouvernement après la mort de Clovis II, son époux. Les autres rois de la première dynastie, que leur inutilité politique a fait flétrir du nom de *fainéants*, ne confièrent point l'administration de l'État à des régentes, constamment placés qu'ils étaient eux-mêmes sous la puissance des *maires du palais*. Il n'y eut point de régentes dans la maison de Charlemagne, parce qu'il est certain que, depuis la domination de Charles Martel jusqu'au règne de Charles le Simple, il ne se présenta point d'occasion qui pût faire voir la suite de l'usage monarchique par rapport au gouvernement des femmes. Sous les trois autres derniers règnes de la dynastie carlovingienne, les ducs de France et les comtes de Paris eurent toute l'autorité des affaires. Si maintenant nous passons à la politique des rois de la dynastie capétienne, nous verrons que Philippe-Auguste décida la question en faveur de la régence des femmes, particulièrement des reines mères, c'est-à-dire qu'il confirma hautement pour ses descendants l'ancien usage de la monarchie. Il ne crut pas devoir s'arrêter à l'exemple

de Henri Ier son bisaïeul, qui avait nommé régent du royaume et tuteur de Philippe Ier Baudouin, comte de Flandre, son beau-frère. En excluant sa femme de la régence, Henri avait agi d'après l'intime conviction qu'Anne de Russie était indigne d'une charge aussi éminente, et la suite prouva combien cette opinion était fondée.

Comme on le voit, la régence des femmes était sans contredit un ancien usage de la monarchie française ; mais, outre que les exemples en étaient assez rares, Blanche de Castille se trouvait, à la mort de son mari, dans une position critique, et pour ainsi dire exceptionnelle. Elle ne l'ignorait pas, et les véritables serviteurs du roi connaissaient également toute l'étendue des périls qui environnaient l'exécution des dernières volontés de Louis VIII.

L'évêque de Senlis, chancelier, vint donc en toute hâte trouver la reine, afin de mettre ordre aux choses nécessaires avant que la nouvelle de la mort du roi ne se répandît. Le roi avait bien, sur le point de la régence, manifesté l'intention la plus formelle en présence de l'archevêque de Sens et des évêques de Beauvais et de Chartres, qui le déclarèrent authentiquement par leurs lettres scellées de leurs sceaux ; mais cette intention n'était point consignée dans le testament de Louis, et se trouvait sans force en présence des prétentions des princes du sang royal et des grands vassaux. Il fallait donc prévenir les troubles, et l'avenir prouva combien l'opposition devait être terrible, menaçante.

Sans parler du roi d'Angleterre, épiant toutes les occasions favorables de recouvrer en France ses domaines conquis, le comte de Champagne fut un des principaux mécontents : il ne pouvait voir sans chagrin qu'on l'eût éloigné du gouvernement pendant la minorité du jeune roi : il se croyait des droits à cet honneur, à cause du rang qu'il tenait par sa naissance et de ses grands établissements dans le royaume. Philippe, comte de Boulogne, fils naturel de Philippe-Auguste, prétendait à la régence, et regardait comme un affront qu'elle eût été déférée *à une Espagnole d'estrange pays*. Pierre de Bretagne (57) et son frère Robert, comte d'Évreux, ne voyaient pas non plus tranquillement qu'on ne leur fît aucune part de l'administration des affaires. Ces seigneurs en engagèrent d'autres dans leur parti, tels qu'Enguerrand de Coucy, Henri de Bar, beau-frère du duc de Bretagne, Hugues de Lusignan, comte de La Marche, et Hugues de Châtillon, comte de Saint-Paul. Tous demandaient « que la reine, comme étrangère, donnât caution de l'administration de la tutelle du roi son fils ; qu'on rendît aux grands les biens qui avaient été confisqués sous les deux derniers règnes ; qu'on brisât les fers des prisonniers d'État, suivant l'ancien usage à l'avénement des rois, et, en particulier, que Ferrand, comte de Flandre, et Regnaud de Boulogne fussent élargis (58). » Mais quelle autorité pouvait déterminer et recevoir la caution exigée ? Et puis ces biens dont les seigneurs ligués demandaient à grands cris la restitu-

tion, n'avaient-ils pas été usurpés par eux-mêmes ? Enfin Ferrand, comte de Flandre, et Regnaud, comte de Boulogne, n'avaient point été emprisonnés sous le règne de Louis VIII, mais bien sous celui de Philippe-Auguste. Ainsi leurs réclamations n'étaient que des prétextes: leur but était uniquement de profiter de la jeunesse du roi pour étendre leur propre autorité, que Philippe-Auguste avait considérablement amoindrie. C'était une lutte de la puissance féodale contre la puissance monarchique, qu'ils voulaient soutenir au profit de la première: mais la civilisation moderne marchait à grands pas. Blanche lui fut favorable. A la tête d'une régence puissante, femme supérieure à son siècle, quoi qu'en dise M. de Sismondi, cette princesse voulut d'une manière efficace l'affranchissement des communes et le triomphe du principe monarchique, seul compatible alors avec cet affranchissement si fécond en résultats civilisateurs; et ici, l'amour qu'elle portait à son fils s'harmonisait avec celui qu'elle avait conçu pour son adoptive patrie, pour la société tout entière.

Quoi qu'il en soit, il se fit entre les grands seigneurs dont nous avons parlé plus haut une ligue contre la reine mère, aussi formidable que le fut depuis celle qui se forma, sous le nom de *bien public*, contre Louis XI; mais Blanche en vint à bout avec encore plus d'art et d'habileté que ce prince, qu'on regarde comme le politique le plus intelligent de son siècle.

Étrangère avec des enfants dont l'aîné n'avait pas

encore douze ans, Blanche se mit au-dessus des circonstances avec une force étonnante de caractère. Sans laisser le temps de se reconnaître aux princes qui aspiraient à la régence, elle commença par se saisir de toute l'autorité et par se former un conseil d'hommes fidèles. Elle fut heureusement secondée par Philippe, fils de France, comte de Boulogne et frère unique du feu roi. Certes la coopération de Philippe n'était pas pour Blanche une petite consolation dans son infortune et dans la lutte qu'elle était à la veille de soutenir contre les ambitieux seigneurs du royaume. La régente fut encore soutenue par Robert de Dreux, premier prince du sang, et par Matthieu de Montmorency, connétable de France. N'oublions point dans cette courte énumération le légat romain de Saint-Ange, homme qui ne cessa jamais un seul instant d'être dévoué au service de la reine, à celui de Louis IX et au bien du pays. De son côté, Blanche eut toujours beaucoup d'estime pour la vertu, l'expérience et les autres qualités éminentes qui rendaient ce cardinal recommandable. Saint-Ange s'était tellement identifié avec les intérêts du royaume, qu'on eût dit qu'il était né Français. Sous Louis VIII, il avait été admis à tous les secrets de l'État; sous la régence de Blanche de Castille, il conserva la même prépondérance politique, et fut admis dans le conseil avec le connétable et Robert de Dreux.

Après s'être entourée de ces hommes d'élite, la reine obtint le concours des évêques et du chancelier,

s'assura des gens de guerre, et fit publier partout qu'elle agissait selon les ordres du roi défunt (59).

Cependant les véritables serviteurs de Louis VIII faisaient d'incroyables efforts pour réaliser ses dernières intentions par rapport à la régence ; mais il y avait de toutes parts des dispositions à la révolte, dispositions qui se cachaient sous différents prétextes chez les uns, et s'affichaient assez ouvertement chez les autres. On parvint toutefois, mais non sans peine, à rassembler un nombre suffisant de bons et loyaux sujets pour assister au sacre du jeune Louis IX, que cette situation des esprits ne permettait pas de différer plus longtemps. Cette cérémonie était considérée comme donnant la sanction de l'Église à la transmission de l'autorité. Avant d'être couronné, Louis fut armé chevalier : c'était un hommage rendu à la chevalerie, et une action qui lui apprenait que la valeur et la vertu sont d'une indispensable nécessité pour occuper le trône avec gloire.

La cérémonie du sacre fut faite à Reims, avec beaucoup de magnificence, par Jacques de Basoches, évêque de Soissons, l'archevêché de Reims étant alors vacant. « Loys, dit le bon et naïf sire de Joinville, fut couronné le premier dimenche des avans (1226), duquel dimenche la messe se commance à cez mots : *Ad te levavi animam meam*, qui vault à dire : Beau sire Dieu, j'ay levé mon ame et mon cueur envers toy, je me fie en toy. Esquelles parolles avait le bon roy grand fiance, en le disant de sa personne, pour la grant charge qu'il venait à prandre (60). »

Ces paroles seules prouvent combien le pieux et royal enfant était instruit déjà dans la science des saints, combien sa mère l'avait habitué à élever son cœur vers Dieu, et à marcher sans cesse en la présence du Seigneur. Blanche, en effet, au rapport de Joinville que nous venons de citer, lui avait inspiré dès ses plus tendres années une grande espérance en Dieu. Or cette grande espérance se trouve toujours accompagnée d'une foi vive, d'une charité ardente, d'une profonde humilité, et de toutes les autres vertus qui font le pur cortége d'une âme solidement chrétienne.

On compte parmi les personnes de distinction qui se trouvèrent au couronnement du jeune monarque, le roi de Jérusalem, le patriarche de cette sainte cité, le cardinal de Saint-Ange, le comte de Boulogne, Hugues IV, duc de Bourgogne, les comtes de Dreux, de Bar et de Blois, les trois frères de Coucy, les comtesses de Flandre et de Champagne (61).

Dès que Louis IX eut été sacré, tous les seigneurs qui étaient présents lui prêtèrent serment de fidélité, aussi bien qu'à la reine, pour le temps de sa régence. Le lendemain, Blanche se mit en route pour Paris, où elle ne voulut point que l'on vît aucune marque de réjouissance, comme également il n'y en avait point eu à Reims; car, quelque satisfaction qu'elle éprouvât de voir régner son fils, rien cependant n'effaçait de son cœur le regret d'avoir perdu le meilleur des époux. Il ne s'agissait pas d'ailleurs de consumer en fêtes un temps précieux. Aussi la reine commença-t-elle

par lever des troupes, dont elle prévoyait avoir bientôt besoin pour dissiper la puissante ligue qui s'était formée autour du trône de Louis IX. Elle fit annoncer dans tout le royaume le sacre du jeune roi, ordonna que les places et les châteaux forts fussent gardés sous le nom du nouveau monarque, et s'étudia ensuite à lui gagner des serviteurs et à prévenir les desseins de ses ennemis. Cette conduite eut les plus heureux résultats.

Blanche, à force d'habileté, parvint à détacher de la ligue un de ses chefs les plus puissants, Thibaut, roi de Navarre et comte de Champagne. Le comte de Bretagne, que l'on craignait, reçut une pension de six mille livres, dont il fit hommage au roi. Blanche s'attacha le comte de Flandre en le mettant en liberté. Restait à gagner le comte de Bretagne et celui de La Marche. Elle les fit sommer d'accepter la bataille ou le jugement des pairs. Deux fois ils promirent de l'aller trouver à Chinon, puis à Tours ; deux fois ils manquèrent de parole. A la troisième sommation, Blanche se mit à la tête des troupes avec son fils, bien qu'on fût dans la saison rigoureuse. L'armée s'avança jusqu'à Loudun. Les deux ligués rentrèrent alors en eux-mêmes : incapables de résister, ils se rendirent à Vendôme, lieu qui leur était assigné, et furent obligés de se soumettre et de rendre hommage à la régente. Celle-ci leur accorda la paix à des conditions beaucoup plus avantageuses qu'ils ne devaient l'espérer : l'ébranlement où se trouvait alors le royaume ne permettait pas à Blanche d'user de tous

ses droits, et c'était plus que vaincre, si, par la voie de la douceur, cette princesse eût pu rétablir une tranquillité durable dans l'État (16 mars 1226).

La reine, pour ménager adroitement l'esprit des plus factieux et les attacher davantage au service du roi, avait arrêté par le *traité de Vendôme* le mariage de quelques-uns de ses enfants avec ceux des principales maisons qui venaient de se réconcilier. C'est ainsi qu'elle projeta le mariage d'Yolande de Dreux ou de Bretagne, fille du duc Pierre, avec Jean de France, alors âgé seulement de huit ans. Les futurs époux devaient avoir pour apanage les comtés d'Anjou et du Maine, et à cette occasion il était convenu qu'on laisserait au duc de Bretagne plusieurs villes et plusieurs forteresses qu'il avait déjà gouvernées. La régente consentit encore au mariage de Hugues, fils aîné du comte de La Marche, avec Isabeau, l'une des filles de France, et à celui d'Alphonse, autre frère de saint Louis, avec Isabeau, fille du comte de La Marche et de la comtesse d'Angoulême. Aucune de ces unions ne se réalisa dans la suite, il est vrai; mais la pensée politique qui présida à leur projet avait un but actuel de conciliation, et faisait honneur à la princesse qui les avait conçues.

Tout étant ainsi pacifié, la régente revint à Paris avec le jeune monarque. Elle renouvela les anciennes alliances avec l'empereur Frédéric II et avec Henri, son fils aîné, déjà couronné roi d'Angleterre. Ainsi Blanche semblait n'avoir rien à craindre ni au de-

dans ni au dehors, lorsque les ligués se hâtèrent de profiter d'une circonstance favorable aux desseins qu'ils n'avaient pas abandonnés dans le fond de leur cœur (1227). Leur trame fut sourde, mais elle ne put échapper aux investigations d'une femme qui veillait constamment à la sûreté de l'État confié à ses soins. Thibaut de Champagne était resté fidèle : Blanche lui ordonna de surveiller de près ceux des barons dont la soumission lui paraissait suspecte, et de la tenir au courant de tout ce qu'ils projetteraient contre le gouvernement. Le comte obéit, et ne fut pas longtemps à mander à la régente l'imminent péril qui l'environnait, elle et son fils. Le roi et la reine se trouvaient alors à la campagne aux environs de Paris, probablement sur le chemin d'Orléans. Les barons confédérés se rendirent à Corbeil : leur dessein était d'enlever le jeune Louis, pour se rendre plus facilement maître de Blanche. La régente fut prévenue à temps par Thibaut, et, au lieu de donner dans l'embuscade qui l'attendait sur le chemin, elle sut l'éviter en se jetant dans la place forte de Montlhéry. De là elle fit un appel aux Parisiens : ceux-ci accoururent en toute hâte au secours du roi et de la reine (62). Louis rentra dans la capitale comme par miracle, et ne traversa qu'avec peine la foule des gens d'armes qui bordaient la route, le comblaient de bénédictions et juraient de le défendre jusqu'au dernier soupir (63).

Heureux temps où les peuples volaient avec amour à la défense de leurs rois au moment du danger ! Alors

les citoyens regardaient l'autorité royale comme une royale paternité, et non comme un joug odieux et gênant, comme une chaîne lourde et pesante. Sans la royauté, le despotisme multiple de la féodalité eût fini par abrutir la nation. Aussi la nation comprenait la protection paternelle de la royauté ; elle savait en apprécier les bienfaits. Maintenant il n'en est plus de même ; depuis que le mot pompeux et décevant de liberté a frappé l'oreille des peuples séduits, la puissance royale est devenue le point de mire de toutes les attaques, de tous les sarcasmes, de tentatives sanguinaires. Les siècles d'autorité ont produit la civilisation ; que produira le nôtre ?

Le péril qui avait failli jeter la France dans une profonde perturbation mit plus que jamais la reine sur ses gardes, et lui fit redoubler de précaution à l'égard des ligués. Ceux-ci ne surent pas tout de suite le rôle qu'avait joué Thibaut de Champagne dans le complot qui venait de tourner à leur confusion, et demeurèrent quelque temps en repos. La régente profita de cet heureux moment de calme pour continuer l'éducation de ses enfants. Celle de son cher Louis la préoccupait beaucoup, parce que ce royal enfant devait un jour diriger les destinées de la France. Blanche, l'une des femmes les plus instruites de son temps, amie des lettres et de ceux qui les cultivaient (64), s'empressa de trouver à son fils un maître habile, et capable en même temps de le guider avec vigilance dans le sentier de la vertu (65). Mais ce ne fut point assez pour rassurer

sa tendresse et sa piété : elle voulut adjoindre à ce maître quelques-uns des personnages les plus célèbres de l'ordre de Saint-Dominique et de celui de Saint-François. Ces ordres, encore dans toute la pureté et le premier zèle de leur institut, attiraient l'estime et faisaient l'admiration de toute l'Europe. Les noms de ces maîtres ne nous sont point connus ; ce sont des renseignements que l'histoire a négligés, tandis qu'elle se complaît quelquefois à léguer à la postérité les noms de ceux qui ont formé les tyrans et les despotes.

Comme les premiers précepteurs des enfants sont sans contredit les parents eux-mêmes, et les mères surtout, Blanche voulut s'acquitter religieusement de ce devoir important et sacré. Il lui était d'autant plus facile à remplir, que tous les détails de sa vie la plus intime fournissaient à sa famille de continuels exemples de religion, leçons beaucoup plus puissantes que toutes les paroles et tous les préceptes des maîtres.

Cette pieuse mère s'attacha avec une constante sollicitude à conserver le plus bel ornement de la jeunesse de ses enfants, la sainte innocence du cœur, innocence précieuse et ineffable, dont le doux reflet rejaillit ordinairement sur la vie tout entière. Elle disait souvent à Louis, son fils bien-aimé, et sans doute elle le disait aussi à tous ses autres enfants : « Mon fils, je vous aime avec une inexprimable tendresse ; et cependant j'aimerais mieux vous voir mourir à mes pieds que de vous

connaître coupable d'un seul péché mortel (66)! » Admirables paroles qui devraient sortir de la bouche de toutes les mères, et qui se gravèrent si profondément dans le cœur de Louis, que ce prince ne les oublia jamais!

Les illustres enfants de Blanche, sous la conduite d'une mère aussi pieuse, faisaient de rapides progrès dans la vertu, et s'habituaient à aimer les saints exercices de la religion. Louis, qu'elle chérissait plus que tous les autres, se plaisait à prier dans la maison de Dieu, assistait à la messe tous les jours, récitait les heures canoniques, détestait les chansons mondaines, fuyait les jeux défendus, s'abstenait de toute parole ou de toute action contraire à la pureté, pardonnait les offenses dont on pouvait se rendre coupable envers lui, et réprimandait toujours avec douceur les personnes qui méritaient une correction. Ainsi parle un auteur dont le témoignage est véridique et sincère (67).

Pendant que Blanche s'appliquait à gouverner sagement le royaume et à soigner l'éducation de ses enfants, la ligue se releva, altière, menaçante, et recommença ses hostilités en 1228.

La régence de la reine mère paraissait toujours à la ligue un joug insupportable, d'autant plus qu'on travestissait en hauteur odieuse la noble fermeté que cette princesse opposait aux principaux chefs de la confédération : ceux-ci oubliaient sans doute qu'avec eux la condescendance ne pouvait être que dangereuse. Les murmures et les cabales recommen-

cèrent donc ; mais ce qui rendait la faction plus dangereuse cette fois, c'est que le comte de Boulogne s'y laissa malheureusement entraîner. Comme c'était à lui que la régence aurait appartenu si Blanche ne l'eût pas eue, les ligués ne cessaient de lui dire qu'il était la victime d'une noire injustice, et que, pour la réparer, les barons et les grands vassaux étaient prêts à prendre les armes. Le comte ne fit d'abord qu'écouter; puis, se laissant éblouir par l'éclat du trône et l'ambition de commander, il se porta insensiblement aux excès les plus répréhensibles ; on dit qu'il alla jusqu'à vouloir ôter la couronne à son neveu, comme la ligue le lui faisait espérer. Toutefois la faction nourrissait d'autres espérances, et ne pensait apparemment qu'à couvrir du nom du comte de Boulogne une entreprise qui ne tendait à rien moins qu'à l'extinction de la famille royale. Aussi voit-on, par un projet à la fois coupable et ridicule, que les ligués méditaient de donner la couronne à un prince qui était loin d'en être digne : c'était Enguerrand de Coucy, appartenant à une famille illustre, proche parent de Louis VIII, et oncle des princes de la maison de Dreux, enfants de sa sœur ; mais avec tout cela il y avait certes de l'extravagance à croire qu'on pût le préférer à tant d'autres princes plus éminents que lui par leurs qualités personnelles. Et n'y eût-il eu que le duc de Bretagne, ce projet ne pouvait être sérieux : avec ses ambitieuses prétentions, Pierre de Dreux n'aurait jamais voulu être le vassal d'un semblable monarque (68).

Bien que la liaison du comte de Boulogne avec les ligués fût encore secrète, ceux-ci n'étaient déjà que trop redoutables par eux-mêmes. Ce fut une des raisons qui engagèrent le pape Grégoire IX à renvoyer en France le cardinal de Saint-Ange, cet homme si zélé pour le roi, et si capable de donner à la régente d'excellents conseils. Il voulut même assurer une continuation de trêve entre la France et l'Angleterre, il en écrivit aux deux rois, et un traité de paix fut conclu entre les deux États.

Cependant les chefs de la ligue, s'étant assemblés à Corbeil, y arrêtèrent le plan de leurs desseins factieux. Le comte de Boulogne, sans cesser de paraître fidèle, commença par fortifier ses places, et particulièrement Calais, soit pour assurer cette entrée de la France aux Anglais, soit pour se réserver à lui-même une issue, dans l'hypothèse où les affaires viendraient à tourner mal. Malgré la trêve qui venait de se conclure entre la France et l'Angleterre, Pierre de Dreux fut chargé d'aller intéresser le roi Henri III au triomphe de la ligue (69).

Le duc de Bretagne s'acquitta fidèlement de sa mission. Il fit entendre à Henri III, roi d'Angleterre, que, s'il le voulait, il pouvait encore recouvrer le duché de Normandie, que le roi son père avait perdu. « Louis IX, lui dit-il, est enfant, il n'a pas l'âge requis pour régner et n'a pas été sacré du consentement des barons et des grands feudataires. Portez les armes contre lui, reprenez par la force ce que vous possédiez autrefois en France, et vous

verrez qu'abandonné de tous le jeune fils de Blanche n'aura aucune résistance à vous opposer. » Le roi d'Angleterre, trompé par les brillantes promesses du duc, vint en Bretagne à la tête d'un bon nombre de soldats. De son côté, le duc commença par piller et brûler les villes et les châteaux du jeune roi de France. Le peuple épouvanté s'enfuit dans les forteresses, dans les villes de guerre, et fit connaître à la cour la triste position dans laquelle il se trouvait. Louis fut indigné de la conduite de Mauclerc ; Blanche ne se laissa point abattre ; mais, dit le baron d'Auteuil, « elle se releva comme fait la palme lorsqu'elle est le plus chargée ; et ayant fortifié son esprit de tous les mouvements généreux dont la nature et la grâce avaient accoutumé de la secourir, elle conclut qu'il fallait donner quelque chose à la Providence, qui veille particulièrement sur les rois. » Il fut donc convenu que Louis irait lui-même mettre à la raison le duc insolent et rebelle. La reine voulut accompagner son fils pour plusieurs raisons. D'abord le roi était jeune, il avait besoin de conseils et était d'une complexion excessivement délicate qui exigeait beaucoup de soins ; on se trouvait d'ailleurs dans un hiver si rigoureux, que de longtemps on n'en avait eu de si terrible. Comme Pierre de Dreux était ici l'instigateur de la rébellion, il fut convenu que l'on irait d'abord l'attaquer, et l'armée s'avança à grandes journées vers Bellême, dans le Perche, où le duc avait mis l'élite de ses troupes et qui paraissait le foyer de la révolte. Cette place avait été confiée à la

garde du duc par Louis VIII, lorsque celui-ci était allé combattre les Albigeois dans le Languedoc. On mit le siége devant la ville : mais le froid aurait infailliblement détruit toute l'armée des assiégeants sans la prudence de la reine mère. Celle-ci fit publier dans tout le pays de bonnes récompenses à ceux qui abattraient les arbres dans les champs et dans les forêts, et les amèneraient ensuite dans le camp de l'armée française. On y eut bientôt une énorme quantité de bois, et on fit partout de grands feux. *Et montra bien la bonne dame*, dit Étienne Leblanc, *sa grande vertu et magnanimité destre en personne durant lyver en ce siege. Enquoy faisant donnoyt a congnoistre a ses ennemys, que quelque chose que le roy fust jeune, neantmoins il estoit garny de bon conseil et de gens qui meritoyent bien avoir le regime et gouvernement du royaume comme estoit la bonne dame, car sa presence et constance renforcissoyent le cueur des hommes.*

Aussitôt que le siége eut été mis devant Bellême, toute l'armée de Louis courut à l'assaut ; les assiégés se défendirent avec valeur, et paralysèrent, le premier jour, les efforts de l'armée française. Le lendemain, le maréchal fit assembler les mineurs et leur ordonna de faire sauter les fondements de la place, pendant que l'on continuerait l'assaut ; les assiégés se défendirent encore très-bien et mirent en fuite les mineurs. Le surlendemain matin, le maréchal eut recours aux machines de guerre, et fit lancer sur Bellême des pierres qui détruisirent tout et

firent crouler la principale forteresse de la ville. *Quant ceux de dedans se virent si entrepris*, continue le même écrivain que nous venons de citer, *si ne sceurent que faire, car ilz virent bien que le chastel estoit tout deffroissé dessus et dessoubz et comme au trebuscher, et avec ce que nul secours ne leur venoit du duc de Bretaigne ou ilz avoyent grant fiance. Si se rendirent au roy, et vindrent a mercy* (janvier 1229).

Lorsque le roi d'Angleterre eut appris que Bellême avait dû capituler, malgré la défense la plus héroïque, il manda le duc de Bretagne et lui dit : « Vous me faisiez entendre que Louis ne serait point secouru par les siens si on l'attaquait, et voici qu'il a plus de troupes que nous. S'il marche contre moi . comment donc me défendrai-je ? Je n'en vois pas le moyen. » Puis il congédia le duc, et regagna l'Angleterre (70).

Le jour de la prise de Bellême, Louis apprit que ceux de la Haye-Paysenel, en Normandie, avaient pris les armes contre lui. La reine Blanche (*qui moult estoit saige dame*) fit venir un chevalier nommé Jehan des Vignes, et lui ordonna d'aller mettre les mutins à l'ordre. Cela fut fait sans peine. Puis le roi et la reine Blanche partirent de Bellême pour se rendre sur les terres de Pierre de Dreux, et vinrent y mettre le siége devant un château fort appelé Rédon. La place ne put résister à un premier assaut. De Rédon, l'armée alla camper devant Chantoceaux (71) : *Ceulx de dedans eurent si grant peur quant ilz virent si grant ost et si grant force*

venir contre culx, quilz yssirent du chastel, et apporterent les clefz au roi.

Toutes ces nouvelles épouvantèrent le duc de Bretagne : l'orgueil abandonna ce vassal, son courage défaillit, et pour obtenir la paix, le fier ligué eut recours à son frère, le comte de Dreux, qui avait toujours été fidèle (72).

La reine mère ne comptait pas beaucoup sur la durée de cette paix ; mais comme elle était régente, elle ne voulait que gagner du temps. Ainsi la guerre civile fut encore une fois apaisée ; Blanche congédia l'armée, et la cour revint à Paris.



CHAPITRE VIII.

Suite de la régence de Blanche. — Le cardinal romain de Saint-Ange. — Les Albigeois et le comte de Toulouse. — Blanche force Raymond à la paix ; conditions qu'elle lui impose. — La croisade contre les Albigeois mal appréciée par les écrivains superficiels ou incrédules. — Caractère religieux et politique de la doctrine des Albigeois. — Conduite d'Innocent III, d'Honoré III et de Grégoire IX à l'égard de ces hérétiques. — Appréciation de l'expédition en Languedoc considérée sous le point de vue purement humain et sous le point de vue religieux. — Origine des calomnies contre Blanche. — La ligue conjure la perte de Thibaut de Champagne. — La reine vient au secours du comte. — Fin du différend de la reine de Chypre. — Troubles causés par l'Université de Paris. — Trêve de trois ans avec l'Angleterre. — Renouvellement de l'alliance avec l'empereur Frédéric II et Henri son fils. — Mariage de saint Louis. — Châtiment du duc de Bretagne.

On se ressouvient que Louis VIII avait été surpris par la mort au moment où il voulait pacifier le Lan-

guedoc, et terminer son expédition par la prise de Toulouse. Cette circonstance avait ranimé les hérétiques : Raymond, l'un de leurs principaux chefs, avait repris plusieurs de ses places, et s'était souvent défendu avec avantage, depuis deux ans, contre Imbert de Beaujeu, qui commandait les troupes du roi dans le Languedoc. Il croyait qu'ayant pour antagonistes un enfant et une femme, le parti des Albigeois aurait bientôt le dessus à force de courage et d'opiniâtreté ; mais il se trompait : Blanche n'était point une femme ordinaire ; il allait en faire lui-même l'expérience. En effet, le cardinal romain prêcha contre les Albigeois une nouvelle croisade ; sa légation en France n'avait d'autre but que l'extinction de leur hérésie ; il fit plus : il alla lui-même dans le Languedoc à la tête des troupes que lui donna la régente.

Le comte Raymond VII se retira dans Toulouse, où il fut, dit un ancien auteur, incontinent *bouclé, et tout le terroir gasté jusques la moisson* (73).

Incapable de se défendre plus longtemps, le comte prit la résolution de se mettre dans les mains de la régente. Celle-ci voulait bien lui accorder sa grâce ; mais, pour l'obtenir, le comte fut obligé de confesser aux pieds de Blanche et son erreur et ses crimes, d'abandonner sa vie à la clémence de la reine, ses places en son pouvoir, et son âme entre les mains du cardinal légat. Le comte fut absous. On fit un traité de paix qui fut exécuté par Raymond de point en point, et avec une fidélité remarquable. Un des ar-

ticles du traité de paix portait que Raymond donnerait sa fille en mariage à Alphonse, frère du roi ; et que dans le cas où il ne naîtrait point d'enfants de ce mariage, tous les États du comte seraient réunis à la couronne. C'est ce qui arriva effectivement. Cette riche acquisition fut un des plus beaux monuments de la régence, et cette époque une des plus célèbres de l'agrandissement de nos rois. Le traité de paix contenait d'autres conditions dures et humiliantes pour le comte. Blanche devait agir ainsi pour briser l'audace des ennemis de l'État, et tenir tête aux factions que de grands coups pouvaient seuls épouvanter et anéantir. A côté cependant de cette sévérité, que la régente déploya contre le comte de Toulouse, on voit apparaître des actes de mansuétude qui en tempérèrent la rigueur. Blanche effaça du traité plusieurs clauses pénibles, créa Raymond chevalier, et le renvoya sur sa simple parole.

Plus tard, elle le recommanda à la générosité du pape Grégoire IX, entre les mains duquel on avait mis en dépôt le marquisat de Provence et le comtat Venaissin. Ce pontife, à la prière de la reine, consentit à rendre ces fiefs à Raymond, qui en reprit possession dans le courant de l'été 1234. Ainsi finit, après vingt ans, la croisade contre les hérétiques qui infestaient la France. Ce qui avait dépassé le pouvoir de Philippe-Auguste, le plus grand politique de son siècle, ce que n'avaient pu les armes victorieuses de Louis VIII, fut l'ouvrage d'une femme.

C'est ici le lieu de donner à nos lecteurs une idée

des Albigeois, et d'apprécier la conduite de Blanche à leur égard. La reine fit-elle bien de poursuivre la croisade commencée par Philippe-Auguste et Louis VIII, son époux, contre ces hérétiques? Fit-elle bien d'écouter les sollicitations du souverain Pontife et de son légat en cette circonstance? Ces questions ont été résolues négativement par deux sortes d'historiens : par ceux qui ont méconnu les faits, et par ceux qui ont méconnu la religion : en un mot, par les hommes superficiels et par les incrédules. Il est donc nécessaire que nous entrions dans quelques détails.

Dès le IIIe siècle, le manichéisme faisait de funestes et rapides progrès au sein de la société chrétienne; depuis lors, cette hérésie revêtit plusieurs formes, tout en conservant ses deux principes fondamentaux, l'un bon, l'autre mauvais. Le but de cette erreur était de détourner les hommes de la réception des sacrements, de renverser l'ordre hiérarchique et de troubler la discipline de l'Église : les manichéens allaient même jusqu'à nier l'autorité légitime des magistrats civils, en sorte que leur doctrine était subversive de tout ordre, et comme un immense volcan placé au sein de la société. Les empereurs byzantins ne cessèrent de lutter contre eux, et de cette lutte naquirent de longues et sanglantes guerres. Les manichéens furent écrasés, mais non anéantis; les hérétiques qui restèrent ayant été déportés dans la Thrace, le germe de leur doctrine arriva ainsi au XIe siècle en Italie, et de là en

France. Ces hérétiques jetèrent de profondes racines surtout dans les provinces méridionales. Ils avaient porté divers noms, selon les lieux et les circonstances : tour à tour appelés *manichéens*, *pauliciens*, *cathareéns*, *patareéns*, *vaudois*, etc., ils finirent par être désignés sous l'appellation d'*Albigeois*, tirée du lieu où ils commençaient à se répandre en France.

C'est principalement dans le Languedoc que l'hérésie se concentra : Toulouse en fut le siége, et Raymond VI ou l'*Ancien*, le plus ardent défenseur.

Innocent III occupait alors la chaire apostolique. Pontife immortel, Innocent devait porter à son comble la puissance civilisatrice de la papauté, et contribuer plus que tout autre successeur de saint Pierre à *christianiser* la jeunesse des monarchies européennes. La grande mission de ce pape n'avait pas été comprise jusqu'ici, et il a fallu qu'un protestant (M. Hurter) vînt, de nos jours, élever à la mémoire d'Innocent III un magnifique monument de réhabilitation et de justice historique.

Tout entier à sa sublime mission, le pontife romain voulut détruire l'hérésie des Albigeois, qui troublait d'une manière funeste l'harmonie religieuse et politique de l'Europe. Il prit tous les moyens possibles pour arriver à ce but ; mais il voulut que l'on commençât par la douceur, par l'exemple, par la persuasion, par la parole de Dieu ; et ce n'est que lorsqu'il eut vu l'inefficacité de ces remèdes, qu'il crut devoir ordonner aux princes de porter les armes

temporelles contre les sectaires; « car, disait-il, le glaive a été confié par le Très-Haut aux puissants pour protéger les pieux et les venger des malfaiteurs. La sévérité ne peut jamais être employée plus convenablement qu'envers ceux qui veulent arracher aux autres, non l'existence temporelle, mais, avec la foi, la vie spirituelle. »

Honoré III succéda à Innocent, l'an 1216; son principal soin fut de suivre dans tous ses actes la politique de son illustre prédécesseur. Il écrivit au roi Philippe-Auguste (74) : « Vous devez savoir, lui « dit-il dans sa lettre, que la puissance séculière est « tenue de réprimer les rebelles par le glaive maté- « riel, quand le glaive spirituel ne peut les retenir; « que les princes doivent purger leurs terres des mé- « chants, et que l'Église a le droit de les y con- « traindre. Vous devez, et pour votre gloire et pour « votre salut, délivrer au plus tôt votre royaume de « ces hérétiques, de peur que les catholiques ne per- « dent les terres qui leur restent en ces provinces, « et que celles qui sont plus proches de vous ne soient « infestées d'hérésie. »

Grégoire IX, à son tour, ne perdit point de vue, au milieu des graves préoccupations de son pontificat, l'hérésie des Albigeois, et la croisade commencée contre eux sous Innocent III fut continuée par Louis VIII et par la reine Blanche. Celle-ci, en donnant suite aux instances du cardinal de Saint-Ange, ne cédait point à une influence étrangère, puisque le légat était l'organe du souverain Pontife, monarque

et arbitre suprême de la société européenne au moyen âge ; elle ne cédait point à une influence étrangère, puisque, étant catholique et gouvernant un royaume catholique, elle devait maintenir de tout son pouvoir sa propre religion et celle de son État. Voilà pour la croisade contre les Albigeois, considérée sous le point de vue religieux. Maintenant, si on l'envisage sous le point de vue purement humain, si on l'examine sans préjugés, sans préoccupations mesquines, on ne pourra pas dire, avec un auteur récent, que Blanche, en se déclarant contre les sectaires, s'engagea dans une *guerre impolitique*. Louis VIII avait porté de terribles coups à la puissance anglaise en continuant l'œuvre d'expulsion commencée par son père ; puis il mit à exécution les projets de Philippe-Auguste, pour empêcher les provinces méridionales de passer sous la domination des rois d'Aragon. La croisade contre les Albigeois favorisait beaucoup ce plan ; Louis VIII et Blanche le comprirent. Ce n'est pas tout : cette croisade servit encore à réaliser une idée éminemment politique. Quelque déplorables qu'en soient les détails, elle servit à établir une fusion utile, nécessaire, entre les parties du royaume les plus divisées par les mœurs, à éteindre un foyer toujours allumé de discordes et de guerres civiles, et à faire faire un pas immense à la grandeur de la France. Un auteur dont le témoignage n'est pas suspect en ce point, est contraint d'avouer qu'il ne saurait méconnaître, dans la croisade contre les Albigeois, *l'effet d'un long calcul, dont le but*

était d'éteindre chez les Languedociens l'énergie qui rendait les comtes de Toulouse des vassaux trop redoutables (75).

L'affaire des Albigeois n'était pas plutôt terminée, qu'il en survint une autre plus difficile et plus épineuse. Thibaut s'était détaché du parti de la ligue, et avait même concouru à la prise de Bellême : de là l'origine de cette haine implacable que les ligués lui vouèrent dans la suite ; de là toutes ces calomnies infâmes qu'ils débitèrent à plaisir, et sur son compte, et sur celui de la reine elle-même Les ligués furieux mirent tout en œuvre pour se venger de la désertion politique de Thibaut : à la calomnie flétrissante ils ajoutèrent une prise d'armes contre lui ; et pour le vaincre plus facilement, ils lui aliénèrent l'esprit de ses propres sujets, déjà disposés à la désaffection. Mais avant d'en venir avec lui à la dernière extrémité, les princes conjurés eurent recours à un artifice habilement combiné : ils proposèrent au comte un accommodement. malgré ses infidélités passées : et, pour sceller en quelque sorte la négociation, ils lui offrirent la main de la fille du duc de Bretagne, qui avait déjà été accordée à l'un des fils de France par le traité de Vendôme. Ces princes espéraient par là, ou regagner tout à fait le comte de Champagne, ou le rendre suspect au roi et à la reine.

On hâtait donc le jour de la célébration nuptiale ; tout était disposé pour la cérémonie au Val-Secret, près de Château-Thierry, lorsque Blanche fut informée des préparatifs de la fête. A peine eut-elle

découvert cette ruse des rebelles, qu'elle dépêcha au comte Thibaut le sire de la Chapelle, grand pannetier de France, pour lui défendre de donner suite aux perfides propositions des ligués. La raison qu'elle allégua était toute politique : elle ne voulait point que Thibaut épousât la fille de Pierre de Dreux, parce que, disait-elle, « le comte de Bretaingne a pis fait au roy que nul home qui vive (76). »

Les conjurés entrèrent donc dans la Champagne vers le mois de juin 1229, pour se joindre devant la ville de Troyes à jour nommé. Rien n'égala les ravages de leurs troupes, que l'animosité des chefs laissait en pleine liberté. Partout ce n'étaient que châteaux, maisons de campagne, villes et villages en feu ; partout les barons furieux *ardaient et brûlaient le pays*, arrachaient les vergers et les vignes. Tout fuyait à leur approche ; les ruines s'amoncelaient de toutes parts. Le comte n'était pas assez puissant pour résister à l'orage qui grondait autour de lui et conjurait sa perte ; il allait se trouver à la merci de ses ennemis implacables, lorsque la régente, toujours attentive à la conservation de ceux qui étaient dévoués au jeune roi, vint au secours de Thibaut.

Les troupes de la reine campèrent sous les murs de Troyes, au lieu même que les ennemis du comte venaient d'abandonner. Thibaut et le comte de Lorraine y conduisirent ce qu'ils purent ramasser de soldats. Aussitôt Blanche donna l'ordre aux rebelles de sortir de la Champagne. Les ligués répondirent

insolemment. Blanche et Louis insistèrent. Étonnés, les barons ne savaient plus que faire, lorsque les armes de la régente vinrent mettre fin à leur irrésolution. Thibaut était délivré.

Blanche profita de cette circonstance pour terminer le différend de la reine de Chypre avec le comte de Champagne. Le droit de cette princesse sur le comté que possédait Thibaut paraissait incontestable : c'était l'héritage de Henri II, son père, dont le comte régnant n'était que le neveu. On ne pouvait élever que deux objections contre les prétentions de la reine de Chypre : c'est d'abord que les grands fiefs ne passaient point aux femmes ; or cette objection ne pouvait être formulée, puisque alors mille faits en prouvaient l'inanité et le néant. L'autre objection était plus difficile à résoudre : mais Blanche parvint, avec son habileté ordinaire, à trouver un moyen de conciliation. Il fut décidé qu'Alix, reine de Chypre, renoncerait à toutes ses prétentions, à condition que Thibaut lui donnerait des terres du revenu de dix mille livres par an, et en outre, quarante mille livres une fois payées, *sans préjudice, toutefois, de ses droits, si le comte venait à mourir sans héritier légitime.* Thibaut ne pouvant fournir une somme aussi considérable, ce fut la régente qui la donna pour lui, moyennant la cession pure et simple des fiefs et seigneuries de Blois, de Sancerre, de Chartres et de Châteaudun, que le comte lui vendit avec toutes leurs dépendances. Ainsi Blanche continuait avec soin l'œuvre de l'agrandisse-

ment du royaume confié à sa sagesse et à son administration.

Cependant les événements qui précèdent avaient ramené l'attention de la ligue sur la conduite politique et intime de la régente. Les conjurés étaient furieux de la confiance que la reine accordait au cardinal romain. « Une Espagnole, disaient-ils, et un prêtre italien disposent de la France et gouvernent les Français! Que doit-on espérer d'une pareille administration et d'une semblable régence! » Les murmures recommencèrent; l'esprit de cabale se ranima de tous côtés. Puis vinrent d'odieuses insinuations, dont s'emparèrent bientôt les élèves de l'Université de Paris, dans une affaire qui troubla toute la capitale en 1229. Cette Université comptait alors plus de trente mille étudiants. Quelques-uns de ceux-ci buvaient dans un cabaret du faubourg Saint-Marceau : l'hôte voulait se faire payer, les buveurs résistaient; on en vint aux coups. Les archers survinrent; du sang fut répandu, et l'Université tout entière prit fait et cause pour les écoliers (77). Plusieurs élèves se retirèrent en Angleterre, à la sollicitation de Henri III et du duc de Bretagne, toujours ennemis de la régente. Ils exhalèrent leur mécontentement dans diverses diatribes, et contre la régente, et contre le légat; il subsiste encore aujourd'hui des fragments de ces pièces, dans lesquelles on déchire sans ménagement la réputation de la reine mère et celle du cardinal : calomnie scandaleuse, méprisable, écrite avec un cynisme

qui trahissait l'irritation délirante des auteurs.

Le temps, qui adoucit tout, vint apaiser enfin ce malheureux différend : les bourgeois donnèrent quelque satisfaction, et les cours de l'Université se rouvrirent en 1231

Tant de luttes, de troubles et de guerres avaient fini par fatiguer la reine ; Mauclerc, chef de la ligue, désirait aussi la paix : le roi d'Angleterre souhaitait avec ardeur d'être délivré des embarras que lui causaient ses prétentions sur les domaines qu'il avait perdus en France. Henri III aimait naturellement le repos, et d'ailleurs. d'une prodigalité sans exemple, il avait épuisé ses trésors, et il ne lui restait plus d'argent à consacrer aux expéditions militaires. Cependant, malgré sa pénurie financière, malgré la molle indolence de son caractère avide de plaisirs, l'orgueil l'empêchait de se résoudre à renoncer formellement à ses prétentions. Mauclerc se trouvait aussi dans une situation fâcheuse : il était sans doute fatigué de la guerre, et on peut dire qu'il l'avait continuée contre la régente avec un indicible acharnement ; mais comment s'y prendre pour jouir du repos et obtenir la paix ? Quelle position tenir vis-à-vis de l'Angleterre et vis-à-vis de la France ? La Bretagne était un fief mouvant de la Normandie : si donc Mauclerc se reconnaissait vassal de la couronne de France, il admettait par là que Jean et Henri III avaient été légitimement dépouillés de leur duché de Normandie. Les négociateurs de France et d'Angleterre s'étaient assemblés à Saint-Aubin-du-Cormier.

Après beaucoup d'efforts pour amener une conciliation entre les intérêts contradictoires des deux couronnes, on convint de faire cesser les hostilités par une trêve de trois ans, et de laisser intactes les prétentions des deux pays. La paix fut signée le 4 juillet 1231, et mit ainsi fin aux guerres civiles de la régence de Blanche.

La reine mère, qui n'avait qu'un seul désir, celui de voir arriver Louis IX à sa majorité, vit avec joie cette trêve de trois ans que le souverain Pontife était parvenu à établir entre la France et l'Angleterre. Louis avait dix-sept ans, et la trêve le conduisait à peu près jusqu'à sa majorité. Blanche, qui savait que le comte de Bretagne, toujours turbulent et inquiet, ne manquerait point d'engager sans cesse le roi d'Angleterre à rompre cette trêve si précieuse pour elle, s'appuya du côté de l'Allemagne, et renouvela les alliances avec l'empereur Frédéric II et Henri, son fils, roi des Romains : ces deux monarques promirent à Louis de le secourir en cas de rupture avec l'Angleterre (1232).

Depuis le résultat obtenu à Saint-Aubin-du-Cormier jusqu'à la majorité de Louis IX, il s'écoula quatre ans environ, qui ne furent marqués, dans l'intérieur de la France, que par un très-petit nombre d'événements ; les anciens chroniqueurs gardent sur ces quatre ans un silence presque absolu, silence qui représente avec vérité celui des passions politiques pendant cette période.

La reine Blanche voulut terminer son administra-

tion par une action d'éclat, en mariant son fils à une princesse digne de lui. Elle jeta les yeux sur Marguerite, fille aînée de Raymond Bérenger, comte de Provence, de la maison d'Aragon; elle surpassait ses trois sœurs en beauté, en esprit et en piété. Gauthier, archevêque de Sens, et Jean de Nesle furent chargés d'aller demander la main de la jeune Marguerite. Leurs démarches furent accueillies avec empressement par le comte de Provence, et les ambassadeurs ramenèrent la princesse au roi. Comme les futurs époux étaient parents au quatrième degré, le pape Grégoire IX leur accorda une dispense, en date du 2 janvier 1234.

Le mariage eut lieu à Sens, le 27 du mois de mai suivant. Le même jour, le contrat fut signé, et une dot de 10.000 marcs, que Raymond Bérenger promettait à Marguerite, fut assurée sur la ville du Mans. L'époux avait alors dix-neuf ans et un mois; l'épouse n'en avait pas seize; celle-ci fut couronnée le lendemain de son mariage, dans la ville même de Sens.

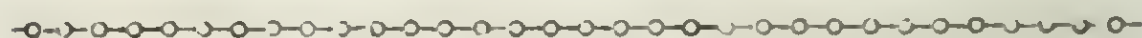
On observe que la dépense, tant pour le mariage que pour le couronnement, montait à 2500 livres, somme énorme pour cette époque, mais qui ne donnerait plus maintenant une haute idée de la magnificence royale. Louis prit alors pour devise une bague entrelacée d'une guirlande de *lis* et de *marguerites,* pour faire allusion à son nom et à celui de son épouse; et il mit sur le chaton de l'anneau l'image du crucifix, gravée sur un saphir et accompagnée de ces mots : *Hors cet anel pourrions trouver*

amour; faisant de cet anneau comme un gage enchanté, qui devait être le lien sacré de l'amour qu'ils auraient mutuellement l'un pour l'autre (78).

Le mariage de Louis avec Marguerite fut avantageux à Raymond VII, comte de Toulouse. Celui-ci était alors en guerre avec Raymond Bérenger, comte de Provence. La régente prit à tâche de les réconcilier. Tous deux étaient convenus, au commencement de l'année, de remettre leurs intérêts entre ses mains : et, en effet, Blanche rétablit la paix entre ces deux puissants seigneurs des contrées méridionales de la France (79).

La cour ne tarda pas à revenir à Paris, où les réjouissances recommencèrent, mais pour faire bientôt place aux préparatifs de la guerre, car la trêve avec l'Angleterre allait expirer. Avertie des intentions hostiles du duc de Bretagne, la régente résolut de châtier une bonne fois cet homme si nuisible au pays et à la paix publique. Elle manda la noblesse avec les communes; Louis marcha contre le rebelle avec une armée si considérable, qu'on n'en avait point vu de semblable dans les dernières guerres. Le malheureux comte, abandonné de l'Angleterre sur laquelle il avait compté, vint se jeter aux pieds du roi et de la régente, la corde au cou, se reconnaissant traître, indigne de toute grâce, leur abandonnant tous ses États et sa propre personne, pour qu'ils en tirassent le châtiment qui leur plairait. Il se soumit à tout ce que voulurent exiger le roi et la reine Blanche, dont la régence durait encore, pro-

mit de les servir envers et contre tous, et s'obligea à exécuter certaines conditions qui firent la base d'un traité de paix. La soumission du comte fut exemplaire, et la vigueur avec laquelle la régente poursuivit et terrassa cet audacieux rebelle, tint en respect les autres grands vassaux de la couronne (80).



CHAPITRE IX.

De l'âge anciennement fixé pour la majorité de nos rois. — Louis IX monte sur le trône après avoir été déclaré majeur. — Influence de Blanche dans l'administration des affaires. — Troubles d'Orléans. — Thibaut de Champagne se revolte une seconde fois. — Louis et Blanche le forcent à la paix. — Quatre années de calme; occupations du roi et de sa mère. — Les saintes reliques. — Cour plénière de Saumur; le fils de sainte Élisabeth de Thuringe. — Croisade des seigneurs français. — Réflexion sur le côté politique des croisades. — Rôle de Blanche dans le gouvernement de saint Louis. — Les Mongols. — Le roi tombe dangereusement malade; sa guérison merveilleuse opérée par la foi de la reine mère. — Il fait vœu de se croiser. — Douleur de Blanche; efforts qu'elle fait pour détourner son fils de l'expédition d'outre-mer. — Innocent IV. — La reine mère est déclarée régente pendant l'absence du roi. — Louis s'embarque pour la Palestine.

L'âge légitime de la majorité de nos rois, depuis les premiers règnes de la troisième race jusqu'à la mort de saint Louis, est un point historique sur lequel les écrivains ne sont pas bien d'accord entre eux.

Philippe Ier et Philippe-Auguste ne demeurèrent

sous le pouvoir des régents et des tuteurs, au dire de quelques historiens, que jusqu'à l'âge de quinze ans; mais comme ce sont des historiens modernes, ils devaient, ce semble, appuyer leur opinion sur une autorité plus ancienne et plus valable que la leur.

Philippe le Hardi, fils et successeur de saint Louis, fixa la majorité de ses enfants à la quatorzième année, par deux ordonnances, l'une de 1270, l'autre de l'année suivante.

La décision de Philippe le Hardi fut trouvée si juste, si raisonnable, que, cent ans après, Charles V, dit le Sage, en fit un règlement définitif pour l'avenir, dans un édit solennel qui fut publié par le parlement, le roi y tenant son lit de justice Il détermina par cet édit, que l'âge de la majorité de nos rois commencerait à leur quatorzième année. Cette règle a servi depuis lors de loi inviolable en France; et si Charles VI y dérogea, ce ne fut que pour remédier aux malheurs de son royaume. Mais on sait quelles controverses s'établirent sous la régence de Catherine de Médicis, sur la question de savoir s'il fallait quatorze ans accomplis ou quatorze ans commencés. Catherine de Médicis voulait que l'édit de Charles V s'entendît par quatorze ans commencés; et elle le fit juger ainsi dans une assemblée des pairs et officiers de la couronne, réunis au parlement de Rouen : ce qui donna lieu à de vives remontrances de la part du parlement de Paris.

Quant aux règnes qui ont précédé la mort de saint Louis, il est impossible, comme nous l'avons déjà

dit, de rien préciser d'incontestable et d'authentique relativement à la majorité des princes appelés à la couronne. Toutefois on croit assez communément que ce fut à vingt-un ans que Louis IX monta sur le trône de ses pères (25 avril 1236); à vingt-un ans, tous les vassaux de Louis avaient été jugés capables d'obtenir la garde de leurs fiefs. En conséquence, le monarque fut alors proclamé majeur, et la reine Blanche cessa de prendre la qualité de régente du royaume. Depuis longtemps on attendait avec anxiété l'heureuse époque de la majorité de Louis, pour voir enfin un terme au prétexte des guerres civiles, sans cesse renaissantes, sans cesse apaisées, qui désolaient le royaume. Bien que la reine se fût conduite, dans les temps orageux de la régence, avec l'habileté du prince le plus consommé dans les affaires, on voyait avec plaisir l'autorité passer dans les mains du roi, et tout se faire désormais sous son nom. La coutume de cette époque, en fixant la majorité des monarques comme celle des sujets à vingt-un ans accomplis, avait quelque chose d'également onéreux et pour les princes et pour les peuples : elle empêchait les souverains de régner dès qu'ils en étaient capables; et les hommes sont ainsi faits, qu'ils aiment mieux obéir aux rois qu'à leurs ministres, si bons qu'ils soient.

Mais quelque changement que la majorité de Louis produisît à l'extérieur, elle n'en apporta aucun dans la forme du gouvernement, de sorte qu'on ne s'aperçut même pas de la transition.

En effet, il y avait déjà plusieurs années que Louis gouvernait sous la conduite de sa mère, dit un auteur moderne, et la mère continua toujours de gouverner depuis sous l'autorité de son fils. « Tous deux vécurent dans une parfaite intelligence, continue le même écrivain, et n'ayant l'un et l'autre en vue que le bien de l'État, ils ne pouvaient pas manquer de s'accorder. On fait cependant un crime au jeune Louis de s'être laissé gouverner par l'*impérieuse* Blanche : reproche fondé sur la confiance qu'il eut toujours aux sages conseils de cette grande reine, et sur ce que, se rencontrant avec elle et toute la cour dans des occasions solennelles, il lui a quelquefois donné le premier rang. On ne fait pas réflexion, sans doute, que le devoir d'un roi est de se multiplier en quelque sorte par les ministres qu'il emploie, pourvu qu'il sache les choisir, non pour se plonger dans l'oisiveté, mais pour faire mieux avec leur aide ce qu'il pourrait faire moins bien, abandonné à lui-même. Si c'est là une tache à la mémoire de ce religieux monarque, ce sera donc un opprobre d'être gouverné par la justice et par la raison (81). »

Louis eut bientôt l'occasion de faire usage de son autorité royale dans deux circonstances remarquables.

On se rappelle les troubles causés à Paris par les élèves de l'Université. A la suite de ces troubles, beaucoup d'écoliers s'établirent à Orléans. Une femme, sans nom dans l'histoire, sut allumer à tel point la fureur des Orléanais contre les étudiants,

qu'ils en firent périr plus de quatre-vingts : les victimes furent jetées dans la Loire ou assommées avec un acharnement incroyable : les élèves qui échappèrent à la mort ne durent leur salut qu'à la fuite. Thibaut de Champagne, le comte de La Marche, le duc de Bretagne et Archambaud de Bourbon, y perdirent des parents. Pénétré d'horreur, l'évêque mit la ville en interdit et se hâta de la quitter ; mais les princes, ne s'amusant pas à observer les formes, entrèrent dans Orléans et y firent un carnage horrible de tout ce qui leur tomba sous la main ; puis ils se tinrent aux environs de la ville, sacrifiant à leur vengeance tous ceux qui se hasardaient à en sortir. Ces sanglantes représailles auraient duré longtemps, si la sagesse et l'autorité de Louis ne fussent venues les apaiser. On comprend assez, observe un historien judicieux, qu'il ne fallait pas peu d'habileté pour ramener à la raison des princes si justement irrités, ni peu de puissance pour venir à bout d'un peuple qui croyait peut-être avoir plus souffert qu'il ne méritait, lors même qu'il se serait reconnu coupable (82).

Sur ces entrefaites, le comte de Champagne, qui avait été nouvellement reconnu roi de Navarre, prit inopinément le dessein de se révolter contre Louis. Cette révolte était bien éloignée des promesses qu'il avait faites à la reine Blanche, plus de huit ans auparavant, de ne jamais prendre les armes contre le roi son fils, et de rester toujours dans l'obéissance et la fidélité. Mais le comte oublia une si bonne réso-

lution, leva des troupes dans son pays, et se mit en état de rallumer la révolte parmi les anciens partisans de la ligue.

On ignore le véritable motif de la conduite de Thibaut : on sait seulement, d'une manière positive, qu'il eut tout lieu de s'en repentir. Blanche, en effet, assembla l'armée féodale, et vint avec son fils prendre position dans le bois de Vezins, pour attaquer le roi de Navarre et le séparer de ses alliés. Effrayé des mesures qu'on employait contre lui, Thibaut envoya demander pardon à Louis, et vint lui-même se jeter à ses pieds pour obtenir la paix. Le roi prit le parti de la clémence : sur les conseils de la reine mère, il exigea du rebelle la cession des deux châteaux de Bray-sur-Seine et de Montereau-faut-Yonne, et voulut bien lui promettre de prendre la Champagne sous sa protection, pendant que le coupable irait dans la Palestine au secours des chrétiens. Blanche ne put cependant s'empêcher de faire de vifs reproches au roi de Navarre, et de lui représenter en termes énergiques son ingratitude et l'énormité de sa trahison.

Pendant les quatre années qui suivirent celle que nous venons de parcourir rapidement (1236), les affaires du royaume jouirent d'une paix assez profonde. Louis et Blanche de Castille consacrèrent ce temps précieux de repos et de calme aux exercices de la piété et de la religion. Ils comblèrent de bienfaits les hôpitaux, dotèrent, rebâtirent ou réparèrent plusieurs églises, plusieurs monastères, et

firent l'acquisition de la couronne de notre Seigneur, d'un morceau de la vraie croix, de la lance et de l'éponge qui servirent dans la passion. Un historien contemporain (83) donne la principale gloire de l'acquisition de ces précieuses reliques aux soins et aux pieux conseils de Blanche de Castille : aussi cette princesse aida elle-même à les porter solennellement depuis l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs jusqu'à la Sainte-Chapelle du palais royal, que saint Louis avait récemment fait construire.

Telles furent les occupations les plus remarquables qui, pendant ces années, composèrent l'histoire de Blanche de Castille et de saint Louis, si l'on en excepte toutefois l'attentat du *Vieux* ou plutôt du *scheik de la Montagne ;* mais cet épisode terrible appartient exclusivement à la monographie du pieux monarque.

Les réunions apparentes qui se firent au commencement de l'année 1241 donnèrent naissance à de nouvelles infidélités. Le roi de Navarre, le comte de Toulouse, celui de la Marche, et un grand nombre d'autres seigneurs s'y trouvèrent, comme aussi quantité de jeunes gens des maisons de France à qui Louis donna l'ordre de la chevalerie. Le prince Alphonse fut du nombre des nouveaux chevaliers ; cette cérémonie eut lieu dans la ville de Saumur, où le roi tint ce qu'on appelait alors une *cour plénière* (84). Les grands seigneurs demeuraient ordinairement dans leurs domaines ; mais de temps en temps les souverains les réunissaient en cour. On y voyait les rois

couronnés de leurs diadèmes et revêtus de toutes les marques de leur dignité. Si dans ces assemblées il y avait moins de délicatesse et de recherche que dans celles qui ont lieu de nos jours, il y paraissait peut-être autant de majesté et de grandeur. Joinville appelle la cour plénière de Saumur, *la nonpareille chose qu'on eût oncques veue :* non-seulement les archevêques, les évêques et les abbés du royaume y assistèrent, mais encore presque toute l'armée s'y trouva. Le naïf sénéchal nous a laissé une longue et curieuse description du festin qu'y donna le monarque, lequel, comme Charlemagne, savait soutenir avec éclat, lorsqu'il le fallait, la gloire de la couronne et la splendeur de sa haute position. Louis et Blanche occupaient les deux extrémités de la table. La reine était servie par le comte de Boulogne, le bon comte de Saint-Paul, et un jeune Allemand de dix-huit ans. On disait que celui-ci était fils de sainte Élisabeth de Thuringe : « La royne Blanche le besoit ou front par devocion, pource que ele entendoit que sa mere li avait maintes foiz besié (85). »

Dans notre siècle de corruption civilisée, on ne concevra peut-être pas une semblable dévotion. Mais si l'on considère l'époque où vivait Blanche de Castille, la foi vive de cette reine, la pureté de ses mœurs, le récit de Joinville nous révèlera une action de naïve chasteté et de piété solide.

Ce fut vers le même temps qu'on publia une croisade en France pour secourir les chrétiens de la Palestine ; cette croisade précéda de neuf ans celle que

5*

fit saint Louis, et dont nous parlerons plus tard. Les seigneurs qui s'y engagèrent furent ceux qui avaient troublé le commencement du règne de Louis et la régence de la reine Blanche de Castille. Thibaut de Champagne était du nombre ; il s'était obligé par traité à cette expédition lointaine pour obtenir le pardon de ses révoltes. Les barons, de leur côté, voulaient également réparer, par le pèlerinage d'outre-mer, les fautes qu'ils avaient commises envers l'autorité légitime.

Mauclerc fut placé par le souverain Pontife lui-même à la tête de l'armée croisée, et eut la disposition de tous les trésors rassemblés pour la délivrance de la Terre-Sainte. C'était une reconnaissance publique et solennelle de la soumission du duc, d'ailleurs un des plus habiles guerriers de l'époque (86). On ne saurait croire combien cette croisade d'outre-mer contribua puissamment à soumettre tous les partis du royaume, par l'absence des vassaux les plus mutins et les plus remuants.

Quand donc l'abbé Velly avance que la lèpre fut le *seul* résultat des croisades, il parle le langage de Voltaire, et redit une inqualifiable ineptie. Nous voudrions pouvoir citer ici les appréciations de M. Michaud et de M. d'Exauvillez (87) sur l'influence et les suites des croisades : on verrait combien les événements religieux gagnent à être étudiés par des hommes d'une science solide ; les croisades, en particulier, nous apparaîtraient environnées des bienfaits qu'elles ont produits dans le monde de la

civilisation, de la politique, des sciences, des lettres et des beaux-arts.

Nous ne suivrons point le fil de cette expédition, ni les faits qui ont un rapport direct avec le règne du fils de Blanche. Nous nous contenterons d'observer que, pendant une certaine période, le nom de la reine mère ne se montre point dans l'histoire d'une manière explicite ; seulement on sent à chaque pas la puissante influence de cette femme illustre sur les affaires politiques et religieuses du pays ; son fils gouverne, mais il gouverne et administre par elle, et c'est par elle qu'il fait le bonheur de ses sujets et la splendeur de la France. Rien n'échappe aux regards de Louis IX, parce que rien n'échappe à la pénétration de sa mère, qui fera l'admiration de tous les siècles, et que n'ont pu flétrir toutes les calomnies jetées sur sa gloire par la vengeance et la fureur de la ligue.

Pendant que la chrétienté continuait à retentir des prédications d'une croisade nouvelle, d'innombrables armées de Mongols répandaient partout la terreur, les ruines et la mort. Après avoir achevé la conquête de la Chine, ces barbares avaient ramené leurs cohortes dévastatrices vers la Russie, et inondé, pour ainsi dire, la Pologne et la Hongrie. Ils envoyaient des lettres menaçantes à tous les peuples. Leur général, qui prenait le titre d'*Envoyé du Très-Haut*, se disait chargé de dompter les nations qui lui étaient rebelles. Les têtes de ces barbares, dit un auteur contemporain, étaient grosses et dispropor-

tionnées avec leurs corps ; ils se nourrissaient de chair crue et même de chair humaine. Ils étaient excellents archers, et portaient avec eux des barques de cuir avec lesquelles ils passaient tous les fleuves. Robustes, inexorables, impies, ils avaient des chevaux extrêmement rapides et portaient une armure impénétrable. Leur nombre était si grand, qu'ils semblaient menacer le genre humain de sa destruction. Lorsque Blanche apprit cette terrible nouvelle, elle s'empressa de la communiquer à son fils ; et s'abandonnant aux larmes et aux gémissements : « Le moment est venu, dit-elle, où tous les chrétiens vont tomber sous le tranchant de l'épée. — Prends courage, ma mère, lui répondit saint Louis, car, victorieux, nous chasserons ces Tartares en enfer ; vaincus, nous leur devrons l'entrée du ciel (88) ! » Réponse qui montre que non-seulement ce roi était pieux, mais encore qu'il avait une énergie peu commune, en un mot, qu'il était preux chevalier en même temps que héros chrétien ; il prouva d'ailleurs cette vérité autrement qu'avec des paroles chaleureuses.

La France bénissait unanimement et le fils et la mère, lorsque Louis tomba dangereusement malade à Pontoise (89), maison de plaisance de la reine mère. Pontoise était un des lieux où Blanche passait une grande partie de l'année ; cette ville était à elle à cause de son douaire. Le plaisir qu'elle éprouvait à l'habiter lui avait fait bâtir et doter, dans le voisinage, l'abbaye royale de Maubuisson. Saint Louis

aimait également le château de Pontoise et le préférait à tous les autres, pour une raison que nous signalerons dans la suite. C'est là que le roi fut atteint d'une dyssenterie qui le conduisit bientôt aux portes du tombeau. On était alors en novembre 1244. Le peuple n'eut pas plutôt appris les dangers que courait la vie du monarque bien-aimé, que la consternation se répandit partout avec une indicible rapidité ; en quelques jours toutes les églises du royaume furent envahies par le peuple, qui conjurait Dieu de ne point leur enlever celui que tous chérissaient comme un père.

La maladie cependant augmentait d'une manière effrayante, et tout espoir paraissait perdu. Peu s'en fallut même qu'on ne couvrît le visage de Louis, comme si réellement il eût été mort, lorsque la reine Blanche entra dans la chambre du malade. Plongée dans la plus affreuse douleur, elle conserva cependant cette foi vive et cette ferme espérance qui opèrent des merveilles et font descendre du ciel d'abondantes grâces. Cette pieuse princesse voulut appliquer elle-même à son cher fils le dernier remède que sa dévotion lui suggéra. Elle se fit donner la vraie croix, la couronne d'épines et la lance de la passion de Jésus-Christ : ces précieuses reliques se trouvaient dans la chambre même du malade. Blanche les appliqua sur le corps du malade, et s'écria avec confiance : « Mon Sauveur, que ce ne soit pas maintenant pour l'amour de nous, mais pour le seul honneur de votre saint nom, que vous nous fas-

siez éprouver vos miséricordes. Sauvez aujourd'hui, ô mon Dieu, le royaume de France. Faites connaître en cette occasion quel est le véritable mérite de ces instruments de votre passion douloureuse, qui doivent un jour nous paraître glorieux auprès de votre personne adorable. »

Ces paroles étaient à peine prononcées, que le roi revint à lui, poussa quelques soupirs, et dit d'une voix faible : « La lumière de l'Orient s'est répandue du haut du ciel sur moi, par la grâce du Seigneur, et m'a rappelé d'entre les morts (90). »

Il fit aussitôt venir Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, homme célèbre par ses écrits et par la sainteté de ses mœurs, et lui demanda la croix pour faire vœu, en la prenant, d'aller au secours de la Terre-Sainte. Quelques auteurs ont prétendu que Louis, dans sa léthargie, avait eu une révélation de tout ce qui se passait en ce moment dans la Palestine, et que Dieu lui avait ordonné d'aller secourir les chrétiens d'Orient (91).

Blanche de Castille fut ravie de la convalescence du roi ; mais elle faillit mourir de douleur quand elle apprit que le prince avait fait vœu solennel du pèlerinage d'outre-mer : le sire de Joinville nous assure que la pauvre mère en ressentit une peine inexprimable. Celle-ci voulut détourner son fils de ce dessein : dans l'état actuel de sa santé, le roi ne semblait point avoir assez de vigueur pour braver une navigation lointaine et un climat meurtrier ; les chances auxquelles il allait s'exposer étaient alar-

mantes pour un homme d'une constitution même plus robuste : c'était par milliers qu'on avait vu les chevaliers partir pour la Terre-Sainte, c'était tout au plus par centaines qu'on les en voyait revenir. A la vue des périls qu'allait courir son fils, Blanche n'oublia aucune raison pour le détourner d'un voyage qu'elle regardait comme fatal. Elle dit à Louis qu'il avait tort, dans l'ardeur de son zèle et de sa piété, de ne point vouloir que le pape lui remît son vœu, ou au moins le commuât en un autre moins dangereux. Elle lui fit déclarer par l'archevêque de Paris, qu'il était tenu en conscience de céder aux larmes de sa mère et de tout son peuple, et de recourir à la puissance pontificale. Blanche ajouta des considérations d'État : on devait craindre pendant l'absence de Louis les entreprises de l'empereur Frédéric, ennemi déclaré de la France, et redouter aussi les menées accoutumées du roi d'Angleterre ; la ligue était abattue, sans doute, mais elle pouvait encore inspirer des inquiétudes assez sérieuses ; le parti même des hérétiques albigeois n'était pas si entièrement éteint, qu'il ne pût, pendant la croisade, et au milieu d'une conflagration générale, rallumer ses premiers feux : l'Allemagne et l'Italie étaient tout embrasées ; un roi de France ne pouvait sans danger abandonner son royaume dans cette situation critique de l'Europe. Toutes ces considérations firent un jour une telle impression sur l'esprit du monarque, qu'il fut sur le point de céder ; mais un moment après il revint subitement à lui, comme s'il fût

sorti d'un assoupissement léthargique, et redemanda la croix : il protesta que rien au monde ne pourrait l'empêcher d'accomplir son pèlerinage, et qu'il ne prendrait plus aucune nourriture jusqu'à ce que sa mère consentît à son désir. Cette inébranlable fermeté fit connaître jusqu'à l'évidence que la résolution de saint Louis était le résultat d'un mouvement extraordinaire et surnaturel. Blanche n'ignorait pas que, pendant la croisade, la régence lui serait confiée ; mais l'ambition de cette princesse était bien au-dessus de semblables calculs. Elle dut céder, et l'amertume de son sacrifice ne fut point adoucie par la perspective d'une autorité qu'elle n'aimait plus à exercer qu'auprès de son fils.

Sur ces entrefaites, le pape Innocent IV avait dû fuir l'Italie pour éviter les piéges de l'empereur Frédéric II. Dans le but de remédier aux maux dont ce prince accablait et l'Église et la papauté, il s'était rendu à Lyon, ville neutre, où il assembla un concile. Louis, affligé des troubles que suscitait Frédéric, voulut tenter le rôle de pacificateur ; il offrit à Innocent une entrevue à Cluny. Le pape accepta. Le roi se rendit au lieu qu'il avait désigné vers la fin de novembre 1245 ; il était suivi d'une cour nombreuse et de beaucoup de troupes. Le jour de saint André, Innocent dit la messe, assisté de douze cardinaux, des patriarches de Constantinople et d'Antioche, et de dix-huit évêques. L'empereur de Constantinople y était venu avec le souverain Pontife ; la reine Blanche y avait suivi son fils, aussi bien que

les trois princes, Robert, Alphonse, Charles, et la princesse leur sœur. Les infants de Castille et d'Aragon, le duc de Bourgogne et plusieurs autres princes y étaient. Louis demeura quinze jours avec le pape, et en passa sept à conférer avec lui sans autre témoin que la reine Blanche. On régla d'un commun accord quantité de choses touchant la croisade; et il fut convenu qu'au mois d'avril de l'année suivante, une seconde entrevue aurait lieu; on devait faire en sorte, s'il était possible, que Frédéric s'y trouvât.

Nous ne nous étendrons point sur les démêlés de Frédéric et d'Innocent, dont la suite n'appartient pas à notre cadre; ils forment une des périodes les plus agitées de l'histoire pontificale, et malheureusement c'est aussi une de celles qui ont été décrites avec le moins d'impartialité historique et de décence religieuse (92).

Cependant, toujours rempli de son projet de croisade, saint Louis écrivit aux habitants de la Terre-Sainte pour relever leur courage, et les exhorter à défendre avec opiniâtreté les forteresses qui restaient encore aux chrétiens, jusqu'à ce qu'il pût arriver lui-même parmi eux. Comme sa guérison allait s'affermissant d'une manière complète, et ne laissait plus aucun sujet d'inquiétude, il ne tarda pas à se disposer au voyage d'outre-mer.

Ce fut dans le mois de juin 1248 qu'il prit la route de la Palestine.

Par lettres patentes, données à Corbeil quelques

jours avant son départ, le roi établit Blanche de Castille régente du royaume pendant son absence. Dans ces lettres, le pieux croisé donnait plus de pouvoir à sa mère que Philippe-Auguste n'en avait donné à la sienne par son testament de 1190; certes, Blanche méritait cette extension de confiance et d'autorité, par la haute sagesse et la profondeur des vues politiques qu'elle avait déjà montrées dans sa régence précédente. Voici la traduction de ces lettres patentes :

« Louis, roi par la grâce de Dieu, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Nous faisons connaître que nous avons voulu accorder et que nous accordons à notre très-chère dame et mère reine plein pouvoir, pendant l'absence de notre croisade de choisir qui elle voudra pour l'administration de l'État, et d'en éloigner également ceux qu'il lui paraîtra convenable d'éloigner; d'instituer des baillis, des châtelains, des forestiers et d'autres officiers employés à notre service ainsi qu'à celui du royaume, et de les destituer à volonté; de conférer les dignités et bénéfices ecclésiastiques vacants, de recevoir serment de fidélité de la part des évêques et des abbés, de donner main levée des régales, et enfin de permettre, à notre place, aux chapitres et aux monastères de faire leurs élections.

« En foi de quoi nous avons fait apposer notre sceau à ces présentes lettres. Donné à l'hôpital de Corbeil, au mois de juin de l'an du Seigneur 1248 (93). »

Le pouvoir absolu dont la reine usa pendant l'absence de Louis IX, paraît dans un mandement publié le 2 mai de l'année suivante, par lequel elle ordonne de battre une nouvelle monnaie qui serait appelée *Reine d'or :* cette pièce devait représenter une reine tenant une couronne de la main gauche et un sceptre de la droite, avec cette légende : *Blanca Ludovici regis Franciæ mater, — Blanche, mère de Louis, roi de France* (94).

Louis emmena avec lui la reine sa femme, ses deux frères Charles et Robert, un nombre presque infini de seigneurs et même plusieurs prélats. Blanche l'accompagna jusqu'à Lyon, où elle reçut la bénédiction du pape Innocent IV, puis à Aigues-Mortes, et ne lui dit adieu qu'avec bien des larmes, persuadée, disait-elle, qu'elle ne le reverrait que dans les cieux. Le roi ne se mit en mer qu'au mois d'août suivant, après avoir attendu un vent favorable pendant deux ou trois jours.

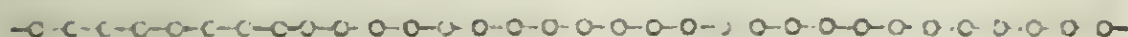
« Alors, dit Joinville, le maître de la nau s'escria à ses gens, qui estoient au bec de la nef : Est votre besongne preste ? sommes-nous à point ? Et ilz dirent que oy vraiment. Et quant les prebstres et clercs furent entrez, il les fist tous monter au chasteau de la nef, et leur fit chanter au nom de Dieu, qui nous vouloist bien tous conduire. Et tous à haulte voix commencèrent à chanter ce bel igne (*), VENI, CREATOR SPIRITUS, tout de bout en bout. Et en chantant,

(1) Hymne.

les mariniers firent voille de par Dieu. Et incontinent le vent s'entonne à la voille, et tantost nous fist perdre la terre de veuë. si que nous ne vismes plus que ciel et mer, et chascun jour nous esloignasmes du lieu dont nous estions partiz (95). »

Ces paroles sont trop poétiques et trop touchantes pour que nous nous permettions d'y rien ajouter.

La flotte des croisés portait plus de soixante-dix mille combattants; la multitude des bâtiments qui furent employés étonne au point de n'être pas croyable, si l'on ne faisait attention à leur petitesse; le plus grand nombre appartenait aux républiques de Venise et de Gênes, qui étaient alors en possession du commerce de l'Europe. Les pilotes italiens apprirent aux marins français l'usage d'un instrument qu'ils appelaient *la monstrière*, et qui doit être regardé comme la véritable ébauche de la boussole. Malgré ce secours, que les historiens et les poëtes célèbrent avec emphase, la traversée fut longue et fatigante. Les bâtiments souffrirent au point d'exiger une relâche dans l'île de Chypre (96).



CHAPITRE X.

Blanche de Castille et Marguerite de Provence. — Motifs qui ont engagé Marguerite à faire le vœu de la croisade. — Appréciation du témoignage de Joinville. — Les *durtez* que Blanche fit éprouver à la jeune reine n'ont pas pour cause l'orgueil de Blanche, ni son amour de la domination. — Elles n'ont pas non plus simplement leur source dans l'extrême affection de la reine mère pour son fils. — Véritable manière d'apprécier et de motiver ici la conduite de Blanche de Castille.

En partant pour la Terre-Sainte, Louis, comme on vient de le voir plus haut, emmena avec lui son épouse Marguerite. Quelques écrivains ont avidement saisi cette circonstance historique pour avancer que la jeune reine ne demeura pas en France à cause des brouilleries qu'elle avait parfois avec sa belle-mère. Cette assertion est fondée sur un passage de Joinville.

D'après l'attestation formelle du sire de Joinville, témoin contemporain et oculaire, Marguerite de Provence était gênée par la reine Blanche dans ses relations avec son époux. Hâtons-nous de le dire, ce n'est point pour ce motif que Marguerite fit le pèlerinage de la Palestine : la seule tendresse qu'elle avait pour Louis l'obligea de faire le vœu de la croisade comme les autres, et de suivre courageusement son mari au delà des mers. C'est ce que déclarent

positivement les auteurs les plus graves et les plus dignes de foi ; c'est ce qu'on ne peut refuser de croire sans compromettre la pureté même des motifs qui dirigèrent saint Louis dans l'expédition de la Terre-Sainte.

En effet, si ce que dit Joinville avait engagé la jeune reine à se soustraire aux regards et à la surveillance de Blanche de Castille, pourquoi n'admettrait-on pas aussi que saint Louis, qui aimait véritablement sa femme, a prétexté la croisade pour s'éloigner d'une mère qui le contrariait sans cesse dans la manifestation de l'amour le plus pur et le plus légitime ? Or c'est là ce qu'aucun historien n'a osé formuler jusqu'à ce jour ; c'est même un motif qui n'est venu à l'esprit de personne, que nous sachions du moins : une semblable assertion eût été par trop calomnieuse en présence de l'admirable sainteté de Louis IX. Mais il n'en était pas de même de son épouse : il était plus facile, en apparence, de plier ses intentions et de les adapter au récit du sire de Joinville, tandis que l'on ne s'est point aperçu qu'en méconnaissant la véritable cause du pieux pèlerinage de Marguerite, on dénaturait celle qui a présidé à la croisade du plus saint des monarques français.

Il ne faut donc pas donner au témoignage du sénéchal plus de portée qu'il ne lui en a donné lui-même ; il faut simplement s'attacher à le bien comprendre, pour ne pas rejeter, d'une part, un monument historique digne de foi, et, de l'autre, pour ne pas

inculper à tort la conduite de Blanche, de cette femme qui a été si grande, si illustre, si calomniée !

Divers auteurs se sont attachés à expliquer le motif de la conduite de Blanche de Castille envers l'épouse de saint Louis ; mais ils nous paraissent s'être trompés dans leur appréciation.

Il est des écrivains qui ont assuré que Blanche avait agi de la sorte par orgueil, et dans la crainte de perdre l'influence qu'elle avait sur l'esprit de Louis. D'autres historiens ont pensé que les *durtez* rapportées par Joinville avaient pour cause une secrète jalousie de Blanche, qui ne pouvait souffrir la tendresse que Louis portait à son épouse. Cette opinion est assez généralement admise. « Mais en revanche il est certain, dit le baron d'Auteuil, que la jalousie de Blanche n'eut point d'autre source que la violente affection qu'elle avait pour le roi son fils ; et que si elle aimait un peu trop le mari, elle n'avait pourtant aucune haine pour la femme. Les sentiments maternels étaient si grands et si forts dans ce cœur vraiment royal, qu'ils se portaient quelquefois jusqu'au déréglement. Il faut avouer que ces sortes d'excès sont si rares, que la morale ne leur a point encore donné de nom parmi les vices, bien qu'elle ait nommé téméraires ceux qui ont trop de valeur, et prodigues ceux qui sont trop libéraux. Quoi qu'il en soit, c'est ici le seul défaut qui nous paraît dans la conduite de notre reine, et c'est l'unique faute dont elle peut être légitimement accusée (97). »

Sans vouloir absolument disculper Blanche (car

il faudrait pour cela contredire toutes les histoires), nous pensons qu'il est un moyen facile d'expliquer jusqu'à un certain point la conduite de la reine mère, et ce que Joinville entend par les *durtez* de cette femme. Tout véridique et sincère qu'il est, cet historien ne doit pas toujours être cru d'après un seul passage de son livre : il faut souvent comparer les diverses assertions qui ont rapport à une seule et même chose, pour en tirer une conclusion historique bien certaine et bien légitime. Ainsi, par exemple, dans un endroit, il dit que Louis avait de l'indifférence pour sa femme (98), et dans un autre endroit il ajoute que ce roi était souvent opposé aux volontés de son épouse Marguerite (99). Si l'on s'en tenait à ces deux citations de Joinville, il faudrait en conclure que saint Louis n'aimait point sa femme, qu'il la contrariait par esprit d'indifférence, et que, non content d'être mauvais époux, il était encore mauvais père. L'énoncé seul de cette conclusion est tellement opposé au témoignage de toute l'histoire, il répugne si fort au titre de saint que l'Église catholique a donné à ce pieux monarque, à ce roi si célèbre par la bonté de son cœur et l'héroïsme de ses vertus, qu'on ne peut raisonnablement l'émettre. Il est d'ailleurs démenti par Joinville lui-même dans le passage que nous avons cité au commencement de ce chapitre, et par lequel il est constant que saint Louis aimait véritablement sa femme, et que cet amour lui faisait préférer le château de Pontoise, où il lui était plus facile de mani-

fester à Marguerite la tendresse dont son cœur était rempli pour elle.

De ces témoignages de Joinville, en apparence contradictoires, il nous semble qu'on peut inférer deux points importants, dont l'un regarde la vie de saint Louis, et l'autre, celle de Blanche de Castille.

D'abord Louis IX aima son épouse d'une manière chrétienne, d'une manière irréprochable ; toutefois l'affection qu'il eut pour Marguerite de Provence ne le rendit pas esclave d'une femme qui, n'écoutant que les exigences de son propre cœur, aurait voulu voir son époux sans cesse à ses côtés, et prenait pour de l'indifférence toute autre occupation de Louis.

En second lieu, Blanche de Castille, naturellement jalouse de la tendresse de son fils bien-aimé, poussa quelquefois (100) trop loin les moyens qu'elle prit pour empêcher Marguerite de faire oublier à Louis, et l'affection qu'il devait à sa mère, et le temps qu'il devait aux devoirs de la religion comme à ceux de la royauté.

Telle est, ce nous semble, l'appréciation la plus probable d'un fait que les ennemis de Blanche n'ont pas manqué d'exagérer. De cette manière, Joinville nous paraît compréhensible ; autrement son récit est inexplicable.



CHAPITRE XI.

Digression sur la première croisade de saint Louis. — Le roi est retenu dans l'île de Chypre. — Les maladies moissonnent l'armée des croisés. — Attaque et prise de Damiette. — Mansourah; les chrétiens sont taillés en pièces. — Une épidémie se met dans l'armée de saint Louis. — Captivité du roi; sa grandeur d'âme dans les fers. — Marguerite met au monde Jean Tristan. — Occupations de Louis depuis sa mise en liberté jusqu'à son retour en France.

L'armée des croisés trouva dans l'île de Chypre d'immenses approvisionnements. On ne se lassait point, dit Joinville, de voir et d'admirer les magasins que les pourvoyeurs français y avaient faits. C'étaient, d'un côté, des milliers de tonneaux de vin posés les uns sur les autres avec tant d'ordre, qu'on eût pu les prendre pour de grandes maisons artistement étagées; de l'autre, des amas prodigieux de blé qui formaient, au milieu des champs, comme autant de grosses montagnes couvertes d'une herbe verdoyante, parce que les pluies en avaient fait germer la superficie.

Louis, contre son attente, dut s'arrêter longtemps dans l'île, soit pour attendre son frère Alphonse qui lui amenait sa réserve, soit peut-être pour s'orienter dans ce monde nouveau. Il y fut aussi retenu par les ambassadeurs des princes d'Asie, qui venaient observer le grand roi des Français. Les chrétiens vinrent

d'abord de Constantinople, d'Arménie, de Syrie: les musulmans ensuite, entre autres les envoyés de ce *Vieux de la Montagne* dont on faisait tant de récits. Les Tartares ou Mongols mêmes parurent : ils venaient de la part d'un de leurs princes, qui se disait converti à la foi chrétienne, et disposé à favoriser de tout son pouvoir l'expédition des croisés. Saint Louis, charmé de voir ces peuples favorables à la cause du christianisme, fit avec eux une alliance contre les deux chefs de l'islamisme, le calife de Bagdad et celui du Caire. Les circonstances prouvèrent que le pieux monarque s'était ligué avec un prince tartare qui n'existait pas, et avait été victime de quelques intrigants qui avaient voulu exploiter la générosité de saint Louis.

Cependant les Asiatiques revenaient de leurs premières craintes, et se familiarisaient avec l'idée de la grande invasion des croisés. Ceux-ci s'énervèrent dans l'abondance, et subirent les plus tristes influences de l'oisiveté et d'un climat corrupteur. La bonne chère, le changement d'air, les mauvaises eaux et la débauche causèrent une espèce de peste, qui emporta beaucoup de monde.

Louis se décida enfin à partir pour l'Égypte. Il avait à choisir entre Damiette et Alexandrie. Il est vraisemblable qu'il aurait opéré une descente sur le même point que Bonaparte a choisi de nos jours, à une demi-lieue d'Alexandrie; mais un coup de vent le poussa vers la première de ces deux villes. Damiette passait pour la plus belle, la plus riche et la plus forte

place de l'Égypte, dont elle était regardée comme la clef principale. Louis résolut de l'attaquer sur-le-champ. Lui-même, il donne le signal de l'assaut, en se jetant à la mer, l'écu suspendu au cou, le heaume à la tête et l'épée à la main. Les troupes légères des Sarrasins, qui étaient rangées en bataille sur le rivage, tentèrent une ou deux charges : mais voyant les Français inébranlables, ils s'enfuirent à toute bride. La place, qui était capable de résister longtemps, se rendit dans le premier effroi. Maîtres d'une telle position, les croisés auraient dû se hâter de saisir Alexandrie ou le Caire ; dans la consternation où se trouvaient les Sarrasins, les chrétiens pouvaient facilement faire cette seconde conquête, qui leur aurait livré toute l'Égypte sans coup férir. Mais on se conduisit comme en Chypre ; les soldats ne se laissèrent emmener que lorsqu'ils furent las de piller Damiette, et honteux de leurs propres excès. Il y avait d'ailleurs une excuse ; Alphonse et la réserve se faisaient encore attendre, et prolongeaient par leur retard un état de choses dont saint Louis gémissait profondément, et auquel il remédiait de tout son pouvoir. Le comte de Bretagne, Mauclerc, déjà expérimenté dans la guerre d'Orient, voulait qu'on s'assurât d'abord d'Alexandrie ; le roi insista pour le Caire. On s'engagea donc dans ce pays coupé de canaux. La marche fut longue, difficile, pénible, et sans cesse attardée par des escarmouches ; les chrétiens, au lieu de jeter des ponts, faisaient une levée dans chaque canal. Ils mirent ainsi un mois

pour franchir les dix lieues qui séparent Damiette de la ville de Mansourah. Pour atteindre cette dernière ville, ils entreprirent un travail gigantesque et effrayant : c'était de faire une digue qui dût soutenir le Nil et leur livrer passage.

Cependant les chrétiens souffraient horriblement du feu grégeois que leur lançaient les Sarrasins. « Ce feu, dit l'abbé Velly, funeste invention de Callinique, architecte d'Héliopolis, sous Constantin le Barbu, était un composé de naphte, de soufre et de bitume. L'auteur de l'histoire de Jérusalem y met aussi de l'huile ; et Jacques de Vitry assure qu'en Orient on trouve quantité de fontaines dont les eaux servent à cette composition meurtrière, dont heureusement le secret s'est perdu. On l'appelle tantôt *feu de Médée*, parce que ce fut celui que cette furie employa pour brûler l'épouse de Jason ; tantôt *feu grégeois*, parce que les Grecs furent longtemps les seuls qui en conservèrent l'usage : feu violent qui consumait tout, qui brûlait jusque dans l'eau, qui ne pouvait être éteint que par le sable, l'urine et le vinaigre. On le jetait quelquefois avec une espèce de mortier ou de pierrier, quelquefois avec des *arbalètes à tour*, ainsi qu'on les appelait, souvent dans des fioles et des pots, d'autres fois avec des épieux de fer aigus, enduits de poix, d'huile et d'étoupes. On le soufflait aussi dans les combats avec de grands tuyaux de cuivre (101). »

L'armée de Louis demeura exposée à ce terrible feu pendant cinquante jours, au bout desquels les croisés apprirent qu'ils auraient pu s'épargner tant

de travaux et de souffrances : un Bédouin indiqua un gué où toute la cavalerie pouvait passer : et l'on ne songea désormais qu'au choix des mesures les plus favorables à cette heureuse circonstance.

L'avant-garde, conduite par le bouillant Robert d'Artois, passa le gué avec quelque difficulté. Les Templiers, qui se trouvaient avec lui, l'engageaient à attendre que le roi son frere le rejoignît. Le fougueux jeune homme, qui avait cependant juré de ne rien faire sans Louis, les traita de lâches, et se lança, tête baissée, dans la ville dont les portes étaient ouvertes. Malheureusement il avait à ses côtés un seigneur d'une grande considération, et si sourd, qu'il n'entendait point ce que disaient les chevaliers : c'était Foucquault de Melle, qui tenait la bride du cheval de Robert, et criait à tue-tête : *Sus! sus! à l'ennemi!* Alors les Templiers eurent honte de rester en arrière ; tous entrèrent, tous périrent. Les mameluks, revenus de leur étonnement, barrèrent les rues de pièces de bois, et du haut des fenêtres ils écrasèrent les preux assaillants, qui, selon quelques auteurs, étaient au nombre de deux mille.

Le roi, qui ignorait encore ce désastre, rencontra les Sarrasins, et les combattit avec une indicible bravoure. Le soir on lui annonça la mort du comte d'Artois ; quelques larmes alors humectèrent les joues du héros chrétien, qui se résigna bientôt ; et quelqu'un venant à lui demander des nouvelles de son frère : « Tout ce que j'en sais, répondit Louis, c'est qu'il est maintenant au ciel. »

Les mameluks revinrent de tous côtés à la charge, pendant que les Français défendirent leurs retranchements jusqu'à la fin de la journée. Le comte d'Anjou, qui se trouvait le premier sur la route du Caire, était à pied au milieu de ses chevaliers ; il fut attaqué en même temps par deux troupes de Sarrasins, l'une à pied, l'autre à cheval : il était accablé par le feu grégeois, et on le tenait déjà pour perdu. Le roi le sauva en s'élançant lui-même à travers les musulmans. La crinière de son cheval fut toute couverte de feu grégeois. Le comte de Poitou fut un moment prisonnier des Sarrasins ; mais il eut le bonheur d'être délivré par les bouchers, les vivandiers et les femmes de l'armée. Le sire de Briançon ne put conserver son terrain qu'à l'aide des machines du duc de Bourgogne, qui tiraient de l'autre côté de la rivière. Guy de Mauvoisin, couvert de feu grégeois, n'échappa qu'avec peine aux flammes. Les bataillons du comte de Flandre, des barons d'outre-mer que commandait Guy d'Ibelin, et de Gauthier de Châtillon, conservèrent presque toujours l'avantage sur les ennemis. Ceux-ci sonnèrent enfin la retraite, et Louis rendit grâces à Dieu, au milieu de toute l'armée, de l'assistance qu'il en avait reçue : c'était, en effet, un miracle d'avoir pu défendre avec des gens à pied et presque tous blessés un camp attaqué par une redoutable cavalerie.

L'armée française venait de se couvrir de gloire ; toutefois, diminuée de moitié, elle aurait dû prendre la route de Damiette, pour y attendre des secours de

l'Europe. Louis ne put se résoudre à prendre ce parti : sans doute, le grand nombre de blessés qui se trouvaient dans le camp rendait la chose difficile, mais en différant on ne gagnait rien, puisque les malades augmentaient de plus en plus. Cette armée, campant sur les vases de l'Égypte et nourrie surtout des barbots du Nil, qui mangeaient tant de cadavres, avait contracté d'étranges et hideuses maladies, le scorbut, les fièvres malignes et la dyssenterie : ce n'était par tout le camp que des cris plaintifs et douloureux, poussés par les malades et les moribonds.

Les morts faisaient horreur ; chacun craignait de les toucher et de leur donner la sépulture. En vain le roi, plein de respect pour ces martyrs, donnait l'exemple et aidait de ses propres mains à les enterrer. Tous ces cadavres abandonnés augmentèrent le mal, et la famine vint mettre le comble à tant d'infortunes. Il fallut donc songer à la retraite pour sauver au moins les tristes débris de la croisade. Le roi, invincible dans son courage et sa résignation chrétienne, avait fini par être malade comme les autres ; il eût pu se mettre en sûreté, mais il ne voulut jamais abandonner son peuple. Tout mourant qu'il était, il entreprit d'exécuter sa retraite par terre, tandis que les malades furent embarqués sur le Nil.

Les chrétiens se virent bientôt arrêtés par les Sarrasins, qui les suivaient par terre et les attendaient dans le fleuve. Les croisés, mourants et exténués, déclarèrent inutilement qu'ils voulaient se rendre ; un immense massacre commença ; il n'y eut que le

roi et les prisonniers de marque qui furent épargnés.

Louis, dans la prison, fut aussi grand que sur le trône ou dans les combats. Les Orientaux ne lui avaient laissé que son bréviaire : le pieux monarque le prit de la main de son chapelain et le récita aussi paisiblement que s'il eût été dans l'oratoire de son palais. Une conduite aussi héroïque frappa d'émotion les barbares eux-mêmes ; ils ne pouvaient comprendre un calme si grand, une force d'âme si sublime, au milieu des fers, dans la maladie, le dénûment et l'exil. Louis leur parut un dieu ; et, en effet, le chrétien qui suit les inspirations de la grâce et les exemples du Christ n'est plus un homme ordinaire : c'est un homme divin.

Le sultan ne voulait pas délivrer les croisés, à moins qu'ils ne rendissent Jérusalem ; ceux-ci objectèrent que cette ville était à l'empereur d'Allemagne, et offrirent Damiette avec quatre cent mille besans d'or (102). Le sultan avait consenti, lorsque les mameluks, auxquels il devait sa victoire, se révoltent et l'égorgent au pied des galères où les Français étaient détenus. Le danger était grand pour ceux-ci ; les meurtriers pénétrèrent en effet jusque auprès du roi. Celui-là même qui avait arraché le cœur au sultan vint au roi, les mains encore teintes de sang, et lui dit : « Que me donneras-tu pour avoir tué ton ennemi, qui t'eût fait mourir s'il avait vécu ? » Louis, plus touché d'horreur que de crainte, parut immobile et ne daigna point répondre. Alors le barbare, tirant son épée, lui en présenta la pointe

en disant : « Choisis, ou de périr de ma main, ou de me faire chevalier à l'instant même. — Fais-toi chrétien, répondit l'intrépide monarque, et je te ferai chevalier. » Une si grande fermeté étonna le sicaire musulman : il se retira interdit et n'osant insister davantage.

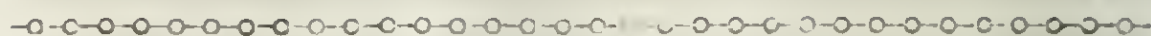
Dans le même temps, trente à quarante des assassins du sultan montent, le sabre à la main, dans la galère où étaient les principaux prisonniers, entre autres les comtes de Bretagne, de Flandre et de Soissons, le connétable de France, celui de Chypre, et Joinville. Ceux-ci croyaient que c'en était fait de leur vie ; mais ils en furent heureusement quittes pour la peur.

Une scène semblable se passait dans la tente du roi. Louis, sans rien perdre de cet air majestueux qui commandait le respect même aux plus barbares, parut au milieu de ces assassins comme s'il eût été au milieu de ses barons dans un jour de fête. A la vue du prince, les musulmans s'adoucirent, et se prosternant à ses pieds : « Ne craignez rien, seigneur, lui dirent-ils, vous êtes en sûreté : il fallait que les choses arrivassent comme elles viennent de se passer ; nous ne vous demandons que l'exécution du traité, et vous êtes libre. »

On essaierait en vain de décrire l'affreux état où se trouva la reine Marguerite à la nouvelle de la captivité du roi. Elle était à Damiette en ce moment. Il ne se passait point de nuit que, troublée par des songes effrayants, elle ne crût voir les Sarrasins en

furie attenter à la vie de son époux, ou même entrer en foule dans sa chambre pour l'enlever elle-même. On fut obligé de faire veiller au pied de son lit un chevalier âgé de plus de quatre-vingts ans; chaque fois que de tristes imaginations venaient réveiller la reine, le vieillard lui prenait la main et lui disait : « Madame, n'ayez pas peur, je suis avec vous. » Quelques jours après, Marguerite mit au monde un fils qui fut nommé Jean, et surnommé Tristan, *pour ce,* dit Joinville, *qu'il avoit été né en tristesse et pauvreté* (103).

Rien donc ne manquait au malheur de saint Louis. Il resta pourtant encore dans la Terre-Sainte: son but était d'aider à la défendre dans le cas où les mamelucks poursuivraient leur victoire hors de l'Égypte. Il releva les murs des villes, fortifia Césarée, Jaffa, Sidon, Saint-Jean-d'Acre, et ne quitta ce triste pays que lorsque les barons de la Palestine lui eurent eux-mêmes assuré que son séjour ne pouvait plus leur être utile (104).



CHAPITRE XII.

Réflexions sur la tristesse que Blanche éprouva lors du départ de son fils saint Louis pour la croisade. — Retour de la reine à Paris. — Soins qu'elle consacre à l'administration du royaume pendant l'absence du roi. — Situation politique de la France : l'Angleterre, l'empereur Frédéric II, le comte de Toulouse. — Énergie que Blanche déploie pour punir les oppresseurs de son peuple ; les prisonniers de Châtenay. — Départ d'Alphonse, comte de Poitou, et de sa femme pour la Terre-Sainte. — Blanche prie pour la prospérité des armes de Louis. — Elle envoie à son fils une somme considérable. — Succès de Louis. — Sa captivité ; douleur de la régente.

Nous avons fait mention de la douleur que ressentit Blanche de Castille en quittant son fils. Louis partait pour la Terre-Sainte ; c'était sans doute pour un pieux et noble motif que le roi de France avait entrepris cette expédition lointaine : la reine, d'ailleurs si pieuse et si noble elle-même, ne l'ignorait pas ; mais elle avait pressenti que la croisade aurait de bien douloureux résultats pour son cœur de mère ; sa tendresse semblait avoir déchiré le voile de l'avenir : Blanche, au départ de son fils bien-aimé, n'avait point dit *au revoir*, elle avait dit *adieu*, mot cruel, mot déchirant, surtout pour une femme, dont tout l'amour terrestre s'était concentré en la personne de son incomparable fils.

« Chaque époque historique, observe M. de Châ-

teaubriand, a un homme qui la représente : saint Louis est l'homme-modèle du moyen âge ; c'est un législateur, un héros et un saint. Marc-Aurèle a montré la puissance unie à la philosophie, Louis IX la puissance unie à la sainteté ; l'avantage reste au chrétien (105). »

« Louis IX, a dit Voltaire, fut un prince destiné à être en tout le modèle des hommes (106). »

Or, si saint Louis est un héros aux yeux de tous, si la grandeur de son âme, l'élévation de son esprit, la sainteté de ses mœurs, l'intrépidité de sa bravoure toute chevaleresque et toute chrétienne, ont arraché un cri d'admiration aux enfants du christianisme et aux adeptes de l'incrédulité, ne nous étonnons donc pas que Blanche ait environné ce héros, qui était son fils, des sentiments d'une indicible affection ; ne nous étonnons pas non plus de l'immense douleur qu'elle ressentit en imprimant sur le front de ce fils si cher le triste baiser d'adieu !

On a vu, dans le chapitre précédent, un résumé rapide des principaux faits de la première croisade du pieux monarque : ce résumé, nous l'avons cru nécessaire pour l'intelligence de certains faits qui vont suivre, faits qui appartiennent exclusivement à la vie de Blanche, et que nous allons, autant que possible, dégager de l'histoire de saint Louis.

De retour à Paris, la reine mère voulut s'occuper de l'administration du royaume avec une assiduité qui ne se démentit jamais. Depuis longtemps habituée au maniement des affaires, et par sa première

régence qui lui avait appris d'une manière spéciale l'art de régner, et par l'influence qu'elle avait toujours conservée depuis la majorité même de son fils, elle n'eut aucune peine à tenir habilement le gouvernail de l'État. La suprême autorité ne fut pas un changement de position pour Blanche; il n'y eut pour elle de changement que dans le vide de son cœur et de ses affections.

D'abord les efforts de la reine se tournèrent du côté de la paix intérieure et extérieure, elle connaissait les funestes conséquences de la guerre : elle consacra donc ses premiers soins à prévenir les atteintes que pourraient porter à la tranquillité publique, soit ses propres sujets, soit les nations voisines.

Du côté de l'Angleterre, Blanche n'avait rien à craindre : les négociations du pape Innocent IV avaient produit dans ce pays un bon résultat, et rien, dans l'intérieur de la Grande-Bretagne, n'annonçait des intentions d'hostilité contre la France.

La régente eut à se défier pendant quelque temps de l'empereur : mais toutes les craintes qu'elle pouvait concevoir de ce côté s'évanouirent rapidement. Sur la fin de l'année 1249, les habitants de Parme taillèrent en pièces les armées de Frédéric; cette déroute changea la face des affaires de l'empire. Quelques historiens prétendent que Frédéric en mourut de désespoir : d'autres disent qu'il termina ses jours dans une honteuse débauche : plusieurs veulent que son fils naturel le fit cruellement étouffer.

Nous aimons mieux croire, avec un historien contemporain, que ce prince fit pénitence de ses fautes sous l'habit de l'ordre de Cîteaux, et qu'il mourut pieusement dans l'année qui suivit celle de sa retraite (107).

Blanche avait toutefois un ennemi à redouter, et cet ennemi se trouvait dans le Languedoc. Raymond, comte de Toulouse, était mort, et les hérétiques ne demandaient qu'une occasion favorable. La régente ne se laissa point prendre au dépourvu : elle se hâta d'envoyer, dans cette contrée des hommes capables d'y maintenir le bon ordre.

Ainsi la reine se trouva en mesure pour la conservation de la paix : c'était un grand point ; il devait être le premier objet de sa sollicitude, il le fut.

De tous les maux subsistants dans l'État, malgré les palliatifs qu'on avait apportés aux uns, et les remèdes véritables dont on s'était servi pour guérir les autres, l'oppression du peuple fut celui qu'elle voulut avec le plus d'énergie faire disparaître, de quelque rang que fussent les oppresseurs. Nous ne citerons qu'un exemple qui, en découvrant l'étendue du mal, fera connaître l'inébranlable fermeté de Blanche.

Elle apprit que les officiers du chapitre de Paris avaient enfermé dans leurs prisons les hommes *serfs* qu'ils avaient à Châtenay, pour ne pas avoir payé la taille attachée à leur condition (108). Une foule de ces malheureux languissaient dans les fers du cha-

pitre, et, y manquant du nécessaire à la vie, étaient en danger de mourir de faim et de misère. Blanche, touchée de compassion aux plaintes qu'elle en reçut, envoya demander qu'à sa considération on voulût bien les relâcher sous caution. La chronique marque même, en propres termes, que la reine *pria* le chapitre de les faire sortir de prison, assurant qu'elle s'informerait de tout et punirait les coupables. On n'en voulut rien faire; au contraire, on envoya prendre les femmes et les enfants épargnés jusque-là, et comme pour les punir de la protection dont ils étaient honorés, on traita ces malheureux de telle sorte, qu'il en périt beaucoup, soit par la faim, soit par l'incommodité de la chaleur qu'ils souffraient dans un lieu à peine capable de les contenir. Blanche, indignée d'une action si inhumaine et si odieuse par ses circonstances, se transporta avec main-forte aux prisons du chapitre, dont elle ordonna qu'on enfonçât les portes, en y donnant le premier coup d'un bâton qu'elle avait à la main; ce coup fut si bien secondé, qu'en un instant la porte fut brisée en mille pièces. On vit sortir une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants avec des visages pâles et défigurés, lesquels, se jetant à ses pieds, la supplièrent de les prendre sous sa protection, si elle ne voulait pas que la grâce qu'elle venait de leur accorder ne leur devînt funeste. Elle le fit en effet, et obligea même le chapitre à affranchir ces habitants pour une certaine somme payable chaque année. Ces affranchissements devinrent depuis fort

fréquents, et Blanche en sollicita plusieurs (109).

Dieu voulut éprouver la mère de saint Louis, et l'épreuve qu'il lui envoyait cette fois ne devait être que le prélude de bien d'autres événements plus douloureux encore. Alphonse, comte de Poitiers, était resté en France pour aider sa mère dans l'administration du gouvernement. Il reçut du roi l'ordre de venir le rejoindre avec un renfort considérable. Le comte partit avec sa femme, en sorte que Blanche se trouva seule et sans consolation humaine, séparée de tous ses parents et à la tête d'un vaste royaume, qui exigeait une direction puissante et sagement combinée.

Mais au milieu des soucis que lui causait l'éloignement de sa famille, elle avait deux choses constamment présentes à l'esprit : le bonheur de la France et celui de Louis IX, son fils. Le bonheur de la France : Blanche lui avait consacré presque tous les instants de sa vie, elle lui consacrait encore son repos et ses plus douces affections. Le bonheur de son fils : bien qu'elle fût séparée de cet objet de sa plus tendre affection, elle ne laissait échapper aucune occasion de montrer qu'elle pensait à lui, et n'oubliait rien de ce qu'il fallait faire pour l'assister des deux espèces de secours qui lui étaient le plus nécessaires dans son éloignement, c'est-à-dire les prières et l'argent. On raconte, en effet, qu'au commencement de l'année 1250, elle envoya au roi une somme si considérable, qu'il fallut plus de onze charrettes pour la transporter : c'était le fruit, non

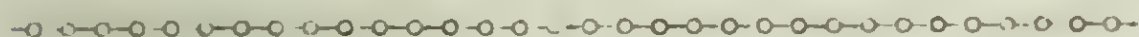
d'un surcroît d'impôts, mais de l'ordre qu'elle avait mis dans les finances.

Cet envoi coïncidait avec un événement qui fut pour la reine un véritable coup de foudre. Louis avait fait en Terre-Sainte des prodiges de valeur; mais, faute de prudence, la valeur du roi, qui s'était trop avancé, lui devint funeste. Il fut enveloppé par les ennemis et fait prisonnier.

Ainsi le prince que Blanche aimait tant, celui qu'elle avait tant détourné d'aller en Palestine, celui qui faisait, malgré l'absence, le sujet constant de ses sollicitudes, Louis était tombé entre les mains de ses ennemis : le fils de Blanche de Castille était la proie des Sarrasins !...

A cette triste nouvelle, la consternation fut générale en France. Les divertissements cessèrent : on évita même ce qui n'en avait que l'apparence, et la France fut plongée dans un deuil immense, comme autrefois ces villes que la colère de Dieu faisait ployer sous le joug d'une pénitence publique. L'Église pleura cet événement, selon l'expression d'un historien, avec des torrents de larmes. Le pape n'en augurait pas moins que la ruine entière de la chrétienté ; il écrivit à Blanche, pour tâcher de la consoler un peu; aux prélats, pour leur mander de prescrire des prières dans leurs diocèses, et d'animer leurs peuples à prendre les armes dans une occasion si pressante; enfin au roi lui-même, pour l'exhorter à vaincre l'adversité comme tant de fois il avait vaincu les infidèles.

L'Angleterre même, malgré l'inimitié qu'elle portait à la France, déplora la captivité de saint Louis, comme si c'eût été un revers national. Le roi de Castille prit la croix, à la prière de Blanche, bien qu'il fût en guerre ouverte avec les Maures. En un mot, l'affliction de la France fut une affliction universelle, européenne. Blanche en fut inconsolable, et dans le trouble où la jetèrent les nouvelles fâcheuses qu'elle apprenait chaque jour, elle fit une faute énorme qu'elle n'aurait sans doute pas commise en un autre temps. Mais les maux extrêmes inspirent une crédulité sans bornes quant aux remèdes.



CHAPITRE XIII.

Les pastoureaux. — Jacob leur chef. — Brigands que Jacob entraîne à sa suite. — But secret de cet imposteur. — Il prêche une croisade en France. — Organisation des pastoureaux ; leurs crimes. — Blanche les tolère au commencement. — Les pastoureaux à Paris, à Orléans, à Bourges. — Blanche ordonne qu'on les détruise. — Mort de Jacob.

« En l'année 1251, dit Matthieu Pâris, l'ennemi du genre humain, voyant avec peine la paix dont jouissait en France la foi chrétienne, voulut inventer un nouveau genre de séduction. Satan choisit pour exécuteur de sa nouvelle ruse un infâme apostat de la Hongrie. »

Jacob était son nom. Il avait alors soixante ans. Son visage était pâle et décharné ; une longue barbe blanche descendait sur sa poitrine. Une troupe de vagabonds, mêlée d'enfants et de gens de la lie du peuple, s'étant mise à courir partout dans l'Allemagne, en criant qu'il fallait faire une croisade pour la délivrance du roi Louis IX, Jacob se mit à leur tête.

L'armée du moine apostat se grossit bientôt d'une manière considérable : il attirait à lui les voleurs, les exilés, les fugitifs, les excommuniés. les femmes perdues, et tous ceux qu'alors on qualifiait de la flétrissante dénomination de *ribauds*.

Le Hongrois passa en France, et se mit à y prêcher une croisade au nom de Dieu. Il allait de village en village, débitant quantité de révélations et se vantant de prétendus miracles qui lui attirèrent une multitude innombrable de paysans et de bergers. Entre autres choses, il disait qu'il avait reçu de la sainte Vierge elle-même sa mission par écrit, et qu'il portait perpétuellement ce précieux papier dans l'une de ses mains. « Effectivement, remarque un auteur, on ne lui voyait jamais cette main ouverte, peut-être parce qu'il l'avait estropiée. » Cet imposteur offrait certes un spectacle étrange des illusions dont le peuple est susceptible, et dont les plus sages ont quelquefois de la peine à se défendre, tant la faiblesse de l'esprit humain nous rend capables de mettre l'erreur à la place de la vérité. Jacob avait d'ailleurs pour lui le prestige de l'éloquence populaire : il était très-savant, parlait fort bien plusieurs

langues, et permettait à ses adhérents, à ses sectateurs, tout le laisser-aller du dévergondage des mœurs : appât tout-puissant et irrésistible, qui secondait merveilleusement la prédication du faux prophète de Hongrie.

On prétend que le but secret et indubitable de Jacob était de fournir au sultan d'Égypte le plus qu'il pourrait de chrétiens captifs, afin que la France, alors privée de son roi, ne pût s'opposer à l'entrée des Sarrasins dans les pays catholiques. Son but public et hautement avoué était au contraire de délivrer la Terre-Sainte et d'aller au secours du meilleur des rois; mais pour une mission si pieuse et si difficile, il fallait, disait-il, n'employer que des gens pauvres, des hommes méprisés, des laboureurs, des bergers, des villageois, des enfants même, afin que l'on vît le pouvoir de Dieu, qui aime à confondre les puissances du monde par ce qu'il y a de plus faible. En un mot, il fallait changer tout le système des croisades : le Ciel était irrité de l'orgueilleux déploiement militaire de la France en Orient.

Jacob divisa son armée d'un nouveau genre en plusieurs compagnies, ayant bannières à leur tête. Sur ces bannières il fit peindre diverses représentations, dont il prétendait avoir eu les dessins dans de nombreuses visions où il avait joui de la présence de Marie et des anges; il fit mettre sur la sienne un agneau qui tenait une croix. Le prophète apostat voulut être appelé le *Maître de Hongrie;* sa troupe fut désignée sous le nom de *pastoureaux*. Comme

il lui était impossible de diriger seul une armée qui s'élevait à plus de cent mille personnes, il créa, pour commander sous ses ordres, deux chefs qui se nommaient *les maîtres*, et auxquels il donna la puissance d'exercer les fonctions épiscopales et sacerdotales; de sorte que ces *maîtres*, bien que laïcs, unissaient et désunissaient les époux selon leur fantaisie et leurs caprices, prêchaient, remettaient les péchés commis et même ceux que l'on commettrait à l'avenir. Ils tuaient leurs contradicteurs sans la moindre forme de procès, chose qui leur était d'autant plus facile, que Jacob avait eu soin de munir les siens de toute espèce d'armes offensives et défensives: c'était, à ce qu'on voit, une grossière copie de l'apostolat de Mahomet. Les pastoureaux massacraient surtout sans pitié les prêtres et les religieux, que le *Maître de Hongrie* disait être cause de la prison du roi, parce que leurs désordres et leurs dissolutions avaient attiré la haine de Dieu sur son peuple. Pour exciter davantage encore ses nombreuses cohortes à ces meurtres sacriléges, Jacob passait en revue tous les ordres religieux dans ses déclamations furibondes. Les uns, selon lui, étaient des ordres vagabonds et hypocrites; les autres, de sordides amateurs de troupeaux et de terres; quelques-uns, des gourmands, des ivrognes et des orgueilleux. Les chanoines avaient aussi leur appréciation: c'étaient des hommes semi-séculiers et des mangeurs de viande. Puis venaient les évêques et leurs officiers, que le prophète dépeignait sous les couleurs les plus noires, en les repré-

sentant à ses grossiers auditeurs comme des créatures n'aimant que l'argent et se plongeant dans d'infâmes débauches. Rome enfin était horriblement calomniée, en sorte que les pastoureaux étaient non-seulement des brigands, mais encore des hérétiques, et des hérétiques sanguinaires.

Les magistrats furent d'abord trompés comme les autres sur le compte des disciples de Jacob; peut-être aussi crurent-ils que cet amas de gens sans nom se dissiperait spontanément, sans qu'ils dussent s'y opposer d'une manière sérieuse et hostile. Blanche même, ne voyant pas que les pastoureaux pussent avoir rien de dangereux, sinon par la rencontre d'une infinité de circonstances dont l'assemblage paraissait comme impossible, les toléra d'abord, dans l'espérance que cette pauvre mère avait conçue d'eux pour la délivrance de son fils captif. Mais la suite des événements ne tarda pas à lui ouvrir les yeux sur la nature et le but de cette multitude de scélérats. Voici comment :

Les pastoureaux, après avoir traversé la ville d'Amiens et celle de Paris, où Jacob eut l'insolence de faire de l'eau bénite dans l'église de Saint-Eustache et d'y prêcher en rochet et en camail, vinrent à Orléans le jour de Saint-Barnabé 1251, avec un immense déploiement de forces et tout le prestige d'une pompe solennelle. L'évêque, qui était alors Guillaume de Bussy, et tout le clergé s'opposaient à leur entrée dans cette ville; mais les habitants ouvrirent leurs portes. Jacob, en prophète et en homme inspiré,

commanda aux Orléanais de se réunir pour entendre sa prédication. C'était ce que redoutait l'évêque. Afin d'y mettre obstacle autant qu'il était en lui, il défendit, sous peine d'excommunication, à tous les membres de son clergé d'écouter les paroles d'un homme qui n'était que l'instrument visible du démon. L'évêque avait fait une semblable défense aux laïcs, mais en vain, parce que, fascinés par la réputation de Jacob, ceux-ci méprisèrent ouvertement cette défense et les menaces qui l'accompagnaient. Quelques ecclésiastiques aussi outre-passèrent la volonté du prélat : ce n'est pas qu'ils voulussent embrasser les opinions du faux docteur ; c'était simplement pour être témoins d'une nouveauté inouïe et d'une insolence presque sans exemple dans les fastes de l'histoire. En effet, on ne pouvait se dissimuler la hardiesse et la puissance de Jacob, le nouveau pseudoprophète : laïc, homme du peuple et de vulgaire extraction, il venait, au mépris de l'autorité épiscopale, si grande alors, prêcher en public et dans une ville possédant une célèbre université ; il venait y prêcher avec une inqualifiable audace et une puissance d'autorité qui entraînait à sa suite tout un peuple, toute une cité. Néanmoins les ecclésiastiques prudents obéirent aux ordres de leur supérieur, et se cachèrent même dans leurs maisons qu'ils fermèrent avec soin ; car les cinquante drapeaux de l'armée de l'apostat les avaient fait frémir d'épouvante : ces drapeaux semblaient leur annoncer autre chose que des paroles de paix et de sécurité.

Le *Maître de Hongrie* prêcha donc, environné d'un nombre immense d'auditeurs ; son discours ne fut qu'un tissu de déclamations contre la religion et contre le clergé. Un membre de l'Université, ne pouvant contenir plus longtemps son indignation, s'approcha de Jacob et lui dit d'une voix tonnante : *Hérétique et imposteur, tu trompes ceux qui t'écoutent.* Il avait à peine achevé de parler, qu'un des séides de l'apostat lui fendit la tête avec sa hache.

Alors il y eut une horrible confusion, une épouvantable mêlée. Les brigands se ruèrent sur le peuple, et tuèrent ou blessèrent tous les ecclésiastiques qui étaient présents. Courant ensuite dans les rues comme des forcenés, ils enfoncèrent les portes de quelques maisons et brûlèrent sur la place publique tout ce qu'ils purent trouver de livres. L'évêque, barricadé chez lui, attendait la mort, lorsque les pastoureaux, craignant que les citoyens ne se réunissent contre eux pour se venger, quittèrent précipitamment la ville.

La nouvelle de ce malheur parvint bientôt aux oreilles de la reine Blanche. La régente, étonnée, répondit à ceux qui la lui faisaient connaître : « Dieu le sait, je croyais que les pastoureaux se contenteraient d'aller conquérir la Terre-Sainte avec les armes de la simplicité pastorale et de la sainteté chrétienne. Mais puisque ce sont des trompeurs, des hérétiques et des brigands, qu'on les excommunie, qu'on les prenne, qu'on les détruise. »

Un auteur ancien veut faire un grand mérite à la

reine Blanche d'avoir avoué qu'elle s'était trompée au sujet des pastoureaux : « Louange bien médiocre, observe Filleau de la Chaise ; car avoir pris des scélérats pour des gens de bien, ce n'est qu'une erreur humaine qui peut venir de la bonté du cœur, et que l'amour-propre se fait un plaisir d'avouer ; mais s'il se fût agi de gens de bien calomniés et qui n'eussent eu que leur innocence pour appui, c'était en ce cas que l'aveu ne pouvait être trop loué, et c'est en ce cas aussi qu'il ne faut guère l'espérer. »

L'ordre de la reine ne fut pas publié tout de suite.

Les pastoureaux entrèrent par ruse dans la ville de Bourges. Une grande partie de la troupe fut obligée de rester dans les vignobles qui se trouvaient aux environs de la cité, tant les partisans de Jacob étaient nombreux ! Ils n'avaient pas plutôt mis le pied dans la ville, qu'ils commencèrent à piller les biens des Juifs qui s'y trouvaient établis en grand nombre sous la protection du roi, dont ils étaient les serfs. Il n'y eut toutefois personne de tué, parce qu'aucun ecclésiastique ne se montra. Le Maître avait promis des miracles dont on n'aurait jamais entendu parler. Cette circonstance attira autour de Jacob une affluence incroyable de témoins curieux et impatients; mais c'était un leurre ; le *Maître de Hongrie* fit ce qu'il avait toujours fait : il prêcha, ou plutôt il déclama des impertinences à perte de vue, et chacun se retira fort désabusé. Un mécontentement général se glissa dans tous les cœurs, et on jura de se venger de l'insolence de l'arrogant imposteur. Peut-être

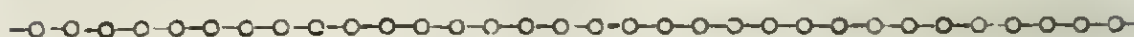
aussi les ordres de la reine Blanche arrivèrent-ils alors ; car, bien que les habitants de la ville eussent laissé partir tranquillement les pastoureaux, ils coururent tout à coup aux armes, sortirent en foule, et joignirent les brigands à deux lieues de Bourges. Jacob fut assommé par un boucher, et tous ses gens furent tués sur-le-champ ou emmenés pour être mis entre les mains de la justice (110).

Cette exécution ayant été mandée par les habitants de Bourges à ceux de Marseille et d'Aigues-Mortes, où ces prétendus croisés se rendaient à grandes troupes comme pour s'embarquer, on pendit tous ceux qu'on put attraper. Les pastoureaux furent traités partout de la même manière. Un des deux *chefs* créés par Jacob se présenta à Bordeaux, fut chassé et mis en fuite, ainsi que sa troupe, par le comte de Leicester ; on dit même qu'ayant été jeté à la mer par les mariniers d'une barque dans laquelle il voulait se sauver, on le trouva chargé de papiers avec des figures inconnues, de poisons et de lettres en arabe qui marquaient un engagement de livrer sous peu un grand nombre de chrétiens aux infidèles. L'autre *chef* était passé en Angleterre et commençait à gagner quelques gens, lorsqu'il fut mis à mort.

Les bergers séduits, voyant leur prophète et leurs chefs si maltraités et si impuissants, regagnèrent leurs chaumières et leurs moutons ; quelques-uns, à ce qu'on suppose, se croisèrent et allèrent expier leur égarement au service de Louis (111).

Ainsi finit ce redoutable rassemblement, qui, sous

un guide plus habile, eût pu, comme autrefois les Normands, s'emparer de plusieurs provinces et se créer une puissante principauté.



CHAPITRE XIV.

La reine prend des mesures pour empêcher le retour des troubles. — Sa santé s'altère. — Elle fait des instances auprès de son fils pour l'engager à revenir. — Louis lui mande qu'il a pris la résolution de rester en Palestine quelque temps encore. — Cette disposition du roi hâte la mort de Blanche. — Cette princesse va à Melun ; elle continue à donner ses soins aux affaires. — Elle est attaquée d'une fièvre lente. — Sa mort et sa sépulture. — Épitaphe de Blanche. — Résignation chrétienne de saint Louis. — Réflexions.

Ce fut apparemment à la suite des troubles graves causés par les pastoureaux, que Blanche se vit obligée de faire de nouveaux règlements pour empêcher le retour de semblables désordres. Elle eut principalement en vue la ville et l'Université de Paris, et voulut s'opposer à ce que d'autres vagabonds s'introduisissent dans la capitale à l'instar du fameux Jacob, ou à ce que des hommes dangereux vinssent agiter l'Université, et jeter encore la perturbàtion au centre même du royaume. On voit dans les édits et ordonnances de ce temps l'ordre exact que la régente fit observer, les serments que les officiers de la ville, les bourgeois et les régents de l'Université devaient prêter en cette occasion, et les autres mesures de police qu'on employa pour purger la capi-

tale de tous les individus suspects ou dangereux.

Cependant Blanche s'affaiblissait tous les jours sous le poids des chagrins, plus encore que sous celui des années. Elle adressait à son fils les plus vives instances pour l'engager à revenir dans le royaume. Le prince ne pouvait guère se dispenser de se rendre aux désirs légitimes d'une mère si tendre, et de tout un peuple qui demandait à revoir son roi. Mais d'un autre côté, en quittant la Palestine, il abandonnait les chrétiens d'outre-mer à la perfidie des infidèles, qui ne manqueraient pas, dès qu'il serait parti, de rompre la trêve qu'il avait faite avec eux. Louis assembla donc les principaux seigneurs, et leur demanda leur avis, sans laisser échapper la moindre parole qui pût trahir ses desseins. Afin de donner à chacun le temps d'y penser, il déclara qu'on s'assemblerait de nouveau au bout de huit jours. On se réunit en effet au temps fixé, et il fut résolu, à la pluralité des suffrages, que le roi devait au plus tôt retourner en France. Le comte de Jaffa, le sire de Joinville et Guillaume de Beaumont, maréchal de France, furent constamment d'un avis contraire; Joinville surtout parla d'une manière si persuasive et si touchante du sort des malheureux prisonniers qu'on abandonnait à la merci des infidèles, et qu'on savait être exposés ou à une mort certaine ou à l'abjuration de leur foi, qu'il tira des larmes des yeux de tous ceux qui l'entendirent. Il fit voir la possibilité de lever une puissante armée, et insista fortement sur la honte attachée à un départ précipité. Les rai-

sons ne ramenèrent personne à son avis; mais Louis, qui ne s'expliqua point encore, fit pressentir son dessein en remettant la décision à huitaine. Ce terme étant expiré, il convoqua une troisième assemblée, et dit à ceux qui la composaient, que sa présence ne lui paraissant pas absolument nécessaire dans son royaume, où la reine sa mère gouvernait avec tant de prudence, il avait résolu de rester encore quelque temps en Palestine, pour donner du secours aux infortunés habitants de ce pays (1252).

Cette disposition du roi ne contribua pas peu à hâter la mort de la régente. A la nouvelle qu'elle en reçut, elle ressentit une douleur violente, et son corps, déjà si affaibli, en éprouva une atteinte qui eut les suites les plus funestes.

Les médecins, voyant le délabrement de la santé de Blanche, furent d'avis qu'elle quittât l'air de Paris, et qu'au commencement de l'été suivant (1253) elle allât dans la ville de Melun, où elle se plaisait beaucoup. La princesse, en effet, y passa l'été et l'automne de cette année; mais, malgré les charmes que lui offrait cette ville chérie, elle sentit ses forces diminuer avec une effrayante rapidité. Cette femme courageuse n'en continua pas moins à gouverner les affaires du royaume, et à soutenir par la vigueur de son esprit le fardeau d'une charge aussi pénible que la sienne. Il est vrai qu'alors elle pouvait être assistée par ses deux fils, les comtes de Poitou et d'Anjou; toutefois elle voulut toujours remplir le principal rôle dans le gouvernement, et son indis-

position ne l'empêcha jamais de donner, jusqu'au dernier soupir, ce qu'elle devait aux intérêts de l'État et à ceux du roi son fils.

Sur la fin de l'automne, Blanche fut attaquée d'une fièvre lente, mais dangereuse ; les médecins jugèrent bientôt que le Ciel voulait la retirer du monde, qui n'était pas moins le théâtre de son martyre que celui de sa gloire. Aussi la reine, se sentant assez elle-même pour voir ce qu'elle devait faire en une occasion si importante, commanda qu'on la ramenât sur-le-champ à Paris, où elle voulait donner les derniers ordres pour les affaires du royaume, et pourvoir à toutes choses le mieux qu'il lui serait possible avant de quitter la terre.

Après s'être acquittée de ces soins avec ce jugement admirable que Dieu lui conserva jusqu'au dernier instant, elle se prépara généreusement à la retraite des âmes saintes, ou, pour mieux dire, elle réduisit alors en pratique la science de bien mourir, science qu'elle avait étudiée toute sa vie. Blanche, qui ne voulait plus avoir de pensées communes, reçut du Ciel, au plus fort de son mal, une vocation toute particulière. Regnaud, évêque de Paris, lui administra les sacrements de pénitence et d'eucharistie. La reine les reçut avec une angélique piété. Puis elle manda l'abbesse de Maubuisson, et lui déclara que depuis longtemps elle avait résolu de prendre l'habit de l'ordre de Cîteaux et d'en faire les vœux sous son obéissance. Elle prit en effet cet habit, et fit ses vœux quelques jours avant sa mort. Ensuite elle ordonna

qu'on la couchât à terre sur une simple paillasse jusqu'à son dernier soupir. Ce fut le lit royal et le trône glorieux sur lequel l'illustre Blanche de Castille voulut triompher de la crainte de la mort et des pompes du monde; ce fut là qu'elle voulut dire adieu aux grandeurs qu'elle avait possédées ici-bas.

La violence du mal ayant ôté à la reine l'usage de la parole et de quelques-uns de ses autres sens pendant cinq ou six jours, les médecins trouvèrent au sixième qu'il était temps qu'on lui donnât le dernier sacrement des chrétiens, cette onction suprême et sacrée, qui fortifie les fidèles dans le dernier combat de la vie. Enfin le moment final arriva : Blanche s'endormit du sommeil des justes. Elle était âgée d'environ soixante-huit ans; il y avait trente ans passés qu'elle avait été couronnée reine de France (112).

Le corps de l'illustre défunte, couvert des habits religieux, fut revêtu par-dessus des ornements royaux. On lui mit la couronne sur son voile, le grand manteau de reine sur celui de l'ordre de Cîteaux, la croix dans une main et le sceptre dans l'autre. Ainsi paré, le corps de Blanche fut posé sur un trône d'or.

Depuis la ville de Paris jusqu'à l'abbaye de Maubuisson, près de Pontoise (lieu qu'elle avait choisi pour être celui de sa sépulture), Blanche de Castille fut portée dans cet appareil par les principaux seigneurs de la cour. La princesse avait le visage découvert : la mort n'y avait point effacé les traits de majesté et de douceur qui en faisaient les plus

beaux charmes lorsqu'il était animé. La noblesse du royaume, les officiers, les corps de ville, et une foule de peuple innombrable, suivaient à pied les restes de la grande reine. Cette immense multitude marchait dans un profond recueillement, qui n'était interrompu que par des sanglots.

On déposa le corps de la reine dans l'abbaye de Maubuisson, avec les prières et les cérémonies d'usage; mais au mois de mars suivant, le cœur de la princesse fut porté solennellement à l'abbaye du Lys, près de Melun, par la supérieure de ce monastère, à qui, selon le témoignage de l'évêque de Paris, la régente l'avait accordé, soit parce que l'abbesse avait l'honneur d'appartenir à la maison de Castille, soit à cause de la bienveillance particulière dont Blanche avait toujours honoré l'abbaye du Lys.

On grava sur le tombeau de la mère de saint Louis les vers léonins que nous transcrivons ci-après :

Ex te Castellâ radians ut in æthere stella,
Prodiit hæc Blancha, quam luget natio Franca.
Rex pater Alphonsus, Ludovicus rex quoque sponsus :
Quo viduata regens, agit ut vigeat requie gens.
Hinc, peregrinante nato, bene rexit ut ante.
Tandem se Christo, cœtu donavit in isto,
Cujus tuta malis, viguit gens Franca sub alis.
Tanta prius, talis, jacet hic pauper monialis.

C'est-à-dire :

« C'est de toi, ô Castille, qu'est sortie, semblable à une étoile scintillante dans les cieux, la reine Blanche de glorieuse mémoire. Le roi Alphonse était

son père : elle eut aussi pour époux un roi : après la mort de son mari, elle fut régente de France, et fit fleurir la paix dans ce royaume. Pendant la croisade de saint Louis, son fils aîné, elle fut encore régente, et signala son administration par de nouvelles preuves de sagesse. Enfin, celle qui, pour ainsi dire, couvrait la France de ses ailes protectrices, celle qui avait été si grande reine, se consacra à Jésus-Christ dans ce monastère, et repose ici comme une simple et pauvre religieuse! »

La mort de Blanche fut un événement funeste pour la France : dans la situation où étaient les choses, elle dut être et fut effectivement très-regrettée. Blanche, aussi bien qu'Auguste, est une preuve que l'on voit moins de roses que d'épines autour du trône même le plus resplendissant. De quelle constance n'eut-elle pas besoin à la mort de son mari, qu'elle perdit à la fleur de son âge? Sans doute elle l'aimait, et elle en était payée de retour. Comment ne succomba-t-elle pas aux travaux de la régence la plus difficile, et aux inquiétudes que lui causa la ligue des grands? Put-elle être insensible aux affreuses calomnies dont on se complut à noircir sa vie? La jeunesse de Louis IX, d'une complexion très-délicate, fut pour elle un continuel objet d'attention et de craintes. Les voyages, les travaux, la captivité du roi, les suites de la croisade, la mort du comte d'Artois, victime de sa témérité, la résolution que prit saint Louis de ne point repasser en France sans avoir rétabli les affaires de la Palestine,

tant de revers lui firent payer bien cher l'honneur et la gloire de régner. Lui fut-il possible de goûter un peu de joie au milieu des malheurs qui l'entourèrent de toutes parts ? Ferme dans le cours d'une vie empoisonnée par le fiel de tant d'ennuis et d'inquiétudes, Blanche mérite incontestablement le titre de *la plus grande* de nos reines ; mais celui d'***heureuse*** ne lui est pas acquis.

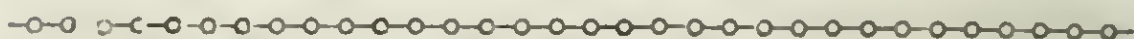
Telles sont les réflexions que trace sur sa mort Matthieu Pâris ; nous n'avons fait que les copier.

Saint Louis fut extrêmement sensible à la perte de sa mère ; on peut dire qu'en cette occasion, comme en toute autre, il parla en saint et agit en chrétien. Le légat du pape en Palestine lui ayant appris la mort de Blanche de Castille, son premier mouvement fut de verser un torrent de larmes ; mais revenu bientôt à lui-même, il se prosterna devant l'arbitre souverain de la vie et de la mort, en disant : « Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de ce qu'il vous a plu me prêter jusqu'à présent la reine madame ma mère. Je l'aimais plus que toutes choses au monde, et elle le méritait bien ; mais vous me l'avez ôtée : que votre saint nom soit béni !... (113). »

Oui, Blanche méritait bien que saint Louis l'honorât d'un amour filial et tendre, puisque, si l'on recueille les éloges que les historiens lui ont décernés, on verra qu'elle a été la femme forte, — la bien-aimée du Seigneur, — le bonheur de la terre, — une princesse remplie de toutes sortes de vertus, — la bonne fortune du royaume où elle a régné, — l'astre de l'Eu-

rope, — la merveille de la France, — le livre vivant des grandes reines, — l'honneur du christianisme, — l'inclination des gens de bien, — l'effroi des méchants, — la tutrice de l'Église, — le support de la noblesse, — la vraie nourrice des pauvres, — la consolation de tous les siens, — l'arbre admirable du paradis terrestre, — un miracle de pureté, — et la véritable imitatrice de la digne mère de Josias (114).

Ces éloges sont magnifiques sans doute; mais l'on peut ajouter, sans sortir du vrai, que Blanche les mérita tous.



CHAPITRE XV.

Philosophie de la politique de Blanche. — Influence des femmes au moyen âge. — Le nom seul de Blanche traverse les siècles; pourquoi? — Part que cette reine a eue dans le gouvernement sous Philippe-Auguste et Louis VIII. — Blanche avait une triple mission à remplir; exposition de cette mission. — Première régence: 1° ruine de la féodalité; 2° protection du catholicisme; 3° agrandissement territorial de la France. — Deuxième régence; conséquences: réformes administratives et affranchissement des communes.

« Dès le XII[e] siècle, dit poétiquement M. Michelet, la femme prit sur la terre une place proportionnée à l'importance nouvelle qu'elle avait acquise dans la hiérarchie céleste. Au XIII[e] siècle, elle se trouve au moins, comme mère et régente, assise sur plu-

sieurs trônes d'Occident. Blanche de Castille gouverne au nom de son fils enfant, comme la comtesse de Champagne pour le jeune Thibaut, comme celle de Flandre pour son mari prisonnier. Isabelle de La Marche exerce aussi la plus grande influence sur son fils Henri III, roi d'Angleterre. Par une singulière coïncidence, en 1250, une femme succédait, pour la première fois, à un sultan (*). On n'avait jamais vu le nom d'une femme gravé sur les monnaies et prononcé dans les prières publiques (115). »

Quoi qu'il en soit de cette importance politique, que M. Michelet attribue à la femme pendant le moyen âge et surtout au XIIIe siècle, il est une chose incontestable et digne d'être remarquée : c'est que le nom seul de Blanche a traversé les siècles ; celui des autres princesses que cite l'auteur de l'Histoire de France, n'est placé qu'en seconde ligne dans les annales du monde, et c'est à peine si quelquefois on le prononce. Pourquoi cette auréole qui environne la mémoire de Blanche de Castille, et cette espèce d'oubli qui voile à notre souvenir l'existence même d'Isabelle de La Marche, de la comtesse de Champagne, de la comtesse de Flandre et de la sultane ? Pourquoi, lorsqu'on nomme la mère de saint Louis, personnifie-t-on tout un siècle, tandis qu'en nommant les autres on ne sort pas de la sphère étroite de l'individualité ? Pourquoi ? la raison en est simple : c'est que Blanche de Castille a fait faire un pas immense à l'humanité, et a contribué puissamment à

(*) Chegger-Eddour à Almoadan.

développer la civilisation en Europe. On ne peut pas dire la même chose des autres femmes de son temps, et c'est ce qui explique la réputation universelle de l'une et la nullité historique des autres. Tant que les hommes salueront avec amour et avec reconnaissance l'immense bienfait de la civilisation, Blanche de Castille occupera un rang élevé, sublime, parmi les bienfaiteurs du genre humain.

Lorsque cette princesse fut unie à Louis VIII, bien qu'elle fût encore dans une jeunesse extrême, on put sans peine deviner ce que plus tard elle serait en état de réaliser. Blanche, dans un âge où l'on aime et où l'on sait tout au plus les jeux de l'enfance et les premiers éléments de l'instruction, avait des conceptions politiques si nettement formulées, que Philippe-Auguste se plaisait à écouter les avis de sa bru, même dans les affaires les plus graves. Tout expérimenté qu'il était dans l'art de régner, ce monarque, le plus politique de son siècle, éprouvait un charme inexprimable à prendre les conseils de Blanche, et souvent même, remarque l'histoire, il se fit une obligation sacrée de les suivre scrupuleusement. On ne peut s'empêcher de le dire, une jeune fille qui instruit un vieillard habile et susceptible, c'est là quelque chose de merveilleux et d'insolite, c'est quelque chose qu'on ne saurait assez admirer. Blanche acquérait ainsi peu à peu de l'influence politique en exerçant son génie devant le vainqueur de Bouvines, en face du Louis XIV des temps anciens de notre monarchie.

Sous le règne de Louis VIII son époux, Blanche n'apparaît point nominativement dans l'histoire; mais aussi le roi ne fait-il que monter sur le trône pour descendre dans la tombe! Il est évident que celle qui fut capable d'instruire Philippe-Auguste, fut bien en état d'inspirer les démarches de son royal époux. Il est probable, comme nous l'avons déjà remarqué, que si Louis VIII eût vécu plus longtemps, il aurait suivi un plan politique qui nous échappe, et qu'une mort hâtive ne permit que de commencer. Les critiques ont jugé le successeur de Philippe-Auguste d'après un imperceptible fragment de son règne : c'est là de l'injustice ou de la légèreté.

Si ce plan, compris dans tout son ensemble et dans toute son extension, n'avait pas été sagement combiné, approprié à l'époque, en harmonie avec les circonstances, avec les besoins du pays, Blanche ne l'eût pas souffert, elle qui avait tant d'influence sur l'esprit de son époux et tant de génie dans les vues politiques.

Ce que Louis VIII a fait, ce qu'il a entrepris, fut donc l'inspiration de Blanche de Castille; si cette inspiration n'a pas été comprise par les historiens, il faut s'en prendre à la mort, qui ne permit point au monarque français d'aller plus avant. Il n'en est pas de même de la politique de Blanche; nous pouvons l'apprécier dans toute son étendue, et c'est ce que nous voulons faire dans ce chapitre.

Rappelons-nous la ligne de conduite qu'avait à suivre cette princesse en prenant les rênes de la ré-

gence. Cette conduite était toute tracée à l'avance ; il n'y avait qu'une seule difficulté : c'est qu'une femme vînt à bout de réaliser glorieusement une politique aussi remplie de dangers, aussi hérissée de périls que celle qui lui était imposée par la Providence.

Blanche devait, à l'exemple de Philippe-Auguste, s'efforcer d'étendre le territoire du royaume à de justes proportions ; y établir l'unité monarchique en faisant disparaître de plus en plus les vestiges de la féodalité, source de discordes civiles, obstacle incessant au libre déploiement de la puissance royale et à la liberté des peuples ; enfin, ne jamais oublier qu'elle devait tout à la religion catholique, qui avait consolidé la dynastie capétienne (116).

La meilleure manière de prouver que Blanche de Castille fut à la hauteur de cette triple mission religieuse, politique et civilisatrice, c'était d'exposer les actions qui composent sa vie publique et privée, pour rattacher ensuite l'histoire de cette vie héroïque à l'histoire de l'Europe dans la première moitié du XIIIe siècle. Nous aurions pu commencer notre monographie de Blanche en affirmant que la mère de saint Louis avait rempli sa triple tâche; mais une assertion *à priori* est toujours accueillie avec défiance par les lecteurs : ceux-ci n'aiment pas les appréciations historiques qu'on leur impose de prime abord ; ils préfèrent conclure. Mais les faits établis, et les objections de détails réfutées à l'occasion de chaque fait particulier, il reste à constater les conséquences générales

qui en découlent. Celles de notre ouvrage se réduisent à des termes bien simples.

La politique de Blanche de Castille s'est manifestée tout entière pendant ses deux régences. Dans la première (*minorité de Louis IX*), cette illustre reine dompte la féodalité, agrandit le territoire du royaume et protége la religion; dans la seconde (*absence du roi*), elle travaille à l'affranchissement du peuple et à l'amélioration du gouvernement administratif. En un mot, elle soumet le régime féodal pour faire triompher la royauté et établir un pouvoir absolu, central; elle veut le triomphe de la royauté, d'un pouvoir central et absolu, pour obtenir ensuite celui de l'ordre public et du bonheur des peuples. Ainsi le principe de l'absolutisme monarchique, qu'on a trop souvent confondu avec le despotisme, et que certains esprits calomnient avec une injuste amertume, fut pour les peuples, au berceau de la monarchie européenne, une véritable planche de salut. Sans ce principe, que serait devenue la liberté légitime des peuples modernes? où en serait la civilisation? Dans la marche de l'humanité vers l'avenir que Dieu lui prépare, le développement de ce principe était aussi nécessaire que l'est de nos jours celui du régime constitutionnel : ces deux formes gouvernementales offrent sans doute des abus d'application; mais elles n'en sont pas moins, dans les vues de la Providence, des moyens de transition ou de perfection sociale.

On a vu jusqu'à Philippe-Auguste les événe-

ments qui contribuèrent à élever la dynastie capétienne au-dessus des autres seigneurs français. Ce monarque avait vaincu le tribun des princes féodaux, le roi d'Angleterre. Par suite des nombreux et signalés avantages qu'il obtint sur Jean Sans-Terre, il n'y eut plus d'égalité de force entre le roi de France et chacun des grands vassaux de la couronne en particulier : ces derniers toutefois étaient encore assez puissants pour se faire craindre en se réunissant ou plutôt en réunissant leurs forces. Leur union pouvait suspendre la fortune des Capétiens, dont les progrès seuls étaient cependant capables de faire cesser l'anarchie et tous les maux publics qu'elle entraîne après elle. Cette ligue des vassaux eut lieu à la première occasion favorable : un seigneur français se mit à la tête de cette confédération, lorsque Blanche de Castille fut appelée à gouverner la France pendant la minorité de Louis IX. Ce ne fut ni Philippe, oncle du roi, ni le comte de La Marche, ni le comte de Lusignan : ce fut le duc de Bretagne. Pierre de Dreux se fit le coryphée des ligueurs. Sous tous les rapports, c'était le chef qui convenait et c'était aussi l'homme le plus redoutable qui fût en France. Élevé aux écoles de Paris, il devint un dialecticien très-habile : il était d'abord destiné à l'état ecclésiastique ; mais de cœur légiste, chevalier et ennemi des prêtres, il fut surnommé *Mauclerc*. Il était despote et simoniaque. L'histoire rapporte de lui une action qui peint un homme d'un seul trait. Un curé refusant d'enterrer un excommunié, il or-

donna qu'on l'enterrât lui-même tout vivant avec le cadavre (117). Le duc de Bretagne était si habile guerrier, que le pape, lors de la croisade des seigneurs français sous saint Louis, ne crut pouvoir faire mieux que de mettre Pierre de Dreux à la tête de l'armée croisée. Tous les écrivains avouent qu'il était le général le plus expérimenté du siècle, que c'était un homme remarquable, un redoutable ennemi, voulant abaisser la royauté en France, faire ployer sous ses caprices la puissance religieuse, et fonder en Bretagne l'absolutisme le plus complet.

Ainsi la lutte politique, à l'époque de Blanche de Castille, se dessine d'une manière si nette, qu'il n'y a pas un seul instant à se méprendre sur les tendances de puissance à puissance. Évidemment, Blanche d'une part, et le duc de Bretagne de l'autre, étaient deux personnages dont les rôles sont faciles à comprendre. Blanche était la personnification de l'autorité monarchique, la protectrice de l'autorité et de l'influence religieuse, l'amie de la liberté des peuples, mais d'une liberté en rapport avec l'ordre ecclésiastique et avec l'ordre civil. Pierre de Dreux, et avec lui toute la ligue, représentait le système féodal avec son absolutisme, ses actes arbitraires, ses tyrannies multipliées, ses vexations populaires de toute espèce, son anarchie politique, ses envahissements dans le domaine du catholicisme, seule ressource qui restât aux peuples, aux sujets.

La lutte qui allait s'ouvrir entre ces deux représentants d'idées politiques et religieuses si opposées,

devait être décisive : si Blanche triomphait, la civilisation faisait un pas en avant : si son antagoniste avait le dessus, la civilisation rétrogradait. La victoire, heureusement, couronna les efforts de l'illustre régente, et la ligue eut le dessous Le récit de cette victoire, de ce triomphe, est incontestablement une des pages les plus glorieuses des annales humaines. Chose étonnante ! la femme dont le nom se trouve écrit en tête de cette page si glorieuse n'a pas une seule statue sur nos places publiques, tandis que, de toutes parts, la France s'empresse d'élever des monuments, même à des illustrations secondaires.

Pour venir à bout de la ligue féodale, qui s'organisait contre elle et contre son fils, Blanche commence par faire donner à l'autorité royale de saint Louis la sanction de l'Église ; le sacre du nouveau roi fut la marque extérieure et solennelle de cette sanction. Sans cette cérémonie religieuse, Louis IX eût offert un prétexte de plus aux confédérés ; et il était indispensable que la régente arrachât à ces rebelles toute excuse, toute ombre de prétexte. Et certes, l'intervention de la puissance ecclésiastique dans l'établissement de la puissance séculière était à cette époque un appui trop solide, trop fondamental, pour qu'elle le négligeât, en présence surtout de l'alliance intime que la dynastie capétienne avait faite avec le clergé, en présence de la coutume des rois de la monarchie et de l'ordre exprès de Louis VIII.

A l'appui religieux dont elle s'était entourée, Blanche de Castille voulut ajouter celui de quelques serviteurs fidèles qui restaient dévoués à saint Louis et à sa mère. Elle donne toute sa confiance au cardinal de Saint-Ange, à un étranger capable, instruit, éminent sous tous les rapports; elle préfère l'influence et les conseils d'un étranger à l'influence et aux conseils d'un seigneur français, et c'est là un des traits caractéristiques de la politique de Blanche. On l'en a blâmée ; on est allé jusqu'à dire que, sous la régence de la mère de saint Louis, la France était indignement soumise à un Italien et à une Espagnole. Mais on oublie que Blanche, aux yeux de la France reconnaissante, perdait la qualification d'Espagnole pour prendre celle de mère de nos rois, et que le cardinal romain de Saint-Ange était le seul homme à qui cette reine pût avoir recours dans les circonstances critiques qui l'environnaient de toutes parts. C'est précisément parce que ce cardinal était étranger que la régente pouvait le prendre pour son principal conseiller, et n'avait rien à en redouter au milieu de cette conjuration générale des grands du royaume.

Appuyée sur la religion et sur la politique, assurée de l'alliance du clergé et du dévouement de quelques seigneurs fidèles, la reine mère commença son œuvre de civilisation européenne. La féodalité levait l'étendard de la révolte à l'occasion de la minorité de saint Louis et de la régence de sa mère ; Blanche profita de cette révolte pour arborer l'étendard de

la puissance monarchique sur les débris de la puissance antagoniste. La ligue avait un prétexte, Blanche en eut un aussi; la ligue attaquait, Blanche se défendit.

Divide et impera. — La reine mère divise les ligueurs : en amoindrissant ainsi leurs forces, elle sait qu'elle viendra facilement à bout des ennemis du trône. Ses premières conquêtes, c'est Thibaut de Champagne, le roi de Navarre; c'est le duc de Bretagne, le chef le plus puissant de la confédération féodale.

Quand elle a opéré cette division, elle emploie toutes les troupes dont elle peut disposer. Blanche de Castille montre aux rebelles qu'ils n'ont point pour ennemie une femme ordinaire, mais une reine qui s'élève courageusement au-dessus de la pusillanimité de son sexe. Elle va droit à eux, et leur donne l'alternative, ou d'accepter le combat, ou de se soumettre au jugement des pairs. Cette alternative, offerte à la pointe de l'épée, effraie la confédération. La mère de saint Louis triomphe.

Cette première victoire de Blanche de Castille fut sanctionnée à Vendôme par un traité dans lequel la politique de la reine de France revêt un si grand caractère d'habileté et de prudence, que la partialité la plus aveugle ne peut légitimement lui refuser un profond hommage d'admiration. On y voit les efforts que fait la mère de Louis IX pour pacifier le royaume par des voies de douceur et de conciliation. Cette tentative dément d'une manière formelle les

historiens qui ont condamné Blanche d'avoir été si dure à l'égard des grands vassaux, ligués contre elle pendant la minorité du jeune monarque. La reine n'eut recours aux moyens extrêmes que lorsqu'elle fut convaincue de l'insuffisance des moyens suggérés par la douceur. La preuve en est évidente, irrécusable. Blanche commence par faire trois sommations : c'est là un procédé temporisateur, elle veut laisser à ses ennemis le loisir de la réflexion. Puis les sommations n'offrent pas, en cas d'obstination dans la révolte, la seule chance des combats : elles laissent aussi l'option d'un tribunal suprême, solennel, où les ligués seront jugés par leurs pairs et leurs égaux, où la justice aura son cours, où force restera aux droits de chacun. Le sang ne coule même pas ; les ligués se soumettent : la reine leur accorde des conditions extrêmement avantageuses. Pour cimenter cette soumission et rendre efficace la paix, qui en est la suite, Blanche arrange avec une rare habileté, de futures alliances matrimoniales. Ces alliances ont un but tout à fait conciliateur : en promettant d'unir par les liens du mariage ses enfants à ceux des principaux seigneurs de la ligue, la reine mère veut faire oublier toute idée de division politique. Elle n'abaisse la ligue qu'autant qu'il le faut pour créer un pouvoir organisateur et central ; elle ne l'humilie pas, puisqu'elle associe la gloire féodale à la gloire monarchique. Par sa conduite elle semble dire aux ligueurs français : « Vous prenez pour prétexte de votre révolte la jeunesse du roi et la

régence d'une femme étrangère. Votre intention, sinon avérée, au moins incontestable, est de relever la puissance du système des fiefs, au détriment du principe de la royauté. La féodalité est incompatible avec l'ordre public; elle est incapable de produire la civilisation, oublieuse qu'elle est du bonheur des peuples. Philippe-Auguste a senti cette vérité sociale; il a déjà réalisé de grands travaux dans ce sens. Ma qualité de mère est pour moi un motif puissant de continuer l'œuvre de Philippe-Auguste, afin de préparer à mon fils un trône digne de lui et une autorité capable de faire le bonheur de son peuple. Le triomphe que je veux obtenir sur vous a donc un double mobile : le bonheur de mon fils et celui de la nation. Associez-vous à moi pour obtenir ces deux résultats, et, en échange de votre coopération, j'unirai vos enfants aux miens par des liens indissolubles, en sorte que la gloire de ma maison deviendra celle de vos familles. Telles sont les conditions que, victorieuse, je vous impose. »

On doit convenir que la ligue ne devait point s'attendre à de semblables conditions, si honorables, si bienveillantes, si pacifiques. Peut-être prit-elle pour de la faiblesse une conduite qui n'était dictée que par l'esprit de conciliation. Aussi voit-on que les seigneurs féodaux tentèrent d'enlever, peu de temps après, la personne du roi sur la route d'Orléans. Cependant, malgré cette audacieuse tentative, que fait Blanche? Que fait cette princesse *si dure à l'égard des grands vassaux?* Elle se tient dans l'inaction

la plus complète, elle ne punit personne, et se contente cette fois de montrer aux ligués qu'elle veille sans cesse sur toutes leurs démarches, et que, pour échapper à leurs complots, elle possède l'amour de son peuple.

Les ligueurs s'enhardissent de plus en plus à la vue de l'attitude pacifique de Blanche. Plus de doute : la régente craint d'agir, et pour peu que l'on corrobore la confédération, la régence échappera des mains d'une femme qui n'est pas bien à redouter, lors même qu'elle triomphe.

C'est alors que la faction s'organise d'une manière vraiment formidable. Le comte de Boulogne, l'oncle même du roi, se laisse entraîner à la révolte. On s'assemble à Corbeil, on y combine, décide et arrête un plan de ligue, dont les ramifications s'étendent jusqu'au roi d'Angleterre, qu'on arme contre la France. Le duc de Bretagne se met ostensiblement à la tête des révoltés ; on brûle les villes, on pille les châteaux du jeune Louis, on sème partout l'épouvante et le deuil.

A cette troisième manifestation de la féodalité menaçante, Blanche de Castille prend enfin une résolution énergique. Elle assemble son armée, se met en marche avec son jeune fils au cœur d'un hiver excessivement rigoureux, et va droit à Bellême, qui paraissait être le foyer de la rébellion, le centre des opérations féodales. Bellême, après une résistance vigoureuse et désespérée, ouvre ses portes à l'armée royale. Les habitants de la Haye-Paysenel, en Nor-

mandie, avaient aussi levé l'étendard de la ligue ; Blanche met sur-le-champ ces insurgés à la raison. Rédon ne peut résister à un premier assaut. Chantoceaux se rend avant l'attaque. Le roi d'Angleterre regagne précipitamment ses États. Le duc de Bretagne, cerné de toutes parts, ne trouve plus de salut que dans la clémence de la reine.

La soumission de la ligue ne fut point de longue durée. On se rappelle que Blanche eut l'adresse de détacher le comte Thibaut de la confédération féodale. Le comte de Champagne, depuis sa soumission, avait rendu deux services à la régente : il l'avait avertie qu'on voulait s'emparer de la personne du roi sur la route d'Orléans, et il avait concouru à la prise de Bellême. La ligue n'eut pas plutôt connu le premier service dont nous venons de parler, qu'avant d'en venir à la dernière extrémité avec le comte de Champagne, elle lui proposa un mariage qui devait ou rétablir tout l'ensemble, toutes les forces de la faction, ou donner, en cas de refus, un prétexte plausible à une vengeance impatiente d'éclater. Il s'agissait d'unir Thibaut à la fille de Pierre de Dreux, duc de Bretagne, c'est-à-dire qu'il s'agissait d'entraîner un serviteur du roi dans le parti des rebelles, et de l'attacher à leur chef par les liens du sang. C'était une contre-partie de la conduite de Blanche de Castille : celle-ci avait jeté la désunion dans le camp des ligueurs pour mieux les soumettre; les ligueurs voulaient, à leur tour, désunir les partisans de la royauté, pour mieux détruire ou au moins

pour mieux affaiblir une puissance, une autorité, qui menaçait si fortement les prétentions féodales. Blanche avait également eu recours aux projets d'unions matrimoniales pour vaincre la confédération. En offrant la main de la fille de Mauclerc au comte de Champagne, les grands vassaux contrefaisaient encore la conduite politique qu'avait tenue la reine mère à la paix de Vendôme.

Thibaut, homme assez imprévoyant dans ses démarches, n'avait nullement réfléchi aux conséquences que devait entraîner un semblable mariage, et il y avait consenti. Blanche de Castille ouvrit les yeux au prince imprudent, et lui découvrit le piége qui était tendu à sa bonne foi. Alors le comte s'empressa de retirer un consentement qui avait été plutôt extorqué que donné.

Ce fut le signal d'un déchaînement de toute la ligue contre Thibaut de Champagne. En un instant, celui-ci se voit assailli de toutes parts : la ville de Troyes est assiégée, la Champagne couverte de ruines. Les barons se conduisent avec une insolence brutale; Pierre de Dreux surtout se montre le digne chef d'une si horrible vengeance. Mais Blanche paraît, et la ligue, encore une fois, est dissipée par la force des armes avec une rapidité qui étonne. Peu après, le duc de Dreux, qui voulait encore relever la tête, fut à tout jamais écrasé par la puissante main de Blanche. Jusque-là cette princesse avait évité d'en venir aux mesures violentes; Mauclerc l'y contraignit par son inébranlable obstination dans la révolte.

Blanche dut enfin sévir, et la ligue finit avec la régence. A sa majorité, Louis trouva le trône affermi, la discorde civile éteinte, les ennemis de l'État terrassés, la puissance royale dominant toutes les autres puissances, la féodalité vaincue, affaissée, détruite.

C'était là un beau triomphe pour une femme; c'était un terrible démenti donné aux partisans de l'incapacité du sexe à diriger les destinées du royaume de France. Bien d'autres reines auraient dit : « La royauté s'élève maintenant sur les ruines de la féodalité; les forces de la ligue sont brisées; tout est fini ! » L'œuvre de Blanche ne s'arrêta point seulement à ce beau triomphe de la puissance royale sur le système politique des fiefs; son œuvre, à elle, eût été imparfaite. La régente ne se contente pas de sanctionner et d'affermir en France le pouvoir exécutif, elle commence le pouvoir législatif, qui se dessine, sous saint Louis, par de sages règlements généraux, lesquels ne froissent personne, corrigent les abus dont tout le monde se plaint, et ouvrent ainsi la voie aux grandes mesures légales qui ont eu lieu dans les règnes suivants. Il fallait un prince modèle, un prince type, pour affermir les travaux de Blanche; celle-ci ne ménage donc rien pour former Louis IX et en faire un grand saint, un grand roi, un grand héros, un grand politique, un grand législateur. Les faits justifièrent de l'habileté de cette mère incomparable; on peut lire les jugements que les historiens ont portés sur saint Louis : Voltaire, M. de Château-

briand, M. Guizot, c'est-à-dire les incrédules, les catholiques et les protestants ont reconnu la grandeur du pieux monarque, l'énergie de sa bravoure, l'étendue de ses vues politiques, l'équité de ses jugements, la sagesse de ses lois, l'inflexibilité de sa justice, la bonté de son cœur, la délicatesse de sa conscience, la sainteté de ses mœurs.

La seconde partie de la politique de Blanche avait l'ordre religieux pour objet. En vertu de l'alliance qui existait entre la dynastie capétienne et l'Église, et indépendamment des sentiments personnels de la reine, il fallait protéger le catholicisme, religion de l'Europe, religion de la France, religion de la nouvelle dynastie. Ici, pour Blanche, il y avait à tenir une conduite de conviction, et une conduite de reconnaissance. On ne doit point l'oublier : c'est le catholicisme qui fixa la couronne sur la tête des successeurs de Hugues Capet, et c'est le catholicisme qui, à l'entrée de la lutte tentée par la ligue, posa une impénétrable barrière entre la personne de Louis IX et la confédération des vassaux révoltés La cérémonie du sacre du jeune roi fut la sanction de l'Église, et comme un contrat passé entre la puissance royale et la puissance religieuse. Au contraire, tout ce qui avait pour but de faire triompher la ligue, avait aussi pour but d'assurer le succès de l'hérésie. Ligue et hérésie étaient donc des synonymes pour la reine Blanche, comme monarchie et catholicisme l'étaient pour la ligue. C'est un fait évident, et qu'il est impossible de contester avec quelque apparence de rai-

son, lorsqu'on a tant soit peu approfondi cette période de notre histoire. C'est ainsi, par exemple, que la ligue méridionale s'identifie avec l'hérésie des Albigeois, et que Pierre de Dreux, chef de la ligue du Nord, veut, en cherchant à se saisir du pouvoir politique, secouer le pouvoir religieux.

La conduite de Blanche de Castille, par rapport à la religion, se manifeste déjà du vivant même de Louis VIII, son époux. Lorsqu'il fallut s'opposer aux excès de tout genre que commettaient les Albigeois dans le Languedoc, le pape s'adressa à la reine Blanche, pour obtenir de Louis VIII une croisade contre eux.

Plus tard, lorsque la reine mère fut investie de la régence du royaume, elle continua la croisade contre les hérétiques méridionaux.

Nous avons tâché de donner une juste appréciation de cette expédition politico-religieuse; nous prions le lecteur de se la rappeler. Sous le rapport chrétien, cette expédition tendait à défendre la religion de l'État, à détruire l'erreur, qui, selon l'expression d'un historien moderne, a toujours fait reculer l'humanité vers la barbarie. A cette époque, comme toujours, la cause du catholicisme était la cause de la civilisation. Il y a eu, dans la croisade contre les Albigeois, des abus de détails, des abus de représailles; mais ni l'Église, ni Blanche de Castille, ne les ont jamais approuvés (118). Les doctrines albigeoises étaient, nous l'avons déjà dit, comme un immense volcan placé au sein de la société: elles

menaçaient l'Église, elles menaçaient l'État. D'après elles, les magistrats civils ne devaient point avoir, aux yeux des peuples, une autorité légitime; et, rien que sous ce seul point de vue, l'anéantissement d'une erreur aussi dangereuse demandait les moyens les plus efficaces, les plus forts. Dans notre siècle même, où l'on proclame la liberté la plus illimitée, si, sous prétexte d'une doctrine religieuse quelconque, des fanatiques venaient enseigner un principe aussi antisocial que celui des Albigeois, on mettrait bon ordre à leur enseignement, et ce serait chose incontestablement raisonnable. Que si ces fanatiques prenaient les armes pour défendre obstinément leur théorie subversive de toute puissance séculière, nul ne peut dire jusqu'où iraient les moyens qu'on emploierait à bon droit pour dompter leur obstination; peut-être n'aurait-on point la patience de recourir à l'inquisition (119), et peut-être aussi la croisade qu'on ferait contre eux ne serait-elle pas moins violente aujourd'hui, qu'autrefois sous Louis VIII et Blanche de Castille. Au surplus, il s'agissait de défendre un grand principe, et l'on ne réfléchit pas assez qu'à cette époque la société européenne se trouvait sous l'empire de mœurs dures et grossières: il fallait façonner le peuple, et pour obtenir ce résultat, les grands coups étaient seuls efficaces. Il n'y a rien d'étrange comme d'entendre des auteurs modernes crier à la cruauté en parlant de la croisade contre les Albigeois et de l'inquisition établie contre eux, tandis que ces mêmes auteurs,

lorsqu'ils racontent les détails horribles de la révolution française de 1793, n'hésitent pas un seul instant à proclamer que ce fut la plus belle lutte de l'esprit humain contre le despotisme politique et religieux, et que les résultats en ont bien compensé les flots de sang qui ont alors inondé la France et épouvanté le monde entier. Singulière appréciation des incrédules, qui incriminent tout lorsqu'il s'agit de la défense des principes religieux, et qui trouvent tout admirable quand il est question de la propagation des idées libérales et anti-catholiques! Jusqu'ici, cependant, la diffusion du catholicisme a civilisé l'humanité et adouci les caractères âpres des premiers temps du moyen âge, tandis que les efforts faits pour doter les hommes d'une prétendue liberté n'ont fait que fasciner l'esprit des peuples, et ne leur ont donné que de vains mots ou une licence effrénée, en échange de leur sang et du repos public!

Mais laissons là une question irritante; ne froissons personne; contentons-nous de faire un appel à l'avenir. L'avenir fera plus que toutes les élucubrations philosophiques du monde: il dessillera les yeux de notre génération malade et enivrée. Dieu aime à guérir les hommes par l'expérience de leurs propres excès; et les trésors de sa bonté sont si infinis, que, lorsque tout semble désespéré, il sait tirer l'énergie et la vie des entrailles mêmes de la mort. Laissons faire Dieu: il est patient, parce qu'il est éternel. Si notre pauvre Europe entre encore dans le plan de ses miséricordes, il soufflera sur les ossements séchés

et désunis du siècle, et soudain surgira une nouvelle génération d'hommes, vigoureux par leur croyance, par leur foi, par les éléments civilisateurs que le catholicisme renferme toujours dans son sein. Alors seulement le progrès sera possible.

Abordons maintenant la troisième tâche qui incombait à la politique de Blanche de Castille : l'agrandissement territorial de la France.

D'abord le mariage de Blanche avec Louis VIII procura la ratification de tout ce qui avait été conquis par les armées françaises sur l'Angleterre. Le monarque anglais ajouta même, en faveur de cette union, Château-Raoul, Issoudun, Grassay, et les fiefs tenus en Berry par André de Chauvigny, à la charge de réversion si Louis mourait sans enfants; comme aussi, s'il décédait lui-même sans en avoir, il lui abandonnait tous les fiefs que les comtes d'Aumale, du Perche et de Gournay possédaient en France.

Mais Blanche fut plutôt l'occasion que la cause de ces accessions territoriales.

Nous nous contenterons d'emprunter ici le document fourni par M. Guizot, dans son *Histoire de la Civilisation en France ;* c'est le tableau de ce que saint Louis ajouta à son royaume, soit par sa mère la reine Blanche, soit par lui-même, et tantôt à prix d'argent, tantôt par déshérence, tantôt par d'autres arrangements. On peut légitimement attribuer à Blanche de Castille tous ces agrandissements territoriaux, puisque le pieux monarque, même lorsqu'il

fut devenu majeur en 1236, ne fit jamais rien, sauf la croisade d'Orient, que par l'inspiration de sa mère.

Voici ce tableau.

Furent adjoints au royaume de France :

1° En 1229 : les domaines du comte de Toulouse, sur la rive droite du Rhône, savoir : — le duché de Narbonne, — les comtés de Béziers, Agde, Maguelone, Nîmes, Uzès et Viviers, — une partie du pays de Toulouse, — la moitié du comté d'Alby, — la vicomté de Gévaudan, — les prétentions du comte de Toulouse sur les anciens comtés de Velay, Gévaudan et Lodève ;

2° En 1234 : les fiefs et le ressort des comtés de Chartres, Blois et Sancerre, et la vicomté de Châteaudun.

3° En 1239 : le comté de Mâcon ;

4° En 1255 : le comté du Perche :

5° En 1262 : les comtés d'Arles, Forcalquier, Foix et Cahors ;

6° A diverses époques, plusieurs villes avec leurs territoires, qu'il serait trop long d'indiquer en détail (120).

Ce simple aperçu parle plus haut que tout ce que nous pourrions dire en faveur de la politique de Blanche, politique qui avait pour but constant d'agrandir l'héritage de Philippe-Auguste et le royaume de saint Louis. Il est facile de constater ici les nombreux succès qu'obtint, dans ce cercle de travaux politiques, le génie de l'immortelle régente qui vient de nous occuper.

Maintenant, si l'on passe à la seconde régence de Blanche de Castille, on y verra la réalisation du plus magnifique résultat qui fut jamais. L'histoire ne nous a transmis que peu de détails sur cette seconde régence : elle s'est contentée de nous dire que, pendant le pèlerinage de saint Louis, sa mère n'avait pas moins fait pour le bonheur du royaume qu'à l'époque de la minorité du roi.

La vie de Blanche, pendant la minorité de saint Louis, fut assurément une suite continue d'actions énergiques, éclatantes, guerrières ; elle présente un tableau vif et animé de victoires qui se succèdent avec une étonnante rapidité. Les chroniqueurs sont pleins du récit de ces hauts faits militaires. Quant aux actions de notre reine pendant l'expédition d'outre-mer, les auteurs du temps semblent ne pas s'y arrêter ; on dirait qu'attentifs seulement au cliquetis des armes, tout autre bruit que celui de la guerre des croisades n'a pas frappé leur oreille, et ne mérite point de passer à la postérité. Il est donc évident que les travaux de Blanche sont ici d'une autre nature que ceux qui caractérisent sa première régence. Ces travaux constituent le côté purement administratif de son œuvre : c'est la partie la moins connue, et cependant c'est pour nous la plus précieuse, la plus intéressante, c'est celle qui doit nous faire bénir à jamais le nom de Blanche de Castille.

Un grand fait domine toute la seconde régence de la mère de saint Louis : fait incontestable, transmis soigneusement par les historiens, et qui fut l'origine

de la liberté civile de l'Europe ; nous voulons parler de l'*affranchissement des communes.*

A cette époque, il y avait en France deux sortes de *serfs :* les uns étaient tellement sujets, que leur seigneur pouvait *prendre tant qu'ils avaient à mort ou à la vie, et leur corps tenir en prison toutes les fois qu'il leur plaisait, soit à tort, soit à droit, qu'ils n'en étaient tenus à répondre fors à Dieu.* Les autres étaient traités d'une manière plus humaine : ils n'étaient sujets qu'aux amendes pour méfait, aux cens, rentes et droits ordinaires. S'ils mouraient ou s'ils épousaient une femme franche ou libre (ce qu'on appelait *for mariage*), leur succession mobilière et immobilière appartenait au seigneur (121).

Ce qui perpétuait cet état de choses, c'est l'autorité absolue que les grands vassaux exerçaient sur les hommes de leurs fiefs. Cette autorité n'avait point de contrôle supérieur, parce que les seigneurs avaient des *justices* souveraines et indépendantes.

Les bénéficiers ecclésiastiques avaient même des *serfs*, comme les seigneurs laïcs. Cet abus s'était glissé dans l'Église de France par suite des croisades en Orient. Le pape Eugène III, à l'exemple d'Urbain II, avait engagé les Français à prendre les armes pour la défense des chrétiens orientaux. Il accordait aux croisés la permission d'engager leurs fiefs à des églises ou à des particuliers, pour avoir l'argent nécessaire à l'expédition de la Palestine (122). De là, les bénéficiers et le clergé en vinrent insensi-

blement à avoir des *serfs*, par l'achat qu'ils firent de certains fiefs féodaux.

Blanche, qui voyait avec peine des *serfs* sous la puissance des laïcs, ne put souffrir qu'il y en eût sous la puissance du clergé. Elle décida l'anéantissement de la servitude dans ses États ; elle voulut que tous les Français fussent les sujets du roi de France, et non les esclaves de personne.

La reine commença cette grande réforme sociale par l'affranchissement de la commune de Châtenay. C'était une première mesure qui offrait quelques difficultés d'exécution. Le lecteur se ressouvient sans doute des détails de cet affranchissement, de ce fait qui couvrirait seul de gloire la reine Blanche, si déjà sa vie ne nous offrait une merveilleuse série d'actions qui placent bien haut cette illustre princesse.

En affranchissant la commune de Châtenay, Blanche de Castille entamait la réforme par le clergé, et, qui plus est, par le chapitre de Paris ; c'était, comme on le voit, aborder le point le plus compliqué de la question. Telle avait été constamment la règle de conduite de Blanche : cette femme énergique allait toujours droit au but, sans tergiverser, sans prendre des chemins longs et tortueux. Elle aurait pu affranchir une commune appartenant à un seigneur laïc ; mais, pour cela, il fallait que le seigneur à qui eût appartenu cette commune, se fût rendu coupable d'excès par trop criants ; or, c'est ce qui n'arriva point. Partout il y avait bien des

tyrannies, des injustices, du despotisme; mais ces tyrannies, ces injustices et ce despotisme étaient appuyés sur des coutumes féodales, en sorte que l'esclavage populaire se trouvait humainement légitimé. Blanche était certainement bien éloignée d'approuver une pareille légitimation; mais elle devait sauver les apparences, et ne partir que d'un abus d'autorité féodale si marqué, si patent, qu'elle pût en faire la base ou le prétexte d'une réforme générale et complète.

Il y avait aussi de la politique à commencer en cette occasion par le clergé, puisque ainsi la régente semblait n'épargner personne, pas même les gens d'Église. Le fait est que Blanche ne sut jamais souffrir l'injustice, de quelque part qu'elle vînt; pourtant elle fut toujours profondément dévouée à la religion, dont elle défendit les véritables intérêts en s'opposant aux vexations du chapitre de Paris. Les fautes particulières de quelques membres du clergé ne doivent jamais être imputées à l'économie fondamentale du catholicisme; sévir, en ce cas, contre ces membres coupables, ce n'est point persécuter l'Église: c'est la servir, en servant la cause de la justice. Ici, Blanche ne voulait point attaquer le clergé, de même qu'en détruisant la féodalité elle ne voulait pas anéantir la noblesse. Le clergé et la noblesse existeront toujours, quoi qu'on fasse pour niveler la société; seulement il s'agit d'extirper certains abus *extrinsèques* qui, de temps en temps, apparaissent dans la cléricature et dans la

noblesse, comme des excroissances nuisibles sur le tronc de quelques arbres. Observons aussi que la réforme tentée par Blanche n'avait pas un but clérico-moral : c'était tout simplement une affaire civile et politique.

Il y a encore dans l'affranchissement de Châtenay plusieurs points importants qui ne doivent pas être ici passés sous silence.

D'abord Blanche détruisait l'indépendance des grands vassaux et de leurs *cours de justice*. Jusque-là personne n'avait rien à voir dans l'administration intérieure des domaines féodaux. La régente commence, elle, par établir une *justice* centrale, destinée à contrôler les *justices* diverses du royaume; elle prie les chanoines de faire sortir de prison les habitants de Châtenay, les assurant qu'elle s'informera de tout et rendra bonne justice. C'était porter le dernier coup à la féodalité, c'était lui ôter la dernière ressource d'existence. A partir de cet acte, le système féodal pouvait bien paraître encore le simulacre de quelque chose; mais ce n'était plus qu'une ombre qui allait bientôt se dissiper aux brillantes clartés de la civilisation.

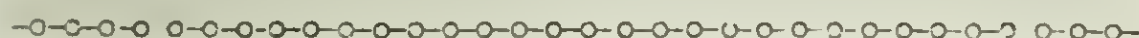
Puis la reine Blanche ajoute une autre condition à l'affranchissement de la commune pour laquelle elle s'intéresse; c'est une condition pécuniaire. Elle *oblige* le chapitre de Paris à rendre *libres* les habitants de Châtenay, moyennant une certaine somme, payable partiellement chaque année. Cette commune fut ainsi affranchie pour une somme totale

de 14,000 livres. C'était beaucoup, sans doute, pour cette époque ; mais certes c'était bien peu en comparaison de la liberté civile d'une multitude de créatures humaines.

En imposant une condition pécuniaire, Blanche de Castille n'avait pas la prétention d'offrir un appât puissant au chapitre parisien, qui était assez riche pour préférer l'autorité à une poignée d'or ; cette condition cependant était une précieuse ressource à l'époque de la mère de saint Louis. Les frais énormes qu'entraînaient après elles les croisades épuisaient les trésors des grands vassaux, et forçaient en quelque sorte ceux-ci à s'emparer avec joie d'un moyen prompt et facile de remplir leurs coffres vides. Dans ces transactions, évidemment les seigneurs perdaient ; mais en revanche la société tout entière gagnait beaucoup. Blanche, au rapport des historiens, procura plusieurs de ces transactions, et ouvrit ainsi une large voie à la liberté communale, qui changea si complétement la face de l'Europe.

L'affranchissement des communes ne fut pas le seul grand acte de la seconde régence de la reine Blanche : on cite encore l'ordre admirable qu'elle sut mettre dans les finances du royaume ; les mesures sages qu'elle prit pour s'assurer de la paix du côté de l'Angleterre, de l'Allemagne, du Languedoc ; et la dispersion de l'innombrable cohorte des pastoureaux, ligue qui menaçait d'être autrement redoutable que celle des barons français.

Telles sont les considérations philosophiques que nous avons cru devoir donner sur l'ensemble de la vie de notre reine immortelle. Ces considérations ne serviront pas peu, nous en avons l'espoir, à faire ressortir toute l'habileté politique de Blanche de Castille. Les actions de cette princesse n'ont pas été, qu'on se le persuade bien, des faits isolés, sans liaison, sans suite et sans but général. Tout a été coordonné dans cette vie héroïque, agitée, sublime; tout pivote sur un amour maternel sans exemple; et, chose merveilleuse ! l'objet de cet amour maternel s'identifie avec la cause de la civilisation ; en sorte que cette cause devait infailliblement être gagnée, puisqu'elle avait deux auxiliaires triomphateurs : les plus pures et les plus véhémentes affections de la nature, et l'un des génies les plus beaux, les plus énergiques, les plus puissants des temps modernes.



CHAPITRE XVI.

Coup d'œil digressif sur les régentes de France depuis Blanche de Castille jusqu'à nos jours. — Jeanne de Navarre. — Jeanne de Bourbon. — Isabeau de Bavière. — Anne de Beaujeu. — Anne de Bretagne. — Louise de Savoie. — Catherine de Médicis. — Marie de Médicis. — Anne d'Espagne. — L'impératrice Marie-Louise. — Réflexions sur l'état présent de la France par rapport à la question de la régence.

Le roi Philippe le Bel, un des plus sages monarques qui ait occupé le trône de France, et l'arrière-petit-

fils de la reine Blanche de Castille, déclara régente du royaume Jeanne de Navarre, son épouse, par une charte de l'année 1294. Cette régence n'eut point lieu, parce que la reine mourut, et que Louis le Hutin, son fils, était majeur lorsque Philippe le Bel décéda.

Charles V, surnommé à bon droit le Sage, confia la régence du dauphin Charles, son fils aîné, ainsi que celle de l'État, à la reine Jeanne de Bourbon sa femme, et aux fils de France ses frères. Mais la reine mourut avant Charles V.

Charles VI destina solennellement la reine Isabeau de Bavière, son épouse, avec ses frères et d'autres princes, au gouvernement du dauphin et du royaume. Toutefois, au milieu des troubles de la France et par suite du mauvais état de la santé de Charles VI, ce monarque prit ou souffrit que d'autres prissent sous son autorité une foule de dispositions contradictoires au sujet de la régence, en faveur de la reine et de diverses autres personnes.

Après la mort du roi Louis XI, Anne de Beaujeu, sa fille, eut l'administration des affaires et la conduite de la personne du roi Charles VIII, son frère, pendant la minorité de ce prince. Anne de Beaujeu maintint avec habileté le titre et l'autorité de régente, malgré toutes les difficultés qu'on lui suscita.

En 1505, le roi Louis XII fit son testament, dans lequel il donnait, en cas de mort, la régence de l'État à la reine Anne de Bretagne, sa femme, et à Louise de Savoie, comtesse d'Angoulême et mère

de François duc de Valois et successeur présumé de la couronne. Les dispositions testamentaires de Louis XII, relatives à la régence, furent inutiles, puisqu'à la mort du roi François Ier était majeur et montait sur le trône.

Cette même Louise de Savoie, comtesse d'Angoulême, fut déclarée régente du royaume en l'absence de François Ier son fils, conformément aux lettres que ce prince donna à Lyon, le 15 juillet 1515, avant de se rendre en Italie pour le duché de Milan. Elle eut encore la régence une seconde fois, par lettres du 11 août 1523 : ces lettres ne furent toutefois mises à exécution qu'en 1524. Enfin, Louise fut nommée régente pour la troisième fois pendant la captivité du roi son fils en Espagne. Cette troisième régence lui fut décernée par un édit de l'an 1525, à condition que, si elle venait à mourir, elle serait remplacée par Marguerite de France, duchesse d'Alençon, sœur unique de François Ier. Cet édit cependant demeura sans effet, à cause des traités de Madrid et de Cambrai; il fut néanmoins envoyé en France et enregistré au parlement, aussi bien que les déclarations précédentes.

Le roi Henri II, avant d'entreprendre son voyage d'Allemagne en 1551, se rendit au parlement, où il tint son lit de justice le 12 du mois de février. Là, il déclara de vive voix la reine Catherine de Médicis, sa femme, régente du royaume en son absence. La régence de Catherine eut lieu. Cette princesse fut encore régente en 1553, pendant un second voyage

du roi son époux en Allemagne. En 1560, Catherine de Médicis fut une troisième fois déclarée régente par le roi François II son fils. Elle eut en effet le gouvernement de l'État pendant la minorité de Charles IX, son second fils et frère du feu roi. L'autorité de régente fut enfin déférée, pour la quatrième fois, à cette reine par le roi Charles IX à ses derniers moments.

A la mort de Henri IV, le parlement déclara, le 14 mai 1610, Marie de Médicis régente de l'État, de la personne du roi et des autres membres de la famille royale, aux grands applaudissements de tout le royaume.

Louis XIII, averti par les dangers que, durant sa minorité, la régence avait fait courir à l'État, voulut en régler et en modérer les pouvoirs, dans le cas où il laisserait son successeur en âge de minorité. Par une déclaration du mois d'avril 1643, il ordonna que la reine Anne, infante d'Espagne, serait régente jusqu'à la majorité du dauphin; que le duc d'Orléans, son frère, serait lieutenant général du royaume, sous l'autorité de la reine; et qu'il serait formé un conseil de régence qui règlerait, à la pluralité des voix, toutes les affaires importantes du royaume. Mais après la mort du roi, le duc d'Orléans et le prince de Condé ayant déclaré qu'ils ne voulaient d'autre part dans les affaires que celle qu'il plairait à la reine de leur donner, le parlement, mettant de côté la déclaration du feu roi, proclama la reine mère régente du royaume; et au lieu du conseil de régence qu'avait

composé lui-même Louis XIII et qui devait décider les questions à la pluralité des voix, le parlement déclara que la reine pourrait faire choix de telles personnes de probité et d'expérience qu'elle jugerait convenable, *sans que pourtant,* est-il dit, *elle soit tenue de suivre la pluralité des voix, si bon ne lui semble.*

Enfin, par lettres patentes du 30 mars 1813, Napoléon déféra la régence à l'impératrice son épouse avant de partir pour la campagne de Saxe (125).

Au moment où l'on imprime ces lignes (1842), les chambres législatives sont assemblées par Louis-Philippe pour prendre une grande décision relative à la régence du royaume. Qu'il serait à désirer pour notre pays qu'une nouvelle Blanche de Castille vînt encore retenir, au bord de l'abîme, l'héritage de saint Louis, dans les jours mauvais, dans les jours de tourmente et d'épreuves politiques, que la Providence nous destine peut-être!



CONCLUSION.

Ici s'arrête notre tâche, ici se termine l'essai que nous offrons au public en réclamant son indulgence. L'*Histoire de la reine Blanche de Castille* eût exigé sans doute une plume plus exercée, plus élégante, plus profonde que la nôtre; mais, en re-

vanche, nous avons apporté dans la rédaction de notre livre un sincère et ardent amour de la vérité : nous espérons que cet amour nous vaudra quelque sympathie de la part des sages ennemis de l'histoire conjecturale.

« Depuis trois siècles, a dit M. le comte de Maistre, l'histoire est une conspiration permanente contre la vérité. » L'incrédulité philosophique et protestante, sans se mettre en peine des preuves, sans aller aux sources des faits, sans écouter la voix impartiale d'une saine et rigoureuse critique, a jeté son sarcasme flétrissant sur tout ce qui était religieux, sur tout ce qui pouvait contrarier, même indirectement, sa mission désorganisatrice. L'histoire est donc à refaire : immense et pénible labeur qui coûtera bien du temps et des peines.

A la conjecture, source de mille erreurs, il faut désormais opposer des monuments historiques irrécusables ; l'appréciation superficielle des faits doit être remplacée par un examen profond des événements, des causes qui les ont amenés, des conséquences qu'ils ont préparées et produites. Il faudra s'arrêter souvent sur la route, il faudra interrompre bien des fois le récit d'un fait, pour entrer dans une discussion franche, dans une polémique toute de réhabilitation ; cette marche donnera à l'histoire une physionomie de lutte littéraire, un caractère philosophique, une allure étrange, si l'on veut ; n'importe, c'est une nécessité qu'on doit subir, c'est une arène dans laquelle est forcé de descendre un auteur con-

sciencieux, pour combattre des erreurs multipliées qui défigurent tout.

Cette manière de procéder donnera aux *Biographies* une importance que, sans cela, elles n'ont point par elles-mêmes. Les biographies deviendront ainsi des documents précieux, de véritables arsenaux dans lesquels tous les événements particuliers, tous les détails historiques, auront été passés au creuset d'une critique vraiment impartiale. Alors l'historien philosophe n'aura plus à consumer son temps dans la rectification d'une infinité de détails secondaires; les matériaux étant bien recueillis, bien préparés, bien vérifiés, il n'aura plus qu'à s'en emparer, pour en former un tout qui s'élève à la hauteur d'une histoire générale.

C'est du moins la pensée qui nous a constamment dirigé dans la rédaction de l'*Histoire de la reine Blanche, mère de saint Louis*. C'est une page de notre histoire nationale que nous avons voulu refaire; c'est notre quote-part de reconstruction historique que nous avons voulu présenter aux hommes consciencieux, aux amis de la vérité religieuse et littéraire. Nous aurions pu donner une plus grande étendue de formes à nos recherches, à nos travaux; mais à quoi bon? on ne lit plus aujourd'hui les ouvrages de longue-haleine : il y a trop à lire, et la vérité d'ailleurs aime assez la concision.

Blanche a été le sujet de nos éloges, et nous avons la douce confiance qu'après avoir lu sa vie on partagera à l'égard de cette immortelle princesse notre

culte d'admiration ; jamais reine n'en fut plus digne. Il est vrai que l'ignorance et la légèreté ont répété certains bruits injurieux, qu'une ligue, irritée d'être vaincue par elle, avait répandus sur sa renommée ; c'est pourquoi nous nous sommes attaché à réfuter solidement ces calomnies, fruits honteux de la vengeance et de la colère des ennemis de Blanche.

Outre ces ennemis personnels, la mère de saint Louis a eu aussi contre elle les ennemis du catholicisme. Cette femme prit une part active dans les plus grands événements religieux du XIIIe siècle ; il n'en fallait pas davantage pour mériter le blâme de certains esprits, qu'effarouche le seul mot de religion. En sorte que Blanche de Castille se trouvait comme cernée entre deux espèces de calomnies : les unes, qui regardaient sa vie intime, morale ; les autres, qui avaient pour objet sa vie publique et politique. Nous avons pris à tâche de détruire radicalement ces deux genres de flétrissure, afin que la célébrité de notre héroïne sortît avec éclat et sans nuage des attaques qui ont été dirigées contre elle.

FIN.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PRÉFACE.

(Page 1.)

(1) Candida candescens candore cordis et oris,
Nomine rem signans, intus quâ pollet, et extra,

dit Philippe le Breton en parlant de la reine Blanche (liv. vi de sa *Philippide*, p. 109, édit. de Barthius). — Cette reine se nommait indistinctement *Blanche* ou *Candide*; le premier nom a prévalu.

CHAPITRE Ier

(Page 5.)

(2) Nous nous sommes principalement servi, dans ces considérations préliminaires, des *Observations sur l'Histoire de France*, par l'abbé de Mably, édit. de 1788, in-12, tom. III, et de l'*Histoire de la civilisation en France*, par M. Guizot, Paris, 1840, in-8°, tom. IV, 12e et 13e leçons, p. 92-130. M. Guizot est l'écrivain qui a le plus contribué, en France, à faire sortir les études historiques du cercle étroit dans lequel elles étaient renfermées, et à faire rentrer dans leur sphère tous les éléments de la vie sociale qui avaient été, ou délaissés, ou appréciés d'une manière fausse et incomprise. Il est cependant étonnant qu'un homme de ce génie ait été souvent entraîné, par ses doctrines religieuses protestantes, à mille traits de perfidie historique contre les événements qui ont rapport au catholicisme et à la papauté: sous ce point de vue, le protestant français n'a pas la gloire d'être aussi impartial que les protestants de l'Allemagne *savante*.

CHAPITRE II.

(Page 13.)

(3) Des auteurs le nomment Alphonse VII; les Bollandistes l'appellent Alphonse X.

(4) Spondamus, à l'année 1223, n° 6, prouve que c'est à tort

que l'on dit Louis VIII, puisqu'en réalité il fut onzième du nom; voici ses paroles: « Fuit autem (*Ludovicus*) sui nominis rex octavus vulgò dictus, initio numeri sumpto à Ludovico pio rege et imperatore, filio Caroli magni: cùm tamen revera dicendus sit undecimus, quòd qui prima regum stirpe Merovingia tres Clodovei regnarunt, iidem sint et Ludovici, sive HLudovici, aut HLudovei, vel etiam Luduini priscis auctoribus nuncupati » (Continuation de Baronius.)

(5) Mézeray, *Histoire de France*, édit. in-8° de Paris, 1830, tom. III. *Blanche, reine de France*, p. 327-328.

(6) *Blanche, infante de Castille*, etc., par Charles de Combault, baron d'Auteuil, Paris, de Sommaville, 1644, 1 vol. in-4°, liv. I, p. 14-15. — « Charles de Combault, dit la *Biographie universelle*, tom. IX, est auteur de plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire de France, qui, à raison de leur utilité, auraient dû lui mériter quelques marques de souvenir des biographes. » Puis, parlant de *Blanche, infante de Castille*, etc., l'auteur de l'article biographique ajoute: « Combault s'est proposé de prouver que les femmes, exclues de la couronne par nos lois, ne sont point cependant étrangères aux affaires de l'État, et que plusieurs de nos reines ont montré de grands talents pour l'administration: c'était, comme on voit, une apologie de la régence d'Anne d'Autriche. » Soit, mais c'était une apologie adroite et bien faite, qui a coûté à de Combault d'immenses recherches. Le style en est devenu suranné, sans doute; souvent même l'auteur est diffus et prolixe; on ne peut disconvenir de ces défauts, qui sont toutefois rachetés par un incontestable mérite. De Combault était un homme érudit: son *Vrai Childebrand* prouve qu'il était très-savant, et non moins habile critique que bon Français.

(7) « Anno MCC... Ludovicus filius regis Franciæ duxit Blancham filiam Alphonsi regis Castellæ, etc. » (*Chronicon Alberici.*)

(8) L'abbé Velly, *Histoire de France*, édit. de 1772, t. III, page 407-408. Les volumes qui traitent de Louis VIII et de Louis IX sont écrits avec soin, bien qu'ils révèlent à chaque page un gallicanisme révoltant. On peut aussi reprocher à l'abbé Velly des préjugés historiques qui feraient honneur à Voltaire, mais que l'on s'étonne de rencontrer dans l'ouvrage d'un prêtre.

(9) Ouvrage cité, *ibid.*, p. 329.

CHAPITRE III.

(Page 19.)

(10) Auteur anonyme cité par les Bollandistes, *Vie de saint Louis*, tome V du mois d'août des *Acta sanctorum*.

(11) La naissance de cette princesse, dont parle ici le baron d'Auteuil, se concilie mal avec le tableau généalogique qu'il donne à la fin de son *Histoire de Blanche de Castille*, p. 151. Dans ce tableau, il n'est nullement fait mention d'une princesse qui serait née avant Philippe, premier fils de Louis VIII; d'Auteuil ne cite

qu'une fille dans les enfants qui provinrent du mariage de Louis et de son épouse Blanche, et encore cette fille, leur *dernière* enfant, vécut jusque dans un âge très-avancé. Il y a donc erreur d'un côté ou de l'autre; l'erreur existe certainement dans le tableau généalogique que donne cet auteur, et non dans le corps de son ouvrage. On peut consulter les Bollandistes (mois d'août, t. V, p. 284); ces savants avancent, d'après Labbe et les frères Sammarthani, qu'en 1205 Blanche eut une fille, l'aînée de ses enfants, et dont le nom même ne nous est point parvenu

(12) Liv. I, page 20-21 — Les Bollandistes, tome V du mois d'août, rejettent ce récit, mais sans raisons bien convaincantes, nous semble-t-il. Ces savants estimables prouvent l'inexactitude du fait dont il s'agit, en démontrant que saint Dominique ne s'est point trouvé à Paris avant la naissance de saint Louis; mais quand ceci serait prouvé, il n'en résulterait rien de positif contre le fait en question.

(13) Les Bollandistes, *ibid.*, page 284-287, discutent à fond cette date chronologique.

(14) Que saint Louis soit né à Poissy, et non à Neuville-en-Hez, comme quelques-uns l'ont prétendu, c'est un fait qui est solidement établi. Voyez les dissertations, relatives à ce sujet, qui se trouvent dans le *Mercure de France*, novembre 1735, 5 juin 1737, etc. Ces dissertations méritent d'être lues.

(15) « Une chose de mémoyre qui appartient à loenge de la foy le bon roy Loys de France, ci-après devons raconter. Il avint une foys que li roys Loys estoit à Poissi le chastel, et dit moult liement, tout en riant et en jouant, a aucuns de ses familiers qui estoient lors avec lui, que le gregnieur bien et la plus grant honneur que il eût onques en cet monde, Nostre Sires li avoit une foys fête en cel chastel. Quant ce oyrent sa gent, si se merveillèrent moult de quel honneur il disoit; car il cuidoient que il deût avoir miex dist de la cyté de Rains, où il reçut la sainte unction et la couronne du royaume de France Dors commensa à sousrire li bons roys, et puis si lor dit que en cel de Poissi il avoit receu la grâce du saint baptesme, laquelle chose par-dessus toutes honneurs et dignités mondainnes il tenoit sans comparaison à gregnieur don de Dieu et gregnieur dignité: dont il avint aucune foys que quant lettres sacrées envoioit à aucuns de ses familiers, il ne vouloit pas mettre le non de Roy pour aucune rayson; il s'appelloit Loys de Poissi, ou Loys le segnieur de Poissi. » (*Annales du règne de saint Louis*, par Guillaume de Nangis, à la suite de l'histoire du sire de Joinville. Paris, imprimerie royale, 1761, in-folio, page 243.)

(16) Filleau de la Chaise, *Histoire de saint Louis*, en 2 vol. in 4°.

(17) Voyez l'ouvrage déjà cité du baron d'Auteuil, liv. I, p. 39-47.

CHAPITRE IV.

(Page 27.)

(18) Louis avait environ trente-six ans; la reine pouvait en avoir trente-sept ou trente-huit.

(19) Le *Cérémonial français*, par Théodore et Denys Godefroy, in-fol., 1649, p. 140.

(20) Tous ces détails sont appuyés sur l'*Ordre du sacre et couronnement des roys, mis par escrit du regne du Roy Loys VIII*, qui se trouve dans le tome Ier du *Cérémonial français*, p. 13-23. Nous avons dû abréger beaucoup, pour rester dans les limites que réclamait notre monographie.

(21) Voir la *Collection* de M. Guizot, tom. XI ; l'*Histoire de la Civilisation en France*, par le même auteur, tom. IV, p. 145-146; et Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores*, tom V, p. 291-292.

(22) Bzovius, *Continuat. Baronii, ad annum* 1223, *num. X*.

(23) Voyez dans le baron d'Auteuil, liv. I, p 74-78, la réfutation des calomnies que la prise d'Avignon valut à Louis VIII.

(24) Mézeray dit : « Dans le voyage que Louis fit contre les Albigeois, Blanche l'accompagna jusqu'à Languedoc et faisoit porter sa tente pour camper avec lui, tant elle avoit peur de s'en éloigner d'autant de chemin qu'il y en avoit à la prochaine ville, et que cependant quelque autre ne s'emparât de son esprit, qu'elle vouloit posséder et gouverner toute seule ; ce qu'elle faisoit encore par zèle contre les hérétiques, car elle avoit aussi pris la croix et contribué à cette guerre jusqu'à ses meubles et à ses bagues. » (Ouvrage cité, tom. III, p. 330.) Où Mézeray a-t-il été puiser toutes ces fables amassées à plaisir, dirait-on, les unes sur les autres?

(25) Nous nous sommes abstenu de rapporter la prophétie de Merlin, parce que nous ne l'avons pas crue digne d'entrer dans un ouvrage sérieux. Voici cette prophétie telle que la rapportent les petites *Chroniques de Saint-Denis :*

« Quant le roy ot la foy crestienne restablie en aubigeois li sen retourna vers france. Et comme il vint pres dun chastel que len apele monpansier, il connunt que la prophecie Merlin feust accomplie qui dist : *In monte ventris morietur leo pacificus*, cest a dire à mont pansier morra le lyon paisible et debonnaire. car une maladie le prinst le jour quil vint au chastel dont il morut. » (*Chroniques de Saint-Denis*, manuscrit de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, n° 1324, folio 327, 2e colonne.)

Ce Merlin était un personnage fameux, né au Ve siècle dans les montagnes de la Caledonie ou de l'Écosse Les prophéties qui lui sont attribuées ont été traduites dans les langues de l'Europe les plus répandues : on doute fort qu'il en soit l'auteur. Les uns ont parlé de Merlin comme d'un grand magicien ; les autres ont vu en lui un homme visiblement inspiré du Ciel.

Nous nous sommes également abstenu de nous appuyer sur le récit que nous offrent, sur la croisade de Louis VIII contre les Albigeois, les *Gestes de la royne Blanche*, par Etienne Leblanc (manuscrit de la Bibliothèque royale, n° 10709). Ces *Gestes*, que le Père Lelong dit être rédigés d'une manière *courte* et *confuse*, rapportent l'expédition du Languedoc dans les termes suivants :

« Le roy Loys, septiesme de nom, dit Leon, pere de monsieur Sainct Loys, peu avant son trespas estant adverty que les turcs fesoient plusieurs maulx aux crestiens en albigeois et quilz avoyent chassez les evesques prelatz et chapellains de leurs eglises, y alla

en personne, avec grande et noble chevalerie de france, comme vray filz de leglise, et celuy auquel appartenoit de soustenir la foy de nostre seigneur Jesuchrist. Mais avant que partir laissa son royaume en garde a la royne Blanche sa femme. Et luy arryve pres la cite Davygnon, lassiegea a grand force et la prist, avec plusieurs autres bonnes villes qui se rendirent a sa mercy et voulente. Lequel les receut, et restablit a ung chascun des crestiens ce qui luy appartenoit, et remist le clerge aux eglises dont il avoit este chasse par les mescreans, etc. » (Fol. 2.) — On ne trouve rien de semblable dans aucun autre historien, et il est évident qu'Etienne Leblanc ne mérite guère de créance ; cependant nous citerons quelquefois les *Gestes de la royne Blanche*, non comme autorité, mais parce que ce manuscrit est peu connu et qu'il existe peu d'ouvrages spéciaux relatifs à notre héroïne.

(26) *Histoire de France*, édit. in-4° de 1755, tom. IV, p. 271-272.

(27) *Dictionnaire biographique des frères Michaud*, tom. XXV, article *Louis VIII*, p. 116.

(28) M. Dufey de l'Yonne, article *Blanche de Castille*, dans le *Dictionnaire de la Conversation*, vaste recueil formé par mille mains diverses, grande bigarrure littéraire, historique et morale. L'article de M. Dufey était digne d'entrer dans cette compilation incohérente.

(29) Nous citerons ce testament à la fin du chapitre VI.

CHAPITRE V.

(Page 43.)

(30) Nous avons puisé la plupart des matériaux de notre chapitre V dans les excellents documents qui suivent :

— *Examen critique des historiens qui ont prétendu que les chansons de Thibaut, roy de Navarre, comte de Champagne et de Brie, palatin, s'adressaient à la reine Blanche de Castille, mère de saint Louis* (Mercure de France, août 1737, p. 1720-1746).

— *Réponse à la seconde lettre du Père Le Pelletier, au sujet des chansons du roy de Navarre, imprimée dans le Mercure de janvier* 1739, *page* 40 (Mercure de France, mars 1739, p. 429-438).

— *Dissertations de M. de la Ravallière.* (Mémoires de l'Académie des Inscriptions, années 1737 et 1742).

— *Mémoires de Trévoux* (année 1757, juillet, p. 471).

— *Blanche, infante de Castille*, etc., par le baron d'Auteuil, liv. I, p. 79-80.

(31) Ces expressions impertinentes sont de M. Charles du Rozoir (article *Thibaut de Champagne*, tom. LI du *Dictionnaire de la Conversation*).

(32) « Tunc Ludovicus Rex Francorum, ut pestilentiam effugeret, quæ nimis fervebat in Castris ; ad quandam Abbatiam, Muntpancier appellatam, quæ non multùm ab obsidione distabat, se contulit ; donec civitas caperetur. Ubi venit ad eum Henricus comes campaniensis, cum jam XL dies in obsidione peregisset ; petens

de consuetudine gallicana, licentiam ad propria remeandi. Cui cùm licentiam Rex vetuisset, respondit comes : quod factis XL dierum excubiis non tenebatur, nec voluit diutiùs interesse. Rex autem ad hæc nimio succensus ira, affirmavit cum juramento, quod si ita recederet, ipse terram ejus totam incendio devastaret. Tunc comes, ut fama refert, procuravit Regi venenum propinari, ob amorem Reginæ ejus, quam carnaliter illicité adamavit : unde libidinis impulsu stimulatus, moras ulteriùs nectere non valebat. Comite igitur taliter recedente, infirmabatur Rex usq ; ad desperationem ; et pervagante ad vitalia veneno, perducitur ad extrema. Licèt alii asserant, ipsum non veneno, sed morbo dyssenterico expirasse. » (*Matthæi Paris.*, Monachi albanensis angli, historia major, juxta exemplar Londinense 1571 verbatim recusa, — Londini, 1640, ad annum 1226, p. 334, nº 10).

(33) *Annales*, p. 632, verso.

(34) *Affectuose rogamus et requirimus, quatenus præfata die eidem coronationi velitis personnaliter interesse.*

(35) Les Bollandistes partagent l'opinion que nous défendons ici ; voici leurs paroles, elles méritent d'être citées :

« Hunc principem (*Thibaut de Champagne*) atris passim coloribus depingunt historici : quin et jactitatum fuit eo tempore, Ludovicum VIII ejus operâ veneno sublatum. Verùm præcipui auctores coævi id non habent, neque ullam hujus suspicionis mentionem inveni apud scriptores antiquos, præterquam apud Matthæum Parisium, rumores quoslibet malignos Historiæ suæ inserere consuetum ; et Philippum Mouskes poëtam. Crediderim itaque hanc famam ab inimicis ipsius sparsam fuisse, quando ab eorum recessit fœdere, atque apud paucos fidem invenisse. Rex certé reginaque ea videntur suspicione caruisse, quód susceperint eum postea contra confœderatos principes defendendum. » (*De S. Ludovico Rege*, tom. V mensis Augusti, p 294, nº 88, lit. B—C.)

(36) Ils se trouvent dans les Notes de Claude Ménard sur Joinville, 1668, in-fol, p. 374, à l'année 1230.

(37) Liv. VI, p 300.

(38) *Histoire de Constantinople*, p. 211.

(39) Ce passage des *Grandes Chroniques* est textuellement extrait de Claude Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue et poësie françoise, ryme et romans*, Paris, 1581, in-4º, liv. II, p. 118-119.

(40) *Les Poetes françois depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe*, 1824, tom. II, p. 2.

(41) *Histoire des Français*, Paris, 1226, tom. VII, p. 18. Dans le cours de notre monographie, nous nous servirons quelquefois des documents fournis par l'auteur de l'*Histoire des Français*, mais avec une excessive circonspection toutefois, parce que M. de Sismondi est un écrivain anticatholique, et d'une insigne mauvaise foi lorsqu'il s'agit de Rome, du clergé et des événements qui contrarient le protestantisme.

(42) Le manuscrit nº 7222 de la Bibliothèque du roi.

CHAPITRE VI.

(43) (Page 56.)

GÉNÉALOGIE DE BLANCHE DE CASTILLE ET DE SES ENFANTS.

« Surrexerunt filii ejus, et beatissimam prædicaverunt : vir ejus et laudabit eam. »

(Prov., xxxi.)

Alphonse IX, roi de Castille, épousa Aliénor d'Angleterre.

3 et 4 Ferdinand et Sanche, morts jeunes.	2 Bérangère, femme de Ferdinand, roi de Léon.	11 Henri, roi de Castille.	1 Blanche, infante de Castille, femme de Louis VIII, roi de France.	5 Urraque, femme d'Alphonse, roi de Portugal.	6 Eléonore, femme de Jacques, roi d'Aragon.	7, 8, 9 et 10 Malfade, Constance, N. N.

2 Philippe, mort jeune.	5 Philippe et Alphonse de France, frères jumeaux.	8 Jean. 9 Étienne. 10 N.	4 Robert, comte d'Artois.	3 S. Louis, roi de France, épousa Marguerite de Provence.	6 Alphonse, comte de Poitou.	7 Charles, comte d'Anjou.	1 Une fille morte jeune, nom inconnu.	11 Sainte Isabelle de France, fondatrice de Longchamp.

(44) Bernard Guy met la naissance de Philippe à l'année 1207.
(45) *Histoire généalogique de la maison de France*, par de Sainte-Marthe, tom. I, p. 511.
(46) De Sainte-Marthe, *ibid.*
(47) M. Simonde de Sismondi.
(48) *Dictionnaire biographique des frères Michaud*, tom. XXXVIII, p. 193-194.
(49) Voici cette épitaphe citée par les frères de Sainte-Marthe, tom. I, p. 505.

Bustorum Comitum cujusdam nomen avitum,
Gratia dat reliquo, Blanca nati et Ludovico.
Regibus hi nati, ne non reges habeantur
Vitæ morte dati cœleste sede locantur.

(50) De Sainte-Marthe, *ibid. ac supra.*
(51) Moréri, *Dictionnaire historique*, tom. III, p. 499-500.
(52) De Sainte-Marthe.
(53) *Idem, ibidem.*
(54) *Ibidem.*
(55) *Ibidem.* — Voir aussi les *Mémoires historiques et critiques des reines et régentes de France*, Amsterdam, 1776, tom. III, p. 79.
(56) On possède encore le testament de Louis VIII dans les *Archives du royaume*, J, carton 403. On peut voir le texte latin de ce testament dans le tome V de l'ouvrage de Duchesne, *Historiæ Franc. script.*, p. 324-325. Nous avons suivi la traduction du P. Daniel.

CHAPITRE VII.

(Page 68.)

(57) Les titres de *comte* et de *duc* lui sont indifféremment donnés par les auteurs.
(58) Matthieu Pâris, ouvrage cité.
(59) *La Vie de saint Louis*, par M. l'abbé de Choisy, in-4°, Paris, 1689, p. 5.
(60) *Histoire de saint Louis, IXe du nom, roy de France*, écrite par Jean, sire de Joinville, sénéchal de Champagne. Paris, 1568, in-fol., p. 15.
(61) L'abbé de Choisy, dans sa *Vie de saint Louis*, en énumérant les personnages qui se trouvèrent au sacre, dit : « Le comte de Champagne y voulut venir aussi, mais on lui manda de ne s'y pas exposer. Toute la noblesse était persuadée qu'il avait fait empoisonner le roi Louis VIII, et la chose était encore trop fraîche pour que sa vue ne fît pas horreur à tous les bons Français. On l'accusait aussi, et même il en faisait vanité, d'avoir pour la reine des sentiments qui allaient plus loin que l'estime. » (P. 9.)

Filleau de la Chaise, auteur de l'*Histoire de saint Louis*, que nous avons déjà citée, dit aussi : « Il ne tint pas même au comte de Champagne qu'il ne s'y trouvât, et ses gens lui avaient déjà marqué

des logis dans la ville, dont il n'était plus lui-même qu'à deux lieues. Mais sa retraite au siége d'Avignon et l'attentat dont on l'accusait, l'avaient rendu si odieux, que, de l'avis de toute la cour, le jeune roi et Blanche ordonnèrent aux magistrats de faire déloger ses gens, qu'on lui défendit à lui-même d'approcher davantage, et qu'il y eut ordre d'assembler les communes pour l'en empêcher. Les grands seigneurs, ou comme on parlait alors, les *barons*, lui mandèrent aussi de leur chef qu'il eût à se retirer, et qu'il se gardât bien de faire de nouvelles fortifications dans ses places, s'il ne voulait voir toute la France s'armer contre lui. Aussi Thibaut prit-il le parti de se retirer, mais avec des sentiments de dépit et de vengeance qu'il est aisé de s'imaginer, et qu'il poussa même aussi loin qu'il en fut capable. » (Tom. I, p. 58-59.)

Ce roman, qui n'est appuyé sur *rien*, a été réfuté plus haut. Thibaut n'alla pas au sacre parce qu'il se mit du parti de la ligue, dont le but était d'enlever la régence à la reine. Les grands du royaume ne traitèrent point Thibaut comme le racontent ces deux auteurs, puisqu'ils lui avaient écrit *affectueusement* pour l'inviter, lui leur *ami*, à la solennité du sacre de Louis IX. Nous renvoyons les lecteurs à notre chapitre V; nous ne saurions trop leur faire remarquer combien une erreur entraîne d'autres erreurs à sa suite dans le domaine de l'histoire, et fausse la physionomie d'une époque.

(62) Étienne Leblanc dit qu'alors la reine Blanche se trouvait à Paris, et que c'est à elle que s'adressa Louis pour avoir du secours, lorsqu'il se fut retiré en grande hâte à Montlhéry. (*Gestes de la royne Blanche*, fol. 4. et 5.)

(63) *Blanche*, etc., par le baron d'Auteuil, liv. II, p. 68-71.

(64) *Histoire littéraire de la France*, commencée par les Bénédictins de Saint-Maur, tom. XVI, p. 33.

(65) *Bulla canonizationis S. Ludovici.*

(66) Guillaume de Beaulieu. — Joinville.

(67) Voyez les Bollandistes, tom. V du mois d'août, p. 290.

(68) Filleau de la Chaise, *Histoire de saint Louis*, tom. I, p. 83-86.

(69) *Idem*, *ibid.*, p. 88-89.

(70) *Les Gestes de la royne Blanche*, fol. 5-8.

(71) Leblanc écrit: *Chantossaulx.* Le nom de cette ville, dit M. La Martinière, devrait s'orthographier : *Château-Ceaus* (*Grand Dictionnaire géographique*).

(72) *Les Gestes de la royne Blanche*, fol. 8-9.

CHAPITRE VIII.

(Page 87.)

(73) *Histoire des Vaudois*, par Jean-Paul Perrin, Lyonnais, Genève, cIↃ, IↃI, XVIII, liv. II, p. 127.

(74) *Histoire des papes*, par M. le comte A. de Beaufort. Paris, 1841, 4 vol. in-8°, tom. III, p. 257.

(75) *La France sous ses Rois*, par A H. Dammartin, Lyon, 1810, in-8°, tom. I, pag. 433. — L'auteur de cet ouvrage s'est attaché à fausser toute l'histoire de France en dénaturant les intentions et les motifs des hommes qui ont agi, les causes des événements et la physionomie surtout des faits religieux. Nous faisons peut-être mal d'exhumer, par nos citations, ce livre de l'oubli où on l'a justement laissé depuis son apparition.

(76) *Chron. S. Martini Turonensis.* — Joinville, *Histoire de saint Louis*, édit. de l'imprimerie royale, 1761, p. 18.

(77) « M. Velly renverse l'ordre chronologique, disent les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, tom. I, p. 583, en rapportant à l'an 1227 un événement fameux de ce règne, qui n'arriva que l'an 1229 : nous voulons parler du soulèvement de l'Université de Paris, excité à l'occasion d'une querelle qui s'était élevée entre les écoliers et les bourgeois. »

(78) *La devise du roi justifiée*, par Ménestrier, p. 71.

(79) *Histoire générale du Languedoc,* liv. XXIV, chap. 94, p. 398.

(80) *Histoire de France*, par l'abbé Velly, tom. IV. — *Blanche de Castille*, par le baron d'Auteuil, liv. II. — *Vie de saint Louis*, par l'abbé de Choisy. — *Histoire de saint Louis*, par Filleau de la Chaise.

CHAPITRE IX.

(Page 102.)

(81) *Histoire de France*, par l'abbé Velly, tom 4, p. 181-182.

(82) Filleau de la Chaise, *Histoire de saint Louis*, tom. I, liv. IV, p. 218

(83) Matth. Pâris, ad ann. 1240-1241.

(84) Guillaume de Nangis, à la suite de l'*Histoire de saint Louis*, par Joinville, édit de 1761, p. 181, et dans l'*Historiæ Francorum scriptores* de Duchesne, t. V, p. 336.

(85) *Histoire de saint Louis*, par Joinville, édition citée précédemment, p. 22.

(86) Dupleix. — Baron d'Auteuil, p. 22-23 du liv III de son *Histoire de Blanche de Castille.*

(87) « Cet entrainement général, qui précipita tout l'Occident sur l'Orient, a de tout temps été diversement jugé, suivant les opinions plus ou moins religieuses des historiens et des philosophes qui ont voulu en apprécier les causes et les effets. Des personnes qui veulent faire un crime de tout à la religion, même de ses bienfaits, ont sévèrement blâmé les papes et les rois qui ont donné la première impulsion à ces gigantesques entreprises : c'est faire preuve, ou de vues bien étroites, ou d'une mauvaise volonté bien coupable. Il ne s'agissait pas uniquement, en effet, comme on se plait à le dire, de la délivrance d'un tombeau ; les premiers moteurs de ces saintes expéditions portaient leurs vues plus loin encore. Les Barbares, déjà aux portes de Constantinople, menaçaient de la servitude l'Europe entière ; avec eux ils apportaient un culte ennemi de la civili-

sation, favorable à l'ignorance, au despotisme et à l'esclavage; les Espagnes soumises, la France qui l'eût également été sans la valeur de Charles-Martel, la Grèce et les Deux-Siciles ravagées, l'Afrique entière tombée sous leur pouvoir, proclamaient assez haut ce qu'on devait attendre de leur ambition et de leur fanatisme. Qui peut dire ce que nous serions devenus si nos pères ne se fussent enfin levés pour repousser la force par la force? » « Ceux qui s'applaudissent tant du progrès des lumières, dit M. de Châteaubriand, auraient-ils donc voulu voir régner parmi nous une religion qui a brûlé la bibliothèque d'Alexandrie, qui se fait un mérite de fouler aux pieds les hommes et de mépriser souverainement les lettres et les arts? » (*Histoire de Godefroi de Bouillon*, par M. B. d'Exauvillez, introduction, p. 29-30.) Cette excellente monographie, écrite avec pureté, pensée avec profondeur, rédigée avec une haute impartialité historique, fait partie des *Gloires de la France*.

(88) Matthieu Pâris, p. 398, 399 et 496.

(89) D'après Joinville, le roi tomba malade à Paris; d'autres auteurs, entre autres Guillaume Guiart, disent que ce fut à l'abbaye de Maubuisson. Nous avons suivi la version la plus générale, en assignant Pontoise comme le lieu où saint Louis éprouva les atteintes du mal qui faillit l'enlever à l'amour de la France.

(90) Ce sont deux historiens anglais, au nombre desquels se trouve le fameux Matthieu Pâris, qui nous apprennent ce fait avec tous ses détails. Voici ce que dit à ce sujet le baron d'Auteuil : « Sans mentir, la négligence de nos Escrivains est étrange, d'auoir oublié des circonstances si remarquables, et de nous contraindre de les chercher dans les Ouvrages des Anglois. Celuy néantmoins à qui nous deuons ces connaissances particulières, et qui ne nous les a données que sur des mémoires authentiques, dont il n'a pu combattre la vérité, me semble absolument incompréhensible dans l'inégalité qui paroist en ses sentimens.

« En effet, ne deuoit-il pas rougir de honte, de rapporter ces actions de Piété, qui marquent admirablement quelle estoit l'âme de nostre Reyne, et cependant de la traitter ailleurs si peu respectueusement, par une lasche complaisance qu'il a euë pour la haine que sa Nation auoit contre Blanche? ou pour ne pas démentir les impostures d'un autre auteur de même profession que luy, et aussi mal intentionné contre cette Reyne? » (*Blanche de Castille*, liv. III, p. 57-58.)

(91) *Vie de saint Louis*, par l'abbé de Choisy, p. 87.

(92) On commence de nos jours à formuler une appréciation plus exacte de la sublime mission de la papauté. Nous regrettons de ne pouvoir citer ici un article remarquable du *Quaterly Review*, un des recueils protestants les plus considérables et les plus influents de l'Angleterre.

(93) Voyez le texte latin dans le premier volume in-folio des *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, par M. de Laurière, 1723, p. 60 61.

(94) *Tableau chronologique des ordonnances du Louvre*, p. 19. — *Traité historique des monnaies de France*, par M. Le Blanc, in-4°, 1690, p. 186-188.

(95) *Histoire du roy saint Loys*, p. 24, édit. in-folio de 1668.
(96) *La France sous ses Rois*, tom. I, p. 451-452.

CHAPITRE X.

(Page 121.)

(97) Baron d'Anteuil, liv. III, p. 80-81.
(98) *Histoire de saint Louis*, édition citée plus haut, p. 124.
(99) *Ibid.*, p. 132.
(100) Entre autres, lorsque Blanche sépara Louis de son épouse, au rapport de Joinville dans le passage cité en tête de ce chapitre. Ce fait cependant, si grave en apparence, a été expliqué par l'auteur de l'article *Blanche*, dans l'*Encyclopédie méthodique* (*Histoire*). D'après cette explication, il résulterait que, dans le cas cité par Joinville, Blanche serait loin d'avoir été aussi *dure* que certains écrivains le disent.

CHAPITRE XI.

(Page 126.)

(101) *Histoire de France*, tom. IV, p. 453-454.
(102) Voyez la XXe dissertation de Ducange sur Joinville, p. 257 de son édition. Par une juste estimation, il se trouve que le prix de la rançon de saint Louis, celui de la rançon du roi Jean et de François Ier, sont à peu près les mêmes, eu égard au temps et à la valeur intrinsèque des espèces On l'évalue à quatre cent mille besans, ou cinquante mille marcs d'argent, ce qui n'irait qu'à deux millions et demi, au plus, de notre monnaie.
(103) Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en donnant une esquisse biographique de la reine Marguerite de Provence. Dans la notice qui va suivre, nous omettrons les faits déjà signalés dans cet ouvrage, pour ne point tomber dans des redites, et nous passerons assez légèrement sur les détails des autres faits.

Marguerite de Provence, fille aînée de Raymond Bérenger, troisième du nom, comte de Provence et de Forcalquier, et de Beatrix, fille de Thomas, comte de Savoie (1), épousa, comme nous l'avons vu, Louis IX, le 27 mai 1334, à la fin de la régence de la reine Blanche.

Sans avoir ces qualités qui rendent une princesse célèbre, Marguerite avait tout ce qui pouvait rendre un époux heureux. Elle n'eut guère d'autre ambition que celle de mériter l'estime et la tendresse du roi par un entier dévouement à ses volontés. L'aimer,

(1) Marguerite avait trois sœurs : Éléonore, femme de Henri III, roi d'Angleterre; Sancе ou Sanctia, femme de Richard, comte de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre, élu depuis roi des Romains; et Beatrix, femme de Charles de France, comte d'Anjou, roi de Sicile et de Naples, et frère de saint Louis. Ainsi les quatre princesses furent reines.

lui plaire, faisait toute son occupation ; en être aimée, le but où se terminaient tous ses désirs. Ce n'est pas que Marguerite n'eût beaucoup d'esprit en partage et une grandeur d'âme digne des héroïnes les plus vantées. Elle était *loyale et fine*, dit un ancien auteur. Son éducation avait été cultivée avec beaucoup de soin, et les exemples qu'elle avait dans sa maison ne lui avaient inspiré que les plus grands sentiments. On peut dire qu'élevée a la cour du comte Bérenger son père, elle l'avait été dans le sein des arts, puisqu'on remarque que la générosité de ce prince pour les gens de lettres et les poëtes, qu'il entretenait à grands frais à sa cour, avait dérangé ses finances Mais elle connaissait ses devoirs et était persuadée que le premier de tous pour une femme est la modestie, et que moins ses vertus ont d'éclat, plus elles sont réelles. Elle trouva dans le saint roi un juste estimateur de son mérite.

Marguerite eut besoin de toute sa constance dans les adversités que Louis éprouva en Palestine. Le jour même qu'elle mit au monde Jean Tristan, on vint lui dire que les Pisans, les Génois et le peuple de Damiette étaient dans la disposition de prendre la fuite et d'abandonner le roi. Son courage ne succomba point à cette nouvelle; elle envoya chercher les plus abattus, et leur fit un discours capable de les détourner d'une résolution si funeste au parti des chrétiens « Au nom de Dieu, leur dit Marguerite, n'exécutez pas le projet d'abandonner la place, comme j'apprends que vous avez résolu de le faire. Si vous partez, que devient le roi mon époux? Que deviennent tant de généreux chrétiens qui ont accompagné le roi mon seigneur? Vous perdez tout par cette fatale désertion. Au contraire, en restant ici, en nous aidant à défendre cette place, la paix devient plus facile; les Sarrasins, moins insolents, écouteront plus volontiers nos propositions, notre sort n'est plus si à plaindre. » Comme elle vit que son discours ne produisait pas tout l'effet qu'elle en espérait, elle ajouta tout de suite : « Au moins, si vous oubliez ce que vous devez au roi, soyez sensibles au spectacle que présente à vos yeux une princesse accablée de tant de malheurs, une innocente créature qui les éprouve avant de les connaître. Attendez au moins que je puisse me relever de mes couches. » En prononçant ces paroles, elle ne pouvait s'empêcher de verser des larmes que lui arrachaient le sort du petit prince et celui du roi. Ceux auxquels elle s'adressait parurent enfin touchés, mais ils lui objectèrent l'extrémité où ils étaient réduits, lui dirent qu'ils étaient à la veille de manquer de tout, et qu'ils ne pouvaient rester plus longtemps dans Damiette sans y éprouver toutes les horreurs de la famine. A cela Marguerite les assura qu'ils n'avaient rien à craindre, qu'elle pourvoirait à tout sans qu'il leur en coûtât rien, et aux dépens du roi, qui les prenait dès ce jour-là à ses gages. Cette promesse rassura les esprits; et tous lui dirent qu'ils resteraient s'ils avaient des vivres. Aussitôt Marguerite fit acheter tous ceux qu'on put trouver dans Damiette et chez les bourgeois, et les fit distribuer aux Génois et aux Pisans. Cette dépense, faite sur le compte et les deniers du roi, alla pour quelques jours à *trois cent soixante mille livres*, somme prodigieuse dans ce temps, où le marc d'ar-

gent allait à quatre-vingts sols ou quatre livres seulement. La conduite de la reine sauva peut-être le roi et les malheureux débris de son armée.

Bien que nous nous éloignions un peu de l'histoire particulière de la reine, nous ne saurions nous empêcher de rapporter ici la formule du serment que les Sarrasins imposèrent au roi, en renouvelant le traité fait avec le dernier sultan, qu'ils avaient eux-mêmes massacré. Ils jurèrent que s'ils contrevenaient à la parole et aux promesses qu'ils faisaient au roi, *ils voulaient être honnis et déshonorés comme celui qui, par son péché, va en pèlerinage à la Mecque la tête nue; comme celui qui laisse sa femme, et puis après la reprend; et comme le Sarrasin qui mange la chair de pourceau* (1). Ils ne pouvaient, dit-on, s'engager par des serments plus sacrés. Celui du roi fut que s'il ne tenait pas ce qu'il promettait, *il voulait être séparé de la compagnie de Dieu et de sa digne mère, des douze apôtres et de tous les saints et saintes du paradis.*

Les Sarrasins, qui ne connaissaient pas assez la piété du roi, exigèrent qu'il ajoutât : *Qu'il consentait à être réputé parjure, comme le chrétien qui a renié Dieu, son baptême et sa loi, et qui, en dépit de Dieu, crache sur la croix et la foule aux pieds.*

Cette formule était sans doute de l'invention de quelque chrétien renégat. Louis y résista beaucoup, quoiqu'elle n'eût rien de plus fort que la première partie du serment. Cependant il est à croire qu'il s'y soumit.

Avant de rendre Damiette, la reine sortit de la ville, se retira sur la flotte que les chrétiens avaient au port de cette ville, bien qu'elle ne fût pas encore en état de quitter la chambre, et se rendit à Acre pour y attendre le roi qui devait l'y rejoindre : il n'y arriva que six jours après, et ce ne fut qu'à leur réunion que les inquiétudes de la reine cessèrent. Après tant de malheurs, auxquels il semble que l'humanité devait succomber, Louis prit le parti de rester en Egypte et d'y remettre une nouvelle armée sur pied.

Les affaires semblaient prendre une face plus heureuse, les chrétiens profitaient des fautes passées et de la division des infidèles, lorsque le roi apprit la nouvelle de la mort de la reine Blanche. Louis fut extrêmement sensible à cette nouvelle. A l'égard des dispositions de la reine, tout annonçait qu'elles devaient être bien différentes. Cependant une de ses dames, que Joinville appelle *madame Marie de bonnes Vertus*, vint prier ce seigneur de passer auprès de la reine pour la consoler, *parce qu'elle menoit un deuil merveilleux*, lui dit cette dame. Le sire de Joinville, étant passé dans son appartement, la trouva effectivement dans une grande tristesse et fondant en larmes. Il ne put s'empêcher de lui dire, avec la louable sincérité du temps, *qu'il estoit bien vrai qu'on ne devoit mie croire femme à pleurer.* Marguerite, aussi sincère, lui répondit que ce n'était pas la reine mère qu'elle pleurait, mais que le sujet de sa douleur était celle à laquelle se livrait le roi son seigneur, et l'inquiétude où la mettait la princesse Isabelle sa fille,

(1) Joinville, chap. XLVI.

qu'elle avait laissée en France entre les mains des hommes (1). La reine se consola donc aisément de ce malheur. Il était impossible que le roi restât plus longtemps en Terre-Sainte ; l'État demeurait sans chef : sa présence, depuis longtemps nécessaire en France, devenait indispensable par la mort de la régente. Le départ de Louis fut donc résolu, et le sire de Joinville, qu'il honorait de son amitié et de sa confiance, fut chargé de conduire Marguerite et ses enfants (2) à Tyr, à sept lieues d'Acre, où le rendez-vous fut donné. La route était dangereuse : il fallait passer sur les terres des ennemis aux environs de Damas, capitale de l'Égypte, avec laquelle on était toujours en guerre, et l'on ne pouvait faire de grandes traites avec une princesse accompagnée de deux enfants à la mamelle. Cependant le brave Joinville arriva heureusement à Tyr avec le dépôt précieux dont il était chargé. Le roi rejoignit son épouse, et tous les deux partirent d'Acre et s'embarquèrent la veille de la fête de saint Marc (25 avril 1254), jour de la naissance du roi. La navigation ne fut pas sans péril. La princesse en affronta qui épouvantèrent les guerriers les plus déterminés.

L'auteur de la vie de saint Louis (Joinville) remarque que, dans l'île de Chypre, la reine resta sur un vaisseau brisé par la tempête, et en si mauvais état, qu'Olivier de Termes, qu'il appelle le plus *vaillant et hardi chevalier qu'il connût oncques en la Terre-Sainte*, n'osa y rester et se fit descendre à terre. Ce danger fut suivi d'un autre, où la reine eut recours aux vœux ; mais une remarque à faire en cette occasion, est la soumission et la crainte tendre et respectueuse que montra Marguerite pour le roi son mari. Elle vint pour le chercher dans sa chambre, où était Joinville seul avec le connétable Gilles Brun. Ne trouvant point son époux, elle dit à Joinville qu'elle le priait d'engager le roi de faire un *vœu à Dieu ou à ses saints pour leur délivrance* Joinville lui ayant proposé de promettre, dans cette intention, le voyage à *Saint-Nicolas de Varengeville*, elle lui répondit qu'*elle le feroit bien volontiers, mais qu'elle appréhendoit que le roi ne le trouvât mauvais et ne voulût s'acquitter lui-même du vœu en personne* Aussi se contenta-t-elle de promettre à saint Nicolas *une nef* d'argent du poids de cinq marcs (3), et pria même Joinville, qui s'engagea au voyage, de lui servir de *pleige*, c'est-à-dire de caution, auprès de saint Nicolas, comme si elle n'eût pu se flatter de faire certainement et par elle-même une dépense d'environ *dix livres*.

(1) Isabelle de France, née avant le départ du roi, fut depuis femme de Thibaut II, roi de Navarre.

(2) Jean, dit Tristan, et Blanche la jeune, née à Japha, en Syrie, l'an 1251.

(3) En prenant le poids de marc pour la demi-livre, à douze onces la livre, ou dix onces deux tiers du poids du marc actuel, il s'y trouvait dix pièces qu'on nommait sols, chacune desquelles valait douze autres pièces nommées deniers, c'est-à-dire cent vingt deniers au marc, ou dans les cinq onces un tiers d'argent. Si on le prend pour la livre, comme c'était l'usage, c'était le double, deux cent quarante deniers, ou vingt pièces ou sols, qui, à cause du titre, pouvaient valoir vingt de nos écus de six livres, ou cent vingt livres.

Les deux augustes époux arrivèrent enfin à Marseille, avec les deux petits enfants, après trois mois de navigation, le 11 juillet 1254. Tandis que Louis, de retour dans ses États, s'y occupait tout entier du soin de les réformer par ses exemples et par ses lois, Marguerite, entièrement livrée, aussi bien que son époux, à la piété, en donnait les marques qui étaient en usage de son temps : elle faisait construire des monastères, ou secondait Louis dans ses projets de fondation ; elle faisait des pèlerinages, cherchait des reliques, faisait faire des châsses, etc. Louis, pensant à son salut avec une sorte de frayeur sur ses obligations, voulut descendre du trône et embrasser la vie religieuse. La reine eut assez de crédit sur son esprit pour le conserver à ses sujets, qui le regardaient comme un bon père de famille gouvernant ses enfants avec amour et tendresse; Marguerite lui fit comprendre qu'il se devait à l'État dont il faisait le bonheur, et elle fut écoutée. La France lui dut son roi et le modèle des souverains. Dans cette princesse, la pureté du cœur, l'innocence des mœurs, la simplicité de la foi, donnaient un prix réel à ses actions. Le sire de Joinville, qui nous a laissé un tableau si naïf et si précieux des mœurs de la cour de saint Louis, rapporte un trait qui caractérise admirablement la simplicité du temps (1).

Ce seigneur avait demandé au roi la permission d'aller faire un pèlerinage à *Notre-Dame de Tourtouse* (2). Il l'obtint, et fut chargé d'acheter différentes étoffes dont le roi avait dessein de faire présent aux Cordeliers à son retour en France. Il s'acquitta de sa commission. Le souverain du pays fit beaucoup d'honneurs au sire de Joinville, et lui fit don de quelques reliques qui furent apportées au roi avec les camelots ou étoffes que Louis avait demandées. En achetant ces étoffes, Joinville en prit aussi six pièces pour les offrir à la reine. Il les lui envoya effectivement par un de ses chevaliers. Marguerite avait appris que Joinville était de retour et qu'il apportait des reliques de Tripoli. Voyant entrer le chevalier avec un ballot dans son appartement, elle alla se mettre à genoux devant *le ballot*, pensant que c'était les reliques en question.

Le chevalier porteur du paquet, qui ignorait le motif de l'action de la reine, s'agenouilla lui-même, regardant Marguerite sans pouvoir parler. La princesse le voyant dans cette posture lui dit de se lever, en ajoutant avec une pieuse bonté, « que ce n'était pas à lui à s'agenouiller, ayant l'honneur de porter de saintes reliques. — Des reliques, Madame, reprit le chevalier étonné, je n'en porte aucune. C'est un paquet de camelots que le sire de Joinville vous envoie. » Alors la reine et les dames qui l'accompagnaient se mirent à rire. « Et, dit la royne au chevalier (je me sers des termes de Joinville), mal jour soit donné à vostre seigneur quand il m'a fait agenouiller devant ses camelots. »

Après qu'il eut résolu de passer une seconde fois en Terre-Sainte,

(1) Chapitre LXXV de l'édition de Poitiers.

(2) Elle était révérée à Triple dit Joinville; c'est-à-dire à Tripoli de Syrie, port de mer d'Asie, sur la Méditerranée.

et avant son départ de France, au mois de juin 1270, il aurait pu donner la régence à la reine (1); mais il nomma pour l'administration de l'État Matthieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, et Simon de Clermont, sire de Nesle. Il était accompagné de trois de ses fils: PHILIPPE, qui lui succéda; TRISTAN, qui mourut dans cette croisade; et PIERRE, comte d'Alençon. Le second voyage du roi fut encore plus malheureux que le premier, puisqu'il y périt au camp devant Tunis, de la peste qui se mit dans son armée, le 25 août de l'an 1270, peu de temps après son arrivée.

Marguerite fut sans doute aussi sensible qu'elle devait l'être à la mort d'un époux dont elle avait été constamment aimée, et qu'elle avait toujours fidèlement chéri. Philippe, surnommé le Hardi, son fils, qui l'accompagnait, lui ayant succédé, Matthieu de Vendôme et le seigneur de Nesle furent continués dans l'administration des affaires pendant l'absence du nouveau roi. Nangis leur donne, en cette occasion, le nom de *gardes et baillistres de l'État* (2).

Marguerite prit le parti de la retraite. Les actions de piété et les fondations de monastères et de maisons religieuses l'occupèrent. Elle fonda l'hôpital de la Barre au faubourg de Château-Thierry, et un autre au faubourg Saint-Marcel de Paris; donna, en 1294, aux Cordelières de ce faubourg, sa maison royale située près de leur monastère, à condition que la princesse Blanche, sa fille, en aurait la jouissance pendant sa vie. On la voit cependant, en 1278, occupée de ses prétentions sur la Provence.

Livrée tout entière à la piété, elle mourut dans la retraite qu'elle avait choisie au couvent des religieuses Cordelières, dites de Sainte-Claire, qu'elle avait fondées au faubourg de Saint-Marcel. Suivant son épitaphe (3), qu'on lit à Saint-Denis sur une tombe plate de cuivre jaune devant le grand autel, la mort de cette princesse est datée du 21 décembre 1295. D'autres la datent du 20; mais Mézeray, qui date du 25 décembre 1285, se trompe certainement (4). Elle rendit saint Louis père d'une postérité aussi brillante que nombreuse, ayant eu onze enfants: 1° Louis de France, né le 21 septembre 1243, mort sans alliance à Paris en 1259, fut inhumé dans l'abbaye de Royaumont. 2° Philippe, dit le Hardi, successeur

(1) Saint Louis partit de Paris au mois de mars 1269; passa à Cluny les fêtes de Pâques, qui cette année était le 13 avril, et, suivant l'ancienne manière, le premier jour de l'année 1270; alla ensuite à Lyon, et de là à Aigues-Mortes, d'où il ne partit qu'à la fin de juin 1270, après environ deux mois de séjour. (Laurière, tables chronologiques des ordonnances, p. 30.)

(2) Noms qu'on donnait alors aux tuteurs, et qu'ils ont dans la plupart de nos coutumes. On disait aussi *bail*. « Le mari est *bail* de sa femme. Tenir le royaume en bail, » dit la chronique de Flandre, chap. 109. De là les noms de bailliage, bailli, baile.

(3) Ici gist la noble royne de France Marguerite, qui fut femme de monseigneur S. Loys, jadis roy de France; qui trépassa le mercredi devant Noël, l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur, M. CC XCV. Priez pour son âme.

(4) Abrégé chronologique, p. 471, édit. de 1676. Gaufridy, qui l'a suivi, a fait la même faute. (Hist. de Provence, t. I, liv. v, p. 185.) Elle a aussi été commise par M. le président Hénault, abrégé chron., p. 173, in-8°, de la troisième édition.

de saint Louis. 3° Jean, mort enfant en 1247, inhumé à l'abbaye de Royaumont (1). 4° Jean, dit Tristan ou de Damiette, où il naquit en 1250, victime de la peste au camp de Tunis, mourut sans postérité, le 3 août 1270. 5° Pierre, comte d'Alençon, mort à Salerne le 6 avril 1283, inhumé aux Cordeliers de Paris, n'eut de Jeanne de Châtillon que deux princes, morts enfants avant leur père. 6° Robert de France, comte de Clermont, tige de la maison royale de Bourbon, maison déjà célèbre, et de laquelle Robert épousa l'héritière, Béatrix de Bourbon, fille d'Agnès de Bourbon et de Jean de Bourgogne. 7° Blanche, morte âgée de trois ans en 1243, inhumée à Royaumont. 8° Isabelle, née le 2 mars 1241, mariée à Thibaut II, dit le Jeune, roi de Navarre, morte sans postérité en 1271, inhumée aux Cordelières de Provins. 9° Blanche, née à Japha en Syrie, l'an 1252, fondatrice, avec la reine sa mère, des Cordelières du faubourg Marcel, où elle mourut le 17 juin 1320. 10° Marguerite, première femme de Jean Ier, duc de Brabant, morte vers l'an 1271. 11° Agnès, mariée en 1279 à Robert II, duc de Bourgogne, morte en 1327, inhumée à Cîteaux.

(104) Nous nous sommes servi, pour rédiger ce chapitre, de l'*Histoire de saint Louis*, par Jehan de Joinville; — de l'*Histoire des Croisades*, par M. Michaud; — de l'*Histoire de France*, par M. Michelet; — et de la *Vie de saint Louis*, par M. l'abbé Velly (tomes IV et V de son *Histoire de France*).

CHAPITRE XII.

(Page 136.)

(105) *Études ou Discours historiques*, par M. le vicomte de Châteaubriand, Paris, Lefèvre, 1831, tome III, *Analyse raisonnée de l'histoire de France*, page 320.

(106) *Essai sur les mœurs*, tome I, chap. LVIII.

(107) On a vu précédemment une esquisse historique des démêlés de Frédéric avec les pontifes romains. On ne lira pas sans plaisir le portrait assez juste que nous a tracé de cet empereur, un historien moderne. Voici ce portrait : « C'était, dit M. Michelet, au milieu de son cortége de légistes bolonais et de docteurs arabes, un bel esprit sanguinaire, qui faisait des vers comme un jongleur du Midi et qui enterrait ses ennemis sous des chapes de plomb. Il avait des gardes sarrasines, une université sarrasine, des concubines arabes. Le sultan d'Égypte était son meilleur ami. Il avait, dit-on, écrit ce livre horrible dont on parlait tant : *De tribus impostoribus*, Moïse, Mahomet et Jésus. Beaucoup de gens soup-

(1) Avec cette épitaphe : « Hic jacet Joannes excellentissimi Ludovici Junioris, regis Francorum filius, qui in ætate infantiæ migravit ad Christum, anno gratiæ M. CC. XLVII. VI Id. Martias (le 10 mars).

Cette épitaphe nous apprend que saint Louis a quelquefois été appelé Louis le Jeune.

çonnaient que Frédéric pouvait bien être l'Antechrist. » (*Histoire de France*, tome II, page 555-556)

(108) Voir la note 123 du chapitre xve de cet ouvrage.

(109) *Histoire du diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, 8e partie, contenant la suite des paroisses et terres du doyenné de Châteaufort, page 367-368.

CHAPITRE XIII.

(Page 143.)

(110) M. de Sismondi se trompe lorsqu'il dit que Jacob fut tué à Paris ; mais c'est là une légère erreur, en comparaison des autres inexactitudes dont fourmille son *Histoire des Français*.

(111) Consultez, pour les faits racontés dans ce chapitre : *Matthœi Pâris historia major*, p. 822-824, *ad annum* 1251 ; — *Histoire des Croisades*, par le P. Louis Maimbourg, Paris, 1681, t. IV, p. 301-302 ; — *le grand Dictionnaire historique* de Moréri, tom. VI, article *Pâtoureaux* ; — Filleau de la Chaise, *Histoire de saint Louis*, tom. II, p. 142-150. — Nous ne citerons point M. de Sismondi (*Histoire des Français*, tom. VII, p. 475-480), ici, comme partout ailleurs, cet écrivain est hostile aux idées orthodoxes ; il s'efforce de justifier jusqu'à un certain point les *Pastoureaux*. On le voit, M. de Sismondi est l'apôtre, le défenseur de tout, sauf de l'Église, dont il a les prêtres en horreur. Cette haine est extrêmement singulière dans un homme qui, comme lui, se dit ennemi de l'intolérance...

CHAPITRE XIV.

(Page 152.)

(112) Filleau de la Chaise, *Histoire de saint Louis*, tom. I, liv. IV, page 218.

(113) Matthieu Pâris, — le baron d'Auteuil, — Filleau de la Chaise, etc.

Continuons, en quelques pages, l'histoire de saint Louis.

Il y avait près de six ans que Louis avait quitté la France, et Blanche sa mère ne vivait plus pour la gouverner. Le roi d'Angleterre menaçait d'une rupture ; la guerre était allumée en Flandre ; tout concourait à rappeler Louis dans son royaume. Il fit ses dernières dispositions pour y retourner, et s'embarqua à Saint-Jean-d'Acre, au milieu d'une foule innombrable de chrétiens qui étaient accourus des différentes places de la Palestine pour le voir encore une fois. Ils l'appelaient tous leur père ; tous lui donnaient à l'envi mille bénédictions, et fondaient en larmes. Louis leur fit les plus tendres adieux, et leur témoigna le regret qu'il avait de les quitter, sans avoir fait pour eux ce qu'il eût désiré faire. On mit à la voile, et l'on vogua vers l'île de Chypre.

Le légat (1), qui demeura encore un an dans la Terre-Sainte,

(1) Guill. de Nang. 360.

avait permis au roi de conserver dans son vaisseau le saint Sacrement pour communier les malades : on y avait préparé un lieu convenable paré d'étoffes d'or et de soie ; le tabernacle était couvert de pierreries ; il était placé sur un autel, et tous les jours on y faisait solennellement l'office divin. Les prêtres mêmes (1), revêtus d'habits sacerdotaux, y faisaient toutes les cérémonies de la messe, à la réserve de la consécration, et le roi assistait à tout. Il ne se contentait pas de prier Dieu : il allait voir tous les jours les malades, leur faisait porter tout ce qui leur était nécessaire, et les exhortait lui-même à souffrir leurs maux avec patience ; aussi vit-on en peu de temps un changement notable parmi les matelots : ils oublièrent leur brutalité naturelle, la charité régnait entre eux, et la honte de ne pas faire quelquefois ce qu'un grand roi faisait tous les jours, leur donnait le courage de vouloir être chrétiens, et leur inspirait des sentiments bien au-dessus de leur condition. On faisait sur le vaisseau trois sermons par semaine (2) ; et quand les petits vents ou le calme régnaient sur la mer, les prêtres et les religieux faisaient aux matelots des exhortations proportionnées à leur capacité ; quelquefois le roi les interrogeait lui-même sur les articles de foi (3) ; il leur répétait souvent qu'ils étaient toujours entre la vie et la mort, entre le paradis et l'enfer, et les engageait à se confesser : « Si le navire, disait-il aux matelots, a besoin de vous, je prendrai votre place avec joie, et mettrai la main à la manœuvre pendant que vous vous réconcilierez avec Dieu. »

On voguait à pleines voiles depuis trois jours du côté de l'île de Chypre ; les pilotes s'en croyaient encore éloignés ; la nuit était fort obscure, et chacun jouissait en repos de l'agréable pensée de retourner dans sa patrie, lorsque tout à coup le vaisseau du roi toucha si rudement, que tout ce qui était sur le pont fut renversé ; un moment après il toucha pour la seconde fois ; toutes les pièces du navire craquèrent, on poussa un cri d'alarme, et les matelots les plus intrépides s'attendirent à le voir entr'ouvrir sans pouvoir y apporter remède. Mais le roi, qui savait d'où pouvait lui venir du secours, alla se jeter à genoux devant celui qui commande à la mer : prosterné devant le saint Sacrement, il demanda à Dieu que sa volonté fût faite, et dans l'instant le vaisseau se remit à flot ; on sentit qu'on voguait, et que le péril était passé.

Les pilotes (4) ne laissèrent pas d'amener les voiles et de jeter l'ancre pour attendre le jour. On visita le navire avec beaucoup de soin ; et quoiqu'il eût touché deux fois sur les rochers, il ne faisait point eau, et rien n'y paraissait endommagé. Mais à la pointe du jour les pilotes reconnurent l'île de Chypre, et se virent avec étonnement au milieu d'une infinité de roches nouvelles, contre lesquelles ils eussent infailliblement brisé sans l'accident qui leur avait fait jeter l'ancre. On recommença à visiter le navire plus à

(1) Guill. de Nang. Duchesne, 360. ; Beaulieu, 458.

(2) Beaulieu, 454.

(3) Duch., 457.

(4) Joinville, 115.

loisir; les plongeurs trouvèrent qu'il y avait trois toises de la quille emportées; chacun conseilla au roi de monter sur un autre navire, mais il n'en voulut rien faire Il demanda aux matelots s'ils abandonneraient un vaisseau en pareil état chargé de marchandises; et comme ils répondirent qu'ils ne le feraient pas : « Pourquoi, leur dit-il (1), me conseillez-vous donc d'en descendre? » Ils répliquèrent que la chose n'était pas égale, que des matelots ne devaient pas craindre la mer, que des marchands aimaient autant mourir que de perdre leurs marchandises; qu'enfin leur vie n'était pas si précieuse que la sienne. « Or, vous dirai-je, reprit le roi, n'y a celui ceans qui n'aime autant son corps comme je fais le mien; si une fois je descends, ils descendront aussi, et de longtemps ne reverront leur pays; j'aime mieux mettre moi, la reine et mes enfants en la main de Dieu, que de faire tel dommage à un si grand peuple, comme il y a ceans. »

On radouba donc le vaisseau, et on mit à la voile.—Enfin, après avoir couru ces divers dangers, et avoir montré toujours la même constance et la même piété, Louis arriva le 10 juillet aux îles d'Hyères en Provence. On envoya de tous côtés chercher des chevaux; l'abbé de Cluny, lequel se trouva à Marseille, en donna deux au roi, qui étaient d'une grande valeur.

Dès que les équipages furent arrivés, le roi partit d'Hyères, alla à Aix, passa par la Sainte-Baume, remonta le Rhône jusqu'à Beaucaire, entra en Languedoc, traversa une partie de l'Auvergne, et se rendit à Vincennes le cinquième de septembre 1254. Il alla dès le lendemain à Saint-Denis pour prier Dieu sur le tombeau des saints martyrs, et quelques jours après il fit son entrée dans Paris aux acclamations du peuple, qui versa presque autant de larmes en le voyant de retour, qu'il en avait versé à son départ.

Louis, dès sa plus tendre enfance, avait donné des marques de sainteté; les soins de l'éducation secondant un naturel heureux, la sagesse née avec lui s'était rendue d'abord supérieure à toutes les passions même les plus innocentes; la chasse, la pêche, la musique n'avaient eu qu'un temps. A peine était-il dans l'âge des plaisirs, qu'il les avait méprisés, et, tout entier à ses devoirs, il avait commencé par où les plus grands rois finissent. Mais quand il eut combattu les ennemis de la foi (2), son zèle redoubla : il parut tout autre au retour de la Terre-Sainte, et crut que les travaux qu'il y avait soufferts pour Jésus-Christ l'engageaient à une vie plus dure et plus mortifiée; se souvenant qu'il avait aspiré au martyre, il ne voulut pas reculer, et dans le reste de sa vie il fut assez heureux pour ne l'oublier jamais.

Dès qu'il fut arrivé à Paris, et qu'il eut donné quelques jours aux empressements du peuple, qui tous voulaient voir de leurs yeux ce prince si chéri, et dont on avait conté de si grandes choses, il s'appliqua fortement à corriger les abus qui s'étaient glissés pendant son absence : quelque habile qu'eût été la régente, elle n'avait pu remédier à tout. Il fit publier dans son royaume une

(1) Joinville, 112.
(2) Nang, 362.

ordonnance pleine de sagesse, pour réprimer les prévarications des juges, pour accélérer la fin des procès, pour proscrire l'usure, le blasphème, les jeux de hasard, et surtout les femmes publiques, cette race impure, ce fléau destructeur des États. Son conseil ne fut composé que de gens éclairés et vertueux. Enfin, pour voir de plus près les besoins de son peuple, il voulut parcourir lui-même les différentes provinces. Joinville alla le trouver dans le cours de ses visites, et il en fut reçu avec toutes les marques de la plus tendre amitié. « Quand je fu devers lui, dit le bon sénéchal, il me fit si grande joie, que tous s'en émerveilloient » Ce digne ami du saint roi était chargé de lui demander sa fille Isabelle pour Thibaut V, comte de Champagne, et roi de Navarre, prince d'un rare mérite Louis répondit qu'il ne consentirait à ce mariage que lorsque Thibaut aurait rendu justice à la comtesse de Bretagne sa sœur, qui réclamait de grands biens. Telle était sa délicatesse dans tout ce qui pouvait blesser l'équité. Thibaut fit un accommodement avec sa sœur, et il obtint la princesse Isabelle pour épouse.

Sur la fin de cette même année 1254, le roi d'Angleterre, que des troubles excités en Gascogne avaient engagé à traverser la mer, fit demander au saint roi le passage par ses États Louis, non content de le lui accorder, donna des ordres pour qu'on lui rendit de toutes parts les honneurs dus à son rang. Il alla lui-même jusqu'à Chartres pour l'y recevoir, ayant à sa suite une cour brillante, et déployant en cette occasion, comme dans toutes celles qui l'engageaient, une magnificence vraiment royale. Après l'entrevue, on prit le chemin de Paris, où les deux rois arrivèrent au milieu des acclamations d'un peuple innombrable Huit jours se passèrent en réjouissances publiques, chacun prenant part à la joie réciproque des deux cours. On ne se sépara qu'après s'être donné mutuellement des témoignages d'une amitié sincère. Dans l'un de ses entretiens avec Henri, Louis lui dit qu'il s'estimait beaucoup plus heureux d'avoir souffert avec résignation tous les malheurs de sa croisade, que s'il eût soumis le monde entier à ses lois.

L'année suivante, on renouvela pour trois ans la trêve avec l'Angleterre, ce qui donna lieu au saint roi de continuer la visite de son royaume. La Flandre, l'Artois et la Champagne le virent tour à tour Il donna partout des marques de sa bonté. Il envoya, dans les provinces qu'il ne put visiter, des commissaires chargés de restituer tout ce qui avait été pris injustement sous le règne de Philippe-Auguste son grand-père, et de réparer tous les torts qui pouvaient avoir été faits en son propre nom. Ce qu'il faisait par commission dans les provinces éloignées, il l'avait fait lui-même dans celles qu'il avait parcourues. Il rendait souvent en personne la justice au moindre de ses sujets. « Souvent, dit Joinville, j'ai vu que le bon saint roi, après la messe, alloit se promener au bois de Vincennes, s'asseyoit au pied d'un chêne, nous faisoit prendre place à côté de lui, et donnoit audience à tous ceux qui avoient à lui parler, sans qu'aucun huissier ou garde les empêchât de l'approcher. »

Il était fort attaché à la lecture des livres saints, et disait qu'il y trouvait toujours un secours présent contre les malheurs de la vie et contre les vanités du siècle. Il en fit traduire plusieurs en français, afin que les plus ignorants pussent profiter d'un si grand trésor, et ordonna à Vincent de Beauvais, dominicain, d'écrire l'histoire que nous avons encore sous son nom. Après avoir employé le matin aux affaires, il passait plusieurs heures de l'après-dînée à lire la Bible avec les interprètes, les ouvrages de saint Augustin, et quelques-uns de ceux des autres saints Pères. Ses lecteurs ne manquaient jamais de se trouver chez lui après son dîner. Il faisait aussi appeler souvent des ecclésiastiques exemplaires, savants, et de bonne compagnie, et les faisait parler devant lui de matières historiques et pieuses. Les uns rapportaient des passages de l'Écriture sainte à propos de quelque question, et les autres éclaircissaient des points d'histoire. Le roi prenait souvent la parole, et s'expliquait avec une facilité surprenante. Il mangeait aussi quelquefois en particulier avec des évêques et d'autres ecclésiastiques et religieux, comme Thomas d'Aquin et Bonaventure, qui furent canonisés dans la suite. On y parlait des ouvrages de piété et des bonnes œuvres dont chacun avait connaissance, et auxquelles le roi ne manquait jamais de s'appliquer dès qu'on lui en facilitait les moyens.

C'était là sa vie ordinaire (1) ; mais aux grandes fêtes il était presque toute la journée dans l'église. Il assistait à l'office divin, qui se faisait toujours en sa présence avec beaucoup d'ordre et de majesté. Il avait soin qu'on choisît pour sa chapelle des prêtres et des clercs qui eussent la voix belle, que les habits sacerdotaux fussent magnifiques, et que dans les églises tout répondît à la grandeur du premier Être qu'on y adore.

On voyait autrefois à Poissy les instruments de sa pénitence. Il se mortifiait dans les plus petites choses pour tenir sa volonté toujours soumise, et résistait souvent à ses goûts et à ses inclinations les plus innocentes. Il comparait la vie du chrétien à une milice ; et comme les capitaines font faire l'exercice à leurs soldats pendant la paix, afin qu'ils soient plus capables d'obéir au commandement dans l'occasion, il accoutumait de même ses passions à lui obéir dans les choses indifférentes, pour être plus assuré de les maîtriser lorsqu'il s'agirait de la gloire de Dieu ou du service du prochain. Il jeûnait et se confessait tous les vendredis (2), et ne mangeait point de viande le mercredi. Il jeûnait au pain et à l'eau la veille des fêtes de la sainte Vierge, et faisait tout cela en secret, sans affectation, mais aussi sans vouloir paraître aimer les plaisirs de la terre, lorsqu'il n'aimait que ceux du ciel. Il savait que les rois doivent servir d'exemple à leurs sujets, que toutes leurs actions sont exposées aux regards publics, et que la plupart des hommes étant naturellement portés à imiter ce qu'ils voient faire, ils imitent surtout ceux qui dominent sur leurs têtes ; heureux quand ils trouvent de bons modèles, et qu'ils peuvent imiter des actions de

(1) Nangis, 369.
(2) Nangis, 367.

vertu. Ainsi Louis, au milieu de la cour, était aussi recueilli qu'un solitaire, il en avait toute la simplicité : docile jusque dans la pénitence, il obéissait à son confesseur toutes les fois qu'il lui interdisait les excès de ses mortifications : il savait que l'amour de Dieu et celui du prochain font l'essence du christianisme ; qu'en cela, selon la parole de Jésus-Christ, consiste la loi et les prophètes. Ainsi, persuadé que toutes les actions des chrétiens doivent avoir pour unique but d'aimer Dieu et de servir le prochain, il ne pratiquait de mortifications que dans cette vue, et lorsqu'il s'était pleinement acquitté des obligations de la royauté.

Mais après s'être humilié devant Dieu par la prière, son zèle et sa piété se répandaient en œuvres extérieures : son cœur était touché sensiblement dès qu'il voyait un pauvre ; il en nourrissait tous les jours six-vingts dans sa maison, et tous ceux qui se présentaient durant l'avent et le carême, il les servait souvent lui-même, et ne dédaignait pas de leur couper du pain et de leur faire l'aumône de sa propre main, les regardant comme les membres de Jésus-Christ. Il y avait, outre ceux-là, tous les jours auprès de sa table trois pauvres vieillards, auxquels il faisait donner de ses viandes, et à la fin du dîner quelque argent. Et afin que sa charité s'étendît dans toutes les provinces, il fonda en plusieurs endroits des hôpitaux, se souciant peu d'avoir de beaux palais (1), pourvu que les pauvres, qu'il regardait comme ses frères, fussent à couvert et ne manquassent de rien. Il avait une liste exacte des hommes de chaque province (2), des veuves et des pauvres demoiselles à marier, et leur faisait donner de quoi leur assurer une existence digne de leur naissance. Il releva, pendant son voyage de Normandie, l'hôtel-Dieu de Vernon, y établit des sœurs, et leur assigna des revenus considérables. Il alla quelque temps après à Compiègne voir la maison qu'il y faisait bâtir pour les jacobins ; il les y avait établis depuis peu, et leur voulait donner des fonds de terre et des rentes ; mais ils n'en voulurent pas, assurant que cela était contraire à leur institut. Il établit au même lieu un hôpital, et par humilité il voulut porter lui-même, avec le roi de Navarre son gendre, le premier lit qui y entra, les deux princes ses enfants portèrent le second, et tous les courtisans, à leur exemple, se firent honneur de porter les autres.

Il s'y trouva le jour du vendredi saint (3), visita à pied, selon sa coutume, toutes les églises de la ville, et comme il passait dans une rue fort boueuse, il vit de l'autre côté du ruisseau un pauvre lépreux qui lui demandait l'aumône ; il traverse aussitôt le ruisseau sans hésiter, baise la main du lépreux, lui donne l'aumône, et l'exhorte à souffrir son mal en patience pour l'amour de Dieu.

Mais de temps en temps il s'appliquait à des choses d'une autre nature, et mettait la paix entre ses vassaux. Il concilia les prétentions des d'Avesne et des Dampierre, qui se disputaient depuis

(1) Beaulieu, 450.

(2) Joinv., 121.

(3) Duch., 403.

longtemps le comté de Hainaut, et obligea le fils du comte de Châlons à se soumettre à son père.

« Les gens de son grand conseil, dit Joinville (1), le reprenoient aucunes fois, pour ce qu'il prenoit ainsi grand'peine à apaiser les étrangiers, et qu'il faisoit mal quand il ne les laissoit guerroyer, et que les appointemens s'en feroient mieux après. » Mais Louis, qui se conduisait par les maximes de l'Évangile, leûr disait que, selon la parole de Jésus-Christ, bienheureux sont ceux qui aiment la paix, et qui la mettent entre leurs voisins ; et qu'au reste la politique voulait qu'un roi conservât tous ses voisins dans l'égalité et dans la crainte mutuelle, sans permettre que l'un, en accablant l'autre, se rendît trop puissant et trop redoutable.

Le roi (2) s'occupait avec zèle des saintes lettres; il faisait recueillir partout les exemplaires de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église, et les faisait copier pour les mettre dans la bibliothèque de la Sainte-Chapelle, où tout le monde avait la liberté d'entrer et d'étudier (1258). Il y venait quelquefois seul *incognito*, sans toute la suite de la royauté, et se faisait un plaisir d'expliquer des endroits difficiles à ceux qui en voulaient profiter, et qui quelquefois prenaient ses leçons sans savoir que ce maître si doux et si patient était le roi.

Ses fondations avaient toutes un grand objet d'utilité. Il établit à Fontainebleau (3) un couvent de religieux de la Très-Sainte-Trinité et Rédemption des captifs. Le peuple les appelait déjà Mathurins. à cause de saint Mathurin, ancien patron de leur église de Paris. Ils avaient suivi l'armée en Chypre et en Égypte, et avaient si bien servi les malades et les blessés, que le roi à son retour, pour les avoir toujours auprès de lui, leur fit bâtir une église dans le château de Fontainebleau, avec la permission de Guillaume de Brosse, archevêque de Sens. La charte de fondation est du mois de juillet 1250, et il est marqué que le roi veut et entend qu'ils célèbrent tous les ans un anniversaire pour le roi Louis VIII son père, pour la reine Blanche sa mère, pour le comte d'Artois son frère, pour la reine Marguerite sa femme, et pour lui après sa mort ; il leur donne, à ces conditions, beaucoup de terres et de bois, douze muids de froment et huit muids d'avoine à prendre sur le domaine de Sens, et 60 sous parisis sur la prévôté de Moret. Il se plaisait fort à Fontainebleau, et y passait une partie de l'été. Il assistait souvent dans sa chapelle au service divin, se plaçait au chœur avec les religieux, psalmodiait avec eux, et portait même quelquefois la chape, suivant l'usage de ce temps-là ; mais il le faisait avec un air si noble et une modestie si majestueuse, que la dignité royale n'en était point offensée. Il y a encore plusieurs lettres datées « de nos déserts de Fontainebleau. » Mais ces pratiques de piété n'empêchaient pas le roi de veiller à la fois aux grands intérêts de la monarchie.

(1) Joinv., 129.

(2) Beaul., 455.

(3) Merveilles de Fontainebleau, 173.

La trêve entre la France et l'Angleterre durait encore, lorsque Louis voulut cimenter l'union des deux Etats par une paix solide. Il céda à Henri les droits qu'il avait sur plusieurs provinces ; Henri, de son côté, renonça à ceux qu'il prétendait avoir sur quelques autres, s'obligea à reconnaître en toute occasion le roi de France pour son seigneur, en tant qu'il possédait des fiefs dans son royaume ; et la paix fut conclue de bonne foi de part et d'autre. Les seigneurs et les ministres faisant tous leurs efforts pour détourner Louis de la cession dont il s'agit, il leur répondit : « Je sais bien que le roi d'Angleterre n'a point de droit à la terre que je lui laisse : son père l'a perdue par jugement ; mais nous sommes beaux-frères ; nos enfants sont cousins germains : je veux établir la paix et l'union entre les deux royaumes. J'y trouve d'ailleurs un avantage, qui est d'avoir un roi pour vassal : Henri est à présent mon homme, ce qu'il n'etait pas auparavant. »

Quelque temps après (1), Henri, suivi de tous les grands seigneurs d'Angleterre, passa en France pour prêter l'hommage ; c'était la première condition du traité, et c'était par là qu'en devait commencer l'exécution. Le roi lui fit rendre de grands honneurs à son arrivée à Paris, le logea au Louvre, et l'y traita quelques jours : il lui permit ensuite d'aller prendre son logement dans l'abbaye de Saint-Denis, où il demeura un mois entier, jusqu'à ce que toutes les difficultés eussent été levées. Louis l'allait voir souvent, et lui faisait fournir avec abondance tout ce qui lui était nécessaire, et Henri, pour ne pas lui céder en magnificence, faisait des présents à l'abbaye de Saint-Denis. Enfin, le traité ayant été ratifié de part et d'autre le quatrième de décembre (2), le roi d'Angleterre, revêtu de ses habits royaux, rendit hommage au roi avec serment pour le duché de Guienne, Bordeaux, Bayonne, la terre de Gascogne, et pour tout ce qu'on lui cédait par le traité dans les évêchés de Limoges, de Périgueux, d'Agen et de Saintes. Après quoi Henri, chargé de présents, auxquels il répondit en roi, prit congé de Louis pour retourner en Angleterre.

Mais son départ fut retardé par un malheur qui affligea toute la France. Le fils aîné du roi, nommé Louis comme lui, mourut âgé de seize ans, profondément regretté de tous ceux qui l'avaient vu de près. Il était bien fait de sa personne, doux, libéral, et toutes ses inclinations allaient au bien. Le roi l'aimait tendrement ; et bien loin de lui souhaiter de ces qualités de héros, qui souvent font la gloire des princes sans faire le bonheur des peuples, il chérissait en lui une humeur pacifique, qui faisait espérer un gouvernement doux et tranquille. Il l'entretenait souvent en particulier, même dans son enfance, et lui parlait sérieusement, sans vouloir qu'on le trompât sur rien, persuadé qu'il faut toujours dire vrai aux enfants, et leur donner d'abord des idées claires et distinctes de toutes choses, afin que les impressions se fassent justes et profondes dans un cerveau encore tendre et susceptible de tout ; et

(1) Reg. des comptes, fol. 147.

(2) Duch., 371.

dans une maladie que le roi eut à Fontainebleau (1) : « Beau fils, lui disait-il, je te prie que tu te fasse aimer au peuple de ton royaume, car vraiment je aimerois miex que ung Ecossois vint d'Écosse, ou quelque autre loingtain étrangier, qui gouvernast le peuple du royaume bien et loyaument, que tu te gouvernasse mal à point, et en reproche. » Le roi depuis quatre ans avait arrêté son mariage avec Bérengère, fille aînée d'Alphonse, roi de Castille; mais, quoi qu'en disent quelques historiens, il n'avait point eu en vue la couronne de Castille, puisque, dans le temps que le traité de mariage fut arrêté, Alphonse avait des enfants propres à lui succéder, à l'exclusion de Bérengère.

Le jeune prince mourut avec tous les sentiments chrétiens que son père lui avait inspirés, et n'ayant pas encore eu le temps de se corrompre dans les faux plaisirs presque inséparables de sa condition et de son âge. On conduisit son corps a Saint-Denis, et de là à Royaumont, où le roi voulut qu'il fût enterré. Le convoi se fit avec une magnificence extraordinaire (2); le roi d'Angleterre lui-même voulut porter quelque temps la bière sur ses épaules, et tous les grands seigneurs de France et d'Angleterre la portèrent les uns après les autres. Cette marque de respect et de tendresse toucha sensiblement Louis: il retint Henri pendant tout le carême, et le reconduisit jusqu'à Saint-Omer, où ils passèrent les fêtes de Pâques, et se séparèrent fort contents l'un de l'autre (1260).

Aussitôt que le roi d'Angleterre fut parti, Louis recommença la visite du royaume. Il n'avait plus à craindre de guerre étrangère, et comme il sentait son autorité affermie, il agit plus fortement que jamais, fit publier de nouvelles ordonnances, et les fit exécuter sans que personne osât s'y opposer. Il avait en vue, par-dessus toutes choses, le bien du royaume; et pour faire fleurir le commerce, et attirer l'argent des pays étrangers, il accorda beaucoup de privileges aux marchands (3), qu'il jugeait aussi nécessaires pour enrichir l'État, que les soldats le sont pour le défendre.

La piété du roi n'était jamais oisive et lui faisait entreprendre tous les jours de nouvelles choses. Il faisait en même temps des fondations à Paris et en plusieurs endroits du royaume. Il fonda et fit bâtir l'hopital des pauvres aveugles, dit Quinze-Vingts, parce qu'ils étaient environ trois cents. Les auteurs du temps (4) ne marquent point que ce fussent des gentilshommes à qui les Sarrasins eussent crevé les yeux, comme une fausse tradition l'a voulu faire croire. Son zèle le faisait pourvoir a tout; on renferma par son ordre, dans la maison des Filles-Dieu, les femmes et les filles dont la pauvreté mettait l'innocence en danger, et il leur donna quatre cents livres de rente.

Il établit en même temps à Paris les Carmes, qu'il avait amenés

(1) Joinv., 4.

(2) Duchesne, 271.

(3) Vie d'Isabelle, par Agnès d'Harcourt, 171.

(4) Beaulieu, 451.

du Levant. Une tradition, conservée dans cet Ordre (1), rapportait que saint Louis, en quittant la Terre-Sainte, avait souffert un coup de vent qui l'avait poussé sur les côtes du mont Carmel; que la tempête s'étant apaisée tout d'un coup, il avait fait jeter l'ancre; que pendant la nuit ayant entendu une cloche, et ses matelots lui ayant dit que c'était un monastère de religieux établis sur le mont Carmel depuis un temps immémorial, il avait mis pied à terre pour y entendre la messe, et que les ayant trouvés dans une si grande sainteté, il en avait pris quatre pour instruire les matelots durant la navigation. Il leur fit bâtir une église et un couvent sur le bord de la Seine, au lieu où furent depuis les Célestins; et ce ne fut que sous le règne du roi Philippe le Bel qu'ils passèrent à la place Maubert, pour être plus près de l'Université.

L'Hôtel-Dieu de Paris était établi depuis longtemps (2); on y recevait indifféremment tous les malades, soit qu'ils fussent de la ville ou des provinces; ils y étaient fort bien traités dans le commencement de l'établissement; mais comme le royaume était fort augmenté depuis les conquêtes de Philippe-Auguste, et que la ville de Paris était aussi augmentée à proportion, le nombre des malades était devenu si grand, que les anciennes salles ne suffisaient pas pour les loger commodément. Le roi en fit bâtir de nouvelles, et assigna à l'établissement de grands revenus. Il y allait souvent, et ne manquait jamais d'y faire des aumônes extraordinaires.

Les commissaires que le roi avait envoyés dans les provinces, pour examiner la conduite de ses fermiers, continuaient à faire des restitutions: c'était en Languedoc qu'elles étaient le plus nécessaires; on y avait agi avec beaucoup de rigueur dans les commencements du règne du roi; et sur le moindre soupçon d'hérésie on s'y était emparé des biens des particuliers: Louis s'en souvenait avec douleur, et faisait rechercher avec soin les enfants ou les héritiers pour leur rendre le bien de leurs pères; et quand on ne les trouvait point, les commissaires en faisaient la distribution aux pauvres. Ils avaient aussi ordre de faire un rôle des pauvres laboureurs de chaque paroisse (3) qui ne pouvaient plus travailler à cause de leur vieillesse, et de pourvoir à leur subsistance.

Son zèle s'étendait aussi sur les enfants des Juifs, qu'il faisait baptiser et instruire, leur donnant des pensions qui les mettaient au moins hors de la nécessité. Il avait fait chasser les pères à cause de leurs usures. Tous les grands seigneurs s'y étaient opposés: ils en recevaient des présents, et dans les nécessités imprévues c'était un secours toujours prêt: mais le peuple en était ruiné; et Louis par son ordonnance, en chassant les Juifs, avait remédié à un si grand mal. Ses ministres lui représentaient que cette mesure nuirait au commerce; que dans un grand royaume il était difficile d'empêcher l'usure, et qu'il valait mieux qu'elle fût faite par des Juifs que par

(1) Toute cette histoire était peinte dans le cloître des Carmes de la place Maubert.

(2) Guill. de Chartres, 473.

(3) Chron. de Fr., vol. II, fol. 60.

des chrétiens. « C'est aux évêques (1), leur répondit-il, à empêcher les usures des chrétiens, et c'est au roi à empêcher celles des Juifs, qui n'ont point d'autre supérieur que lui. »

Ses ministres se plaignaient souvent qu'il faisait de trop grandes charités; le chambellan du Perron, en qui il avait beaucoup de confiance, lui en parla un jour avec liberté: « Il faut, lui répondit-il (2), qu'un roi répande l'argent qu'il tire de son peuple, et j'aime mieux l'employer en aumônes, y eût-il de l'excès, qu'en dépenses superflues et mondaines. »

Il entendait tous les jours deux messes (3), l'une en public, et l'autre dans son oratoire en présence de son confesseur, qu'il voulait avoir toujours auprès de lui. Il avait accoutumé de se confesser tous les vendredis, persuadé que la fréquentation des sacrements est une des meilleures pratiques de la religion chrétienne. Il récitait tous les jours avec son aumônier les heures canoniales, l'office de la Vierge et celui des morts, même dans ses voyages, et défendait qu'on l'interrompît, si ce n'était pour des affaires importantes. Mais il aimait surtout à lire les psaumes de David, et y trouvait une grande consolation.

Il ne faut pas s'étonner qu'un roi si pieux (4) prît de grandes précautions pour la distribution des bénéfices. Il avait un catalogue de tous les gens d'Eglise à qui il voulait faire du bien (5); et ce n'était point la faveur ni même les services des pères qui donnaient un titre pour être admis sur la liste: la science et les bonnes mœurs sollicitaient assez auprès de Louis. Il consultait son confesseur, le chancelier de l'Eglise de Paris et quelques religieux; et quand il avait fait un bon choix, on lisait sur son visage la joie qu'il avait de penser que Dieu serait bien servi.

Mais, de toutes ses affaires, la plus importante à son avis était l'éducation de ses enfants (6), et surtout celle de son fils aîné. Il ne s'en rapportait pas exclusivement à leurs gouverneurs, et le soir, après son souper, il les faisait venir dans sa chambre et les interrogeait à loisir. Il leur racontait les actions de leurs ancêtres, et se félicitait lorsque d'eux-mêmes ils donnaient des louanges au mérite, et prenaient de l'horreur pour le vice. Il prétendait par ce moyen leur former le jugement, et les accoutumer de bonne heure à raisonner juste. Il avait pour maxime qu'il ne faut qu'aider la nature, faire seulement entrevoir le bien, et laisser aux hommes le plaisir sensible de croire et d'agir avec pleine liberté. Il disait que la plupart des gouverneurs et des précepteurs ne se font pas aimer des enfants, parce qu'ils ne savent pas s'emparer de leur esprit par douceur et par raison, et qu'ils veulent toujours dominer, au lieu qu'ils devraient seulement les suivre et les aider lorsqu'ils les

(1) Duch., 471.

(2) Nangis, 368.

(3) Chron. de Saint-Denis, vol. II, fol. 60.

(4) Nangis, 368.

(5) Beaulieu, 455.

(1) Joinville, 112. — Duches., 367.

voient se porter d'eux-mêmes à la vertu. Enfin il faisait redire à ses enfants les endroits les plus intéressants de l'histoire (1), leur donnait des récompenses quand ils les avaient racontés vivement, et finissait toujours par quelques paroles d'édification.

Louis, en veillant à l'éducation de ses enfants, avait auprès de sa personne de dignes ministres, qu'il chargea de l'avertir de ses fautes, et de saints ecclésiastiques pour l'aider à connaître et à secourir les pauvres. On distinguait parmi ceux-ci Robert, dit *de Sorbonne*, docteur en théologie, que l'établissement de la maison de ce nom a rendu célèbre. C'était un saint prêtre, tout livré aux fonctions de son ministère. Né de parents pauvres, et n'ayant pu parvenir qu'avec beaucoup de peine à faire ses études, faute de secours, il conçut le projet bien louable de faciliter cette carrière à de jeunes ecclésiastiques qui, distingués par leurs talents, pouvaient manquer de ressources pour les cultiver. Louis l'honorait déjà de sa confiance; il voulut l'aider de ses bienfaits. Il contribua généreusement à l'exécution de son dessein, et la maison de Sorbonne s'est toujours glorifiée de dater son origine du règne et de la libéralité d'un si saint roi.

Cependant toutes les provinces souhaitaient de voir leur roi, et il se décida à continuer la visite du royaume pendant le reste de l'année. Sa cour était nombreuse; il répandait de l'argent, et il ne fallait pas craindre qu'il se commît jamais aucun acte violent ou arbitraire. Il s'arrêtait dans chaque ville, donnait audience à tout le monde, et s'informait de quelle manière ses officiers gouvernaient les provinces, ne manquant jamais de les punir ou de les récompenser selon qu'ils l'avaient mérité. Il passa par Clairvaux, et s'y étant trouvé par hasard le jour que les religieux avaient accoutumé de se laver les pieds les uns aux autres, il assista à la cérémonie, et, transporté d'un zèle pieux, il eût voulu pouvoir se jeter aux pieds des religieux, pour leur rendre le même devoir. Il suivait néanmoins cette pratique ancienne dans son intérieur. Tous les samedis il faisait entrer dans un appartement secret trois pauvres vieillards. Il les faisait asseoir, se mettait à genoux devant eux, leur lavait les pieds, les essuyait, puis les baisait, après quoi il leur donnait à manger, et à chacun quatre pièces d'argent (2). Son confesseur et son aumônier étaient seuls présents, sans qu'il y fît jamais entrer aucun de ses courtisans. C'était une pratique ordinaire et réglée, et lorsqu'il était incommodé, il voulait que son confesseur le fît à sa place. Il demanda un jour à Joinville s'il lavait les pieds des pauvres le jour du jeudi saint : « Fi (3), fi en malheur, lui répondit Joinville avec sa liberté ordinaire, ja les pieds de ces vilains ne laverai-je mie. » A quoi le saint roi répliqua : « Vous ne devez avoir en dédain ce que Dieu fit pour notre enseignement; ainsi donc vous prie que, pour l'amour de lui premier et de moi, le veuilliez accoutumer de faire. »

(1) Nangis, 368.

(2) Grandes Chron. de France, vol. II, fol. 50.

(3) Joinville, 8.

Il voulait que chacun fût habillé selon sa qualité et son âge (1) ; et voyant un jour une femme de la cour déjà âgée, mais parée avec un soin extrême, qui lui demandait une audience particulière, il la fit entrer dans son cabinet, où il n'y avait que son confesseur ; et après l'avoir écoutée aussi longtemps qu'elle voulut : « Madame, lui dit-il, j'aurai soin de votre affaire, pourvu que vous vouliez avoir soin de votre salut ; la beauté du corps passe comme la fleur des champs. On a beau faire, on ne la rappelle point ; il faut songer à la beauté de l'âme qui ne finira jamais. » Cette femme fut touchée, s'habilla plus modestement dans la suite, et fit pénitence du mal qu'elle avait fait, et du temps qu'elle avait perdu en de vains ajustements.

Mais c'était principalement dans l'administration de la justice (2) qu'il s'acquittait de ses devoirs. Persuadé qu'un roi doit être le premier juge de son royaume, il y donnait tout le temps qu'il pouvait ; et dans chaque semaine il avait réglé certains jours qu'il y employait tout entiers. Cet amour de la justice parut avec éclat en diverses occasions.

Le comte d'Anjou avait un procès contre un simple gentilhomme de ses vassaux. Les officiers d'Angers l'ayant jugé en sa faveur, le gentilhomme en appela au roi ; le comte, piqué de sa hardiesse, le fit mettre en prison. Louis en fut averti, et manda aussitôt le comte. « Croyez-vous, lui dit-il avec un visage sévère (3), qu'il doive y avoir plus d'un roi en France, et parce que vous êtes mon frère, vous croyez-vous au-dessus des lois ? » Il lui commanda en même temps de faire mettre en liberté le gentilhomme et de se défendre au parlement. L'affaire fut instruite, mais le gentilhomme ne trouvant ni procureurs ni avocats, Louis lui en donna un d'office ; et après un long examen, le gentilhomme gagna son procès, et le frère du roi fut condamné.

Un prince si juste n'avait garde de retenir le bien d'autrui. Matthieu de Trie lui redemandait le comté de Dammartin, et rapportait des lettres patentes par lesquelles le roi promettait de le rendre ; mais le roi ni personne de son conseil ne s'en souvenait, et les sceaux en étaient rompus. L'affaire mise en délibération, tout le conseil fut d'avis qu'on ne devait avoir aucun égard à des lettres où il n'y avait point de sceau. Le roi, qui n'allait pas si vite dans les affaires où sa conscience était intéressée, fit appeler Jean Sarrasin, son chambellan, qui en l'absence du grand chambellan gardait le sceau secret, et lui commanda d'apporter de vieux sceaux pour les confronter avec ce qui en restait de ceux de Trie. On les trouva semblables, et le roi dit à ses conseillers (4) : « Seigneurs, je n'oserais selon Dieu et raison retenir le comté de Dammartin. »

Cette fidélité du roi à faire rendre à chacun ce qui lui appartenait, lui acquit une telle réputation, que de tous les royaumes

(1) Guill. de Chart., 470.
(2) Année 1262.
(3) Nangis, 403
(4) Joinv., 14.

voisins on venait en foule s'établir en France. On y jouissait depuis plusieurs années d'une paix profonde, pendant que l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie étaient déchirées par des guerres civiles. Le commerce y florissait ; le roi vivait de son domaine. Le clergé (1) lui payait des décimes lorsqu'il fallait faire la guerre aux ennemis de la foi ; et de temps en temps les communautés étaient taxées extraordinairement pour les besoins de l'État ; mais ces impôts ne subsistaient que pendant les temps difficiles, et les peuples les payaient d'autant plus volontiers qu'ils savaient bien que le roi les en déchargerait dès qu'il le pourrait.

Il y avait déjà quelque temps que le roi d'Angleterre était en dispute avec ses barons, et que les esprits s'étant échauffés peu à peu, on en était venu à une guerre ouverte. Les deux partis, fatigués enfin des tristes effets de la discorde, convinrent de s'en rapporter à la décision de Louis (1264). Nous avons encore le compromis arrêté entre eux, avec le serment solennel de se conformer entièrement à ce qui serait décidé par le saint roi. L'assemblée fut indiquée à Amiens ; les barons y envoyèrent leurs députés ; Henri y vint en personne. Chacun détailla ses raisons et ses griefs, et lorsque l'affaire eut été mûrement discutée, Louis prononça en faveur de Henri, le rétablit dans tous ses droits, annula les statuts qu'on avait faits à Oxford contre lui, et arrêta que personne ne serait recherché ni inquiété pour le passé, et que les priviléges dont les barons avaient joui avant les commencements de la dispute seraient les seuls conservés. La décision parut si équitable à plusieurs des barons, qu'ils renoncèrent à la ligue pour rentrer dans leur devoir. Mais le fameux comte de Leicester, qui en était le chef, reprit les armes et fit prisonniers, à la bataille de Lewes, le roi et ses deux fils Édouard et Richard. Édouard, s'étant échappé, leva une armée, défit les rebelles et délivra le roi son père. Le comte de Leicester resta mort sur la place, et la conjuration se dissipa enfin, après avoir occasionné d'horribles ravages que Louis ne put empêcher.

Pendant que le saint roi travaillait au bonheur de ses voisins et de son peuple, Bondocdar, chef des mameluks, tramait la ruine entière des chrétiens ; il était monté sur le trône de ses maîtres, après avoir trempé deux fois ses mains dans leur sang. A quelques qualités brillantes ce barbare mêlait toutes les horreurs de la perfidie ; tout en lui respirait le meurtre et le carnage. Il commença par s'emparer de plusieurs villes que les chrétiens avaient encore en leur pouvoir, et par faire égorger impitoyablement tous ceux qui refusèrent de croire à Mahomet. Ne respectant ni traités ni capitulations, il menaçait déjà le pays de la dévastation la plus terrible. D'un autre côté, les chrétiens étaient menacés de nouveaux malheurs par l'approche des Tartares ; enfin les chrétiens eux-mêmes étaient divisés : les Vénitiens et les Génois, les chevaliers du Temple et ceux de l'Hôpital se faisaient une guerre ouverte.

Ces tristes nouvelles réveillèrent le zèle des croisades : le pape en écrivit à tous les princes chrétiens, les exhortant à y aller en personne, ou à y envoyer des secours d'hommes et d'argent. Il en

(1) Duch., 471.

demandait à Louis avec plus de confiance qu'aux autres princes, sans pourtant lui proposer de reprendre lui-même les armes et la croix La présence du roi lui paraissait absolument nécessaire pour maintenir dans le royaume le bon ordre qu'il y avait établi; et d'ailleurs (1) sa constitution faible et sa mauvaise santé semblaient devoir le mettre hors d'état d'entreprendre un voyage si long et si pénible. Louis ne laissait pas d'avoir envie de s'armer encore pour les chrétiens d'Asie; le service de Dieu, et même la gloire du nom français, à laquelle toute sa piété ne l'empêchait pas d'être fort sensible le poussaient à réparer ses pertes passées. Il se voyait en paix, aimé de ses peuples, redouté de ses voisins, ses finances en bon état, et autour de lui une jeune noblesse qui ne respirait que la guerre; il croyait même que sa santé lui permettrait de supporter encore la fatigue des armes, et bien qu'il ne se sentît plus la force de combattre en personne sur le champ de bataille, il disait qu'un général malade peut encore, de sa tente, donner les ordres et faire combattre les autres. Plein de ces idées et regardant la mort dans une si sainte entreprise comme un bien désirable, il en écrivit au pape, qui fut ravi de ne lui en avoir pas fait la première ouverture, mais qui ne manqua pas d'approuver sa pensée et de l'exhorter à répondre à la voix de Dieu.

Il prit aussitôt sa dernière résolution, et manda à tous les grands seigneurs du royaume de se trouver à Paris le 25 mars 1267, pour y traiter d'une affaire fort importante. Il écrivit à Joinville comme aux autres, « dont je me cuidai, dit le naïf historien, excuser de venir pour une fièvre quarte que j'avais; mais il me manda qu'il avait assez gens qui savoient donner guérison de fièvres quartes, et que sur toute s'amour je allasse à Paris, ce que je fis. »

L'assemblée fut assez nombreuse; le cardinal de Sainte-Cécile s'y trouva, et personne ne savait encore ce qu'on devait y traiter. Mais on s'en douta bientôt quand on vit entrer le roi tenant à la main la sainte couronne d'épines, qu'il avait été prendre à la Sainte-Chapelle. Il se mit sur un trône qu'on lui avait préparé, et commença avec cette éloquence touchante, et qui lui était si naturelle, à déplorer les malheurs de la Terre-Sainte, dit qu'il était résolu d'aller au secours de ses frères, et exhorta tous les véritables chrétiens à en faire autant. Le légat prêcha ensuite avec tout le zèle que demandait une si grande entreprise, et de sa main donna la croix au roi, à ses trois fils aînés, au comte de Flandre, au comte de Bretagne, à Beaujeu sire de Montpensier, au comte d'Eu, à Guy de Laval et à une infinité de seigneurs.

Le résultat de cette assemblée fut à peine devenu public, que la noblesse accourut en foule des villes et des campagnes pour suivre son roi. Les étrangers firent paraître à l'envi le même empressement. Plusieurs princes se croisèrent pour aller combattre sous les ordres d'un monarque qui faisait l'amour et l'admiration de l'Europe entière. On fit de tous côtés des préparatifs immenses, et le départ fut fixé à l'année 1270. Mais comme la santé du roi s'affaiblissait de jour en jour, « car ce bon seigneur, dit Joinville,

(1) Joinville, 126.

étoit si foible et si débilité, qu'il ne pouvoit ni endurer le harnois sur lui, ni souffrir le cheval, » il crut devoir faire ses dernières dispositions avant de partir. Il donna donc des apanages aux quatre enfants mâles qui lui restaient; des dots à celles de ses quatre filles qui n'étaient point encore mariées; un douaire à la reine Marguerite, et des aumônes considérables à huit cents maladreries, à la plupart des hôpitaux et des monastères de son royaume, à des filles indigentes pour leur servir de dot, à des gens pauvres pour s'acheter des habits, à des étudiants peu favorisés de la fortune pour subvenir aux frais de leur éducation, aux orphelins, aux veuves, aux églises. Son cœur paternel embrassa tous les états, et s'attendrit sur tous les genres de besoins. Aussi bon maître que bon roi, il pourvut à la récompense de ses serviteurs et de ses clercs.

Ces différens soins n'empêchaient pas Louis de porter son attention sur ce qui regardait plus particulièrement la gloire de Dieu. Il y avait déjà quelques années qu'on lui faisait espérer la conversion du roi de Tunis. Ce roi mahométan ne paraissait pas trop attaché à sa religion, il envoyait au roi des ambassadeurs et des présents, et semblait n'attendre qu'une occasion favorable pour se faire chrétien. Le roi, de son côté, lui en envoyait de plus magnifiques, et lui promettait toute sorte de protection contre ses voisins. Il y avait à Paris, vers la fin de cette année, des ambassadeurs de Tunis; on les traitait avec beaucoup d'honneur, et ils ne manquaient point de se trouver à toutes les cérémonies Il s'en fit une grande dans l'église de Saint-Denis. Le roi y tint sur les fonts de baptême un Juif fort riche, et lui donna son nom; et voyant les ambassadeurs de Tunis attentifs aux cérémonies du baptême: « Plût à Dieu, leur dit-il d'un air touchant (1), que le roi votre maître en voulût faire autant; pour cela, je consentirais de bon cœur à passer ma vie dans les prisons de Babylone. »

Enfin, l'année 1270 arriva, et Louis fit son testament en latin: En voici une vieille traduction.

« Au nom de la très-sainte Trinité (2), Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français. Nous faisons savoir qu'étant, par la miséricorde de Dieu, en bonne santé, nous avons fait le présent testament. Nous voulons et ordonnons qu'on paie toutes nos dettes; que nos exécuteurs testamentaires, ci-après nommés, fassent par eux-mêmes ou par qui ils aviseront bon être les restitutions par nous ordonnées, et s'ils y rencontrent quelques difficultés nous leur donnons pouvoir de décider selon qu'ils le jugeront le plus convenable au salut de notre âme. Nous léguons à notre très-chère épouse Marguerite, reine, quatre mille livres; à l'abbaye de Royaumont, six cents livres; et ordonnons que notre bibliothèque, sans parler de celle qui est à la Sainte-Chapelle, soit partagée entre les frères prêcheurs du royaume et ceux de Compiègne. Item, léguons à l'abbaye du Lis, près de Melun, trois cents livres, etc. Voulons que notre successeur continue les pensions aux Sarrasins et aux

(1) Beaulieu, 472.
(2) Duchesne, 438.

Juifs nouvellement convertis. Et pour nos exécuteurs testamentaires, nous nommons Étienne, évêque de Paris, et Philippe, évêque d'Evreux, les abbés de Saint-Denis et de Royaumont, et Jean de Troyes et Henri de Vézelay, archidiacre de Bayeux. En témoignage de quoi nous avons fait apposer notre sceau au présent écrit. Donné à Paris, au mois de février mil deux cent soixante-dix. »

La reine, voyant le roi faible et déjà malade, eût bien souhaité l'accompagner dans sa nouvelle expédition. Le roi ne le permit pas. Il se souvenait de ce qu'elle avait souffert au premier voyage, et lui déclara sa volonté là-dessus si positivement, qu'elle n'y songea plus.

Le roi donna la régence du royaume, pendant son absence, à Matthieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, et à Simon de Clermont, sire de Nesle, tous deux capables d'une charge aussi importante. Il établit en même temps, pour la distribution des bénéfices, un conseil de conscience, composé de l'évêque de Paris, du chancelier de Notre-Dame, et des supérieurs des Jacobins et des Cordeliers. Après quoi, ne songeant plus qu'à partir, il alla à Saint-Denis, selon la coutume de ses ancêtres, visiter les tombeaux des saints martyrs, et y reçut des mains du légat (1) la croix et le bourdon de pèlerin. Le lendemain, suivi des princes ses enfants, il alla du palais à Notre-Dame les pieds nus, et avec une humilité qui semblait relever encore sa majesté royale. Tout le monde versait des larmes, et chacun se reprochait de ne pas suivre un prince si grand. Il partit enfin, et alla coucher le premier jour à Vincennes.

Le lendemain, il prit congé de la reine; leur séparation fut douloureuse; on eût dit qu'ils pressentaient l'un et l'autre qu'elle était la dernière. Il alla coucher à Melun, passa ensuite à Sens et à Auxerre et se rendit à Cluny, où il demeura pendant les fêtes de Pâques; puis descendant à Mâcon, à Lyon et à Beaucaire, il se rendit enfin à Aigues-Mortes.

Il y avait encore peu de croisés. On ne croyait pas que le roi serait si exact à se trouver au rendez-vous. Les Provençaux avaient équipé un assez bon nombre de bâtiments qu'ils avaient menés dans les ports de Sicile et dans ceux de Naples, pour embarquer l'armée que le roi Charles d'Anjou, leur comte, mettait sur pied. Il avait pris la croix, et avait promis au roi son frère de le venir joindre incessamment; mais on ne pouvait pas trop compter sur sa parole.

Chaque jour on voyait arriver de nouveaux croisés; la plupart tombèrent malades à Aigues-Mortes, où il y eut une espèce d'épidémie; mais il n'était pas possible de s'embarquer : le peu de vaisseaux qui se trouvaient prêts ne suffisaient pas, et les Génois qui avaient traité pour le passage ne venaient point. Le roi (2) alla s'établir à Saint-Gilles, et les principaux seigneurs se répandirent dans les villes voisines. Ils y étaient plus commodément qu'à Aigues-Mortes, où il ne restait que les soldats et ceux qui n'a-

(1) Abr. royal, t. II, 663.
(2) Duchesne, 384.

vaient pas le moyen d'aller ailleurs ; mais comme il y avait de toutes sortes de nations, Français, Provençaux, Catalans, qui ne s'accordaient pas toujours ensemble, il y eut bientôt des querelles, on en vint aux mains, et plus de cent hommes avaient été assommés avant que le roi pût apaiser les fureurs. Il vint lui-même, et fit pendre les plus séditieux.

On raisonnait, en attendant la venue des vaisseaux, sur les entreprises de la croisade, et le conseil était partagé. Il y avait trois avis différents : les uns voulaient aller à Acre ; c'était la seule place considérable qui restât aux chrétiens dans le Levant ; le sultan d'Egypte menaçait tous les jours de venir l'assiéger, et il paraissait naturel d'y aller mettre pied à terre dans un bon port, où l'armée trouverait toutes sortes de raffraîchissements, et trouverait de plus les vieilles troupes des chrétiens orientaux, aguerris depuis longtemps, et d'autant plus braves qu'ils étaient réduits à l'extrémité. Les autres voulaient aller droit en Égypte comme à la source du mal, et tâcher de se rendre maîtres d'Alexandrie ; et enfin le troisième avis était d'aller à Tunis.

Ces trois avis furent balancés dans le conseil ; le roi prit le parti d'aller à Tunis. Il eût mieux aimé aller en Égypte : l'entreprise lui semblait plus périlleuse, et par conséquent plus digne de lui ; mais l'espérance de la conversion d'un roi et de tout un royaume, sans verser de sang, l'emporta dans son cœur. « Oh ! si je pouvais, s'écriait-il (1), me voir le parrain d'un roi mahométan ! » Il se flatta qu'à son arrivée le roi de Tunis se ferait chrétien, et qu'après avoir rétabli la religion dans un pays où elle avait été si florissante dans les premiers siècles de l'Église, il pourrait descendre en Égypte et réparer ses pertes passées. D'ailleurs il apprit que Bondocdar, sultan d'Égypte, s'était rompu la jambe, et qu'il ne songeait point au siége d'Acre. Ainsi rien ne pressant du côté de la Palestine, et l'entreprise d'Égypte étant trop grande, au moins avant la jonction du roi de Sicile, qui n'était pas encore prêt, la résolution fut prise d'aller à Tunis

Enfin, après deux mois d'attente, les Génois arrivèrent avec leurs vaisseaux, soit qu'ils n'eussent pas été plus tôt prêts, soit qu'ils eussent voulu faire sentir au roi qu'ils savaient assez qu'il n'avait traité avec eux que par nécessité, et après avoir essayé vainement de traiter avec les Vénitiens. Il n'y avait plus de temps à perdre, la saison était déjà avancée, et les grandes chaleurs étaient bien contraires à l'entreprise de Tunis. On songea donc à s'embarquer incessamment ; le roi écrivit aux regents, et leur recommanda ses peuples, qu'il regardait comme ses enfants, et le premier jour de juillet (1270) il monta sur son vaisseau, après avoir exhorté les croisés à ne pas offenser Jésus-Christ par leurs actions, dans le temps qu'ils allaient lui sacrifier ce qu'ils avaient de plus cher au monde. Il embrassa particulièrement ses enfants, et ne retint avec lui, sur son vaisseau, que le comte d'Alençon. Le prince Philippe, le comte de Nevers, et le comte d'Artois, que la mémoire de son père égalait presque aux enfants du roi, avaient chacun leur vais-

(1) Beaulieu, 462.

seau. On demeura à l'ancre pendant la nuit. On mit à la voile à la pointe du jour par un vent favorable, et tous les vaisseaux eurent ordre de se rendre au port de Cagliari dans l'île de Sardaigne, où était le rendez-vous de l'armée chrétienne.

La flotte était à peine sortie du port d'Aigues-Mortes (1), qu'il s'éleva un grand vent qui fit craindre une tempête. Les vaisseaux s'éloignèrent l'un de l'autre sans pourtant se perdre de vue, et après vingt-quatre heures d'un gros temps, le calme revint et les pilotes reprirent la route de l'île de Sardaigne. On vogua trois ou quatre jours fort heureusement, mais ce beau temps ne dura pas : la mer devint extrêmement grosse, et ce ne fut qu'après plusieurs jours d'une navigation très-périlleuse, que les vaisseaux entrèrent dans le port de Cagliari.

Le roi envoya demander au gouverneur la permission de mettre à terre les malades et d'acheter des provisions. Les Pisans étaient alors maîtres de la ville; et comme ils étaient en guerre avec les Génois, et qu'ils voyaient leurs bannières, ils craignaient une surprise et ne voulaient aucun commerce. Les Français, impatients, croyaient qu'il fallait faire une descente à main armée, et prendre par force, puisqu'ils étaient en état de le faire, ce qu'on leur refusait. Mais Louis (2), qui n'avait pas pris la croix pour faire la guerre à des chrétiens, voulut tenter auparavant toutes les voies de douceur. Il renvoya à Cagliari Pierre, son chambellan, qui convint enfin avec le gouverneur qu'on mettrait les malades à terre, et que les Pisans fourniraient à l'armée des provisions à un prix raisonnable.

Les jours suivants, le roi de Navarre, le comte de Poitiers, le comte de Flandre, et une infinité d'autres croisés entrèrent dans le port. On tint le lendemain conseil de guerre; le roi y lut des lettres du roi de Sicile, qui promettait de se rendre incessamment devant Tunis avec une puissante armée, et les ordres furent donnés pour l'embarquement. La plupart des malades avaient été sur pied en quatre jours : la terre et quelques rafraîchissements les avaient guéris.

Dès que le gouverneur de Cagliari vit que les Français se préparaient au départ, il prit aussitôt des manières aussi polies que son premier accueil l'avait été peu : il envoya au roi vingt muids de vin grec; mais Louis n'en voulut point, et lui demanda seulement d'avoir soin du peu de malades qui restaient à terre. Le lendemain on mit à la voile pour Tunis, et le troisième jour, à trois heures après midi, on reconnut la terre d'Afrique.

Lorsque les croisés débarquèrent, les Sarrasins se présentèrent pour les repousser. Rien ne put retenir le courage des Français; ils se jetèrent le sabre à la main dans de petites barques, et ils eurent à peine gagné la terre, que les barbares se sauvèrent vers les montagnes. Aussitôt un aumônier du roi publia la prise de possession du pays au nom de Louis. Ensuite on dressa des tentes. Bientôt après on s'empara d'une forteresse élevée près des ruines de l'an-

(1) Nangis, 386.
(2) Duches., 386.

cienne ville de Carthage, et l'on se disposa à faire le siége de Tunis; car on était bien désabusé des prétendus désirs du prince infidéle d'embrasser le christianisme. Il avait envoyé à Louis deux chevaliers espagnols renégats lui déclarer que, si l'armée chrétienne venait assiéger sa ville, il ferait massacrer tous les chrétiens qui étaient dans ses États. Le roi avait fort bien reçu ces renégats, les avait renvoyés avec des présents, et leur avait dit que s'ils faisaient la guerre en barbares, on les traiterait de même.

Mais ce n'était pas les Sarrasins qui étaient le plus à craindre: le nombre des malades augmentait; les soldats, peu accoutumés au soleil d'Afrique, se plaignaient qu'ils n'avaient plus de force. On ne mangeait plus que des chairs salées, l'eau des puits devenait mauvaise, et tarissait souvent; on respirait avec l'air un sable brûlé, et si délié qu'il entrait dans le corps et desséchait les poumons. Les Sarrasins avaient sur toutes les montagnes des machines pour élever la poussière dans les airs, et les vents de terre, qui venant de la zone torride n'étaient que du feu, poussaient cette poussière embrasée sur les chrétiens et les enterraient tout vivants. Enfin la dyssenterie faisait un grand ravage parmi les troupes. Au milieu de ces dangers si différents, il fallait être toujours sous les armes. Les Sarrasins faisaient souvent mine de vouloir livrer bataille; et bien que ceux-ci eussent sans cesse le désavantage lorsqu'ils en venaient aux mains par des escarmouches, les chrétiens devaient se tenir sur leurs gardes, parce que les Sarrasins, bien montés, tombaient sur un quartier lorsqu'on y pensait le moins, et y faisaient d'horribles massacres.

On n'attendait plus, pour commencer le siége, que l'arrivée du roi de Sicile, qui devait amener à son frére un puissant renfort. En attendant, on mit le camp à l'abri de toute insulte par de larges fossés et par de bonnes palissades; mais il n'était pas possible de le défendre contre les chaleurs excessives d'un pays brûlant. Les maladies augmentaient à vue d'œil, et la peste se mit même dans les troupes avec tant de violence, qu'en peu de jours elles furent diminuées de près de moitié: outre les chaleurs excessives, le peu de bonnes eaux, les mauvais vivres, le chagrin de se voir enfermés dans un camp, tout contribuait à les décourager. Le roi seul les soutenait, et leur disait souvent: « Mes enfants, nous combattons pour la foi: ou nous vaincrons, ou nous serons martyrs de Jésus-Christ. » Déjà plusieurs grands seigneurs étaient morts, lorsque le roi lui-même tomba malade de la dyssenterie. Le prince Philippe, le comte de Nevers et le roi de Navarre en furent attaqués en même temps.

Louis sentit dès les premiers jours que son mal serait mortel, et ne parut jamais plus grand que dans les derniers moments de sa vie. Il n'en interrompit aucune de ses fonctions de roi, donna toujours les ordres tant qu'il eut de la force, et songeant plus aux maux des autres qu'aux siens propres, il n'épargna rien pour leur soulagement. Il agit à son ordinaire le plus longtemps qu'il put; mais la dyssenterie continuant, la fièvre le prit, et il fut obligé de se mettre au lit. Le prince Philippe, son fils ainé, quoique fort abattu de la fièvre quarte, était toujours auprès de lui; Louis

l'aimait et le regardait comme son successeur, mais il avait une tendresse particulière pour le comte de Nevers. Ce jeune prince, né à Damiette pendant la prison du roi, n'avait que vingt-un ans, et, dans un âge si sujet aux emportements, il avait conservé son innocence, et répondait dignement aux soins particuliers que le roi son père avait pris de son éducation. Il fut attaqué d'une fièvre si violente, qu'au bout de quelques jours on désespéra de sa vie; les médecins le firent porter sur son vaisseau, pour le soustraire aux influences de l'air empesté du camp; mais le changement d'air fut un remède inutile, et le jeune prince mourut. Le roi, ne le voyant plus auprès de son lit, se douta de son malheur. Son confesseur lui avoua la vérité, et fut surpris de voir Louis si soumis à la volonté de Dieu dans une occasion si cruelle. Le cardinal d'Albe, légat du pape, mourut quatre jours après, et en mourant laissa tous ses pouvoirs à un dominicain, en attendant que les cardinaux, pendant la vacance du saint-siége, eussent nommé un autre légat.

Le roi savait la désolation de ses troupes, et n'en paraissait point touché; il regardait des yeux de la foi la fin de la vie comme le commencement d'un bonheur qui ne devait jamais finir. Il plaignait bien moins ceux qui mouraient en bons chrétiens que ceux qui guérissaient au hasard de leur salut, et ne songeait qu'à prendre des mesures justes pour faire exécuter après sa mort les ordonnances qu'il avait faites pendant sa vie. Tout dépendait de son successeur: aussi s'adressa-t-il à lui, et reprenant dans son courage les forces qui commençaient à lui manquer, il lui parla d'une manière si chrétienne et si touchante, que Guillaume de Beaulieu, son confesseur, qui était présent, a cru rendre un grand service à la postérité en conservant les dernières paroles d'un roi si grand et si saint.

« Mon cher fils (1), lui dit-il, aimez Dieu de tout votre cœur et de toutes vos forces: car sans cela il n'y a point de salut. Eloignez-vous de tout ce qui peut déplaire à Dieu, et principalement de tout péché mortel, résolu, plutôt que d'en commettre un seul, de souffrir tous les supplices imaginables. Si Dieu vous envoie quelque tribulation, souffrez-la doucement, rendez-lui grâces de tout, pensez que c'est pour votre salut, et que vous l'avez peut-être bien mérité. S'il vous comble de prospérités, humiliez-vous, mon fils; défendez-vous de la vaine gloire, et ne vous servez pas, pour offenser le Seigneur, des mêmes biens que vous avez reçus de sa bonté. Allez souvent à confesse, choisissez des confesseurs sages et habiles, qui puissent vous enseigner les choses que vous avez à faire, et celles que vous avez à éviter. Gouvernez-vous avec vos confesseurs de manière qu'ils puissent vous reprendre avec hardiesse et amitié. Assistez dévotement et le plus souvent que vous pourrez à l'office de l'Eglise; ne regardez point à droite et à gauche, ne parlez point de choses vaines; mais priez Dieu de bouche et de cœur; et principalement, mon cher fils, soyez attentif au moment que le prêtre consacre le corps et le sang de notre

(1) Beaulieu, 449.

Seigneur Jésus-Christ. Ayez de la charité pour les pauvres, pour les misérables, pour les affligés; assistez-les, et les consolez suivant votre pouvoir. Si vous avez quelque affliction, dites-la à votre confesseur ou à quelque homme de bien, et vous vous trouverez soulagé. Tâchez d'avoir toujours auprès de vous des gens de bien, ou religieux, ou séculiers; entretenez-vous souvent avec eux, et prenez garde que les méchants, que les impies ne vous approchent. Entendez les sermons en public et en particulier, et obtenez des indulgences de la sainte Eglise notre mère. Aimez dans le prochain le bien et haïssez le mal. Ne souffrez point qu'on commette devant vous aucune médisance, et si quelqu'un était assez malheureux pour blasphémer contre Dieu ou contre ses saints, faites-en une punition exemplaire. Remerciez Dieu des biens qu'il vous a accordés, et méritez par là d'en recevoir encore davantage. Faites justice à tous vos sujets, et jusqu'à ce que la vérité vous soit bien connue, penchez plutôt du côté du pauvre que de celui du riche. Si l'on vous dispute quelque chose, commencez par croire que vous avez tort; examinez ensuite; et par là ceux qui seront de votre conseil ne craindront point de se déclarer pour la justice, même contre vous. Si vous savez certainement que vous avez du bien d'autrui, soit par succession, soit qu'il ait été pris de votre temps, restituez-le au plus tôt; si la chose est douteuse, faites-vous-en informer par des gens habiles. Ayez soin que tous vos sujets vivent en paix, et principalement les ecclésiastiques et les religieux. On raconte du roi Philippe, notre aïeul, qu'un de ses conseillers lui ayant dit que les gens d'Eglise usurpaient ses droits, et qu'on s'étonnait qu'il le souffrît: « Je crois tout ce que vous me dites, lui répondit-il; mais quand je songe aux grâces que j'ai reçues de Dieu, j'aime mieux souffrir que de causer du scandale entre l'Eglise et moi. » Aimez donc, mon fils, aimez les ecclésiastiques, et, autant que vous le pourrez, vivez en paix et en amitié avec eux. Assistez les pauvres religieux dans leurs nécessités; ce sont eux qui rendent le plus d'honneur à Dieu. Honorez vos parents, et souvenez-vous de ce qu'ils vous ont ordonné. Prenez l'avis de gens de bien et d'esprit dans la distribution des bénéfices, et ne les donnez qu'à des personnages capables et qui n'en aient point d'autres. Prenez garde, mon fils, de faire la guerre à des chrétiens sans de grandes raisons; et si vous ne pouvez pas vous en empêcher, tâchez de faire en sorte que les innocents n'en souffrent pas; et le plus tôt que vous pourrez faites la paix, et vous souvenez que saint Martin disait que faire la paix, c'était atteindre au comble de toutes les vertus. Ayez soin d'avoir de bons baillis, et veillez sur leur conduite. Soyez dévot et obéissant à notre mère la sainte Eglise romaine, et au souverain pontife votre père spirituel. Efforcez-vous de bannir le péché de votre royaume, et principalement les blasphèmes et les hérésies. Souvenez-vous toujours, et rendez grâces à Dieu de tous les biens qu'il vous a faits. Ayez soin que les dépenses de votre maison ne soient point trop grandes. Enfin, mon fils, je vous prie de faire prier Dieu pour le repos de mon âme, et d'envoyer à toutes les saintes communautés de notre royaume demander des prières pour moi, et je vous prie en-

core de me donner part dans toutes les bonnes œuvres que vous ferez. Enfin, mon cher fils, je vous donne toutes les bénédictions qu'un bon père peut donner à son cher fils. Je prie la sainte Trinité et tous les saints de vous préserver de tout mal, que Dieu vous fasse la grâce, mon fils, d'accomplir sa sainte volonté, de le servir, de l'honorer, afin qu'après cette vie nous puissions ensemble, mon cher fils, le voir, le louer, et l'aimer pendant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Un discours si touchant nous a été conservé mot à mot par Geoffroi de Beaulieu, confesseur du roi, et l'on peut juger aisément de l'effet qu'il produisit dans l'âme de Philippe : il voulut l'avoir par écrit, afin de s'en souvenir dans tous les moments de sa vie. Louis se tourna ensuite du côté de la reine de Navarre, sa chère fille, qui fondait en larmes auprès de son lit, et l'avertit de ses devoirs particuliers, lui recommandant avec beaucoup de tendresse d'avoir soin du roi son mari, qui était fort malade. Après quoi, ne voulant plus songer qu'à Dieu, il embrassa ses enfants pour la dernière fois et demanda qu'on le laissât seul avec son confesseur. Il avait assisté à l'office de l'Église tant qu'il avait pu, et dans les derniers jours il faisait venir ses aumôniers auprès de son lit, et priait Dieu avec eux. On avait mis dans sa chambre, sur une table, un crucifix sur lequel il avait toujours les yeux attachés, et quelquefois il se le faisait apporter, et baisait avec respect les pieds sacrés du Sauveur du monde. Il communia plusieurs fois pendant sa maladie, et sentant que ses forces commençaient à lui manquer, il demanda le saint viatique. A peine pouvait-il lever la tête, tant il était faible; et toutefois à la vue de son Dieu il se leva tout seul et se mit à genoux pour le recevoir. « Croyez-vous fermement, lui dit son confesseur, que ce soit là le vrai corps de Jésus-Christ. — Oui, répondit le saint roi, et je ne le croirais pas mieux quand je le verrais tel que les apôtres le virent le jour de son ascension. » Il demanda ensuite l'extrême-onction, et répondit à toutes les prières de l'Église. Les grands efforts qu'il avait faits l'abattirent extrêmement; il demeura assez longtemps sans parler, on croyait que sa dernière heure était venue, et toute l'armée était en larmes; mais sur le soir il recommença à parler de Dieu. « Seigneur, disait-il d'une voix plus forte que l'état où il était ne semblait le permettre, Seigneur, gardez votre peuple, sanctifiez votre peuple. » Il s'adressait ensuite à saint Denis, en qui il avait toujours eu beaucoup de confiance, et lui demandait son intercession auprès de Dieu, et sa protection pour le royaume de France. Il passa la nuit assez doucement (1), ses douleurs diminuèrent, et il s'endormit. Mais comme son imagination était remplie des idées de la Terre-Sainte, on l'entendit répéter plusieurs fois ces paroles : « Nous irons à Jérusalem, » voulant peut-être parler de la Jérusalem céleste, qu'il regardait alors comme sa véritable patrie. Enfin il perdit la parole, et sentant que la mort approchait, il fit signe qu'on le mît en chemise, couvert d'un cilice, sur un lit de cendres. Il y passa ses derniers moments, l'esprit partagé entre

(1) Guill. de Chartres, 474.

la frayeur des jugements de Dieu et la confiance en sa miséricorde. On voyait dans ses regards qu'il était tout rempli des pensées de l'éternité, et sur les trois heures après midi il fit un dernier effort et prononça distinctement ces paroles de David : « Seigneur, j'entrerai dans votre maison, je vous adorerai dans votre saint temple, je glorifierai votre nom. » Il rendit l'esprit le vingt-cinquième du mois d'août (1270), après vingt-deux jours de maladie, à l'âge de cinquante ans, dont il en avait régné près de quarante-quatre.

Ainsi mourut le saint roi Louis, dont la vie est une suite continuelle de merveilles. Plus vaillant que les héros guerriers de l'antiquité, ses actions ont égalé tout ce que la poésie et l'histoire ont jamais raconté de plus grand; mais plus recommandable même aux yeux des hommes par la sainteté de sa vie, par son attachement à ses devoirs, par son affection pour son peuple, il trouva le moyen d'être le plus puissant prince de l'Europe, et de faire à la fois régner l'abondance dans son Etat. Il ne voulait de richesses que pour les répandre sur les infortunés; ses trésors étaient dans le cœur de ses sujets; et quoiqu'il fût obligé pendant les croisades de soutenir des dépenses presque infinies, il ne manqua jamais de rien, chacun ouvrant sa bourse à un roi qui en faisait un si bon usage. On lui reproche d'avoir fait deux entreprises toutes deux malheureuses; mais est-il juste de le condamner, puisqu'il ne manqua ni de valeur ni de prudence pour les faire réussir? ce sont de ces secrets de la Providence impénétrables à l'esprit humain. Louis, le plus grand des rois et le plus saint des hommes, à la tête de cinquante mille Français, devait, selon les apparences, conquérir l'Egypte et la Terre-Sainte; mais Dieu, dont les pensées sont bien au-dessus des nôtres, en ordonna autrement et le sanctifia dans les souffrances. Si ces croisades eussent obtenu le succès qui semblait leur être promis, la postérité eût admiré la politique de Louis. Mais aux yeux de la religion ce ne sont point les succès qui donnent la gloire, et ce saint roi aura toujours celle d'avoir montré un zèle infatigable pour l'honneur des armes chrétiennes et pour la liberté des Français dans la Palestine.

La nouvelle de la mort du roi répandit dans l'armée une consternation générale. Les uns pleuraient, les autres s'en prenaient au roi de Sicile, qu'ils accusaient hautement d'avoir voulu laisser périr son frère : mais tous s'entretenaient des grandes qualités et des vertus de Louis. On le voyait, dans sa tente, étendu sur la cendre où il avait voulu expirer; sa bouche était encore vermeille; on eût dit, à le voir, qu'il ne faisait que sommeiller, et les rayons de la gloire qui brillaient sur son visage marquaient déjà le bonheur éternel dont il jouissait dans le ciel. Il venait d'expirer (1), lorsqu'on entendit les trompettes de l'armée du roi de Sicile. Charles avait mis pied à terre auprès de Carthage; il arrivait avec de belles troupes; mais il fut surpris de voir que rien ne lui répondait et que personne ne venait au-devant de lui : il se douta de quelque malheur, laissa son armée sous la conduite de ses lieutenants, poussa à toute bride vers le camp, mit pied à terre à l'entrée de la tente du roi, et y

(1) Guill. de Nangis, 516.

entra. Le douloureux spectacle qu'il y trouva le surprit et le toucha ; son cœur fut attendri ; il se jeta à terre, baisa les pieds de son saint frère et versa des larmes. Il songea aussitôt à lui faire rendre les derniers devoirs. Le cœur et les ossements furent mis dans une caisse, et dans une autre la chair et les entrailles. Le prince Philippe, que les barons français avaient proclamé roi, voulait avoir l'une et l'autre, mais il se laissa fléchir par les prières du roi de Sicile, qui eut la chair et les entrailles, qu'il envoya à l'abbaye de Montréal, près de Palerme.

Il fallut cependant pourvoir à la sûreté de l'armée. Philippe et Charles y travaillèrent de concert, après avoir rendu les derniers devoirs au saint roi. La nouvelle de sa mort inspira de la confiance aux Sarrasins ; ils vinrent présenter la bataille, les croisés l'acceptèrent, et les Sarrasins furent entièrement défaits. Ils revinrent encore quelque temps après ; mais pour cette fois leur défaite fut si complète, qu'ils n'osèrent plus tenir la campagne. Les croisés songèrent alors à s'emparer de Tunis. Pendant qu'ils s'occupaient des préparatifs du siége, le prince infidèle fit demander la paix, offrant de se soumettre à des conditions aussi onéreuses pour lui qu'avantageuses pour les croisés. On les accepta, et la trêve fut conclue pour dix ans, aux clauses suivantes : que tous les prisonniers chrétiens seraient mis en liberté; qu'ils auraient le libre exercice de leur religion ; qu'ils pourraient faire bâtir des églises ; qu'on ne mettrait aucun obstacle à la conversion des musulmans; que le roi de Tunis paierait tous les ans au roi de Sicile un tribut de cinq mille écus ; qu'il rembourserait au monarque et aux seigneurs français toutes les dépenses qu'ils avaient faites depuis le commencement de la guerre, ce qui montait à deux cent dix mille onces d'or, dont la moitié devait être payée comptant et l'autre dans deux mois.

Les Français se rembarquèrent avec les Siciliens, emportant avec eux les saintes dépouilles de Louis. Charles fit inhumer avec la plus grande magnificence celles qu'il avait obtenues ; le reste du corps fut porté en France et déposé à l'abbaye de Saint-Denis. Le roi Philippe voulut le porter lui-même sur ses épaules, une partie du chemin ; partout le peuple accourut en foule pour lui donner des marques des sa vénération. Les deux abbayes de Montréal et de Saint-Denis ont été longtemps visitées par les fidèles ; ils y allaient implorer l'intercession du saint roi, et y obtenaient souvent des guérisons miraculeuses.

Philippe le Bel fit donner une des côtes du saint roi à l'Église de Paris, et son chef à la Sainte-Chapelle de la même ville.

Cependant on parlait en France et en Sicile de canoniser le roi Louis : la sainteté de sa vie, et les miracles qui se faisaient à son tombeau de Saint-Denis et à celui de Montréal en Sicile, semblaient demander qu'on lui rendît cet honneur; il fallait s'adresser au souverain pontife ; il y avait déjà longtemps que ce n'était plus la voix publique qui canonisait, comme dans les premiers siècles du christianisme. La ferveur et la simplicité étaient diminuées lorsque les persécutions avaient cessé, et la mauvaise foi s'était glissée avec la paix et les richesses. Ainsi l'Eglise, de peur de se tromper, avait été obligée d'apporter de grandes formalités à la canonisation des

saints : on faisait des informations secrètes des miracles et de la sainteté de la vie avant d'en faire de publiques ; et les choses étaient examinées avec une rigueur extrême. Le pape Léon III (1), à la prière de l'empereur Charlemagne et d'Hildebalde, archevêque de Cologne, avait le premier canonisé, avec de grandes solennités, saint Suibert, en 804 ; et les papes ses successeurs avaient imaginé et ordonné, dans la formule des canonisations, toutes les précautions que les hommes peuvent imaginer et mettre en pratique pour établir la vérité des faits. La sainteté de Louis pouvait aisément surmonter toutes les difficultés de la cour de Rome. Le roi, les évêques et tous les grands seigneurs de France en écrivirent au pape, et envoyèrent divers députés à Viterbe. On fit des informations qui se trouvèrent plus amples qu'il ne fallait ; mais comme, pendant les vingt-quatre ans que dura cette affaire, il y eut dix papes différents, chaque pape faisait refaire de nouvelles informations, et mourait avant qu'elles fussent achevées. Ce fut enfin Boniface VIII (1297) qui mit Louis dans le catalogue des saints et qui publia la bulle de canonisation. (Extrait de la *Vie de saint Louis*, par l'abbé de Choisy, de la Vie du même saint par Alban Butler, et de l'Histoire de ce roi, publiée en 1825 par la *Société catholique des bons livres*, à Paris.)

(114) Voyez dans le baron d'Auteuil, p. 11-12, des *Preuves* qui se trouvent à la fin de son *Histoire de Blanche*, la liste des auteurs d'où sont textuellement extraits tous ces éloges. Il donne les titres de *dix-sept* ouvrages.

CHAPITRE XV.

(Page 160.)

(115) *Histoire de France*, tome II, page 544-555.

(116) Voyez plus haut le chapitre I[er] de notre *Histoire de la reine Blanche*, page 8.

(117) Daru, *Histoire de Bretagne*, t. II. — Matthieu Pâris, p. 25.

(118) Le R. P Henri-Dominique Lacordaire, dans sa *Vie de saint Dominique*, donne un excellent résumé de la *Guerre des Albigeois* depuis son origine jusqu'à sa conclusion. Nous allons citer textuellement ce résumé ; le lecteur, en y ajoutant les réflexions et les détails que nous avons donnés sur cette croisade, aura une histoire impartiale d'un fait que les passions ont défiguré comme à l'envi.

Laissons parler le célèbre auteur:

« La guerre, dit le Père Lacordaire, est l'acte par lequel un peuple résiste à l'injustice au prix de son sang. Partout où il y a injustice, il y a cause légitime de guerre jusqu'à satisfaction. La guerre, ainsi définie, est donc, après la religion, le premier des offices humains : l'une enseigne le droit, l'autre le défend ; l'une est la parole de Dieu, l'autre son bras. *Saint, saint, saint, est le*

(1) Bellarm., l. I, *de la Béatitude des Saints*, ch. 28. — Baronius, t. IX an de Jésus-Christ 804.

Seigneur, le Dieu des armées, c'est-à-dire le Dieu de la justice, le Dieu qui envoie le fort au secours du faible opprimé, le Dieu qui renverse les dominations superbes, qui crée Cyrus contre Babylone, brise en faveur des peuples les portes d'airain, change le bourreau en soldat et le soldat en hostie. Mais la guerre, comme les plus saintes choses, peut être retournée contre son but, et devenir l'instrument de l'oppression. C'est pourquoi, pour juger de sa valeur dans un cas particulier, il faut connaître quel fut son objet. Toute guerre de délivrance est sacrée, toute guerre d'oppression est maudite.

« Jusqu'aux croisades, la défense du territoire et du gouvernement légitimes de chaque peuple occupa presque seule et retrempa la sainteté du glaive. Le soldat mourait aux frontières de la patrie, et ce nom était le plus élevé qui inspirait son cœur au moment des batailles. Mais quand Grégoire VII eut éveillé dans l'esprit de ses contemporains l'idée de la république chrétienne, l'horizon du dévouement s'étendit avec celui de la fraternité. L'Europe, confédérée pour la foi, comprit que tout peuple catholique opprimé, quel que fût l'oppresseur, avait droit à son assistance, et pouvait mettre la main sur le pommeau de son épée. La chevalerie naquit; la guerre devint non-seulement un service chrétien, mais encore un service monastique, et l'on vit des bataillons de moines couvrir de la haire et du bouclier les postes avancés de l'Occident. Il fut clair à toute âme baptisée qu'elle était la servante du droit contre la force, et qu'ouvrage de Dieu qui entend la moindre plainte de ses créatures, elle devait être prête au premier cri de détresse. Comme un chasseur debout et armé écoute au pied d'un arbre de quel côté vient le vent, l'Europe, en ces temps-là, la lance au poing et le pied dans l'étrier, écoutait attentivement de quel côté venait le bruit de l'injure. Qu'elle tombât du trône ou de la tour d'un simple château, qu'il fallût passer les mers pour l'atteindre ou ne fournir que la course d'un cheval : le temps, le lieu, le péril, la dignité n'arrêtaient personne. On ne calculait pas s'il y avait profit ou perte : le sang se donne pour rien ou ne se donne pas. La conscience le paie ici-bas et Dieu là-haut.

« Parmi les faiblesses que la chevalerie chrétienne avait prises sous sa garde, il y en avait une sacrée entre toutes, c'était celle de l'Église. L'Église, n'ayant ni soldats ni remparts pour se défendre, avait été toujours à la merci des persécuteurs. Dès qu'un prince lui voulait du mal, il pouvait tout contre elle. Mais quand la chevalerie se fut formée, elle prit sous sa protection la cité de Dieu, d'abord parce que la cité de Dieu était faible, ensuite parce que la cause de sa liberté était la cause même du genre humain. A titre d'opprimée, l'Église avait droit comme tout autre à l'assistance du chevalier; a titre d'institution fondée par Jésus-Christ pour perpétuer l'œuvre de l'affranchissement terrestre et du salut éternel des hommes, l'Église était la mère, l'épouse, la sœur de quiconque avait reçu un bon sang et une bonne épée. Je me persuade qu'il n'est personne aujourd'hui qui soit incapable d'apprécier cet ordre de sentiments ; la gloire de notre siècle, parmi bien des misères, est de connaître qu'il est des intérêts plus hauts, plus universels que

les intérêts de famille et de nation La sympathie des peuples franchit de nouveau leurs frontières, et la voix des opprimés retrouve dans le monde un écho. Quel est le Français qui n'accompagnerait de ses vœux, sinon de sa personne, une armée de chevaliers marchant à travers l'Europe au secours de la Pologne? Quel est le Français, même incroyant, qui ne compte parmi les crimes dont souffre cet illustre pays la violence faite à sa religion, l'exil de ses prêtres et de ses évêques, la spoliation des monastères, le rapt des églises, la torture des consciences? Si l'arrestation arbitraire et l'emprisonnement de l'archevêque de Cologne ont causé à l'Europe moderne une si vive émotion, que dût-ce être de l'Europe du XIII[e] siècle apprenant qu'un ambassadeur apostolique venait d'être tué en trahison par un coup de lance?

« Ce n'était pas d'ailleurs le premier acte oppressif dont la chrétienté avait à demander raison au comte de Toulouse. Depuis longtemps nulle sécurité n'existait plus pour les catholiques dans les pays dépendants de sa domination. Les monastères étaient dévastés, les églises pillées; il en avait transformé plusieurs en forteresses; il avait chassé de leurs siéges les évêques de Carpentras et de Vaison; un catholique ne pouvait obtenir justice de lui contre un hérétique; toutes les entreprises de l'erreur étaient placées sous sa sauvegarde, et il affectait pour la religion ce mépris éclatant qui dans un prince est déjà une tyrannie. Un jour que l'évêque d'Orange était venu le supplier d'épargner les lieux saints, et de s'abstenir au moins le dimanche et les fêtes, des maux dont il accablait alors la province d'Arles, il prit la main droite du prélat, et lui dit : « Je jure par cette main de ne tenir aucun compte du dimanche et des fêtes, et de ne faire merci ni aux personnes ni aux choses ecclésiastiques (1). » La France, à cette époque, était infestée de gens de guerre sans service, qui, réunis par bandes nombreuses, remplissaient les chemins de brigandages et de meurtres. Poursuivis par Philippe-Auguste, ils trouvaient sur les terres du comte de Toulouse, son vassal, une sûre impunité, qui était due à l'ardeur avec laquelle ils coopéraient à ses desseins par leurs déprédations et leurs cruautés sacriléges. Ils enlevaient des tabernacles les vases sacrés, profanaient le corps de Jésus-Christ, arrachaient aux images des saints leurs ornements pour en couvrir des femmes perdues; ils détruisaient des églises de fond en comble; les prêtres étaient meurtris à coups de verges ou de bâton; plusieurs furent écorchés vifs. Une exécrable trahison du prince laissait ses sujets sans défense contre une persécution d'assassins. Quand donc, après tant de crimes dont il était l'auteur ou le complice, le comte de Toulouse eut reçu au nombre de ses amis et comblé de faveurs le meurtrier de Pierre de Castelnau, la mesure fut pleine; il était arrivé à ce moment de la tyrannie où elle s'affaisse par son propre excès.

« On se tromperait toutefois beaucoup en croyant qu'il était facile à la chrétienté d'avoir raison du comte de Toulouse. Sa position

(1) Lettres d'Innocent III, liv. X, lettre LXIX.

était formidable, et l'événement l'a bien prouvé. Raymond VI mourut victorieux de ses ennemis après quatorze années de guerre; il transmit à son fils, qui en jouit jusqu'à sa mort, le patrimoine de ses ancêtres, et ce grand fief ne fut réuni à la couronne de France que par suite du mariage d'un frère de saint Louis avec la fille unique du comte Raymond VII. La force de cette maison tenait à bien des causes. Elle avait de longues racines dans le pays par l'antiquité, et une illustration méritée la recommandait à l'amour des peuples. L'hérésie, devenue presque générale, avait formé entre le prince et ses sujets un nouveau lien, qui, en les séparant du reste de la chrétienté, donnait à leurs rapports le nerf d'une ligue religieuse. Les vassaux de tout rang partageaient les erreurs de leur suzerain, et la convoitise des biens du clergé ajoutait en eux à la communauté des idées celle des intérêts. Ce qui restait de catholiques n'était ni assez fervents ni assez nombreux pour affaiblir beaucoup le faisceau si bien serré dont le comte de Toulouse était le nœud. Il avait, en outre, pour alliés fidèles de sa cause, les comtes de Foix et de Comminges, le vicomte de Béarn, le roi d'Aragon Pierre II, dont il avait épousé la sœur, et il etait tranquille du côté de la Guienne, possédée par les Anglais. Philippe-Auguste, son suzerain, occupé chez lui par ses querelles avec l'Angleterre et l'empire, ne pouvait être le chef de la croisade, et sans ce chef, le seul à craindre, l'armée des croisés, composée de bandes mal unies, n'avait guère à se promettre que de fragiles victoires, et une dissolution naturelle plus prompte encore que les revers. Maître de toute la ligne des Pyrénées, ayant derrière lui l'Aragon pour le soutenir, à droite et à gauche deux mers inoffensives, autour de lui une multitude de villes fortes et défendues par des vassaux dévoués, le comte Raymond avait mille chances d'être superieur à ses ennemis. La guerre des Albigeois était donc une guerre serieuse, où les difficultés morales surpassaient encore les difficultés stratégiques. Car que faire de ce pays une fois qu'on en serait maître? Nous verrons le sens exquis et généreux d'Innocent III, sans cesse averti qu'il y avait là un abîme, et un grand capitaine, victorieux d'abord, tomber sous le poids de ses afflictions avant d'être atteint de la mort du soldat.

« Dès qu'Innocent III eut appris le meurtre de Pierre de Castelnau, il écrivit une lettre aux nobles hommes, comtes, barons, chevaliers des provinces de Narbonne, Arles, Embrun, Aix et Vienne, dans laquelle, après avoir dépeint avec éloquence la mort de son légat, il déclarait le comte de Toulouse excommunié, ses vassaux et ses sujets déliés de leurs serments d'obéissance, sa personne et ses terres mises au ban de la chrétienté. Il prévoyait néanmoins le cas où le comte se repentirait de ses crimes, et lui laissait une porte ouverte pour rentrer en paix avec l'Eglise. Cette lettre est du 10 mars 1208. Le souverain pontife écrivit dans des termes semblables aux archevêques et évêques des mêmes provinces, à l'archevêque de Lyon, à celui de Tours, et au roi de France(1). Il adjoignit à l'abbé de Cîteaux, le seul de ses légats qui

(1) Liv. XI, lettres XXVI, XXVII et XXVIII.

eût survécu, Navarre, évêque de Conserans, et Hugues, évêque de Riez, et chargea particulièrement l'abbé de Cîteaux de prêcher la croisade avec ses religieux. Les préparatifs s'en firent pendant le reste de l'année et le printemps de l'année suivante.

« Cependant, effrayé de tout ce qui se passait, et sachant que les évêques de la province de Narbonne avaient député vers le pape leurs collègues de Toulouse et de Conserans pour l'informer en détail des maux de leurs églises, le comte Raymond envoya de son côté à Rome l'archevêque d'Auch et l'ancien évêque de Toulouse, Rabenstens. Ils devaient se plaindre amèrement de l'abbé de Cîteaux, et dire au souverain pontife que leur maître était prêt de se soumettre et de donner au saint-siége toute satisfaction, si on lui accordait de plus équitables légats. Innocent III y consentit, et fit partir pour la France le notaire apostolique Milon, homme d'une prudence consommée, avec la mission spéciale d'entendre et de juger la cause du comte. Milon convoqua à Valence une assemblée d'évêques, où Raymond, s'étant présenté, accepta les conditions de paix qui lui furent proposées. C'étaient celles-ci : qu'il chasserait les hérétiques de ses terres, ôterait aux juifs tout emploi public, réparerait les dommages qu'il avait causés aux monastères et aux églises, rétablirait dans leurs siéges les évêques de Carpentras et de Vaison, veillerait à la sûreté des routes, n'exigerait plus d'impôts contraires aux usages anciens du pays, et purgerait ses domaines des bandes armées qui les infestaient. En gage de sa sincérité, Raymond mit entre les mains du légat le comté de Melgueil et sept villes de Provence qui lui appartenaient, sous la condition d'en perdre la souveraineté s'il manquait à sa parole. On convint que sa réconciliation solennelle avec l'Église aurait lieu à Saint-Gilles, selon les formes usitées dans ces temps-là. Si le comte de Toulouse avait été de bonne foi, la pénitence publique à laquelle il se soumettait, loin de l'abaisser devant ses contemporains et devant la postérité, eût été pour lui un titre au respect de tous les chrétiens. Théodose ne perdit rien de sa gloire pour s'être laissé arrêter par saint Ambroise aux portes de la cathédrale de Milan : le crime seul déshonore ; l'expiation volontaire, dans un souverain surtout, est un hommage rendu à Dieu et à l'humanité, qui relève celui qui en est capable, et le rend participant de l'honneur invincible qui est en Jésus-Christ crucifié. L'orgueil peut-être ne comprend point ce que je dis là ; mais qu'importe ! Il y a longtemps que la croix est maîtresse du monde, sans que l'orgueil ait encore deviné pourquoi. Laissons cet aveugle-né, et répétons à qui peut l'entendre la parole de celui qui a conquis la terre et le ciel par un supplice volontairement souffert : *Quiconque s'élève sera abaissé, quiconque s'abaisse sera exalté* (1). Si donc le comte de Toulouse eût été de bonne foi, la pénitence qu'il avait acceptée eût ramené l'intérêt sur sa tête par tous les côtés. Les hommes malheureux ne sauront jamais assez la puissance de l'arme qui est dans leurs mains. Mais le comte de Toulouse n'était pas de bonne foi ; la politique seule lui avait arraché des promesses qu'il n'avait

(1) Saint Matth., 23, 12.

pas la volonté d'accomplir, et lorsque, aux portes de l'abbaye de Saint-Gilles, après avoir juré sur les reliques des saints et sur le corps même du Seigneur, de tenir ce qu'il avait promis, il présenta ses épaules nues aux verges du légat, ce n'était plus qu'une indigne scène de parjure et d'ignominie. Ce qu'il n'eût pas dû souffrir à la dernière extrémité, cet homme le souffrait sans avoir tiré l'épée. Une circonstance mémorable vint aggraver son châtiment et lui donner un grand caractère. Quand il voulut sortir de l'église, la foule était si pressée qu'il ne put faire un pas; on lui ouvrit une issue secrète à travers les souterrains consacrés aux sépultures, et il passa nu et meurtri devant la tombe de Pierre de Castelnau.

« Quelques jours après cette scène, qui avait eu lieu le 18 juin 1209, le légat Milon alla rejoindre à Lyon l'armée des croisés. Elle avait à sa tête le duc de Bourgogne, les comtes de Nevers, de Saint-Paul, de Bar, de Montfort, plusieurs autres seigneurs de marque et quelques prélats. Innocent III avait ordonné, en cas d'absolution du comte de Toulouse, qu'on respectât son domaine direct, mais qu'on marchât contre ses vassaux et ses alliés pour obtenir leur soumission. L'armée s'avança donc vers le Languedoc, et à peine avait-elle atteint Valence, que le comte Raymond vint au-devant d'elle revêtu lui-même de la croix. On mit le siége devant Béziers, qui, emporté d'assaut à l'improviste, fut victime de la fureur du soldat, sans distinction d'âge, de sexe, ni même de religion. Les légats, dans leurs lettres au souverain pontife, estimèrent le nombre des morts à près de vingt mille. Ce carnage, qui n'avait été ni voulu ni prévu, est un des événements qui ont jeté sur la guerre des Albigeois une couleur qu'il n'est au pouvoir d'aucun historien d'effacer. La prise de Carcassonne suivit de près celle de Béziers. Les habitants se rendirent et eurent la vie sauve; la ville fut abandonnée au pillage de dessein prémédité. Il était difficile d'ouvrir plus mal une guerre plus juste dans son principe.

« Jusque-là la croisade n'avait eu pour âme et pour chef que l'abbé de Cîteaux. Après le succès de Béziers et de Carcassonne, les croisés, dont beaucoup songeaient à la retraite, crurent utile d'élire un chef militaire. Le choix fut remis à un conseil composé de l'abbé de Cîteaux, de deux évêques et de quatre chevaliers, qui ne jugèrent personne plus digne du commandement que le comte Simon de Montfort. Cet homme de guerre descendait de la maison de Hainaut; il était né du mariage de Simon III, comte de Montfort et d'Evreux, avec une fille de Robert, comte de Leicester, et il avait épousé Alice de Montmorency, femme héroïque comme son nom. On ne pouvait voir un plus hardi capitaine ni un plus religieux chevalier que le comte de Montfort, et s'il eût joint aux qualités éminentes qui resplendissaient dans sa personne un meilleur fond de désintéressement et de douceur, nul des croisés d'Orient n'aurait surpassé sa gloire. A peine eut-il été nommé au commandement général, qu'il se vit presque abandonné de tous. Le comte de Nevers, celui de Toulouse, le duc de Bourgogne, se retirèrent l'un après l'autre, laissant avec Montfort une trentaine de cheva-

liers et un petit nombre de soldats. C'était un changement de fortune ordinaire à ces sortes d'expéditions, où chacun venait librement et s'en retournait de même.

« Je ne veux tracer, on le sent bien, que le dessein général de la guerre et des négociations. Le nœud n'en est pas facile à saisir, parce que deux plans s'en disputaient la direction, celui de l'abbé de Citeaux et celui du pape.

« Le plan de l'abbé de Citeaux, de concert avec les principaux évêques du Languedoc et des pays voisins, était de renverser de fond en comble la maison de Toulouse. Ce plan était injuste et impolitique. Il était injuste : car si Raymond VI méritait sa ruine, et s'il était impossible de se fier à lui pour l'avenir, il n'en était pas de même de son fils, enfant de douze ans, qui n'était point complice des crimes de son père, ni incapable d'une éducation chrétienne sous une tutelle désintéressée. Il était impolitique : car c'était mêler à la question religieuse, sur laquelle la chrétienté était d'accord, une question de famille qui pouvait la diviser; c'était aussi donner une couleur d'ambition à une guerre entreprise pour des motifs plus purs. Il est vrai que l'abbé de Citeaux avait eu le rare bonheur de rencontrer dans le comte de Montfort un homme fait exprès pour son plan, et peut-être n'était-ce qu'après l'avoir vu agir qu'il s'était arrêté à la pensée d'anéantir la maison de Toulouse. Mais les qualités guerrières du comte de Montfort n'étaient pour les sujets et les vassaux de cette maison que les qualités d'un ennemi, et l'abbé de Citeaux qui voulait aller vite, de peur de ne pas disposer toujours des forces d'une croisade, aurait dû savoir que le temps, dont il se défiait, était nécessaire pour substituer dans le gouvernement d'un pays une famille nouvelle à une ancienne famille; il eût dû craindre de transformer une guerre catholique en une guerre personnelle entre les Raymond et les Montfort. C'est à l'abus qu'il fit de son autorité pour soutenir un plan mauvais, que sont dues les fautes et les violences qui ont ôté à la croisade contre les Albigeois le caractère de sainteté qu'elle avait sous d'autres rapports.

« Innocent III était un tout autre homme que l'abbé de Citeaux. Il était d'ailleurs assis sur cette chaire privilégiée qui, outre l'assistance éternelle de l'Esprit saint, a encore l'avantage d'être étrangère, par son élévation même, aux passions qui s'insinuent jusque dans les meilleures causes. Tandis que trop souvent un zèle inconsidéré veut perdre les hommes avec les erreurs, la papauté s'efforça toujours de sauver les hommes en perdant leurs erreurs. Innocent III n'avait nul désir d'abattre la maison de Toulouse; il ne désespérait même pas de ramener le vieux Raymond à des sentiments dignes de ses aïeux. Dans les lettres d'excommunication qu'il avait fulminées contre lui, il avait formellement prévu le cas de son repentir, et aussitot après les actes de Saint-Gilles il s'était hâté d'enjoindre qu'on ne touchât point à ses terres. Mais le pape n'avait personne en France pour le seconder dans ses intentions généreuses; il ne put lutter contre la force des événements, et ses vains efforts n'ont servi qu'à honorer sa mémoire. Le comte Raymond lui-même, en abandonnant le système pacifique qu'il avait

d'abord adopté, contribua au triomphe des ennemis de sa famille, et il fallut qu'une main suprême intervînt pour changer tout à coup la face des affaires.

« Quoique Montfort fût resté avec peu de monde, il n'avait pas laissé d'aller en avant, de prendre des villes, de les perdre et de les reprendre, pendant que le comte de Toulouse, tranquille sur sa réconciliation avec l'Église, ne paraissait pas s'inquiéter de la chute de ses alliés et de ses vassaux. Mais un concile tenu à Avignon par les métropolitains de Vienne, d'Arles, d'Embrun et d'Aix, sous la présidence des deux légats Hugues et Milon, vint le tirer de sa sécurité. Le concile, qui s'était ouvert le 16 septembre 1209, lui donnait un délai de six semaines pour accomplir les promesses qu'il avait faites à Saint-Gilles, faute de quoi il serait excommunié. Raymond, à cette nouvelle, partit pour Rome. Admis à l'audience du saint-père, qui le reçut avec des témoignages d'affection, il se plaignit de la rigueur des légats à son égard, produisit les attestations authentiques de plusieurs églises qu'il avait indemnisées, et se déclara prêt à exécuter le reste de ses serments, demandant aussi à se justifier du meurtre de Pierre de Castelnau, et des intelligences qu'on l'accusait d'entretenir avec les hérétiques. Le pape l'encouragea dans ces sentiments, et ordonna qu'un nouveau concile d'évêques s'assemblât en France pour entendre sa justification, avec cette clause expresse; que s'il était trouvé coupable, on réservât la sentence au saint-siége. Raymond, en quittant Rome, visita la cour de l'empereur et celle du roi de France, dans l'espoir d'en obtenir quelque appui; mais ce fut sans succès. Il lui fallut donc se présenter au concile où sa cause avait été renvoyée, et qui devait se tenir à Saint-Gilles vers la mi-septembre de l'an 1210. Il voulut s'y justifier des deux accusations d'intelligence avec les hérétiques et de complicité dans le meurtre de Pierre de Castelnau; le conseil refusa de l'entendre sur ces deux points, et lui demanda simplement d'exécuter sa parole en purgeant ses domaines des hérétiques et des gens perdus dont ils étaient pleins. Soit que Raymond ne pût satisfaire à cette exigence, ou qu'il n'en eût pas la volonté, il revint à Toulouse, persuadé que l'artifice était inutile, et que désormais il n'avait rien à attendre que du sort des armes. Le concile s'abstint néanmoins de l'excommunier, parce que le souverain pontife s'était réservé la sentence; et Innocent III se contenta de lui écrire une lettre pressante et affectueuse, où il l'exhortait, sans aucune menace, à faire ce qu'il avait lui-même promis (1).

« Le roi d'Aragon intervint de son côté pour empêcher une rupture définitive, et deux conférences se tinrent à ce sujet dans l'hiver de 1211, l'une à Narbonne, l'autre à Montpellier. Dans la première, le comte de Toulouse rejeta ouvertement les conditions qui lui avaient déjà été proposées à Saint-Gilles; dans la seconde, il parut d'abord y consentir, puis se retira tout à coup sans prendre congé. Le roi d'Aragon, irrité de cette conduite, fiança son fils, âgé de trois ans, à une fille du comte de Montfort qui avait le

(1) Liv. XIII, lettre LXXXVIII.

même âge, et remit l'enfant aux mains du comte pour être élevé sous sa direction. Mais peu après il s'en repentit, et donna sa sœur en mariage au fils unique de Raymond, resserrant par cette alliance les liens déjà trop étroits qui l'attachaient à la cause de l'hérésie.

« Enfin l'abbé de Citeaux lance l'excommunication, et envoie au pape un député pour obtenir qu'elle soit confirmée. Innocent III la confirme. Raymond se prépare à la guerre en s'assurant de la fidélité de ses sujets et du secours de divers seigneurs, particulièrement des comtes de Foix et de Comminges. Il repousse Montfort, qui s'était présenté sous les murs de Toulouse; et l'armée albigeoise va camper elle-même devant Castelnaudary. Une bataille sanglante la contraint d'en lever le siége. Les croisés l'emportent; ils prennent villes sur villes; le pays de Foix et de Comminges est envahi; Raymond va en Espagne implorer le secours du roi d'Aragon.

« Ce qui se passa alors montre combien le pape était incertain et combattu. Le roi d'Aragon, avant de recourir aux armes pour protéger son beau-frère, jugea à propos de tenter encore la voie des négociations, et il envoya une ambassade au souverain pontife pour se plaindre à la fois du comte de Montfort qui s'emparait des fiefs relevant de sa couronne, et des légats apostoliques qui refusaient absolument d'admettre à pénitence le comte de Toulouse. Innocent III, prévenu par ces plaintes, écrivit des reproches à ses légats, et leur enjoignit d'assembler un concile composé d'évêques et de seigneurs du pays, pour aviser aux moyens d'asseoir la paix (1). Il ordonna au comte de Montfort de restituer au roi d'Aragon et à ses vassaux les fiefs dont il les avait dépouillés, « de peur, disait-il, qu'on en vînt à croire qu'il avait combattu plutôt pour ses intérêts que pour la cause de la foi (2). » Enfin il résolut de suspendre la croisade, et en manifesta l'intention dans une lettre particulière adressée à l'abbé de Citeaux, devenu depuis quelque temps archevêque de Narbonne (3).

Mais pendant que ces lettres, datées du commencement de l'année 1213, étaient en chemin, un concile s'était réuni à Lavaur, sur la demande du roi d'Aragon, qui, dans une requête écrite, avait supplié les légats et les évêques de rendre aux comtes de Toulouse, de Comminges et de Foix, ainsi qu'au vicomte de Béarn, les terres qu'on leur avait enlevées, et de les rétablir dans la communion de l'Église au prix de telle satisfaction que l'on voudrait. En cas de refus à l'égard du vieux Raymond, le roi sollicitait pour le fils la justice du concile Le concile décida qu'on ne devait plus admettre le comte de Toulouse à aucune justification, parce qu'il avait constamment violé sa parole; mais qu'on recevrait à pénitence les comtes de Foix et de Comminges, et le vicomte de Béarn, dès qu'ils le souhaiteraient. Le roi d'Aragon, jugeant, à cette réponse, qu'il y avait un dessein arrêté contre la maison de Tou-

(1) Liv. xv, lettre ccxii.

(2) Ibid., lettre ccxiii.

(3) Ibid., lettre ccxv.

louse, déclara hautement qu'il en appelait de l'inexorable rigueur des légats et des évêques à la clémence du saint-siége, et qu'il prenait sous sa royale protection le comte Raymond et son fils. Ce prince ne pouvait être suspect d'hérésie; il avait soumis son royaume à l'Église romaine en qualité de fief apostolique, et avait vaillamment servi la chrétienté contre les Maures d'Espagne. Le poids de son nom et de son épée mettait donc tout en péril. Aussi le concile de Lavaur se hâta d'expédier quatre députés au souverain pontife, avec une lettre dont le but était de lui persuader que la cause catholique était perdue, si le comte de Toulouse n'était privé à jamais de ses domaines, lui et ses héritiers: les évêques d'Arles, d'Aix et de Bordeaux; les archevêques de Maguelone, de Carpentras, d'Orange, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Cavaillon, de Vaison, de Bazas, de Béziers et de Périgueux, écrivirent dans le même sens au saint-père. Innocent III se plaignit d'avoir été trompé par le roi d'Aragon; il lui manda de se désister de son entreprise, de conclure une trêve avec le comte de Montfort, et d'attendre la venue d'un cardinal qu'il allait envoyer sur les lieux (1). Mais le sort en était jeté. Le roi rassemblait une armée en Catalogne et en Aragon, et repassant les Pyrénées, il vint joindre ses troupes à celles des comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges.

« Montfort était à Fanjeaux lorsqu'il apprit que l'armée confédérée, grosse de quarante mille fantassins et de deux mille chevaux, s'était avancée vers Muret, place importante située sur la Garonne, à trois lieues au-dessus de Toulouse. Ce fut le moment sublime de sa vie. Il n'avait à son service qu'environ huit cents chevaux et un petit nombre de gens de pied: il partit aussitôt pour Muret, un matin, accompagné de ses hommes d'armes et des évêques de Toulouse, de Nîmes, d'Uzès, de Lodève, de Béziers, d'Agde, de Comminges, et de trois abbés de Cîteaux. Arrivés le même jour au monastère de Bolbonne, qui appartenait à l'ordre de Cîteaux, il entra dans l'église, y pria longtemps, et ayant posé son épée sur l'autel, il la reprit en disant à Dieu: « O Seigneur, qui m'avez choisi, tout indigne que j'en étais, pour faire la guerre en votre nom, je prends aujourd'hui mon épée sur votre autel, afin de recevoir mes armes de vous, puisque c'est pour vous que je vais combattre (2)! » Il marcha ensuite à Saverdun, et y passa la nuit. Le lendemain, il se confessa, écrivit son testament, et l'envoya à l'abbé de Bolbonne, avec prière de le transmettre au souverain pontife, s'il venait à périr. Le soir, il franchit la Garonne sur un pont sans être inquiété, et se trouva derrière les tours de Muret, gardée par une trentaine de chevaliers. C'était le mercredi 12 septembre 1213 Avant de mettre le pied dans la ville, il avait été rejoint par les évêques, qui l'avaient un moment quitté pour aller au camp des ennemis demander la paix; mais le roi d'Aragon leur avait repondu que ce n'était pas la peine qu'un roi et des évêques entrassent en conférence pour une poignée de gladiateurs. Malgré

(1) Liv. XVI, lettre XLVIII.

(2) Pierre de Vaulx-Cernay, *Histoire des Albigeois*, ch. LXXI.

le mauvais succès de cette tentative, quand l'aurore se fut levée, les évêques chargèrent un religieux de prévenir le roi qu'eux et tous les ordres ecclésiastiques viendraient nu-pieds, le conjurer de prendre de meilleures résolutions. Combien alors le comte de Toulouse dut regretter ses parjures et ses humiliations sans fruit! Combien il dut s'accuser de n'avoir pas recouru dès l'origine à une guerre loyale et courageuse, au lieu de laisser écraser ses amis et déshonorer sa cause! Mais il se trompait : la guerre, comme l'artifice, devait lui être funeste. Dieu voyait le cœur de ce prince, et n'était pas touché de son sort.

« Les évêques se disposaient à sortir de Muret en équipage de suppliants, lorsqu'un corps de cavaliers ennemis se précipita vers les portes. Montfort donna l'ordre aux siens de se ranger en bataille dans la partie basse de la ville; lui-même revêtit son armure, après avoir prié dans une église où l'évêque d'Uzès offrait le saint sacrifice. Il y retourna de nouveau quand il se fut armé, et en ployant le genou, les liens qui attachaient la partie basse de son armure se rompirent. On remarqua aussi qu'au moment où il posait le pied dans l'étrier, son cheval releva la tête et le blessa. Ces présages n'émurent point le cœur du chevalier, quoique d'ordinaire les hommes de cette trempe y soient sensibles. Il descendit vers ses troupes, suivi de Foulques, évêque de Toulouse, qui portait dans ses mains le crucifix. Les cavaliers mirent pied à terre pour adorer leur Sauveur et en baiser l'image. Mais l'évêque de Comminges, voyant que le temps s'écoulait, prit le crucifix des mains de Foulques, et, d'un lieu élevé, harangua l'armée en peu de mots, et la bénit. Après quoi tous les ecclésiastiques qui étaient présents se retirèrent dans l'église pour y prier, et Montfort sortit de la ville à la tête de huit cents chevaux, sans infanterie.

« Le front des confédérés s'étendait dans une plaine à l'occident de la ville. Montfort, qui était sorti par une porte opposée, comme s'il eût voulu fuir, divisa son monde en trois escadrons, et alla droit au centre de l'ennemi. Son espérance, après celle qu'il mettait en Dieu, était de couper de part en part les lignes confédérées, d'y jeter le désordre et l'épouvante par la hardiesse de l'attaque, et de profiter de tous ces hasards que l'œil des grands capitaines découvre dans l'horreur d'une mêlée. Ce fut ce qui arriva. Le premier escadron rompit l'avant-garde ennemie; le second pénétra jusque dans les derniers rangs où le roi d'Aragon était entouré de l'élite des siens; Montfort, qui suivait de près avec le troisième, prit en flanc les Aragonais déjà troublés. La fortune hésita là quelque temps, et le temps était précieux, car les bataillons si heureusement traversés étaient plutôt éblouis que défaits, et pouvaient accabler Montfort par derrière. Un coup qui renversa mort le roi d'Aragon décida de la journée. Le cri et la fuite des Aragonais entraînent tout le reste. Les évêques qui priaient avec angoisse dans l'église de Muret, les uns prosternés sur le pavé, les autres levant leurs mains vers Dieu, sont bientôt attirés sur les murs par le retentissement de la victoire, et voient la plaine toute couverte de fuyards sous la main terrible des croisés. Un corps de troupes qui essayait d'emporter la ville d'assaut jette les armes bas, et est détruit dans sa fuite. Ce-

pendant Montfort revenait de la poursuite des vaincus, et traversant le champ de bataille, il rencontra gisant par terre le corps du roi d'Aragon, déjà dépouillé et nu. Il descendit de cheval, et baisa en pleurant les restes meurtris de ce prince infortuné. Pierre II, roi d'Aragon, était un brave chevalier, aimé de ses sujets, catholique sincère, et digne de ne pas mourir ainsi. Les liens qui unissaient les deux sœurs aux deux Raymond l'avaient engagé au soutien d'une cause qu'il estimait n'être plus celle de l'hérésie, mais celle de la justice et de la parenté. Il y succomba par un secret jugement de Dieu, peut-être pour avoir méprisé les supplications des évêques et abusé dans son cœur d'une victoire qu'il regardait comme assurée. Montfort, après avoir pourvu à sa sépulture, entra dans Muret pieds nus, monta à l'église remercier Dieu de sa protection, et donna aux pauvres le cheval et l'armure avec lesquels il avait combattu. Cette bataille mémorable, fruit d'une conscience qui se croyait certaine de combattre pour Dieu, comptera toujours parmi les plus beaux actes de foi qu'aient fait les hommes sur la terre.

« Dominique était à Muret avec les sept évêques que nous avons nommés et les trois abbés de Cîteaux. Des historiens modernes ont écrit qu'il marcha en tête des combattants, la croix à la main; on montrait même à Toulouse, dans la maison de l'Inquisition, un crucifix percé de flèches, qu'on disait être celui qu'il avait ainsi porté à la bataille de Muret. Mais les historiens contemporains ne disent rien de semblable : ils affirment, au contraire, que Dominique resta dans la ville à prier, de concert avec les évêques et les religieux. Bernard Guidonis, l'un des auteurs de sa vie, qui habita l'Inquisition de Toulouse de 1308 à 1322, ne fait aucune mention du crucifix qu'on y a vu plus tard.

« La bataille de Muret porta un coup mortel aux affaires du comte de Toulouse. Ses alliés et les habitants de sa capitale offrirent leur soumission au souverain pontife, qui chargea le cardinal Pierre de Bénévent de les réconcilier avec l'Église, et d'obliger le comte de Montfort à renvoyer en Espagne le nouveau roi d'Aragon, jeune enfant qu'il retenait en otage depuis qu'on l'avait fiancé à sa fille. Le cardinal accomplit sa double mission dans l'hiver de 1214. Il donna même, chose remarquable, l'absolution au comte de Toulouse; mais cet acte de miséricorde ne servit point au vaincu pour ses intérêts temporels. Un concile s'assembla à Montpellier, au mois de décembre suivant, pour décider à qui appartiendrait la souveraineté des pays conquis. Le concile fut unanime en faveur du comte de Montfort, dont la brillante et forte épée avait fait le destin de la guerre : toutefois le souverain pontife, par une lettre du 17 avril 1215 (1), déclara que Montfort n'aurait que la garde de sa conquête jusqu'à ce que le concile œcuménique de Latran, auquel il avait réservé cette question, eût prononcé une sentence définitive. C'était un dernier effort d'Innocent III pour sauver la maison de Toulouse. Le comte Raymond, abandonné de tous, s'était retiré à la cour du roi d'Angleterre avec son fils.

« Le 11 novembre 1215, le soleil, en s'élevant au-dessus des

(1) Voir aux *Conciles de Labbe*, t. XIII, p. 888.

Apennins, rencontra dans l'église solitaire de Saint-Jean-de-Latran la plus auguste assemblée du monde. On y voyait assis soixante-onze primats et métropolitains, quatre cent douze évêques, plus de huit cents abbés et prieurs de monastères, une multitude de procureurs d'abbés et d'évêques absents; les ambassadeurs du roi des Romains, de l'empereur de Constantinople, des rois de France, d'Angleterre, de Hongrie, d'Aragon, de Jérusalem et de Chypre; les députés d'une foule innombrable de princes, de villes et de seigneurs, et au-dessus d'eux la vénérable figure d'Innocent III. L'abbé de Citeaux, archevêque de Narbonne, se remarquait parmi les assistants; le comte Simon de Montfort était représenté par son frère, Guy de Montfort; les deux Raymond étaient venus en personne, ainsi que les comtes de Foix et de Comminges. Au jour marqué pour juger cette grande cause de la croisade albigeoise, les deux Raymond entrèrent dans l'assemblée avec les comtes de Foix, de Comminges, et tous quatre se prosternèrent au pied du trône apostolique. S'étant relevés, ils exposèrent comment ils avaient été dépouillés de leurs fiefs malgré leur soumission entière à l'Eglise romaine, et l'absolution qui leur avait été donnée par le légat Pierre de Bénévent. Un cardinal prit la parole en leur faveur avec beaucoup de force et d'éloquence; l'abbé de Saint-Tibère et le chantre de l'église de Lyon firent de même : ce dernier surtout parut émouvoir le pape. Mais la plus grande partie des évêques, surtout les évêques français, se prononcèrent contre les suppliants, protestant que c'en était fait de la religion catholique dans le Languedoc si on leur restituait leurs possessions, et que tout le sang répandu dans cette cause serait du sang et du dévouement perdus. Le concile déclara donc le comte Raymond VI déchu de ses fiefs, qui étaient définitivement transférés au comte de Montfort, et lui assigna une pension de quatre cents marcs d'argent, à condition qu'il vivrait hors de ses anciens domaines; sa femme Eléonore devait conserver les biens qui formaient sa dot : le marquisat de Provence était réservé au jeune Raymond, leur fils, pour lui être remis à sa majorité, s'il était fidèle à l'Eglise. Quant aux comtes de Foix et de Comminges, leur cause fut renvoyée à un plus mûr examen. Il est digne de remarque que le marquisat de Provence, destiné au jeune Raymond, était composé des villes que son père avait abandonnées au saint-siége, en cas qu'il vint à manquer aux conventions de Saint-Gilles; on avait plusieurs fois proposé au souverain pontife de le réunir au domaine apostolique; mais il ne voulut jamais y consentir, et ne se prévalut des droits qu'il y avait acquis que pour le conserver a la maison de Toulouse.

« Après la clôture du concile, le jeune Raymond, qui s'était attiré l'estime de tous par sa noble conduite, alla prendre congé du pape. Il ne lui cacha point qu'il se croyait injustement privé du patrimoine de ses ancêtres, et lui dit avec une fermeté naïve et respectueuse, qu'il saisirait toutes les occasions de recouvrer avec gloire ce qu'il avait perdu sans faute. Innocent III, touché du malheur, de l'innocence et du courage de ce jeune homme de dix-huit ans, lui donna cette bénédiction prophétique : « Mon fils, dans

toutes vos actions, puissiez-vous bien commencer et mieux finir encore (1)! »

« Montfort, investi par Philippe-Auguste des titres de duc de Narbonne et de comte de Toulouse, ne jouit pas longtemps de la puissance qu'il avait si laborieusement acquise. L'année 1216 n'avait pas encore achevé sa course, que déjà le jeune Raymond était maître d'une partie de la Provence Toulouse, d'un autre côté, fatiguée du joug de son nouveau comte, rappela le vieux Raymond de la cour d'Angleterre où il s'était réfugié, et lui ouvrit ses portes. Un grand nombre de seigneurs, au premier bruit de ce changement de fortune, se hâtèrent de prêter serment de fidélité à leur ancien suzerain. Le vainqueur de Muret put comprendre alors qu'il ne suffisait pas de gagner des batailles, ni d'emporter les villes d'assaut, pour acquérir le prestige qui gouverne les peuples; il avait rencontré, pour son malheur, cette force honorable qui est dans l'humanité, et qui fait qu'on ne peut pas régner sur les hommes quand on ne règne pas sur leurs cœurs. Chassé de Toulouse, qu'il avait en vain désarmée et effrayée par des supplices, il mit tristement le siége devant ses murs où il ne devait plus rentrer. La longueur du siége, l'incertitude de l'avenir, les reproches que lui adressait sur son inaction le cardinal Bertrand, légat apostolique, et aussi cet affaissement que causent les revers quand ils viennent tard, jetèrent le preux chevalier dans une mélancolie qui lui faisait demander la mort à Dieu. Le 25 juin 1218, on vint lui dire, de grand matin, que les ennemis étaient en embuscade dans les fossés du château. Il demanda ses armes, et s'en étant revêtu, il alla entendre la messe. Elle était déjà commencée, lorsqu'on l'avertit que les machines de guerre étaient assaillies et en danger d'être détruites. « Laissez-moi, dit-il, que je voie le sacrement de notre rédemption! » Un autre messager survint, qui lui annonça que ses troupes ne pouvaient plus tenir: « Je n'irai pas, dit-il, que je n'aie vu mon Sauveur (1). » Enfin le prêtre ayant élevé l'hostie, Montfort, à genoux par terre et les mains au ciel, prononça ces mots: *Nunc dimittis*, et sortit. Sa présence sur le champ de bataille fit reculer l'ennemi jusqu'aux fossés de la place; mais c'était sa dernière victoire. Une pierre l'atteignit à la tête; il se frappa la poitrine, se recommanda à Dieu et à la bienheureuse Vierge Marie, et tomba mort.

« La fortune continua d'être favorable aux Raymond. De deux fils qu'avait laissés le comte de Montfort, le plus jeune fut tué sous les murs de Castelnaudary. Quatre années de mauvais succès persuadèrent à l'aîné qu'il n'était pas capable de porter l'héritage de son père, et il céda tous ses droits au roi de France. Le vieux Raymond, tranquille à Toulouse sous la protection des victoires de son fils, eut le temps de tourner ses regards vers le Dieu qui l'avait frappé, et qui l'avait rétabli. Le 12 juillet 1222, en revenant de prier à la porte d'une église, car il était toujours excommunié, il se sentit mal, et envoya chercher en toute hâte l'abbé de Saint-

(1) *Histoire générale du Languedoc*, tome III.

(2) Pierre de Vaulx-Cernay, *Histoire des Albigeois*, ch. LXXXVI.

Sernin, pour qu'il le réconciliât à l'Église. L'abbé le trouva déjà sans voix. Le vieux comte, en le voyant, leva les yeux au ciel, et lui prit les deux mains, qu'il garda dans les siennes jusqu'à son dernier soupir. Son corps fut transporté à l'église des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, où il avait choisi sa sepulture ; mais on n'osa pas l'ensevelir à cause de l'excommunication. Il fut laissé dans un cercueil ouvert, et trois siècles après on l'y regardait encore couché, sans qu'aucune main eût été assez hardie pour clouer une planche sur ce bois consacré par la mort et par le temps. La question de sa sepulture fut agitée sous les pontificats de Grégoire IX et d'Innocent IV, à la demande de son fils. De nombreux témoignages attestèrent qu'avant de mourir il avait donné des signes réels de repentance : toutefois on craignit de remuer cette cendre par des honneurs tardifs.

« Raymond VII survécut vingt-six ans à son père. Il sut se défendre contre les armes mêmes de la France ; mais, trop faible pour en soutenir toujours l'effort, il conclut avec saint Louis (1), en 1228, le traité qui termina cette longue guerre. Le mariage de sa fille unique au comte de Poitiers, l'un des frères du roi, avec la réversion du comté de Toulouse pour dot ; l'abandon de quelques territoires ; la promesse d'être fidèle à l'Eglise et de se servir de son autorité contre les hérétiques ; telles furent les conditions principales de la paix. L'Eglise la confirma en rendant sa communion au jeune comte, qui, pour pénitence, s'engagea à servir la chrétienté en Palestine pendant cinq années. Vingt ans après, il songea sérieusement à s'acquitter de ce devoir, et partit pour la Terre-Sainte. Mais Dieu l'arrêta en chemin. Il tomba malade à Pris, non loin de Rhodez, d'où s'étant fait transporter à Milhaud, il y mourut le 27 septembre 1248, entouré des évêques de Toulouse, d'Agen, de Cahors et de Rhodez, des consuls de Toulouse, et d'une foule de seigneurs, tous venus pour recevoir les adieux d'un prince qu'ils aimaient, et en qui s'éteignait, dans la ligne masculine, la branche aînée d'une illustre race. Quand le saint viatique fut apporté au comte, il se leva de son lit et se mit à genoux par terre devant le corps de son Seigneur, réalisant dans sa mort, comme dans sa vie, le vœu qu'Innocent III avait autrefois formé pour lui en bénissant sa jeunesse : « Mon fils, dans toutes vos actions, puissiez-vous bien commencer et mieux finir encore ! »

(119) — « Dès les premiers siècles de l'Eglise, dit Fleury, jusqu'à la conversion de l'empereur Constantin, on ne punissait les hérétiques que par l'excommunication, et il n'y avait point d'autre tribunal que celui des évêques, non-seulement pour juger de la doctrine, mais encore pour punir ceux qui s'obstinaient à soutenir celle qu'on avait condamnée d'hérésie. Dans la suite les empereurs firent des lois pour faire le procès à ceux que les evêques avaient déclarés hérétiques ; et cela dura jusqu'au XIIe siècle. Mais les hérésies venant à se multiplier et les hérétiques s'étant rendus trop puissants, on fut contraint de tolérer beaucoup de choses aux-

(1) Ou plutôt avec Blanche de Castille, comme on l'a vu dans l'histoire de cette reine. (Tr. N.)

quelles on ne pouvait remédier. Tout ce que purent faire les évêques, et surtout les papes, ce fut d'envoyer des prédicateurs et des légats pour convertir les hérétiques, et particulièrement les Albigeois qui causaient de grands désordres en Languedoc, comme fit le pape Innocent III. Mais en 1229, le cardinal romain de Saint-Ange, légat du pape Grégoire IX, tint à Toulouse un concile où l'on fit seize décrets touchant les moyens qu'on devait employer pour rechercher et pour punir les hérétiques. Et c'est là proprement qu'on a commencé d'établir une inquisition réglée, qui dépendait alors entièrement des évêques, comme étant les juges naturels de la doctrine.

« Le pape Grégoire, plein de zèle, ne trouvant pas que les évêques agissent assez sévèrement à son gré, attribua trois ans après aux seuls religieux de Saint-Dominique ce tribunal de l'inquisition. Ces religieux, voulant éviter ce qu'on avait trouvé à redire dans la conduite des évêques accusés d'avoir été trop indulgents, donnèrent dans l'autre extrémité et exercèrent leur charge avec tant de rigueur, que le comte et le peuple de Toulouse chassèrent de leur ville ces inquisiteurs avec tous les autres dominicains, et l'évêque même nommé Raymond, qui, étant de leur ordre, les favorisait beaucoup. Ils furent pourtant rétablis quelques années après; mais on leur donna pour collègue un savant cordelier, afin que par sa prudence il modérât la trop grande ardeur de leur zèle. Ce tempérament n'empêcha pas qu'on ne trouvât l'inquisition encore trop rude, et l'on ne put s'en accommoder en France. L'empereur Frédéric II fit en 1244 un édit très-sévère contre les hérétiques, et prit sous sa protection les inquisiteurs, auxquels il ordonna d'examiner ceux qui seraient accusés d'hérésie, pour être condamnés au feu par les juges séculiers, s'ils étaient opiniâtres, ou à une prison perpétuelle s'ils abjuraient.

« Mais comme immédiatement après il eut de nouveaux démêlés avec le pape Innocent IV, qui le déposa de l'empire au concile de Lyon, cet édit ne fut point exécuté, et l'hérésie, durant ces troubles, s'accrut beaucoup, sans qu'on pût agir efficacement contre ceux qui l'embrassèrent, jusqu'à la mort de cet empereur. Alors le pape Innocent, qui pouvait faire valoir plus aisément son autorité en Italie, y rétablit l'inquisition en 1251, et en confia l'administration aux dominicains et aux cordeliers, mais conjointement avec les évêques, comme juges légitimes du crime d'hérésie, et les assesseurs nommés par le magistrat pour condamner les coupables aux peines portées par les lois. L'inquisition, ainsi réglée par le pape, fut reçue dans une bonne partie de l'Italie, et cette juridiction fut nommée le Saint-Office. Elle n'est qu'une juridiction ecclésiastique établie dans les Etats du pape, du roi d'Espagne et du roi de Portugal, pour connaître des crimes d'hérésie, de judaïsme, de mahométisme, de sortilége, de sodomie et de polygamie.

(120) Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. IV, p. 153.

(121) Clément Vaillant, *Ancien Etat de France*, liv. II, ch. 5, p. 53. — Beaumanoir, ch. 46, art. 36.

(122) *Histoire des Papes*, par le comte de Beaufort, tom. III, p. 72.

CHAPITRE XVI.

(Page 189.)

(123) Extrait de *Blanche, infante de Castille*, par le baron d'Auteuil, liv. III, p. 153-159, et d'un excellent article qu'a publié, en juillet dernier, la *Gazette des tribunaux* sur le *Droit public français* concernant la régence.



TABLE.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

Tours, Imp. Mame.

